


BIB. DOM.
LAVAL. S. J.



BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

OU

HISTOIRE

DE LA

LITTERATURE FRANÇOISE,

Dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoissance des Belles Lettres, de l'Histoire, des Sciences & des Arts;

Et où l'on rapporte les Jugemens des Critiques sur les principaux Ouvrages en chaque genre écrits dans la même Langue.

Par M. l'Abbé GOUJET, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, Associé des Académies de Marseille, de Rouen, & d'Angers.

TOME TREIZIE'ME.



A PARIS, RUE S. JACQUES,

Chez { HIPPOLYTE-LOUIS GUÉRIN, à Saint Thomas d'Aquin.
P. G. LE MERCIER, au Livre d'Or.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

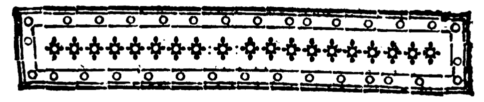


TABLE
DES NOMS DES AUTEURS dont il est parlé dans cet Ouvrage.

A.

B.

C.

E.

F.

G.

H.

NOMS DES AUTEURS.

I.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

S.

T.

V.

Fin de la Table des Noms des Auteurs.

CATALOGUE

DES POETES FRANÇOIS, dont il est parlé dans le Tome XIII.

TOME QUATORZIÈME.

ERRATA.

Tome XIII. *Page* 97. Scére, *liſez* Scéve.

Tome XIV. *Page* 372. *lign.* 15. inférieurs, *liſez*, inférieur.

Page 376. *lign.* 1. & 2. troiſiéme, *liſez*, ſeconde.

BIBLIOTHEQUE



BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

OU

HISTOIRE DE LA LITTERATURE FRANÇOISE,

SUITE DE LA HUITIE'ME PARTIE.

POETES FRANÇOIS.



LE regne d'Henri II. fut fécond en Poëtes François. Je vous en ai déja fait connoître plusieurs. Je vais poursuivre mon récit, & je passerai ensuite aux Poëtes qui ont fleuri sous les Successeurs de Henri.

MACLOU DE LA HAYE.

Maclou DE LA HAYE, valet de chambre de ce Prince, ne se distingua,

MACLOU DE LA HAYE.

par le grand nombre, ni par la bonté de ses vers. Mais il se fit honneur par le zele qu'il témoigna pour son Souverain, & la fidélité inviolable qu'il lui garda. Il étoit de Montreüil en Picardie, comme il nous l'apprend en dix endroits de ses poësies; & il fait entendre dans son *Chant d'Amour*, qu'il voïagea quelque tems en Italie. Quel fut le motif de ses courses? il n'a pas daigné nous en instruire.

Revenu en France, il passa une partie de sa vie dans le Vendômois; & l'amour qu'il y conçut pour quelque jeune beauté qui avoit surpris son cœur, lui fit préférer ce séjour à celui de sa Patrie. Son affection & sa constance ne furent pas cependant récompensées, puisqu'il nous repete plusieurs fois que sa passion lui fit jetter plus de soupirs, lui causa plus d'ennuis, lui fit répandre plus de larmes, qu'elle ne lui apporta de satisfaction.

Henri II. lui ayant accordé quelques faveurs qui rendoient sa situation plus tranquille, il s'occupa à recüeillir ses poësies dont il crut devoir faire part au public. Elles parurent en 1553. précedées d'une Epitre au Roi à qui il témoigne sa reconnoissance. Il a rai-

ſon de dire dans cette Epitre, qu'on n'entendra point dans ſes vers MACLOU DE LA HAYE.

. . . . les bruyantes allarmes,
Canons tonner, crier, courir aux armes; &c.

Il n'y chante que la paix & l'amour. La premiere eſt l'objet de 69 ſtances de huit vers chacune. L'Amour occupe le reſte du recüeil. Sous le titre de *Chant d'Amour*, Maclou de la Haye nous inſtruit dans 85 ſtances, encore de huit vers chacune, de l'origine & des progrès de ſa paſſion. C'eſt un poëme allégorique, ſelon le gout de ſon tems, & dont le poëte avoit pluſieurs modeles devant lui. C'eſt, ſelon moi, la ſeule piece de ſon recüeil, qu'on puiſſe lire ſans trop d'ennui. *Les cinq Blaſons des cinq contentemens en Amour*, ſes 18. *Sonnets d'Amour*, ſes *vingt vœux aux vingt beautés de s'Amie en vingt ſonnets*, ſes deux livres d'Epigrammes, & ſes Enigmes, ne méritent pas d'occuper un moment le lecteur même le plus oiſif. Il avoit connu Ronſard & Joachim du Bellai. Il loüe l'un & l'autre dans pluſieurs de ces petites pieces qu'il a qualifiées d'*Epigrammes* & c'eſt avec raiſon qu'il ſe met au deſſous d'eux. Ses talents poëtiques ne pouvoient obſcurcir la gloire d'aucun

MACLOU DE LA HAYE.

de ceux qui couroient alors la même carriere. La Croix du Maine & du Verdier qui ont nommé Maclou de la Haye, ne citent pas de lui d'autres poësies que celles dont je viens de vous donner une légere idée.

NICOLAS DENISOT.

NICOLAS DENISOT.

Ces deux Bibliothécaires font aussi mention de *Nicolas* DENISOT. Il étoit du Mans, où il naquit l'an 1515. il sortoit de l'ancienne & illustre famille des Denisots au Perche, ce qui a porté Gilles Bry à mettre *Nicolas* au nombre des hommes illustres qui étoient originaires du pays du Perche. Plusieurs de ceux de cette famille s'établirent dans le Maine, entre autres Jean Denisot, Bailli Dassé ou d'Assé, qui fut pere de Nicolas.

Hist. d'Alenc, & du Perche pag. 873.

Ce dernier ayant trouvé sur son nom l'anagramme de *Conte d'Alsinois*, (car on écrivoit alors *Conte*, & non *Comte*,) il se fit un plaisir d'ajouter à son nom cette qualité imaginaire, ensorte qu'il la prit dans plusieurs de ses ouvrages, & qu'il étoit autant & plus connu par ce titre que par son nom propre. La Croix du Maine rapporte que François I. dit un jour à cette occasion que

La Monn. not. sur les Aut. déguis. de Baill. p. 443.

NICOLAS DENISOT.

ce *Conté* d'Alſinois n'étoit pas d'un grand revenu, puiſqu'il n'étoit que de *ſix nois*, faiſant équivoque ou alluſion au mot d'*Alſinois*.

Né avec beaucoup de génie, qu'il eut ſoin de cultiver, Nicolas Deniſot s'acquit en ſon tems la réputation de bon poëte Latin & François, & celle de grand Peintre & d'habile Deſſinateur. Ce fut ſon mérite qui le fit appeller en Angleterre, où la Croix du Maine dit qu'il inſtruiſit dans les lettres les trois ſœurs, Anne, Marguerite, & Jeanne de Seymour, d'une des plus illuſtres maiſons de ce Royaume. La conſidération que cet emploi lui donna, jointe à ſes talens, le lia avec Ronſard, du Bellai, Muret, Jodelle & tous ceux de ſes contemporains qui ſe diſtinguoient de même dans les lettres.

Ses ouvrages ſont cependant oubliés depuis long tems, & je n'en connois aucun qui ſoit recherché. Quoiqu'il verſifiât avec aſſés de facilité, ſes poëſies françoiſes ont tous les défauts de celles de ſon ſiecle ; & les loüanges que Remi Belleau lui a prodiguées ſur ſes talents poëtiques, ne font pas eſtimer davantage ce qu'il a écrit en ce genre. On peut en juger par ſes

NICOLAS DENISOT.

treize *Cantiques du premier advenement de Jesus-Christ*, imprimés en 1553. & dont Du Verdier a copié deux, le 7e. & le 11e. dans sa Bibliotheque françoise; par ses autres *Cantiques & Noels*, imprimés au Mans, & qui sont cités dans la Bibliotheque de La Croix du Maine; par sa traduction en Quatrains de la plus grande partie des cent distiques Latins composés par les trois Sœurs, citées plus haut, à l'honneur de Marguerite Reine de Navarre, traduction qui a été imprimée en 1551. avec celles de Joachim Du Bellay, de Jean Antoine de Bayf, de Jacques Peletier du Mans, & de quelques autres; & par quantité de petites pieces insérées au commencement ou à la fin de divers ouvrages d'auteurs differens qui ont paru de son tems. Je ne parle point de ses vers mesurés, imprimés avec l'art poëtique de Thomas Sibilet; ce n'étoit pas une preuve de son bon gout. La passion pour ces sortes de vers s'étoit saisie de ses Contemporains, & la contagion de ce mauvais exemple l'avoit gagné.

Denisot mourut à Paris l'an 1559. âgé de 44 ans. La Croix du Maine dit, que la Carte du Maine, gravée en

eau forte, qui parut en 1539. est encore de lui, *quant à l'écriture des noms des Paroisses*; mais que l'*inventeur* est Macé Ogier, Prêtre, & le dessin de Jacques Androüet du Cerceau. NICOLAS DENISOT.

VALAGRE, LA MAISON-FLEUR, MARIN LE SAULX, SAUTE-MONT, LA ROCHE-CHANDIEU, &c.

VALAGRE. LA MAISON-FLEUR. MARIN LE SAULX. SAUTEMONT. LA ROCHE-CHANDIEU, &c.

Quelques années après la mort de Denisot, on imprima divers Cantiques de plusieurs Auteurs qui avoient vécu de son tems. Mais je n'ai vû aucun des siens dans ce recüeil. Il y en a quinze du sieur de *Valagre*, que l'éditeur ne nous fait point connoître; *Hymne Chrétien de la liberté*, par J. M. D. L. G. Treize Cantiques, dont chacun est extrêmement long, par le sieur de la *Maison-Fleur*, Gentilhomme françois, mort avant l'an 1580. qui est la date de la Ire. édition de ses Cantiques, faite à Anvers: *Prieres & saintes doléances de Job*, par *Remi Belleau*, dont je vous ai parlé: huit Stances & deux Cantiques de Philippe *Des Portes*, dont je vous entretiendrai: six Sonnets chrétiens, tirés de la *Theantropogamie* de Marin *le Saulx*;

VALAGRE. LA MAISON-FLEUR. MARIN LE SAULX. SAUTEMONT. LA ROCHE CHANDIEU, &c.

deux Cantiques de Th. *de Sautemont*: deux de Joachim *du Bellay*, & un de *Ronſard*: enfin, 50. Stances *de l'inconſtance & vanité du monde*, par A. Z. c'eſt-à-dire, *André Zamariel*, ou le Miniſtre *là Roche-Chandieu*, qui s'eſt caché ſous ce nom. Ce recüeil a paru en 1587. chez Matthieu Guillemot à Paris.

FRANÇOIS HABERT.

FRANÇOIS HABERT.

Le regne poëtique de *François* HABERT fut plus long & plus glorieux que celui de pluſieurs des Poëtes dont je vous ai déja entretenu. Habert eut l'avantage d'être connu de nos Rois, d'être appellé à leur Cour, de travailler par leurs ordres, & d'être honoré en particulier du titre de Poëte de Henri II. Vous ſavez déja une partie de ces faits: les traductions qu'Habert a publiées des Diſtiques de Caton, des Satires & de quelques Epitres d'Horace, des Métamorphoſes d'Ovide, & de quelques-unes des Elegies amoureuſes du même, de pluſieurs opuſcules de Philippe Béroalde, traductions dont je vous ai parlé, m'ont auſſi donné lieu de vous rapporter pluſieurs choſes qui concernent le traducteur.

Habert ne parvint cependant que lentement à la gloire qu'il rechercha de bonne heure, & qui ne couronna presque que les dernieres années de sa vie. Né à Issoudun en Berri d'une famille qui n'étoit gueres connüe alors, que dans le lieu de son établissement, il vint jeune à Paris pour y faire ses études, & il y prit du gout pour la poësie Latine & Françoise. Il avoit dans cette Ville un Cousin Germain, qu'il nomme *Maître Jean Guilloteau* : ce Parent avoit les mêmes inclinations ; l'un & l'autre étoient à peu près de même âge ; la liaison qu'ils formerent entre eux fut si étroite, qu'Habert la compare à celle qui unissoit Oreste & Pylade.

FRANÇOIS HABERT.

La jeun. du Banni de Liesse, Ep. prélim.

Leurs études comme leurs plaisirs étoient les mêmes ; ils se montroient mutuellement leurs productions, & Guilloteau applaudissoit toujours à son Cousin. Mais enfin il fallut se séparer. Le pere d'Habert voyant que son fils étoit près de finir le cours ordinaire des Etudes, & craignant qu'il ne se dérangeât dans une ville où la jeunesse a toujours rencontré tant d'écüeils, vint à Paris dans le dessein de le remener avec lui à Issoudun. Il paroît que ce pere si attentif fit quelque séjour dans

FRANÇOIS HABERT.

la Capitale du Royaume, & qu'il y fut témoin de la passion de son fils pour la poësie, puisque celui-ci écrivant dans la suite à Charles Billon qui résidoit à Paris, il lui rappelle ces circonstances :

Ibid, 17e. Epit.

Je croy qu'avez assez connu mon pere,
Lorsqu'à Paris, en ma jeunesse folle,
Il vint exprès pour m'oster de l'Escolle :
Et en ce temps vous estiez, ce me semble,
En un logis constituez ensemble,
Où il vous pleut voir quelque fantaisie
De ma jeunesse, & tendre poësie ;
Non que des yeux tant clairs elle fut digne ;
Mais par autant qu'un peu étoit latine.
Dont puis après, au pays de Berry,
D'oüyr mes vers n'avez esté marry :
Ains quelquefois en merveilleux plaisir
De me rescripre avez pris le loysir
En vers Latins, &c.

Habert demeura peu en Berri. Son pere qui le destinoit à la Jurisprudence, l'envoïa à Toulouse où l'étude du Droit étoit très florissante ; son fils suivit ses intentions ; il s'appliqua avec ardeur à ce qui lui étoit enseigné, & il avoit déja acquis l'estime & l'affection

de ses maîtres, lorsque la mort trop prompte de son pere vint déranger ses projets. Le défunt avoit eu plus de probité que de richesses. Chargé de quatre filles, il s'étoit incommodé pour donner à son fils une éducation convenable. En le perdant, Habert se vit privé du seul fonds sur lequel il avoit été entretenu jusques-là. Voici comment il s'en explique en écrivant à l'Evêque de Noyon.

FRANÇOIS HABERT.

Ibid. Ep. 13.

..... Intermis le temps où j'apprenois
Langue Latine, & délaissant les noix,
Mis en la voye je fus de Droict Civil,
Où le loisir je n'eus d'estre subtil:
Car sur le point des Loix suivre le cours,
Du Mœcenas les moyens furent courts:
Ce Mœcenas, certes c'étoit mon pere
Qui lors mourut par fortune improspere,
Dont fus contraint de sa mort m'estonner,
Des loix aussi la suite abandonner;
Car par sa mort de biens magnificence
Digne n'avois pour la persévérance.

Il dit plus clairement ailleurs que son pere ne lui laissa aucun bien:

Lequel pour vray n'a laissé héritage,
Où besoin soit d'y requerir partage.

FRANÇOIS HABERT

Reduit à cette extrémité, Habert écrivit en vers à François de Pisseleu, Evêque d'Amiens, le sollicitant de lui envoïer quelque argent, afin qu'il pût payer ce qu'il devoit à son hôte; & dès qu'il eut satisfait à cette dette, il se retira de Toulouse, revint à Issoudun, apprit un peu de pratique, & se mit en état de pouvoir être emploïé en qualité de Secretaire. On voit par ses poësies, qu'il en a éxercé successivement les fonctions auprès de plusieurs Prélats. Il nomme entre autres, Toussaint de Chastelus de Mallessec, Protonotaire du Saint Siege, Abbé de la Roche, neveu de Marc Le Groin, Chevalier Seigneur de la Mothe au Groin, & Prevôt de l'Hôtel du Roi. Habert ne servit cet Abbé que pendant six mois. Il sollicita depuis d'autres places, en obtint quelques-unes dans lesquelles il ne s'enrichit point, & fut enfin Secretaire de M. le Duc de Nevers, qui le fit connoître à la Cour. Habert, comme je l'ai dit, fut bien accüeilli de François I. & ensuite d'Henri II qui lui ordonna de traduire en vers les Métamorphoses d'Ovide, & qui, apparemment, lui donna pour son travail une récompense

plus solide que le titre de son Poëte. On ignore le tems & le lieu de sa mort : son dernier ouvrage est de l'an 1561.

FRANÇOIS HABERT.

L'amour de la poësie l'a dominé toute sa vie ; & malgré les embarras qu'il trouva au milieu d'une famille désolée, lorsqu'il fut de retour à Issoudun après la mort de son pere, il ne laissa pas de se lier à Jean le Brun, Greffier de laditte Ville, pour travailler avec lui aux *jeux de la Bazoche* dont on amusoit quelquefois les habitans d'Issoudun. Le Brun étoit l'ordonnateur de ces jeux ; l'invention de chacun étoit de lui ; Habert fournissoit les vers, les adaptant aux sujets que le Greffier avoit imaginés. Comme la Satire étoit l'ame de ces jeux, ils trouverent des adversaires, parce qu'ils firent des mécontens. Les Acteurs furent mis en prison ; mais ceux qui les favorisoient ne tarderent pas à faire rendre par le Juge du lieu une Sentence, qui les remit en liberté. Habert qui étoit le seul qui n'eût point été inquiété, refusa depuis de se mêler de ces divertissemens trop libres & trop satiriques ; il ne s'occupa plus que de ses propres ouvrages ; & le nombre en est si considérable, qu'il y a lieu de croire qu'ils em-

Suite du Banni de Liesse, Ep. 64.

FRANÇOIS HABERT.

porterent la plus grande partie de son tems, & qu'il en donnoit peu à son emploi de Secretaire.

Il étoit encore *écolier étudiant* à Toulouse, lorsqu'il publia le premier recüeil de ses poësies, toutes en vers de dix syllabes. Il y prit pour devise, *fy de Soulas*, & l'intitula *le Banni de Lyesse*, titre par lequel il s'est désigné dans presque tous ses autres ouvrages. Sa situation peu commode, & les revers qu'il éprouvoit, le lui avoient fait prendre ;

> Puis que fortune incessamment me blesse,
> Nommé je suis *le Banni de Lyesse*,
> Ce nom m'est deu.

Et c'étoit à bon droit qu'il l'adoptoit, puisque la fortune elle-même le lui avoit imposé. C'est ce qu'il dit au commencement du recüeil, dont il s'agit, imprimé en 1541. & dont la plus grande partie ne contient que les pieces qu'il avoit composées durant le tems de ses études à Paris. Il envoïa ce recüeil *à Maître Jean Guilloteau, son cousin Germain*, qui se chargea de le mettre au jour.

Il est divisé en deux parties, dont la premiere contient d'abord dix-sept

Epitres : quelques-unes de celles-ci sont morales, d'autres galantes, plusieurs ne sont que des complimens, & d'autres peuvent être regardées comme des especes de placets que l'Auteur adressoit à ceux dont il sollicitoit la protection, tels que Jean de Hangest, de la maison de Genlis, Evêque de Noyon, Madame de Villebouche, Charles Billon, & quelques autres. On apprend dans une de ces Epitres qu'il ne lui restoit plus qu'une sœur; & que *dure mort avoit ravi avant âge* les trois autres, qui commençoient à se distinguer *par leur esprit & leur savoir.* Les *Rondeaux* interessent encore moins que ces Epitres : la plûpart sont compris sous le titre de Rondeaux *interlocutoires d'un jeune Amant & de s'Amye* : ce titre vous en fait assés connoître le sujet : être jeune & Poëte & n'être point amoureux, c'eût été une singularité que l'Auteur étoit bien éloigné d'affecter. Des autres Rondeaux, il y en a un adressé à Clément Marot. Suivent quelques *Ballades*; des Epitaphes, & sept ou huit Epigrammes. Plusieurs des Epitaphes sont ou badines, ou satiriques. Une de ces dernieres est l'*Epitaphe de Ragot Maître des Coquins à Paris*, dont le fils a

FRANÇOIS HABERT.

été depuis Avocat au Parlement de Paris. Parmi les Epitaphes sérieuses, on lit celle du savant Budée.

La seconde Partie de ce 1r. Recüeil d'Habert, commence par le *Livre des Visions fantastiques*. C'est une imitation éloignée de ce qui fait le sujet principal du sixiéme Livre de l'Eneïde de Virgile, c'est-à-dire, la descente d'Enée aux Enfers. Habert feint qu'ayant été transporté aux Champs Elysées, il y vit la demeure des Poëtes, harangua Virgile, qui dût être un peu étonné de son langage, en reçut des complimens qui le firent rougir, tant il étoit modeste, s'humilia jusqu'à se dire le moindre des Poëtes, & fit l'éloge de Marot comme étant le seul qui pût être loüé par Virgile. Les autres Poëtes, habitans des Champs Elysées, lui firent pareillement un accüeil favorable, & préparerent un *Banquet* où Habert prit sa place avec eux. Cela se passoit en songe; le réveil dissipa un si beau rêve. Toute cette fiction attache peu, & la versification dégoute. Cette *vision* vraiment *fantastique* est suivie d'une traduction très paraphrasée de la Fable de Pyrame & Thisbé, & de celle de Narcisse; d'une Eglogue sur l'*Advenement*

FRANÇOIS HABERT.

de Jeſus-Chriſt; de petites pieces ſous le nom d'*Etrennes*, que le Poëte avoit envoïées *à M. le Grand Vicaire de Beauvoir, & aux Damoyſelles circonvoiſines au pays de la Marche*; & de l'Epitaphe de trois Barons, jeunes, prêts à ſe marier, & qui furent tous trois écraſés par la chute de la maiſon où ils étoient logés.

La même année 1541. Jean Guilloteau fit encore imprimer *la ſuitte du Banny de Lyeſſe*, ſecond recüeil de ſon Couſin, qui le lui avoit pareillement envoïé de Toulouſe au mois d'Avril de ladite année. Ce ſecond recüeil eſt aſſés ſemblable au premier pour le genre de pieces qu'il contient : ce ſont quinze Epitres, des Rondeaux, un ſecond Livre *des Viſions fantaſtiques*, & le *jugement des trois Déeſſes Juno, Pallas, & Venus, par Paris prononcé, Juge délégué par les Dieux*. Cette derniere piece eſt la premiere du recüeil : le ſujet vous en eſt [illegible]u : Habert l'a accommodé à ſa f[illegible]; c'eſt une mauvaiſe amplification de cette Fable décritte par Homere, & qu'on lit dans nos anciens Mythologiſtes. Il eſt aſſés ſingulier que le Poëte François ait choiſi pour Protecteur de cette piece toute galante, un Prélat : c'eſt à M. de Piſſeleu,

FRANÇOIS HABERT.

Evêque d'Amiens, qu'il l'a dédiée par une Epitre en vers. *Le jugement de Paris* finit ici par une traduction de l'Epitre d'Œnone au même Paris, composée par Ovide.

Ceux à qui les quinze Epitres sont adressées, sont Jean Arnauld, *Licentié ès Loix*, Avocat à Issoudun, cousin germain d'Habert; Cupidon; M. de Pisseleu; Madame d'Yverny; Gilberte Guerin Dame de Villebouche; Jean le Brun, Greffier à Issoudun; Pierre Habert frere de l'Auteur, connu lui-même par quelques Poësies Françoises; Le Conte, Avocat au Parlement de Paris; Claude de la Cube, Avocat à Issoudun, Poëte François & Latin, qui ne nous est pas connu d'ailleurs; le sieur de Saint Germain, *Gouverneur de l'Evêque d'Amiens*; & Clément Marot. Ces Epitres, indépendamment du stile qui est fort mauvais, fatiguent par leur objet: ce sont toujours des demandes ou des plaintes. Le Poëte querelle perpetuellement la fortune, & presse jusqu'à l'importunité tous ceux à qui il écrit. Un manque de Réponse est un crime à ses yeux; il s'en venge par de nouvelles lettres & des plaintes plus ameres. C'est ce qu'on voit en particu-

lier en lisant son Epitre à Madame d'Yverny qu'il rend presque responsable du silence de son mari ; & par la lettre à Pierre Habert, son frere, qu'il taxe d'indifference, & en quelque sorte d'ingratitude, parce qu'il ne lui procuroit pas les secours qu'il désiroit. Les Rondeaux, Dizains, Epigrammes, sont tous, avec une Ballade à la loüange de la Sainte Vierge, renfermés sous le titre de *Menu du Banni de Lyesse*.

Le second Livre des *Visions fantastiques*, est comme le premier, une fiction, qui n'a pas été dictée par le génie. Le Poëte est conduit dans les demeures d'*Indigence*, d'*Avarice*, de *Prodigalité*, dont il fait une description ennuyeuse. Son guide le fait séjourner plus qu'il ne veut dans la maison d'indigence, qu'il prétend lui faire envisager comme le logis qui lui est propre ; il s'en irrite, s'exhale en plaintes, se débat pour en sortir, & se réveille. Franchement son guide avoit tort ; il eût mieux valu l'enfermer dans la demeure du silence. Que d'écrits il auroit épargné au public ! Mais puisqu'ils existent, & que vous en désirez du moins une courte notice, je continüe mon recit.

FRANÇOIS HABERT.

Son troisiéme ouvrage est, *le Voyage de l'homme Riche, faict & composé en forme & maniere de Dialogue*, imprimé à Troyes en 1543. Cet écrit a deux dédicaces en vers, l'une à Anne de Montmorenci Connestable de France, l'autre à Magdelene de Savoye, femme de ce Connestable. Les Interlocuteurs du Dialogue sont l'*Homme riche*, *Prudence*, *Cupido*, *Charité*, *Contentement*. L'homme riche est celui qui joüit de *Contentement*. Il parcourt d'abord tous les Etats; & le fruit qu'il tire de sa curiosité, c'est que personne n'est content dans le sien. Lui-même n'est pas plus satisfait, *Contentement* n'étoit pas encore en sa *compagnie*. Il veut le trouver, quelque peine qu'il puisse lui en coûter. Dans cette vue, il court le monde, le cherchant partout. *Prudence*, dont il fait la rencontre, informée de l'objet de son voyage & de ses inquiétudes, lui donne des avis fort sages, le prévient sur les dangers auxquels il va s'exposer & sur les ennemis qui mettront obstacle à ses desseins, & l'instruit des moïens qu'il doit prendre pour éviter ces dangers & vaincre ces ennemis. Notre voyageur écoute ces avis avec docilité, & les suit. Il ne tarde pas à en

éprouver l'utilité. Cupidon se presente à lui, use de ses artifices ordinaires pour le gagner & l'attacher à sa suite : pour le persuader, il lui vante son pouvoir, il lui étale ses charmes, il lui expose les plaisirs qu'il prétend lui faire goûter s'il veut l'accompagner. Le voyageur ne se laisse point séduire, il répond à tout ce que Cupidon lui objecte, & celui-ci pour toute replique, tire une fléche de son carquois, la darde, mais en vain. Le voyageur évite le coup, prend la fuite, s'embarque, & arrive à la demeure de *Charité*, qu'il trouve malade, & presque seule. Il s'entretient avec elle, & la quitte satisfait de ses discours. Enfin, après plusieurs autres courses, il trouve *Contentement*, au milieu d'un Desert où il n'avoit presque pour compagnie que les Animaux & les simples productions de la nature ; il se rend son Disciple, écoute ses instructions, & s'applique à en profiter. Le Poëte conclud de cette fiction, que *Contentement* est la seule richesse véritable. Cette maxime est tout le but de ce poëme allégorique, qui est, comme les autres poësies d'Habert, en vers de dix syllabes.

FRANÇOIS HABERT.

Habert n'est pas moins moral dans

FRANÇOIS HABERT.

son *Temple de Chasteté*, imprimé en 1549. C'est encore une allégorie. Un jeune homme est surpris lisant *le Temple de Cupido* composé par Marot. Un inconnu l'interrompt dans sa lecture, pour lui parler d'un Temple infiniment plus beau & plus digne d'être habité; c'est le *Temple de Chasteté*. L'éloge que l'inconnu en fait, inspire au jeune homme un desir ardent de voir ce Temple; il le cherche sans se lasser, & le trouve. *Persévérance* l'y introduit: *Chasteté* l'embrasse, le retient, & lui raconte, fort au long, son origine toute céleste, sa demeure avec Adam & Eve dans le Paradis terrestre, la chute de ceux-ci, les suites du péché du premier homme, le regne de l'Idolâtrie, & la Redemption des hommes par Jesus-Christ. A cette occasion, *Chasteté*, que le Poëte fait trop causeuse, passe en revüe tous les préceptes moraux qu'on lit dans le Nouv. Testament. Cette espece de Sermon plein de vérités fort solides, mais qui n'ennuie pas moins par sa diction, & par sa longueur excessive, charme le jeune homme, & le transporte de joie. *Chasteté* voyant qu'elle s'étoit rendue maitresse de son cœur, l'entretient de la chasteté conjugale,

lui en montre la beauté, & lui en prouve la néceſſité. Le Diſciple convient de tout, promet de mettre ces avis en pratique; & devenu tout-à-coup Prédicateur à ſon tour, il exhorte les autres à la même docilité. Ainſi finit ce poëme.

Il eſt ſuivi de trente Epitres, qui n'ont d'autre mérite que celui d'être courtes. Ce ne ſont la plûpart que des Complimens & des Demandes, qui ne pouvoient intereſſer que l'Auteur. Les perſonnes les plus connues, ou, ſi vous voulez, les moins ignorées, à qui ces Epitres ont été envoyées, ſont; Jean *Brinon*, Seigneur de Villaines, Conſeiller au Parlement de Paris: Charles *Billon*, Maitre des Requêtes de Mr. de Vendôme; Claude *de Maupas*, Abbé de Saint Jean de Laon; *Bouchetel*, Seigneur de Sacy, Secretaire du Roi; Jacques *Thibouſt*, Ecuyer Seigneur de Quantilly, Notaire & Secretaire du Roi, & ſon Éleu en Berri; M. de l'*Aubeſpine*, Abbé de Bellefontaine; Claude *Robertet*, Seigneur d'Halluy, Secretaire du Roi; François de *Raconis*, Receveur de Chateau-Thierri; Nicole *le Jouvre*, Poëte François. Il y en a une auſſi à M. le Dauphin; une à M. de

FRANÇOIS HABERT.

Vendôme. La vingt-neuviéme est adressée aux *Bazochiens* d'Issoudun, pour les exhorter à reprendre leurs jeux qu'on les avoit obligés d'interrompre. La vingt-sixiéme n'est point d'Habert, mais de Guillaume *Vincent*, qui cultivoit la poësie Françoise. Dans la quatorziéme qui est adressée à François Regnier, Lieutenant Général d'Issoudun, Habert dit, qu'il étoit occupé alors à quelques ouvrages que le Roi lui avoit demandés.

Depuis le temps que de la Court venu
Oeuvres Royaulx m'ont icî detenu...
Et cependant cest Adieu te presente
Pour m'en aller à ceste heure présente
Jusques auprès des yeux de nostre Roy
Qui me fera joüyr, comme je croy,
Du vray effect de bonté cordialle
Qui est comprise en sa vertu Royalle.

Il repete la même chose dans son Epitre à Nicole le Jouvre, & dans une de ses Epigrammes.

Je dis dans une de ses Epigrammes; car on en lit un certain nombre dans ce même recüeil, dont plusieurs sont de l'invention d'Habert, & d'autres ne sont que des imitations de Martial & d'au-

FRANÇOIS HABERT.

d'autres Poëtes. Il y en a qui sont adressées à Mellin de Saint Gelais, à Hugues Salel, à Maurice Sceve, à Guillaume Vincent, à Charles de Sainte Marthe, à Nicole le Jouvre, tous Poëtes François; à Jacques Caupain, de Roüen, *Poëte & Musicien*; à Jean le Moyne, qu'Habert traite de *célébre écrivain*. Ces Epigrammes sont suivies de quelques *Cantiques* sur divers sujets de piété, & d'un sur la naissance d'un fils de Nicolas d'Anjou, Seigneur de Mezieres. Enfin vous trouverez dans le même recüeil des *Déplorations & Epitaphes*: deux Eglogues, l'une de la vertu, & l'autre de la mort: trois *Ballades* morales, & une quatriéme à la loüange de la terre de Boicereau près d'Issoudun, & de Robert Corbin qui en étoit Seigneur: une piece intitulée, *Le vieil Chevalier*; *présenté à M. le Prince de Melfe*; c'est l'éloge de ce Prince, qui vint s'établir en France sous le regne de François I. Enfin, une *Exhortation sur l'Art poëtique*, à Robert Corbin, & à Pierre Emery Seigneur de Romesac; c'est très peu de chose.

Les pieces qui interressent davantage dans ce recüeil sont les *Déplorations & Epitaphes*, à cause des faits qu'elles

FRANÇOIS HABERT.

contiennent. La premiere est sur la mort de François I. L'éloge que le Poëte y fait de ce Prince, quelque grand qu'il soit, est avoüé de tout le monde. Ce qu'il dit de l'amour de ce Roi pour les Lettres & pour ceux qui les cultivoient, est encore au dessous des loüanges que François I. a méritées sur cet article. Mais il y a trop de flaterie dans ce que le Poëte dit à l'avantage de Henri II. successeur du Pere & du protecteur des Savans. La seconde & la troisiéme *Déploration* sont consacrées à la mémoire de *Nicole* ou *Nicolas le Jouvre*, que je vous ai déja nommé, & dont on trouve ici une Epigramme.

Nicolas le Jouvre.

Habert nous apprend que ce Poëte étoit né à Saint Brisson sur Loire, & qu'il mourut à Bourges : il ajoute, qu'il étoit très habile dans les langues Grecque & Latine, distingué par sa vertu & célébre par ses poësies Françoises : je ne connois point celles-ci.

La troisiéme Epitaphe est celle de *René d'Anjou*, Chevalier Baron de Mézieres & Seigneur de Saint Fargeau. C'est le défunt qui parle lui-même, & qui raconte l'histoire de sa vie.

Je ſuis René d'Anjou dict & nommé : FRANÇOIS HABERT.
Des Ducs d'Anjou, que Royaulx on vit eſtre,
Mon Père yſſit, aux armes renommé....

C'eſt-à-dire, qu'il étoit fils de Loüis d'Anjou, Seigneur de Mézieres, fils *naturel* de Charles d'Anjou, premier du nom, Comte du Maine. René ajoute que ſa mere étoit de la Maiſon d'Amboiſe ; & tout de ſuite, il fait le recit de ſes exploits militaires depuis l'âge de vingt ans. Dans une ſeconde *Déploration* ſur le même ſujet, on apprend que *René* mourut à Avignon. La quatriéme Epitaphe, eſt celle de *Clément Marot* : elle eſt fort courte. La cinquiéme fut faite ſur la mort de *Jean Brinon*, Préſident de Roüen & Chancelier d'Alençon : c'eſt une prolixe & véhémente invective contre le monde, jointe à beaucoup de lamentations : on n'y trouve aucun fait, ſinon que le Préſident laiſſoit un fils, jeune, à qui il donne dans la même piece des avis fort communs. La ſixiéme eſt ſur la mort de la femme de M. Brinon. Les autres *Déplorations & Epitaphes* ſont preſque toutes badines ou ſatiriques, ſans aucun objet réel.

Quatre ans auparavant, en 1545,

FRANÇOIS HABERT.

Habert avoit fait entendre au public ses regrets sur la mort du Chancelier Antoine du Prat. L'Epitre dédicatoire de cette *Déploration poëtique* (c'est le titre qu'il donne à son écrit) est adressée au fils même du Chancelier, c'est-à-dire, au Seigneur de Nantouillet, Prévôt de Paris. Habert étoit alors à Amiens, retenu par quelque maladie. Ainsi ne pouvant presenter lui-même sa *Déploration*, il fut contraint de l'envoyer. Les jeux de mots sur le nom de Du Prat par lesquels il commence son Epitre au fils du défunt, & qu'il repete dans l'Eloge du Chancelier, étoient bien du goût de son tems; mais ils convenoient fort mal à ce genre de pieces. Tout d'ailleurs est trop prolixe dans cet écrit ; l'Epitre dédicatoire a huit pages, & la Déploration en a vingt-neuf. Comme celle-ci est toute morale, le Poëte a cru qu'il devoit dans l'Epitre déclamer contre la poësie profane ; sur quoi il dit ;

N'ayant voulu y escrire des fables,
Quoyqu'elles soient douces & bien affables,
Comme j'ai faict en ma jeunesse tendre
Où je soulois aux mols escrits prétendre :
Car je congnoy que celluy qui approche

FRANÇOIS HABERT.

De tel abus, mérite grand reproche.
Il n'eſt plus temps de chaſſer vérité
Pour s'endormir auprès d'obſcurité . . . .

Il fait enſuite l'Eloge de la parole de Dieu & de la Religion chrétienne, & il parle fort bien de l'une & de l'autre; mais je crois que vous trouverez comme moi, qu'il y a plus que de la ſingularité dans cette comparaiſon qu'il fait de l'Evangile avec le Roman de la Roſe & autres livres de cette eſpéce :

Ce Teſtament, c'eſt le livre accomply,
Des dons de Dieu éxorné & remply,
Livre de Vie & Réſurrection,
Du vrai Salut & de Redemption.
Livre plus beau qu'un Roman de la Roſe,
Et qui du Sang de Jeſus-Chriſt s'arroſe :
Livre plus beau que celluy de Gauvain,
Et Lancelot, dont le langage eſt vain :
Plus excellent ne que Perceforeſt,
Ne Chevaliers errans en la Foreſt.

La *Déploration* eſt une fiction. Le Poëte y revêt tous ſes perſonnages de celui de Berger. Lui-même en prend le titre & les fonctions pour avoir droit de compoſer une eſpéce de Diſcours paſto-

FRANÇOIS HABERT.

ral, plus pieux qu'historique. Le Chancelier est regardé comme le plus éminent entre tous les Bergers ; sa mort n'est apprise de ses confreres qu'avec la douleur la plus vive ; Habert les invite à se joindre à lui pour déplorer cette perte, qu'il envisage comme irréparable ; ce qui lui donne lieu de faire l'éloge du défunt. Son Oraison funébre fait verser des larmes à ceux qui l'écoutent ; mais voulant temperer leur douleur par des motifs de religion, il introduit le Chancelier qui près de mourir, fait sur la mort, la nécessité de la subir, les moyens de s'y preparer, & sur d'autres vérités, un long discours à ses enfans l'Evêque de Clermont & le Seigneur de Nantoüillet. Il y a assurément de fort bons endroits dans ce discours ; c'est dommage que le Poëte l'ait gâté en supposant que le Chancelier est entré dans les détails puerils qu'il lui prête sur ce qui se passe aux enterremens, sur les habits de deüil, sur la dépense que les pompes funebres peuvent causer à ceux qui les ordonnent, & le gain qu'en retirent ceux qui les exécutent.

Habert a joint à cette *Déploration*, une *Exposition morale de la fable des an-*

FRANÇOIS HABERT.

ciens, *d'avoir estimé Venus Déesse de beauté, Juno des richesses, & Pallas Déesse des sciences*. Cette *Exposition* forme trois petites pieces, où je n'ai trouvé que des moralités ordinaires.

Il y a lieu de croire que la *Déploration* sur la mort d'Antoine Du Prat, de même que celle que le Poëte publia vers le même tems sur la mort d'Antoine Du Bourg, aussi Chancelier de France, étoient des pieces de la jeunesse de l'Auteur, puisque le premier étoit mort dès 1535, & le second en 1538. On ne s'avise gueres de célébrer la mémoire des personnes en place, plusieurs années après qu'elles ne sont plus.

La *Déploration* qui concerne le Chancelier Du Bourg parut au plutôt à la fin de 1542. puisque la permission d'imprimer est du neuviéme de Septembre de cette année. Cette piece est pleine de verbiage; pour des faits, c'est en vain que vous y en chercheriez. Habert croïoit peut-être avoir suffisamment dédommagé de cette omission dans les quatre Epitres qui précédent la complainte. Mais il avoit tort. Il est vrai que les trois premieres roulent sur les vertus d'Antoine Du Bourg; c'est

FRANÇOIS HABERT.

un panégyrique, mais ce n'eſt rien de plus. Ces trois Epitres ſont adreſſées, l'une à François Du Bourg, Evêque de Rieux, Conſeiller du Roi, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, fils du Chancelier; la ſeconde, à Anne Hénard, veuve d'Antoine Du Bourg; & la troiſiéme, au Baron de Saint Sulpice, Antoine Du Bourg, autre fils du Chancelier. Pour la quatriéme Epitre, elle a un autre objet; le Poëte, y loüe une *Dame de Paris, ſçavante & de bonne grace*; on ne ſçait qui c'eſt.

Habert a fait précéder ces piéces, d'une autre, intitulée *Le Songe de Pantagrüel*. C'eſt une Apologie de la vie Paſtorale, & une cenſure des autres profeſſions. Pantagrüel voit en ſonge Gargantua ſon pere. Celui-ci devenu après la mort prédicateur & caſuiſte ſévere, fait à ſon fils un long diſcours ſur le danger des richeſſes, ſuivi d'une exhortation à prendre un état dans lequel il puiſſe être utile à ſoi & aux autres, & qui ait le moins de périls. En conſéquence, il ne lui conſeille point d'embraſſer, ni le parti des Armes, ni la profeſſion d'Avocat, ni celle de Procureur ou de Juge, ni

le Négoce, ni la Vie monaſtique, & il lui en donne les raiſons, en détaillant les abus qui regnent dans ces profeſſions, & les dangers qui en proviennent. Que fera donc ſon fils ? car Gargantua ne ſe récrie pas moins contre l'oiſiveté & l'inutilité. Il l'exhorte à embraſſer la vie Paſtorale, qu'il loüe beaucoup, & dont il détaille les occupations. Il diſcouroit encore, lorſque Panurge s'offre à la vûe de Pantagrüel; & comme chez le Poëte, tous les morts ſont grands harangueurs, Panurge amuſe Pantagrüel en lui faiſant le recit de ſes avantures. Comme il n'étoit venu que pour cela, il diſparoît dès qu'il a fini. Gargantua eſt ramené une ſeconde fois ſur la ſcene, pour exhorter ſon fils à ſe marier : c'eſt encore un nouveau ſermon ſur l'état du mariage, & ſur les qualités que doit avoir une femme pour être digne du choix d'un homme ſage & prudent.

FRANÇOIS HABERT.

Le Poëte étoit à la Cour lorſqu'il preſenta à Madame la Dauphine, ſa *Nouvelle Juno*, & ſa *Nouvelle Vénus*, & à M. le Dauphin ſa *Nouvelle Pallas*. C'étoit alors Henri, fils de François I, qui monta peu après ſur le Thrône ſous le nom d'Henri II, & qui avoit épou-

FRANÇOIS HABERT.

sé dès 1533. Catherine de Médicis fille unique de Laurent de Médicis, Duc d'Urbin. *La Nouvelle Juno* avoit été présentée au plûtard en 1546. à Madame la Dauphine. Mais le Poëte a soin de nous avertir que ce poëme ayant agréé à la Princesse, il l'avoit revû depuis, & corrigé avec attention *pour le rendre moins indigne* de celle à qui il étoit destiné, & qu'il l'avoit fait imprimer à Lyon.

Par gens qui ont ma Juno mieux limée
Que poësie à Paris imprimée.

La *Nouvelle Juno*, c'est la Dauphine elle-même; & ce poëme, où on la fait parler, est en même-tems son éloge, celui de la France, de la Religion chrétienne, & des Vertus que cette Religion enseigne, & dont elle éxige la pratique. C'est aussi une instruction qui tend à la direction des mœurs, & une exhortation à la lecture de l'Ecriture sainte, dont le Poëte fait loüer par son Héroïne les versions Françoises. Habert y tranche trop du Théologien. *L'Estrenne donnée à la même Dame le premier jour de l'an*, qui est à la suite de la premiere piece, est une Epitre en vers par laquelle le Poëte offre son

écrit à Madame la Dauphine : elle finit par ces deux Vers ;

FRANÇOIS HABERT.

Et cependant ne soit ton cœur marry
Du don d'Habert, Poëte de Berry.

La *Nouvelle Venus* est dans le même goût que le premier poëme. Le titre ne répond point au sujet. L'Héroïne de la piece est une Venus philosophe, chaste, & purement spirituelle. C'est sous une autre forme un second Prédicateur qui instruit les Dames, à qui elle adresse sa harangue, & qui leur propose la Dauphine pour modele. Habert explique son but dans une Epitre à la Princesse, dont il vouloit obtenir la protection, & qu'il prie d'excuser *le degré*

De cil qui est de grand affection,
Mais, par malheur, bas de condition.

Il explique plus clairement son intention dans une Epitre au Dauphin, jointe au poëme, où après avoir fait de nouveau l'éloge de Madame la Dauphine, & celui du Prince son mari, il supplie le dernier de lui donner quelque place dans sa maison.

Habert avoit déja fait la même demande dans sa *Nouvelle Pallas*, qu'il

FRANÇOIS HABERT.

avoit eu l'honneur d'offrir à Evreux à M. le Dauphin. Mais ses vœux n'ayant pas été satisfaits, & les troubles du Royaume l'ayant obligé de revenir à Paris, il revit son poëme, le fit imprimer, & ne manqua pas l'occasion de le presenter encore dans ce nouvel état à M. le Dauphin, à qui il eut pareillement soin, dans une Epitre particuliere, de rappeller ses premieres tentatives. Ce n'est, dit-il au Prince, que pour *te montrer le desir*

Que mon cœur prend à te donner plaisir ;
Te suppliant en gré ce livre prendre,
Dauphin Royal, & à ton Serf entendre,
Si qu'à ce coup si bien on le pourvoye,
Que desormais plus il ne se forvoye :
En m'ordonnant en ta maison un lieu
Pour te servir surtout, Prince, après Dieu.
Et cependant je te feray promesse
Si bien user le temps de ma jeunesse,
Que ton hault cœur ne sera point marry
D'avoir trouvé un Poëte en Berry.

La Nouvelle Pallas n'a pas cependant l'éloge du Dauphin pour objet. C'est en soi un poëme moral, où Jesus-Christ, sous le nom de Pallas, instruit les hom-

mes de ce qu'il a fait pour eux, & de ce qu'ils lui doivent. Mais le Poëte y insere avec assés d'adresse, l'éloge de la France, & celui de François I. en particulier. Ce poëme est long, & plein de verbiage. Habert y a joint quatre autres piéces: *Autre invention de la nouvelle & fidelle Pallas : Invention sur la naissance* de M. le *Duc de Bretagne, fils du Dauphin : Petit Oeuvre Bucolique sur le même sujet*, presenté au jeune Prince; & le *Cantique du pécheur converti.*

Le 15. Decembre de la même année 1547. Jacques Gassot ami de François Habert, partit de Venise pour aller au Levant; & le 5. du même mois de l'année suivante 1548, il envoïa à notre Poëte le *Discours* de son *voyage de Venise à Constantinople, contenant la querelle du Grand Seigneur contre le Sophi; avec élégante description de plusieurs lieux, Villes & Cités de la Grece*, &c. Habert croïant que cette Relation pourroit faire plaisir au public, la fit imprimer en 1550, & l'adressa par une Epitre en vers à Jacques Thiboust, Seigneur de Quantilly en Berry, dans laquelle il fait l'éloge du Discours de Gassot, & rappelle à Thiboust le bon accüeil qu'il lui avoit fait à lui-même durant les six

FRANÇOIS HABERT.

heures qu'il passa à Quantilly en revenant de Bourges.

En 1551. Habert donna encore deux nouveaux recüeils de poësies. Le premier, outre les pieces traduites ou imitées de Philippe Beroalde, dont je vous ai parlé ailleurs, contient quatre poëmes moraux; sçavoir le *Traité des quatre Amours*, c'est-à dire, *de l'amour délectable*, ou, contre l'amour dereglé; *de l'amour profitable*, ou, contre les richesses; de *l'amour honorable*, *comprise au lien de mariage*; & enfin de *l'amour charitable*. Le Second poëme est le *Thrésor de Vie*, ou exhortation à la pratique des Vertus chrétiennes. Le troisiéme, *L'exaltation de vraye & parfaite noblesse*, à François Comte de Nivernois, fils de François de Cléves Duc de Nevers. Le quatriéme, *Le Nouveau Cupido*, offert à la fille du même Duc, encore jeune, mais nubile. Dans le troisiéme poëme, l'Auteur exhorte le jeune Comte à estimer le sçavoir & les sçavans, à l'exemple de François I. dont il lui rappelle l'amour pour les lettres, & la protection qu'il accordoit à ceux qui les cultivoient. Il lui fait voir aussi qu'on doit peu priser la naissance sans la Vertu, & que c'est la derniere qui fait la véritable noblesse.

Biblioth. Fr. t. 7. Ch. I.

FRANÇOIS HABERT.

Non pas Vertu de laquelle est vestu
L'homme arrogant, qu'on dit Vertu mondaine,
Qui semble belle, & ne vaut un festu,
Pour ce qu'elle est de tout orgüeil fontaine;
Mais bien Vertu excellente & haultaine,
Qui fait des Grands la noblesse florir:
Vertu qui vient d'une source certaine
De vérité, non subjecte à mourir.

Le second ouvrage publié en 1551. est un recüeil d'*Epistres Héroïdes, très salutaires, pour servir d'éxemple à toute Ame fidelle: avec aucuns Epigrammes, Cantiques spirituels, Alphabet moral pour l'instruction d'un jeune Prince ou Princesse, une Paraphrase de l'Oraison Dominicale*, &c. Ce recüeil est dédié à *Andrienne* Duchesse d'Estouteville & Comtesse de Saint Paul. Cette Dame étoit fille unique & héritiére de Jean III. du nom Sire d'Estouteville, mariée en 1534. à François de Bourbon Comte de Saint Paul, & morte en 1560. La Duchesse aimoit les lettres: Habert avoit eu quelque accès auprès d'elle, & en avoit profité pour lui lire ses Epitres morales. Voïant qu'elles lui plaisoient, il emploia près d'une année à les revoir avant de les livrer au public. Il y a beaucoup de pieté dans ces Epitres.

FRANÇOIS HABERT.

Ceux que le Poëte y fait parler sont presque tous distingués par leur sainteté. C'est Dieu Pere qui écrit à la Sainte Vierge ; la Madelene qui s'adresse aux Dames chrétiennes ; Sainte Marguerite qui du fond de sa prison fait entendre sa voix à sa nourrice, & en reçoit une réponse ; une sœur qui entretient sa sœur, de la mort triste & inopinée de sa fille ; un chrétien qui console un de ses amis malade ; un Evêque qui instruit ses disciples ; une Dame qui fait connoître son innocence à son ami séduit par un faux rapport ; un Pere qui donne des avis à un de ses fils étudiant ; un jeune Gentilhomme qui parle chastement du mariage à une Demoiselle dont il désiroit l'alliance ; Vérité qui éclaire le peuple ignorant ; une Sœur qui sollicite une visite de son frere, &c.

La plus interessante de toutes ces Epitres est celle qu'Habert écrivit à Mellin de Saint Gelais sur l'immortalité des Poëtes François. On la trouve aussi avec la traduction des Satires d'Horace par Habert ; j'en ai fait usage lorsque je vous ai entretenu des Poëtes dont il y est fait mention. Parmi les Cantiques qui suivent ces 16. Epi-

tres, il y en a un sur la mort de Marguerite de France Reine de Navarre, Sœur de François I. Les Epigrammes ne méritent aucune attention. L'Alphabet moral est une suite de Quatrains sur chaque lettre de l'Alphabet, chacun commençant par une de ces lettres.

FRANÇOIS HABERT.

Si le Poëte n'eût pas donné d'autres Epitres que les seize que je viens de vous citer, il auroit pu s'acquerir la réputation d'homme vertueux. Mais on ne peut que lui refuser ce titre, quand on a lu ses *Epitres Cupidiniques*, où il y a beaucoup de liberté, & quelquefois de l'obscénité; elles sont au nombre de 14. Le volume qui les renferme, contient un troisiéme livre de ses *Visions fantastiques*, ou *le combat de Cupido & de la mort*, en prose; une Eclogue sur la mort d'Erasme, à deux personnages; la *Quérimonie de la Déesse Venus en sa vallée Ida, ayant perdu la trace du bel Adonis*; une *Exclamation contre Dame Vérole, au sujet d'un sien ami par elle rudement traité*, & qui l'avoit, sans doute, mérité; des Ballades, Rondeaux, Epitres, Dizains, Huitains, Chansons; & une Elégie traduite des Amours d'Ovide.

Habert savoit bien l'histoire de son tems; on le voit par les differens ou-

FRANÇOIS HABERT.

vrages dont je viens de vous rendre compte, & par ceux dont on trouve la liste dans la Croix du Maine & du Verdier : il aimoit la morale, quand l'occasion ou la passion ne lui dictoit point d'autres sujets, & vous venez de voir que c'étoit à elle qu'il ramenoit la plûpart de ses fictions : je vous en donnerois de nouvelles preuves s'il m'avoit été possible de recouvrer plusieurs autres écrits qui sont cités dans nos deux anciens Bibliothécaires. Sa traduction libre & paraphrasée des trois livres de la Chrysopée, ou de l'art de faire de l'or, par Jean Aurelio Augurelli, montre aussi qu'il avoit quelque connoissance de la Chimie & de la Physique.

Hist. de la Philos. Hermet. t. 1. p. 272. & suiv. & t. 3. p. 59. & 107.

Cet Augurelli ne vous est peut-être pas connu. Né à Rimini, il enseigna les Belles lettres à Venise & à Trévise ; mais peu content de s'être laissé séduire par le Demon de la Poësie qui le possédoit, il fut encore saisi de celui de la Chimie. Il se jetta en conséquence dans un travail pénible, inutile & ruïneux. Il étoit continuellement entouré de fourneaux, de charbons, de soufflets, & de tous ces autres instruments de la folle cupidité des hommes, cher-

chant par le Mercure vulgaire à faire de l'or & de l'argent. Il étala ses prétendus secrets dans sa *Chrysopée*, poëme Latin, qu'il dédia & présenta au Pape Leon X. Ce Pape l'en recompensa d'une maniere convenable à l'extravagance du Poëte. Il fit faire une très grande bourse, & en la donnant à Augurelli, il lui dit que celui qui sçavoit faire de l'or & de l'argent n'avoit besoin que de lieu pour le mettre. Ce Poëte philosophe mourut à l'âge de 83 ans, à Trévise, dans la situation où doit mourir un chercheur de pierre philosophale, dans une extrême pauvreté. La traduction de la Chrysopée par Habert fut imprimée à Paris en 1549, in-8°. en caracteres Italiques: elle est en Vers de dix syllabes, dédiée par une Epitre en Vers de même mesure à Pierre d'Acigné, Chanoine & Thrésorier de Nantes, Prieur Commendataire de Lehon & de Combourg. Cette traduction fut publiée de nouveau en 1626. à Paris avec les *sept chapitres dorés ou les sept sceaux d'Hermès Trismégiste*, & la Réponse de Bernard Trévisan à Thomas de Boulogne Medecin de Charles VIII. traduite par Gabriel Joly.

FRANÇOIS HABERT.

En 1551. Habert qui avoit reçu

FRANÇOIS HABERT.

quelques faveurs de Jean de *Fouseques*, *de la Maison de Surgeres*, *Evêque de Tulle*, (c'est-à-dire, de Jean Fonséca, fils d'Edme ou Edmond Fonséca Baron de Surgéres) lui en témoigna sa reconnoissance en lui dédiant son *Institution de Libéralité Chrétienne*, avec deux livres de *la Misere de l'homme naissant en ce monde*. L'*Institution* est en prose; mais l'Epitre dédicatoire est en vers de dix syllabes, suivie d'un Sonnet & d'une Elégie en vers Latins, au même Prélat. La Misere de l'homme est en vers: ce sont des Stances, chacune composée de sept vers de même mesure que l'Epitre dédicatoire. Dans le premier livre, Habert paraphrase ces paroles du livre de Job, *L'homme né de la femme, vit peu de tems, & est sujet à beaucoup de miseres*, & finit cette paraphrase par une profession de foi qui est très conforme à la Doctrine Catholique. Dans le second livre, il introduit l'homme qui fait un humble aveu de tous les péchés dans lesquels la concupiscence entraîne le plus grand nombre. Une Ballade & une Chanson spirituelle terminent cet ouvrage.

Le goût qu'Habert avoit pris pour les Métamorphoses en traduisant celles

FRANÇOIS HABERT.

d'Ovide, lui fit naître le desir d'imiter en notre langue le Poëte Latin, & de tenter si des Métamorphoses de son invention pouroient avoir quelque succès. Les differentes formes que l'Amour peut prendre pour s'insinüer dans un cœur & s'en rendre le maître lui parurent, entre tous les autres sujets qu'il auroit pu choisir, & plus susceptibles de poësie & plus propres à plaire au plus grand nombre des lecteurs. Ce dessein fut presque aussi-tôt éxécuté que conçu. Mais de neuf livres de Métamorphoses qu'il composa, il se contenta de donner le premier, qui contient seize Métamorphoses. Peut-être cependant n'acheva-t-il pas les huit autres livres: car il se contente de dire en finissant le premier, *qu'il reserve les autres*; ce qui peut également signifier qu'il les avoit composés, ou seulement qu'il en avoit le dessein. Quoi qu'il en soit, ce premier livre étoit plus que suffisant pour ennuïer ses lecteurs. Habert le dédia au Roi François II, comme il avoit offert à Henri II. sa traduction des Métarmophoses d'Ovide.

Au reste quand je dis que les *Métamorphoses de Cupido*, qui parurent en 1561, sont de l'invention du Poëte,

FRANÇOIS HABERT.

je n'ignore pas qu'Habert avoit devant lui un modele, qu'il a ſouvent plus traduit qu'imité, quoiqu'il ne l'ait pas ſeulement nommé. Je veux parler des *Métamorphoſes-Amoris*. de Nicole Brizard, natif d'Attigny, imprimées à Paris en 1556. in-8°. Quand on compare cet ouvrage avec celui du Poëte François, on rabat extrêmement du prétendu génie inventeur d'Habert, & on ne lui laiſſe preſque plus que le mérite de copiſte & de traducteur.

Je n'ai point vû d'autres ouvrages d'Habert que ceux dont je viens de vous donner une courte notice. La Croix du Maine & Du Verdier, comme je vous l'ai déja inſinüé, lui en attribuent pluſieurs autres. Tels ſont : » La controverſe de Venus & de Pal» las, appellans du Royal Berger Pa» ris, Juge délégué par Jupiter au » moyen de l'adjudication de la pom» me d'or à Venus : « Le Philoſophe » parfait: « Le differend du corps & de » l'eſprit: « Les Dits des ſept Sages de » Grece : « La loüange & vitupere de » Pécune ; avec un Cantique ſur l'A» vant-naiſſance du huitiéme enfant du » Roi Henri II. né à Fontainebleau » en l'an 1555. & nommé Hercules

FRANÇOIS HABERT.

» Duc d'Anjou ; « L'excellence de » poësie, contenant, Epitres, Balla- » des, Dizains, Epitaphes, Epigram- » mes : « La Harangue de la Déeſ- » ſe Aſtrée, ſur la reception de M. » Jean le Moſnier au degré de Lieu- » tenant Civil à Paris : « Les Divins » Oracles de Zoroaſtre, ancien Philo- » ſophe Grec, avec un Commentaire ; » la Comédie du Monarque, & plu- » ſieurs autres petites œuvres : « Son- » nets héroïques ſur le Mariage de » Charles Duc de Lorraine, & de Ma- » dame Claude ſeconde fille du Roi » Henri II. avec une Ode ſur ledit Ma- » riage : « Eglogue Paſtorale ſur l'u- » nion nuptiale de Philippe Roi d'Eſ- » pagne, & d'Eliſabeth, premiere » fille du Roi Henri II. « Les Amours » conjugales d'Emmanüel-Philibert » Duc de Savoye, & de Marguerite » de Valois, Ducheſſe de Berri, Sœur » unique du Roi Henri II. « La pre- » miere Monarchie & origine des Rois » Romains ; « Les regrets ſur la mort » du Roi Henri II. « La reception » faite par les députés du Roi d'Eſpa- » gne & de la Reine, à la délivrance » qui leur a été faite à Ronceveaux » par le Roi de Navarre & autres ; «

FRANÇOIS HABERT.

» La déploration ſur le treſpas de M. » le Chancelier Olivier, avec une » Epitre Latine & Françoiſe, de l'ex- » cellence du Senat de Paris: « Tels ſont les ouvrages de François Habert, cités par la Croix du Maine & Du Verdier. Je ne vous en donne ici que le ſujet principal; je vous en rapporterai ailleurs les titres entiers. Un ſi grand nombre d'écrits montre une extrême fécondité dans Habert, & prouve en même-tems qu'il a dû joüir d'un grand loiſir, & ſans doute, plus qu'il ne l'eût ſouhaité.

V. le Catalogue à la fin du treiziéme vol.

PIERRE HABERT.

PIERRE HABERT.

François Habert avoit deux freres: *Claude*, qui fut Greffier à Buzançois, & *Pierre* qui s'eſt diſtingué en ſon tems par ſes poëſies françoiſes. Il étoit né, comme ſes freres, à Iſſoudun en Berri; & c'eſt de lui dont *François* ſe plaint dans une de ſes Epitres, où il lui reproche de ne point répondre aux lettres qu'il lui écrivoit. On voit par la même Epitre, que Pierre Habert étoit à Paris, qu'il y joüiſſoit d'une fortune honnête, & que ſon frere déſiroit qu'il la partageât avec lui. Mais en quoi con-

consistoit-elle, cette fortune? quel étoit l'état de Pierre Habert? Voici ce que j'en ai pû découvrir.

PIERRE HABERT.

En 1559. il donna *le Miroir de vertu & chemin de bien vivre, contenant plusieurs belles histoires, par Quatrains & distiques moraux, le tout par Alphabet. Avec le stile de composer toutes sortes de lettres, missives, quittances & promesses: la ponctuation & accens de la langue Françoise: l'instruction & secrets de l'Art de l'Escriture.* Dans cet ouvrage, dont j'ai vû trois autres éditions, l'une en 1569. la seconde en 1574. & la troisiéme en 1587. Pierre Habert ne se qualifie que *Maistre Escrivain à Paris*, ce qui n'indique ni un état brillant, ni une fortune bien considérable. Mais dans l'édition du même ouvrage faite en 1574. & dans celle de 1587. on lit une Epitre dédicatoire de l'Auteur au Roi Henri III. dans laquelle Habert prend les titres de *Conseiller du Roi, Secretaire de sa Chambre, de ses Finances, Maison & Couronne de France, Baillif de son Artillerie, & Garde du Scel d'icelle.* Il y dit expressément qu'il avoit frequenté la Cour sous Charles IX. dès le tems de la premiere jeunesse de Henri. Peut-être avoit-il enseigné au jeune Prince l'Art

PIERRE HABERT.

de l'Ecriture, & qu'ayant acquis sa confiance & celle de quelques Grands, il étoit parvenu depuis à des charges plus considérables.

Entre les modeles de Lettres, qu'il donne dans son *stile de composer Lettres missives*, il y en a une (au fol. 108. édit. de 1587.) adressée *à M. d'Auteüil, Conseiller du Roi, & Thrésorier de France en la Généralité de Paris*, où Habert dit que M. de Grosbois pere de celui à qui il écrit, *l'avoit accepté du nombre de ses serviteurs, voire même de le nommer pour l'un de ceux de Monsieur d'Auteüil au maniement de sa Charge, en la maison du Roi*. Enfin, Du Verdier à la page 1017. de sa Bibliotheque le qualifie *Valet de Chambre ordinaire du Roi, son Escrivain, puis Thrésorier de ses menus plaisirs*.

Le *Miroir de vertu*, est en prose. Le *Chemin de bien vivre*, est en vers, & divisé en trois livres. C'est une suite de Quatrains moraux, suivis de Distiques, & d'une *Oraison* pareillement en vers. Le *stile de composer toutes sortes de lettres*, &c. est en prose; mais l'Auteur s'est servi des vers pour son *Instruction de l'Art d'écriture*, &c. laquelle est adressée à Charlotte-Catherine de Villequier. Ce

font des préceptes sur la maniere de tenir la plume, & de bien tracer des lettres. Dans l'édition de 1574. & dans celle de 1587. on a joint à ces pieces une *Epitre de François Habert aux Lecteurs, sur l'excellence & l'utilité de l'Escriture*; & une autre petite piece qui contient des préceptes *sur la civilité qu'un chacun doit tenir, & principalement les enfans en prenant le repas*. Du Verdier cite encore de Pierre Habert, un poëme en vers Alexandrins, *Des biens & utilités qu'apporte la paix, & des maux provenant de la guerre*, imprimé à Paris en 1568. in-8°. Si l'Auteur n'a composé que ces écrits, il n'a pas fait un grand usage de ses talens.

PIERRE HABERT.

Il a eu de son mariage avec Jacqueline de Montmillet, un fils & une fille qui se sont rendus plus célébres que lui dans les Lettres. La fille étoit *Susanne* Habert, qui épousa M. Charles Du Jardin, ou Charles Jardin, Valet de Chambre ordinaire du Roi Henri III. &, selon quelques-uns, Thrésorier de ses menus plaisirs. Cette Dame étant devenüe veuve à l'âge de 24. ans, passa le reste de sa vie dans l'étude & dans les éxercices de la piété chrétienne. Elle apprit l'Hébreu, le Grec, le Latin,

PIERRE HABERT.

l'Espagnol, l'Italien, la Philosophie & la Théologie. Elle s'attacha à la lecture des Livres savans, & plus encore à celle de l'Ecriture Sainte & des Peres de l'Eglise. Elle ne sortoit presque que pour visiter les malades & les Hôpitaux, pour lesquels elle a fait des reglemens fort sages. Elle composa une explication du Symbole de saint Athanase; un traité de l'Oraison; un autre des Sacremens; un Catéchisme; & divers autres ouvrages concernant la Religion ou la Piété, qui n'ont point été imprimés. Les Prédicateurs, les gens de mérite, & les personnes de la premiere qualité lui rendoient souvent visite. L'amour de la solitude l'engagea à se retirer dans le Monastere de Notre-Dame de Grace, Prieuré de Benédictines, situé à la Ville-l'Evêque près de Paris. Elle y étoit en 1615. comme on le voit par un acte du premier de Juin de cette année, par lequel elle donna à cette maison plusieurs terres & rentes, à condition qu'elle y seroit nourrie & entretenue sa vie durant. Elle y mourut en 1633. âgée d'environ soixante & douze ans.

Descript. de Par. par Pigan. De-la-Force, t. 2. p. 443. 444.

ISAAC HABERT.

ISAAC HABERT.

Susanne Habert eut pour frere *Isaac* HABERT. Il étoit né à Paris, aussi bien que sa sœur, & dans la suite il devint Valet de Chambre & Secretaire du Roi Henri III. Dans sa jeunesse, il avoit demeuré dans la maison de Guy de Saint Gelais, Seigneur de Lansac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses Ordonnances, Vice-Amiral en Guienne, Gouverneur pour sa Majesté des Villes de Bourg & Blaye. Habert dit que ce fut dans les conversations fréquentes qu'il eut avec ce Seigneur, qu'il prit du goût pour l'éloquence & la philosophie. Sa reconnoissance pour M. de Lansac éclate dans le premier recüeil de ses œuvres poëtiques, qu'il publia en 1582, à l'âge de vingt-deux ans, comme il le marque dans un Sonnet qu'il adresse à son livre :

Préf. des œuvr. poët. d'Is. Hab.

Deux fois dix ans accomplissoient mon âge
Lorsque tu fus de mon ame enfanté ;
Deux ans après, pauvre, nud, esvanté,
En divers lieux tu fus faire voyage, &c.

Ainsi il faut mettre la naissance d'Isaac

ISAAC HABERT.

Habert vers l'an 1560. supposé que l'édition de ses poësies faite en 1582 soit la premiere.

Il eut un second motif qui le porta à faire imprimer ce premier volume de ses poësies ; c'étoit de faire connoître l'amour qu'il avoit eu, soit pour celle qu'il épousa, soit pour quelque autre Iris qu'il avoit tendrement aimée. Il ne chante presque en effet que l'amour dans les deux livres qui composent ce recüeil. Le premier livre surtout n'est emploïé qu'à célébrer ses *Amours* pour *Diane*, c'est-à-dire, pour sa Maitresse. Il contient 52. Sonnets amoureux, entremêlés de six Chansons, de trois Dialogues, de Stances, de deux Elégies, d'un Discours, & de la description d'une Fontaine. La seule piece de ce premier livre, qui soit sur un autre ton, est l'*Hymne du Soleil*, à M. de Lansac : c'est une piece toute philosophique ; la Galanterie n'y entre pour rien.

Le second livre, dédié, comme le premier, à M. de Lansac, est plus mélangé. On y trouve des Odes, des Discours, & des Elégies. Les Odes sont presque toutes fort courtes : c'est leur principal mérite. Le Poëte y chante alternativement les Muses, l'amour, sa

ISAAC HABERT.

lyre, sa maitresse, le soleil & la lune, les divinités de la fable, quelques fleurs. Dans la dix-huitiéme, il invite ses amis à monter avec lui sur le Parnasse; ce sujet étoit susceptible de poësie; mais l'Auteur l'a manié si mal, que cette Ode est une des moins poëtiques de son recüeil.

Ces Odes sont suivies du Discours d'un Amant, en Vers Héroïques; d'une piece amoureuse, intitulée *Vœu*; de Stances en Dialogue sur la mort d'un Ami; d'une *Elégie funébre*, où le Poëte pleure je ne sçai quelle *Nymphe*, qui étoit *née aux murs de Dijon*; d'une autre Elégie où il discourt beaucoup plus en Philosophe qu'en Chrétien, d'une maladie, sérieuse néanmoins, dont il avoit été attaqué; enfin d'une *Priere* adressée à Madame de Lansac, & dont on ne voit d'autre but, sinon que l'Auteur vouloit faire connoître qu'il s'ennüioit au lieu où il étoit. Pour le délivrer de cet ennui, il prie Phœbus de le conduire sur le Parnasse, & tremble, je crois avec raison, d'y être assés mal accüeilli. Il ne craignoit pas moins le mauvais succès de ses poësies, ce qui l'oblige d'invoquer la protection de Me. de Lansac, contre les envieux de sa

ISAAC HABERT.

gloire, qui le mettent ſouvent en colere, & qui n'avoient peut-être de réalité que dans ſon imagination.

S'il n'avoit que 22 ans lorſqu'il donna ce premier recüeil de ſes poëſies, il ne devoit en avoir que 25 lorſqu'il fit imprimer en 1585. ſes *trois livres des Metéores, avec quelques autres œuvres poëtiques*. Cependant la matiere principale de ce ſecond recüeil, & la maniere dont elle eſt traitée, annoncent un âge plus avancé, & un écrivain beaucoup plus verſé qu'on ne l'eſt pour l'ordinaire à cet âge là dans les matieres philoſophiques & phyſiques. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt au Roi qu'Habert a dédié ce nouveau recüeil. L'Epitre Dédicatoire eſt en Vers, & ne roule preſque encore que contre l'envie & les envieux; c'étoit trop rebattre ce ſujet, qui ne devoit pas d'ailleurs intereſſer le Roi. Ses *Météores* ſont en vers héroïques. Habert nous expoſe ainſi ſon deſſein.

Je veus chanter les corps qui preignent leur naiſſance
Aux régions de l'air, la pluie & le frimas,
La manne, la roſée, & les greſleus amas
En tombant arrondis; . . . .
Le foudre, les eſclairs, l'effroïable tonnerre,

ISAAC HABERT.

Et le souffre empierré dans le nüage cuit ;
Les tourbillons roüans, la Cométe qui luit
Aux longs raïons flammeus, les estoilles courantes,
Les Poutres, les Dragons, & ces flammes léchantes
Les rivages des eaux, que l'on appelle Ardans ;
Les souspirs animés enserrés au dedans
Des plaines & des monts, dont la sortie & fuite
Ont par mains tremblemens mainte Ville destruite.
Je diray puis après comme en l'air pluvieus
Sur le front de la nüe apparoit l'arc des Cieus
Vis-à-vis du Soleil, & comme sa peinture
De diverses couleurs émaille sa vouture.
D'où vient qu'en tems serain dedans le Ciel paroist
Un long chemin de lait, & ce grand feu qui croist
En forme de clochers, de chevres enflammées,
De larmes, de tisons, de boules allumées.
Je diray comme l'air entre aus monts caverneus,
Et se réduit en eau . . . .
Je parlerai des Lacs, des Estangs, des Rüisseaux,
Des Fleuves vagabonds . . . .
Je n'oubliray le flus & reflus de la Mer,
Ni son sel, ni les vents qui la font escumer. . . . .
Puis je descouvriray les Minieres profondes
Et les Metaus cachés . . . .
Pour fin je traiterai des Pierres précieuses.

Habert tient exactement parole ; il traite de toutes les choses dont il vient de faire l'énumération ; & il en parle avec assés de clarté. Il est aisé de voir

Isaac Habert.

qu'il avoit bien lû la Physique d'Aristote, l'Histoire naturelle de Pline; & qu'il avoit à peu près sur les matieres qui font l'objet de son ouvrage, toute la connoissance qu'on pouvoit en avoir de son tems. Pour égaïer son sujet, assez sec par lui-même, il y fait entrer souvent des traits de la Fable, ce qu'il fait communément avec choix & à propos. Il donne peu aux préjugés vulgaires; pour l'ordinaire même, il les combat, & en montre le peu de fondement. Tout le troisiéme livre, il l'emploie à traiter des Minéraux, des Métaux, & des Pierres prétieuses.

La seconde partie de son recüeil est rempli d'une multitude de Sonnets, d'Odes, de Stances, & d'Eglogues, dont il auroit pû se passer de faire part au public. Habert y revient jusqu'à l'ennui & au dégout à ses amours. Au milieu de tout ce fatras de poësies dictées par la passion, ou par un cœur peu reglé, on trouve une Ode à la loüange d'Henri III. des Stances où le Poëte étale les avantages & le prix de la vertu; une *Prophétie* qui n'est encore qu'un Eloge du Roi; les *Loüanges de la vie Rustique*, & en particulier celles *du Jardin*; une Description de chacune des

quatre Saisons de l'année, en forme de Dialogue entre des Bergers; & quelques pieces purement philosophiques. ISAAC HABERT.

Enfin la troisiéme & derniere Partie ne renferme que des poësies chrétiennes, c'est-à-dire, vingt-quatre Sonnets spirituels; des Stances; une Paraphrase des sept Pseaumes dits de la Pénitence; une Priere en forme de Confession, mais dans laquelle on ne trouve aucun fait; la Paraphrase du Pseaume *Cœli enarrant*, &c. quelques Odes, & plusieurs Cantiques. Il dit dans une des Odes, qu'il avoit *long-tems frequenté la Cour & les Villes*; mais que dans la suite il ne s'étoit plû que dans la solitude. Si cela est, il avoit donc plus de 25 ans lorsqu'il publia ses Météores; & en ce cas pour l'accorder avec lui-même, il faudra dire, que puisque de son propre aveu, il n'avoit que 22 ans lorsqu'il publia son premier recüeil, l'édition de 1582, la seule cependant que l'on trouve citée, n'est pas la premiere édition. Ce n'est au reste qu'une conjecture que je hazarde. J'ai vû du même, des Stances & un Sonnet, qu'on lit au devant de la *sainte poësie par centuries de Quatrains* de frere Anselme du Chastel, Célestin, en 1590. in-8°. à Paris.

ISAAC HABERT. Notre Poëte fut pere d'Isaac Habert, mort Evêque de Vabres le 11. Janvier 1668, & qui s'est fait connoître par ses poësies Latines, & encore plus par ses ouvrages Théologiques, & autres.

MILLES DE NORRY.

MILLES DE NORRY. *Milles* DE NORRY, Gentilhomme Chartrain, étoit aussi un Philosophe, qui avoit joint à l'étude de l'Astronomie celle des autres parties des Mathématiques, & en particulier, de l'Arithmétique.

Dans sa premiere jeunesse, se laissant entraîner au goût de son tems, il avoit composé des especes de farces ou Tragédies plus comiques que sérieuses, que la Troupe des *Enfans sans souci* avoit adoptées, & representées sur les échafaux qui leur servoient de Théâtre. Mais on assure qu'aucune de ces pieces n'a été imprimée. Du Verdier, & après lui Dom Liron dans sa Bibliotheque Chartraine, cite entre autres, *les trois journées d'Hélie le Prophete*, & *les deux journées d'Amon & Thamar.*

Dans un âge plus avancé, outre un assez gros traité d'Arithmetique, pu-

blié en 1574., Milles de Norry donna en vers héroïques l'an 1583. une Description du Ciel en quatre livres. Le Poëte discourt dans le premier, du mouvement des Cieux, ou plutôt de ce qu'il appelle le premier, le second, & le troisiéme Ciel. Il parle dans le second, des douze Signes du Zodiaque, à qui il attribue bien des proprietés & des influences que la bonne Astronomie rejette. Les Planettes, & les Meteores, sont l'objet principal du troisiéme & du quatriéme livre. Le Poëte rapporte sur chaque chose les sentimens des anciens & des modernes; & pour diminuer la secheresse de la matiere; il y seme de tems à autre quelques traits historiques, où sa critique ne brille pas. Il promettoit une suite de ces quatre premiers livres; je ne crois pas qu'elle ait paru. Ceux que nous avons, sont adressés à M. le Duc d'Epernon, Pair de France, & Colonel-Général de l'Infanterie Françoise. L'Epitre dédicatoire est dattée de Paris, le premier de Septembre 1583. MILLES DE NORRY.

Le Portrait de l'Auteur, qui est après l'Avis aux lecteurs, montre que Milles de Norry étoit alors dans un âge avancé. On lit au bas de ce Portrait ces

MILLES DE NORRY.

Sonnet que le Poëte adresse à ses enfans :

Enfans, après avoir la marastre nature,
Coupé le fil des ans à mon cours limité,
Si par sort, ou esmeuz de bonne volonté
Contemplez quelquefois ceste mienne figure :
Voyant la bouche close, & des yeux l'ouverture,
Le front large & ouvert, & le poil remonté,
Jugez, & soutenez qu'en tout j'ay resisté
Au trop parler, peu voir, honte & fortune dure.
Que cela vous incite à parler sobrement :
Voyez beaucoup, le veoir meurit le jugement :
Souffrez plustot la mort qu'au front une infamie.
Resistez à fortune, & qu'elle n'ait pouvoir
De vous faire passer rien outre le devoir :
Voila le seul tombeau auquel je porte envie.

GUILLAUME DE CHEVALIER.

GUILLAUME DE CHEVALIER.

Guillaume DE CHEVALIER connoissoit, comme le sieur de Norry, ce que les Astronomes disent de l'état du Ciel. Dès l'âge de vingt ans, il aimoit à s'occuper de cette matiere, & son esprit naturellement curieux, le portoit à vouloir même sonder les secrets de la nature. Mais la Philosophie Morale l'ayant dégouté de toute autre étude, il mit son application à se connoître lui-

Décez du Monde pag 1.

même, à contempler les effets de la Providence, la varieté des évenemens humains, & le peu de solidité de tout ce qui passe avec le tems. Il jugea à propos de mettre toutes ses réflexions en vers, & feignant qu'elles lui avoient été dictées en songe par la Providence même, il les exposa d'un ton décisif & dans la vüe d'instruire ses contemporains & ceux qui viendroient après lui.

GUILLAUME DE CHEVALIER.

C'est le but d'un très-long poëme qu'il publia en 1584. & qu'il a partagé en trois visions. Il l'a intitulé: *Le Décez ou fin du monde*, parce qu'il y fait voir l'inconstance de tout ce qui se passe ici bas, de même que l'instabilité de nos corps, & de toutes les opérations de l'esprit, & qu'il porte ses réflexions jusques sur les choses qui arriveront lorsque Dieu détruira ce monde visible. Du reste, il y a beaucoup de verbiage dans ce poëme. Je n'y ai rien trouvé qui ait pu me faire connoître la personne de l'Auteur.

GUILLAUME BIGOT.

GUILLAUME BIGOT.

Guillaume BIGOT, est moins connu par ses Poësies Françoises que François & Pierre-Habert. Ce n'étoit ni sa prin-

GUILLAUME BIGOT. cipale occupation, ni même son amusement ordinaire. Les Muses Latines lui plaisoient davantage ; la Philosophie & la Medecine faisoient encore plus ses délices : & si l'on en excepte quelques vers François qu'on trouve avec ceux de plusieurs Poëtes de son tems, je ne connois de piece un peu étendue qu'il ait composée en ce genre, ou qui soit du moins parvenue jusqu'à nous, qu'une *Epitre* qu'il adressa à *Charles de Sainte Marthe* pour le détacher de la poësie, & l'engager à lui préférer les sciences, & surtout l'étude des langues savantes. Cette Epitre a été imprimée à la suite des poësies mêmes de Charles de Sainte Marthe en 1540. & je vous en ai déja parlé, mais sans vous rien dire de l'Auteur, dont la vie m'a paru trop singuliere pour la passer sous silence.

Biblioth. Fr. t. 9. pag. 435.

Voici ce que nous en apprennent ses poësies latines, imprimées avec quelques Epitres en prose en 1537. in-8°. à Paris ; son poëme Latin, intitulé : *Gulielmi Bigotii ad Jesum Christum carmen supplex*, & son *Epistola Antilogica*, l'un & l'autre imprimés à Toulouse, en 1549. in-4°. au-devant de son livre intitulé, *Christianæ Philosophiæ præludium*.

Selon ces écrits, dont feu M. Lancelot, mort Inspecteur du College Royal à Paris, a fait usage avant moi dans un Mémoire qu'il envoya à Bayle, & que celui-ci a inseré dans son Dictionnaire critique, Guillaume Bigot, fils de Jean Bigot, nâquit à Laval au Maine, vers la fin du mois de Juin 1502. Car il dit dans une lettre dattée de Bâle le 27. de Décembre 1536. (imprimée à la suite de son poëme, intitulé, *Somnium*,) qu'il sortit de France âgé de 28 ans, & qu'il y a déja six ans & demi qu'il est éxilé de sa Patrie. Il avoit donc 34 ans & demi quand il écrivit cette lettre. GUILLAUME BIGOT.

Venu au monde avec deux dents, il fallut lui chercher une nourrice à la campagne, aucune n'ayant voulu lui prêter ses soins dans la Ville. A peine avoit-il un an, que la peste, après avoir enlevé le mari & les enfans de celle qui l'allaitoit, attaqua aussi cette femme. Celle-ci craignant plus pour la vie de l'enfant que pour elle-même, sortit de son village, déposa son nourrisson dans une haie, informa les voisins du nom de cet enfant & de la famille à qui il appartenoit, & mourut. Jean Bigot que la Providence envoïa dans le Guill. Big. *Somnium.*

GUILLAUME BIGOT.

même-tems de ce côté-là, reconnut son fils, le prit entre ses bras, l'amena à la Ville, & le fit élever comme il put. Guillaume raconte ce fait fort au long dans son songe en vers latins, où il feint que son pere lui apparoît, & lui raconte ces premieres circonstances de son enfance.

Si j'entends bien ce qu'il dit dans une Epigramme à Antoine Blaurer, Ministre dans le Duché de Wittemberg, il aima la poësie dès l'âge de dix ans ou environ. Cependant dans une lettre écrite de Tubinge à Guillaume du Bellai de Langei, il dit que devenu grand, on confia son éducation à des Maîtres peu habiles, qui le dégouterent de l'étude, & que dès l'âge de 15 ans il se livra à la dissipation, & même au libertinage. Il aimoit à se battre, & il en trouvoit souvent l'occasion dans les tems orageux où il vivoit. Vers ce même âge, se trouvant à Angers, il se mêla dans une querelle qui eut des suites. Il fut obligé de se retirer à la campagne pour éviter les poursuites que la famille de la Tour-Landri fit contre lui : cette retraite forcée lui fut salutaire. Elle le remit dans le goût de l'étude; & pendant que

GUILLAUME BIGOT.

son pere le croioit fort appliqué à la Jurisprudence, il se livroit à l'étude de la Langue Grecque qu'il apprit sans le secours d'aucun Maître. Les autres sciences ne lui couterent pas davantage; il assure qu'il ne dut presque qu'à son application les progrès qu'il fit dans la Philosophie, l'Astronomie, l'Astrologie & la Medecine.

Cependant ayant tout à craindre du ressentiment que Messieurs de la Tour-Landri conservoient de l'affaire d'Angers, & ne se sentant plus d'ailleurs d'autre attrait que pour les sciences, il se retira en Allemagne, où il s'appliqua avec tant d'ardeur, que, comme il le dit lui-même, il auroit voulu ne rien ignorer. Il fit ce voyage avec M. Du Bellai de Langey que le Roi envoïoit auprès des Princes Allemands, pour les informer des Droits de Sa Majesté: commission qui étoit si secrette, que M. de Langey ne visitoit les Cours d'Allemagne que sous l'habit & avec le titre d'un Marchand de Pierreries.

Guillaume Bigot étoit à Tubinge en 1535, & il y fut chargé d'enseigner la Philosophie, pendant que lui-même y prenoit des leçons de Medecine, d'Antoine Cureus & de Guillaume Asterot,

GUILLAUME BIGOT.

& qu'il ſe perfectionnoit dans la langue Grecque, & dans preſque toutes les parties des Mathématiques avec *Foſſanus*, dont il fait un grand éloge. Ce fut dans cette Ville qu'il compoſa ſon *Catoptron* ou Miroir, Poëme en vers Latins, où il rapporte pluſieurs circonſtances de ſa vie, & où il n'épargne rien de ce qu'il pouvoit dire de plus raiſonnable & de plus tendre pour ſe reconcilier avec MM. de la Tour Landri. Si vous êtes ſurpris, leur dit-il, que je céde maintenant, moi que l'Allemagne ſépare de vous, c'eſt que depuis que j'ai dépoſé les armes, je me ſuis introduit dans l'Ecole de la ſageſſe, & que les Muſes, que je cultive, adouciſſent les mœurs.

Il ſe broüilla néanmoins avec les ſuppôts de l'Univerſité de Tubinge; pour avoir voulu réfuter le ſyſtême philoſophique de Philippe Mélanchton; & cette broüillerie lui ayant rendu le ſéjour de Tubinge déſagréable, il alla à Baſle en 1536. Il parcourut auſſi quelques autres Villes d'Allemagne, telles que Mayence & Marpourg, & il y eut pluſieurs diſputes avec les Profeſſeurs & autres; en particulier avec Bouchard, qu'il traite d'Empirique, & contre lequel il compoſa beaucoup

d'Epigrammes, mais qu'il jetta depuis au feu, n'en reservant qu'un très-petit nombre que nous avons avec ses autres poësies.

GUILLAUME BIGOT.

Il étoit Docteur en Medecine lorsqu'il revint vers 1538, en France, où il trouva un asile assuré chez Messieurs Du Bellai, ses Mécenes. Guillaume Budé voulut le retenir à Paris, & lui faire donner par le Roi quelque pension ou quelque place de Philosophie, (*stipendium Regium Philosophi*;) mais il ne put réüssir. Plusieurs sçavans ont écrit après Mélanchton, que Pierre du Chastel, qui avoit été Aumônier de François I. & qui est mort Evêque d'Orleans en 1552, conçut de la jalousie contre Bigot, & l'empêcha d'avoir accès auprès de ce Prince, par la crainte d'en être lui-même éclipsé: mais ce fait n'est pas bien fondé; & Pierre Galland l'a refuté dans la vie de du Chastel. Feu M. Lancelot dans le Mémoire cité plus haut, n'approuve pas davantage le Commentaire fait sur cela dans le tome second du *Menagiana*; & ce qu'il oppose à ce Commentaire, m'a paru juste: vous pouvez en juger par vous-même. D'autres ont dit, & ceci semble plus vraisemblable, que Bigot avoit parlé dé-

p. 352. & suiv.

GUILLAUME BIGOT.

ſavantageuſement de du Chaſtel, mais qu'il fit ſa paix avec lui, & qu'à la recommandation de ce Prélat, il obtint quelque autre faveur.

Quoi qu'il en ſoit, Bigot n'ayant point d'emploi à Paris, en chercha ailleurs. On lui offrit une Chaire dans l'Univerſité de Padoüe, qu'il refuſa, aimant mieux s'en aller à Niſmes où il étoit appellé, pour remettre ſur pied l'Univerſité, dont Claude Baduelle avoit commencé de jetter les fondemens, en conſéquence des lettres d'érection données par François I. Il fut d'abord fort bien accüeilli; l'on courut en foule à ſes leçons, & on lui donna la principale autorité, dont il n'uſa que pour le bien de cette nouvelle Univerſité. Baduelle fut même exclus, on ne ſçait pourquoi; & tout le régime fut confié à Bigot, avec qui la Ville fit des conventions avantageuſes à l'un & à l'autre. Mais ſoit que le zele de Bigot fût pouſſé trop loin, ſoit que Baduelle s'intriguât pour rentrer dans ſon poſte; il eſt ſûr que les choſes ne tarderent pas à changer de face, qu'on ſuſcita mille mortifications à Bigot, & que Baduelle fut rappellé. Ce fut alors une eſpece de guerre entre les deux maîtres & leurs écoliers.

Bigot se retira par devers le Parlement de Toulouse, qui rendit plusieurs Arrêts pour confirmer les conventions qu'il avoit faites avec la Ville de Nismes. Il vint même à Paris, & par le crédit du Cardinal du Bellai & de quelques autres personnes distinguées, il obtint du Roi, & de plusieurs Grands des lettres adressées au Gouverneur & aux premiers de la Ville de Nismes, en vertu desquelles il crut qu'il joüiroit en paix du poste qu'il avoit occupé avec plus d'honneur que de satisfaction. Dans cette pensée, & voulant se fixer pour toujours à Nismes, il alla à Laval, vendit le bien qu'il y avoit, & malgré sa famille, il se remit en route pour le Languedoc.

GUILLAUME BIGOT.

Mais on lui avoit suscité bien d'autres affaires en son absence. Etant à Toulouse, il apprit que sa femme, dont il avoit deux filles, s'étoit laissé séduire par un sien *compere*, nommé *Fontanus*, qui demeuroit chez lui, & qui lui avoit de grandes obligations; que cet adultere cherchant à le perdre lui-même, avoit été puni de la même maniere que le fut autrefois Abailard; que le principal acteur de cette tragédie étoit un certain Antoine *Verdanus*, qui

GUILLAUME BIGOT.

avoit été domeſtique de Bigot : & que Fontanus avoit un grand nombre de Partiſans à Niſmes, qui emploïoient tout ce qu'ils avoient de crédit & d'amis pour faire retomber ſur Bigot ce qu'il y avoit d'odieux dans la conduite de ſa femme & dans la punition de Fontanus.

Bigot fut conſterné de ces nouvelles. Son premier deſſein étoit d'abandonner le Languedoc, ſoit pour aller à Taraſcon, où il ſemble dire qu'il avoit déja enſeigné, ſoit pour ſe retirer à Metz où il avoit réellement demeuré, ſoit enfin, pour retourner en Allemagne ; mais on lui conſeilla de demeurer à Toulouſe & de ſe défendre vigoureuſement contre ſes ennemis. Sur les avis des Avocats, dont il eût des conſultations, & de pluſieurs autres perſonnes, il prit ce dernier parti. Mais ayant tout à craindre de la fureur de ſes ennemis, il ſe retira ſecretement au College de Saint Marcel (*inter ſtudioſos Sancti Marcelli* ;) & trois mois après, lorſqu'il eut mis ſon affaire en regle, il ſe rendit volontairement priſonnier. Il ſe tenoit ſi aſſuré de ſon innocence, & de l'équité, comme des lumieres de ſes Juges, qu'il ne balança pas un moment à ſe remettre

GUILLAUME BIGOT.

tre ainsi entre les mains de la Justice. Mais il eut tout le tems de sentir qu'il avoit fait une action imprudente. Ses ennemis presenterent contre lui les mémoires les plus odieux ; ils lui imputoient toute sorte de crimes ; ils s'efforcerent de le faire passer pour hérétique, & même pour athée : il se justifia, confondit la calomnie, eut la permission de s'aller défendre aux *Grands Jours* assemblés au Puy ; mais avec injonction de se representer ; & ce ne fut qu'après de longs & pénibles interrogatoires, & des procédures toujours renaissantes, qu'il recouvra une entiere liberté. Le chagrin, la peine, l'affliction avoient épuisé ses forces ; les dépenses qu'il avoit été obligé de faire, l'avoient reduit à l'indigence ; & sa situation étoit encore fort triste lorsqu'il fit paroître en 1549. son *Præludium Christianæ philosophiæ*, en quatre livres, à la tête desquels il a mis une longue Epitre en prose & son poëme Latin adressé à J.C. commenté par Guillaume *Figulus* ; dans lesquelles pieces, il détaille la plus grande partie des faits que je viens de rapporter, mais dans un stile fort mauvais & avec beaucoup de digressions & de phrases obscures, qui don-

nent beaucoup de fatigue au lecteur.

GUILLAUME BIGOT.

J'ignore ce que Bigot devint depuis, & en quelle année il est mort. Dom Liron a parlé de lui dans le tome premier de ses *Singularités historiques & littéraires*, nombre 44. mais si superficiellement qu'on ne trouve dans cet article presque aucun des faits que je viens d'exposer, & dont la plus grande partie se lisoit déja dans le Mémoire cité de M. Lancelot.

EDMOND DU BOULLAY.

EDMOND DU BOULLAY.

Ce fut aussi en 1549. qu'*Emond* (ou *Edmond*) DU BOULLAY donna son poëme, intitulé, *Le combat de la chair & l'esprit*. Tout ce que je sçai de cet Auteur, c'est qu'il étoit Lorrain, *premier Herault & Roi d'Armes* de Charles Duc de Lorraine & de Bar, qu'il avoit employé sa premiere jeunesse à l'étude des Lettres humaines,& qu'en 1549 il avoit déja passé plus de la moitié de l'âge ordinaire des hommes. Il voulut alors étudier l'Ecriture Sainte, lire les livres de piété, s'instruire de la religion plus qu'il ne l'avoit fait jusques-là. Ce nouveau genre d'occupations lui fit faire de sérieuses réfléxions sur lui-même;

il trouva dans sa propre cupidité de la résistance au bien qu'il vouloit pratiquer ; & l'Ecriture lui ayant fourni des armes pour combattre ses mauvais penchans, il s'en servit, & les présenta aux autres dans son poëme. Tout ce que la chair oppose à l'esprit, tout ce que celui-ci peut trouver de moïens pour désarmer la chair, ou du moins pour empêcher qu'elle ne domine sur l'esprit, y est assez bien détaillé. C'est un Dialogue entre ces deux Adversaires, où chacun se dit beaucoup de vérités & beaucoup d'injures. L'un & l'autre parlent de leurs victoires & de leurs défaites : chacun se fait bien des objections, & se porte bien des coups : mais enfin, la chair conclut qu'elle ne sera heureuse qu'en se soumettant à l'esprit ; elle consent à cette soumission, le combat finit, le traité de paix est signé, & la chair chante elle-même un Cantique pour célébrer cette victoire.

EDMOND DU BOULLAY.

Du Boullay promettoit d'exposer aussi en vers, *les fruits de l'Esprit*, conformément à ce qu'en dit l'Ecriture. Je ne crois pas qu'il ait accompli sa promesse. La Croix-du-Maine & Du Verdier qui font mention du poëme dont je viens de parler, n'en ont point con-

EDMOND DU BOULLAY.

nu d'autre. Ils ne citent de l'Auteur, que quelques ouvrages qui étoient conformes à la profession de Du Boullay, sçavoir, les *Généalogies des Ducs de Lorraine, avec les Discours des alliances & traités de Mariage faits en icelle Maison*; & les cérémonies observées aux enterremens du Cardinal de Lorraine, mort à Nogent-sur-Yonne le 18 Mai 1550, & de Claude de Lorraine, Duc de Guise & d'Aumale. L'impression de ces ouvrages est de 1549. & de 1550.

NICOLE BARGEDÉ.

NICOLE BARGEDÉ.

Les mêmes Princes, dont Du Boullay a décrit les obséques, furent pleurés par *Nicole* (ou *Nicolas*) BARGEDÉ, natif de Vezelai dans le Nivernois, alors *Licentié ès Loix*, & depuis Président au Présidial d'Auxerre. Affligé de la mort du Roi François premier, de la Reine de Navarre sa sœur, de la Duchesse de Nevers, de M. le Duc de Guise & du Cardinal de Lorraine, il fit entendre ses regrets dans ce petit nombre de pieces en vers de dix Syllabes qu'il intitula, *Le moins que rien, fils aisné de la terre*, & qu'il composa étant à Paris, comme il le dit dans un Sizain, adressé

à Barthelemi de Boulangiers, Seigneur de Perrozeau.

NICOLE BARGEDÉ.

Si le titre qu'il donna à ces poësies ne s'entend pas d'abord, le Poëte l'explique dans son Epitre en prose, à M. de l'Hospital, Conseiller au Parlement de Paris. *Le moins que rien, fils aîné de la Terre*, c'est le corps dont nous sommes revêtus. Sorti de la terre, il y rentre lorsque Dieu cesse de l'animer; & quoique flatté durant cette vie mortelle, quoique traité avec délicatesse, & revêtu au dehors de tout ce qui peut frapper les yeux des spectateurs, il est moins que rien, puisqu'il redevient cendre & poussiere. Ces vérités, le Poëte les prouve par le détail des Grandeurs & des Dignités qui avoient fait honorer ceux dont il pleure la perte, mais dont il ne restoit plus que le souvenir. Il ne se plaît à rappeller la mémoire de leurs grandes actions, & des bienfaits dont ils avoient comblé ceux qui avoient été les objets de leurs faveurs, que pour apprendre à ceux que les richesses & la fortune aveuglent, que tout disparoît ici bas comme l'ombre, & qu'il n'y a de réel que ce qui est fait pour Dieu & ce qui conduit au salut. Non-seulement il insiste sur ces

NICOLE BARGEDÉ.

vérités dans sa longue *Lamentation*, il ne craint pas de les répéter encore, dans les Sonnets qu'il adresse au Roi, aux Duchesses de Nevers & de Vendôme, à Messieurs de Guise, au Duc d'Anguien, à l'Evêque d'Albi & à quelques autres.

Bargedé étoit à Auxerre, lorsqu'il dédia ces pieces à M. de l'Hospital; mais voulant en faire part au public, il les adressa par une Epitre en vers à Marc Houlier, Secretaire du Duc d'Anguien, qui se chargea peut-être du soin de les faire imprimer. Elles parurent en 1550. à Paris, in-8°. avec quelques vers à la loüange de ce recüeil, composés par Claude Guillon, Claude Bargedé, Lieutenant à Vezelay, frere de l'Auteur, Sébastien Caneaul, son cousin, & Barthelemi Boulangiers.

La même année 1550 Bargedé donna quatre Eclogues sur la mort de la Princesse Marie d'Albret, Duchesse de Nivernois. C'est un Dialogue partagé en quatre Journées, dont les interlocuteurs sont le Poëte lui-même, Claude son frere, & le Sieur Colet, de Rumilly, connu par plusieurs poësies françoises dont je vous ai parlé ailleurs. Ces Eclogues sont suivies de cinq *Can-*

tiques du Pénitent qui font honneur à la maniere de penser de Bargedé.

C'est le même goût qui régne dans *l'Arrêt des trois Esprits sur le trespas de Claude de Lorraine, Duc de Guise*, imprimé encore en 1550. C'est une espéce de Plaidoyer entre le Ciel, la Terre & le génie de la France. Le Prince étoit attaqué d'une maladie mortelle; la Terre demande son corps, le Ciel veut son ame, le Génie de la France sollicite le retour de sa santé, prétendant que le bien de la France demande que le Prince vive encore long-tems. Trois esprits, sortis des corps de François I. de Marguerite de Valois Reine de Navarre, & de Godefroi de Lorraine, Roi de Jérusalem, sont envoïés pour décider le differend; & après quelque legere altercation ils s'accordent à donner le corps du Prince à la terre, & son ame au ciel. On a joint à cet arrêt, *le Cantique & bienvenüe de la paix en France*, & l'Epitaphe de Christophe de Digny, Seigneur de Rizaucourt & d'Angluz, & Baron de Courson: ce Seigneur étoit mort à la fleur de son âge.

Si ces diverses poësies de Bargedé ne suffisoient par pour vous faire connoître que l'Auteur ne s'occupoit que de

NICOLE BARGEDÉ.

ſujets graves, vous en ſeriez convaincu en liſant ſes *Odes pénitentes du moins que rien*, dont l'impreſſion eſt pareillement de l'an 1550. Tout dans ces Odes reſpire la piété, tout y eſt rempli de ſentimens de componction & d'humilité, tout y prouve que le Poëte vérifioit en ſa perſonne la deviſe qu'il avoit priſe, & qu'il s'eſtimoit en effet *moins que rien*. Il y a 22. Odes, toutes dans le même goût, ſi l'on en excepte peut-être la derniere où l'Auteur s'égaie, mais très ſagement, à l'occaſion d'une fiévre tierce qui le retint long-tems malade à Paris, où il ſemble dire, qu'il étoit venu à la pourſuite de quelque procès.

Ces Odes, terminées par un Cantique ſur la Réſurrection du Sauveur, ſont adreſſées, par une Epitre en proſe, au Cardinal de Meudon, de même que les piéces que Bargedé qualifie d'Epigrammes, & qui ne ſont encore qu'un recüeil de petites pieces, qui ont toutes la piété & la morale pour objet. Conſtant dans ce genre d'écrire, il ne change point de ton dans ſes deux Elégies, intitulées, *Larmes*, adreſſées, l'une à Philippe de Chaſtelux, Vicomte d'Avallon, l'autre à M. Doſme, Avocat à la Cour. Et lors même qu'il ſemble

vouloir quitter, comme il le dit, le personnage d'Héraclite, tout son enjouement ne consiste qu'à dire des choses moins sérieuses. Vous pouvez vous en convaincre, si vous voulez prendre la peine de lire ses Odes à Messieurs le Maçon *Trésorier extraordinaire des Guerres*, & Dosme Avocat, ses trois *Bergeries d'honneur* au Cardinal de Meudon, & les autres petites pieces qui terminent ce recüeil.

NICOLE BARGEDÉ.

Bargedé étoit marié. J'ignore en quel tems il est mort. Une note de l'un de ses descendans, Assesseur au Siege criminel d'Auxerre, rapportée par M. l'Abbé Lebeuf, nous apprend que Nicolas laissa pour fils, Hélie Bargedé, Avocat au Bailliage d'Auxerre, & Bailli de Vezelay, qui a composé six livres en vers, de la France triomphante, & quantité d'autres poësies, qui sont demeurées entre les mains de sa famille. L'Auteur mourut trop jeune pour mettre la derniere main à ces poësies, & en faire part au public.

Mem. pour l'Histoire d'Aux. t. 2. p. 527.

NICOLAS ELLAIN.

NICOLAS ELLAIN.

Nicolas Bargedé avoit cherché des protecteurs dans la Maison de Lorrai-

ne, & son mérite joint à sa sagesse lui en fit trouver. Un autre Poëte de son tems, *Nicolas* ELLAIN, Parisien, rechercha l'appui de Messieurs Du Bellay, qui ont tant favorisé les gens de lettres de leur tems; & la maniere dont il s'exprime dans ses poësies, porte à croire qu'il en obtint plusieurs faveurs.

NICOLAS ELLAIN.

Ellain fit ses études à Paris, & s'appliqua à la Pratique, pour laquelle il semble montrer peu d'attraits. Je fonde cette conjecture sur ce Sonnet, adressé à un de ses amis:

Estre au Palais à me rompre la teste,
Pour courtiser, Deneux, un Conseiller,
Un Procureur, un Clerc, un Officier,
Et envers eux contrefaire l'honneste.

Faire dresser un extraict, une enqueste,
Faire la Court à un Monsieur l'Huissier,
Et à son Clerc, faire signifier
Or un Arrest, ores une Requeste.

Ne faire rien sinon que tout de ranc,
En ce Palais courant de banc en banc,
Vivre chétif en cette servitude;

Voila, Deneux, voilà mon Galien;
Mon éxercice Aristotélien,
Voila mon livre, & toute mon estude.

NICOLAS ELLAIN.

J'entre dans la peine d'Ellain ; les procédures & tout l'attirail de la pratique tant civile que criminelle, n'ont jamais eu de charmes pour un ami des Muses. Il faut que le devoir & la nécessité parlent bien efficacement pour engager celui qui a du goût pour les lettres à se livrer à cette triste & ennüieuse occupation. Aussi Ellain reprenoit-il toujours avec joïe les routes du Parnasse. Ce n'est pas qu'il y marchât avec une grande liberté, ni que les honneurs se rencontrassent sur sa route ; mais pour contenter l'amour propre, il suffit qu'on se persuade que si on n'est pas au premier rang, au moins n'occupe-t-on pas un des derniers.

Telle étoit la place où Ellain se mettoit. Sans prétendre l'en chasser, je vous dirai que deux choses m'ont déplu dans ses deux livres de Sonnets ; la premiere, c'est qu'ils sont vuides de choses, & souvent de pensées & de sentimens ; la seconde c'est que le premier livre, qui est adressé à Eustache du Bellay, Evêque de Paris, respire beaucoup plus l'amour profane, que le second livre que le Poëte a offert à Jacques du Bellay, comte de Tonnerre. Puisqu'Ellain vouloit chanter sa *Pan-*

Digitized by Google

NICOLAS ELLAIN.

dore, il me semble que ce n'étoit point à un Prélat, qu'il devoit envoïer ses frivoles chansons. Gregoire Gourdry, Vermandois, en fait inutilement des excuses pour l'Auteur, dans la prolixe Epitre en vers qu'il envoïa à Eustache du Bellay, & qui est à la tête des Sonnets d'Ellain, la décence demandoit que le Poëte ne se mît pas dans la nécessité d'avoir besoin de ces excuses.

Les Sonnets d'Ellain parurent en 1561. Le Poëte vivoit encore en 1570, puisqu'il donna cette même année un *Discours Panégyrique*, encore en vers, *à Pierre de Gondy, Evêque de Paris, sur son entrée en la Ville de Paris, le Jeudi neuviéme jour de Mars* 1570. C'est tout ce que je connois des poësies d'Ellain.

NICOLAS RENAUD.

NICOLAS RENAUD.

La Maîtresse de *Nicolas* RENAUD, Provençal, n'étoit point une Pandore, c'étoit une Lucrece. C'est sous ce nom que Renaud chante Anne de Vallavoir qu'il aima tendrement, qu'il paroît avoir épousée, mais dont la mort le sépara dès l'âge de 28 ans, Anne n'en ayant encore que 21. Ce sont du moins les dattes qu'on lit au Portrait de l'un

& de l'autre, gravés au commencement des poësies de Renaud, imprimées en 1565. in-4°.

NICOLAS RENAUD.

Le titre de ces poësies est : *Les Chastes Amours : ensemble les Chansons d'Amour de Nicolas Renaud, Provençal.* Il y a 66. Sonnets, plusieurs chants d'Amour, & deux fables allégoriques, le Pin & l'Oranger. Comme l'Auteur fait l'éloge d'Hieres dans un de ses Sonnets, on peut conjecturer qu'il étoit de ce lieu. Son Portrait & celui de sa Lucrece, dont il vante la chasteté, & à qui il dit beaucoup de choses contraires à cette vertu, sont ornés chacun d'un distique Latin de René Guillon.

Ce qui me fait croire que ces poësies n'ont paru qu'après la mort de l'Auteur, c'est que dans un Sonnet de Gallois Abot, Gentilhomme François, sur le portrait de *Lucrece*, il est parlé de Renaud, comme n'étant plus au monde. *Cet habit noir*, dit Abot, parlant à celle qu'il loüe,

. . . . est le deüil immortel,
Tesmoing des pleurs sur le tombeau mortel
De son Seigneur, qui enterre avec soy
Tout le mortel, laissant à sa moitié
Pour son partage, immortelle amitié,

NICOLAS RENAUD.

Les dons du Ciel, sa mémoire, & sa foy.

Dès 1563. on avoit imprimé de Renaud, une Ode sur la paix, au Roi, avec quelques autres poësies. On a encore du même une Ode, sur la traduction de Pline le naturaliste, par Antoine Du Pinet; & la Croix-du-Maine lui attribue un *Discours* en prose, *des guerres & troubles advenus en Provence l'an* 1562. Ce discours a été imprimé en 1564.

FRANÇOIS LE POULCHRE, SEIGNEUR DE LA MOTTE-MESSEME.

FRANÇOIS LE POULCHRE, SEIGNEUR DE LA MOTTE-MESSEMÉ.

Il y a plus d'utilité dans les poësies de *François* LE POULCHRE, Seigneur de la Motte-Messemé, Terre située a dix lieües de Poitiers & à une de Loudun; on y apprend un grand nombre de circonstances de l'Histoire Civile du 16e. siecle.

L'Auteur étoit un Gentilhomme, d'une famille originaire d'Anjou; il prétendoit même descendre de *Pulcher* (en François, le Poulchre) Consul Romain; ce qu'il dit très-sérieusement dans le premier livre de ses *honnêtes loi-*

sirs, où il bâtit à cette occasion une Généalogie imaginaire, & fait une longue digression sur les changemens de nom, & sur la vanité, dont il se rend lui-même coupable, de ceux qui font remonter leur noblesse jusques dans les siecles les plus éloignés. Il nâquit vers 1545. au Mont de Marsan, petite Ville de Gascogne au Diocèse d'Aire, & dans le Château même de cette Ville, où demeuroit alors son pere Sur-Intendant de la maison de Marguerite Reine de Navarre, sœur de François I.

FRANÇOIS LE POULCHRE, SEIGNEUR DE LA MOTTE-MESSEMÉ.

Marguerite qui se trouvoit alors au Mont de Marsan, tint le Poulchre sur les fonts de Baptême avec François I. le fit nourrir dans le Château, & le traita comme son propre enfant. Elle avoit tant d'affection pour lui, que dès qu'il fut févré, elle vouloit toujours l'avoir en sa compagnie, & le faisoit manger à sa table. Le Poulchre nous assure qu'on ne pouvoit faire plus de plaisir à la Reine que de le caresser. Cependant son pere étant retourné en Anjou sa patrie, on lui remit son fils âgé alors d'environ trois ans. Ce fut là qu'il fut instruit dans la Religion Catholique, qu'il a toujours professée, & qu'il apprit les premiers élemens des lettres.

FRANÇOIS LE POULCHRE SEIGNEUR DE LA MOTTE-MESSEMÉ.

Devenu plus grand, on l'envoïa étudier dans l'Université de Paris, où il avoüe qu'il ne fit pas de grands progrès dans les sciences.

La passion pour les Armes le dominoit, & il étoit déja dans le Service lors du Traité de Cateau-Cambresis fait en 1559. Après la mort de Henri II. arrivée le 10. Juillet de la même année, il servit en Guienne, & ailleurs; & il nous apprend qu'il se trouva en 1562 à la bataille de Dreux. Son oncle, le Sieur de la Motte-Messémé, qui l'avoit instruit dans l'art militaire, ayant été tué dans cette occasion, il fit porter son corps à Messemé, pour le faire inhumer dans le tombeau de sa famille, & il l'accompagna lui-même. Le Duc de Roanés le mena ensuite à Amboise, où il eut l'honneur de baiser les mains de Charles IX. qui l'envoïa à Saint Mesmin vers la Reine sa mere pour savoir de ses nouvelles & de celles de la paix à laquelle cette Princesse travailloit. Le Poulchre suivit ensuite la Cour à Paris, à Saint Germain, & ailleurs; & depuis ce tems là il servit, montant de grade en grade, dans toutes les Guerres de son tems, dont il nous a laissé la description dans ses *Honnêtes loisirs.*

Il perdit ſon pere en 1567 au Mont de Marſan où il étoit retourné ; & ce fut dans le même lieu que peu de tems avant cette mort, Charles IX. qui paſſoit dans le même lieu, allant voir ſa ſœur la Reine d'Eſpagne, nomma le Poulchre *Ecuïer d'Ecurie ordinaire*. Le même Prince l'ayant gratifié depuis de la Charge de Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, donna celle d'Ecuïer à ſon frere, Claude le Poulchre Sieur de Senones. C'étoit auſſi un militaire, qui avoit ſervi avec beaucoup de diſtinction en Italie, en Piémont, & en Hongrie, & qui avoit mérité à cauſe de ſa valeur contre les Turcs, d'être fait en 1566 Chevalier en Hongrie. Ce frere fut empoiſonné à Amboiſe où la Cour étoit au mois de Janvier 1572, mourut peu après à Colombiers près de Tours, & fut inhumé dans l'Egliſe de Saint Maurice à Chinon. François le Poulchre avoit été fait quelques années auparavant, Chevalier des Ordres du Roi, & s'étoit encore diſtingué par les armes en Poitou, dans la Guienne & ailleurs.

FRANÇOIS LE POULCHRE SEIGNEUR DE LA MOTTE-MESSEMÉ.

Il avoit épouſé Philippe de Ludre, Dame de Bouzemont, près de Saint Nicolas en Lorraine, & il ſe retira

FRANÇOIS LE POULCHRE SEIGNEUR DE LA MOTTE-MESSEMÉ.

avec elle audit lieu vers 1570. Comme on étoit alors en Paix, le Poulchre profita de sa tranquillité pour commencer en vers l'histoire de son tems & celle de sa vie. Son dessein n'étoit d'abord que de dresser en vers une espece de Mémoire, où il raconteroit en abrégé l'histoire de ses malheurs comme de ses succès, celle de ses voyages & des guerres où il s'étoit trouvé: Mémoire, comme il le dit,

> Qui servit chez les miens seulement d'une histoire
> Privée en ma maison, pour ma postérité
> Pousser à la vertu & à la piété.

Mais il étendit son projet en travaillant; & il enchassa dans sa propre histoire celle de son tems & des regnes sous lesquels il avoit vêcu. Il crut même que pour égaïer son sujet, il lui étoit permis de parler de ses propres amours, & d'y traiter diverses matieres de Philosophie, de Politique, de Mathématique, de Physique, & même de Théologie. On trouve en effet de tout cela dans ses sept livres des *Honnêtes loisirs*. Avant d'y mettre la derniere main, il revint en France pour communiquer ce qu'il avoit fait à Ronsard, à Sainte-

Marthe, & à quelques autres amis, qui tous l'engagerent à achever son projet. Il obéït, & son ouvrage parut en 1587 avec une Epitre en vers à Henri III.

FRANÇOIS LE POULCHRE SEIGNEUR DE LA MOTTE-MESSEMÉ.

C'est de ce même ouvrage que j'ai tiré les circonstances de la vie de l'Auteur que j'ai rapportées. Les sept livres des *Honnêtes loisirs*, sont suivis des *Amours d'Adrastie* en 39 Sonnets & 46 Stances; d'un livre de *Mélanges* qui contient encore des Sonnets, des Chansons, des Stances, & autres pieces, dont quelques-unes sont adressées à *Loüis de Bueil Sieur de Racan*, Lieutenant du Duc d'Anjou; & à M. de Sainte-Foy, Evêque de Nevers, ami de l'Auteur; enfin de diverses autres poësies où il parle d'un procès considérable qu'il avoit avec son beau-pere. Car sa mere s'étoit remariée, & l'avoit frustré, à ce qu'il dit, de deux cens mille livres qui auroient dû lui revenir de la succession de son pere. Suivent cinq Elégies, dont une est encore sur son procès, & une autre adressée à M. de Sainte-Marthe; un Discours en vers, *de la vertu apparente de sa Dame*, adressé à Marguerite de Beauvau, Dame de Montereul & de Louppy en Lorraine;

& des vers de divers Poëtes du même tems, ſur la mort de Claude le Poulchre, Sieur de Senones, frere de François.

François le Poulchre Seigneur de la Motte-Messemé.

LOUIS DES MASURES.

Louis des Masures.

Les Guerres de France ſont auſſi le ſujet d'une partie des poëſies de *Loüis* DES MASURES, Calviniſte, Poëte Latin & François, né à Tournai. Je ne repeterai point ce que je vous en ai déja dit, ſoit en parlant de ſa traduction de l'Enéïde en vers François, ſoit en vous entretenant de ce qu'il a traduit d'Ovide, & de ſa verſion du poëme Latin de Jerôme Vida ſur les Echecs. Comme des Maſures a lié, pour ainſi dire, à ſa traduction de Virgile, toutes les circonſtances de ſa vie, qu'il a jugé à propos de nous découvrir, je n'ai pas cru devoir les en détacher; & vous trouverez bon que je vous renvoie à ce que j'en ai rapporté alors ſur ſon témoignage.

Bibl. Fr. nouv. édit. t. 5. p. 64. & ſuiv. t. 6. p. 29. t. 7. p. 99. & ſuiv.

Les poëſies Françoiſes de ſon invention, celles du moins que j'ai vûes, ſont contenües dans un volume in-4°. imprimé à Lyon en 1557. Elles commencent par une Epitre en vers, adreſ-

fée au Cardinal Charles de Lorraine, que des Masures avoit composée d'abord en vers Latins. Le Poëte étoit alors éxilé de France depuis six ans; il s'ennuïoit, & soûpiroit après le retour dans sa patrie, il demande pour cela la protection du Cardinal, dont il ne manque pas de faire le panégyrique.

Cette Epitre sert comme de Préface aux autres *Oeuvres poëtiques* de l'Auteur; c'est-à-dire, à ses vers Lyriques, à ses Epigrammes, à ses Epitaphes, & à quelques autres poësies. Ses vers Lyriques comprennent une quinzaine d'Odes, dont la moitié ne roule que sur l'amour. Dans les autres, des Masures parle de lui-même, des troubles de la France, & des vertus de ceux à qui ces Odes sont adressées, comme Toussaint de Hocédy, Evêque de Toul; Blaise d'Everon, Jurisconsulte & Poëte; Maurice Scève, & Joachim du Bellai; & de Herman Taffin, que je ne connois pas. Dans une de ces Odes, des Masures parle des vers qu'il avoit faits pour être mis en Musique, & présentés à François de Cléves Duc de Nevers. Il y a aussi quelques Odes Chrétiennes.

Les Epigrammes méritent encore

LOUIS DES MASURES.

moins d'attention que les Odes ; il n'y en a d'ailleurs que cinq. Les Epitaphes ſont pour *François de Clemery*, qui après avoir beaucoup voyagé, & s'être enrichi, mourut dans ſa Patrie d'une chûte de cheval ; *Alberic de la Mothe*, autre voyageur, qui s'amuſoit de la poëſie, & qui mourut à la fleur de ſon âge ; *René de Chalon, Prince d'Oranges*, le Cardinal *Jean de Lorraine*, & *Claude de Lorraine* Duc de Guiſe ; *Heléne de Biſſipat* femme de M. de Jamets ; *Diane Baudoire*, femme de l'Auteur, qui mourut en couches, & *Pierre du Villier*, Seigneur de la Mâbilliere, que la mort enleva à ſon retour de la guerre.

Ces pieces ſont ſuivies d'une Epitre à Thierri de la Mothe, & d'une Elégie. La Mothe étoit Poëte ; il avoit écrit à des Maſures pour le loüer ſur ſes talens pour la poëſie ; des Maſures rejette ces loüanges, & fait l'éloge de ſon ami. Je n'ai rien vû des poëſies de celui-ci, & La Croix-du-Maine n'en connoiſſoit point d'imprimées de ſon tems. L'*Elégie* ne contient que des ſentimens d'Amour.

On a dans le même volume les traductions, auſſi en vers, des Pſeaumes 16. 49. 81. 82. 83. 84. 86. 87. 88.

89. 90. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 106. 117. 139. Cette version est adressée, par une Epitre en vers, à Toussaint de Hocédy, Evêque de Toul : des Masures y faisoit esperer la traduction de tous les Pseaumes ; mais il ne nous en reste que ceux que je viens de citer.

LOUIS DES MASURES.

Outre ces poësies, du Verdier cite encore de des Masures, quatre Tragédies, *David combattant*, *David fugitif*, *David triomphant*, & *Josias* : un *Chant Pastoral sur le partement de France & la bienvenuë en Lorraine de M. Charles Duc de Lorraine, & de Claude de France son épouse* : une *Bergerie spirituelle*, dont les interlocuteurs sont, *Vérité*, *Religion*, *Erreur*, *Providence Divine* : *Hymne sur la justice de Mets, la prise de Saint Quentin, & la conqueste de Calais* : *Eclogue sur l'enfance de Henry Marquis de Pont, fils premier-nai de Charles Duc de Lorraine*.

ROBERT LE ROCQUEZ.

ROBERT LE ROCQUEZ.

Robert LE ROCQUEZ, né à Carentan en Normandie, Docteur en Théologie, montra autant de zéle pour la Religion Catholique que des Masures fit paroître d'attachement pour le Cal-

ROBERT LE ROCQUEZ.

vinisme. Instruit de bonne heure dans les saintes Lettres, & versé dans l'histoire sacrée & profane, il ne fit usage de ses connoissances que pour étendre, autant qu'il étoit en lui, le regne de la vérité. Il ne nous reste de lui qu'un seul ouvrage, mais qui est une preuve de la netteté de son esprit, de son amour pour le vrai, & de sa facilité à s'exprimer en vers.

Cet ouvrage, qui a près de 350. pages, est intitulé : *Le Miroir d'Eternité, comprenant les sept âges du Monde, les quatre Monarchies, & diversité des regnes d'iceluy*, le jugement dernier, la peine des réprouvés, & la gloire des prédestinés. C'est pour les six premiers âges, un abregé de l'histoire sacrée & profane, clair & méthodique, où l'Auteur rapporte les grands événemens, les fondations des Empires, l'établissement des Royaumes, les hommes illustres qui ont vécu dans chaque siecle, l'invention des arts & des sciences, les progrès de la religion, les combats qui lui ont été livrés, & ses victoires. Si la critique avoit guidé l'Auteur, son ouvrage auroit été plus estimable ; mais ce flambeau n'éclairoit pas encore dans le siecle où il vivoit.

Ceux

Ceux des Ecrivains de ſon tems qu'il loüe le plus, ſont Marot, Heroët, Mellin de Saint-Gelais, Rabelais, Meſſieurs Du Bellay, Charles Fontaine, Maurice Scére, Ronſard, Chapuy, Nicolas Oſber de Carentan, Budée, & Paſcal du Hamel, dont il dit :

ROBERT LE ROCQUEZ.

Duquel Roi (François I.) fut choiſi pour
ſon Lecteur,
Maiſtre Paſcal Du Hamel, grand Docteur,
Né de Voulli, aſſez petit village,
En Normandie, où eſt ſon parentage :
Lequel faiſoit les lectures publiques
Dedans Paris ès arts Mathématiques.

Preſque tout ce que le Poëte dit du Jugement dernier, du ſort des réprouvés, & de la gloire des Elus, eſt tiré de l'Ecriture & des Auteurs Ecléſiaſtiques. Mais on y lit auſſi quelques fables qu'il n'avoit ſûrement point trouvées ni dans les livres ſaints, ni dans la tradition.

Le Rocquez adreſſa cet ouvrage, par une longue Epitre en vers, à François de Valois, fils aîné d'Henri II, qui fut depuis Roi de France, ſous le nom de François II. Cette Epitre paroît avoir été faite au commencement de

ROBERT LE ROCQUEZ.

1559, & le Poëte se disposoit alors à faire imprimer son livre ; mais étant mort la même année, ce poëme demeura manuscrit jusqu'en 1589 que Robert le Rocquez, son neveu, le fit imprimer à Caën in-8°. Il y joignit deux autres piéces de son oncle, sçavoir, un Chant Royal, & cinq Dizains sur le Triomphe de Jesus-Christ sur la mort ; & quantité de Sonnets, de Dizains & autres poësies composées à l'honneur de l'Auteur, par Michel Kadot, Sieur de Sébeville ; Guillaume Alexandre, Avocat ; Du Hamel ; Guillaume Aleaume, de Carentan ; Marin Mahieu ; Thomas Gosselin, Sieur de Fontené ; Robert le Rocquez, neveu de l'Auteur ; Simon Bertot, de Bayeux ; Jacques le Hericy ; & Pierre Lombard, Licentié ès Loix, *Archer* à Granville, & Regent à Caën, dont on trouve ici quatorze Sonnets, & un Sizain.

GILLES CORROZET.

GILLES CORROZET.

Gilles CORROZET qui avoit imprimé quelques ouvrages des Poëtes dont je viens de vous parler, prit rang lui-

même entre les Auteurs, & tenta pareillement de monter sur le Parnasse, où il n'a pas fait grande figure.

GILLES CORROZET.

Ses études furent tardives. Né à Paris le quatriéme Juillet 1510, ce ne fut que dans un âge mûr, que sans autre maître que son propre génie, il apprit les langues Latine, Italienne & Espagnole. Les differens ouvrages qu'il a publiés, sont des preuves de la diversité de ses connoissances, & de son application au travail. En même-tems qu'il exerçoit avec honneur la profession de Libraire & d'Imprimeur, il s'acqueroit par ses propres écrits une réputation que le tems ne lui a point encore tout-à-fait enlevée. Il est un des premiers qui ait débroüillé les Antiquités de Paris, & ce qu'il a composé sur ce sujet est toujours estimé. Si ses productions sur l'Histoire de France, & sur celle de quelques autres Royaumes de l'Europe, sont oubliées, c'est que le tems a fait naître sur ces matieres des ouvrages plus solides, & plus dignes de notre estime.

La Caille, Hist. de l'Impr. pag. 17. & 108. Nicer. Mem. t. 24. p. 149. & suiv.

Corrozet mourut à Paris le quatriéme Juillet 1568 âgé de 58 ans, laissant plusieurs enfans de Marie *Harelle*, sa femme. Il fut inhumé chez les Car-

mes de la place Maubert, où on lit cette Epitaphe,

Gilles Corrozet.

L'an mil cinq-cent soixante & huit,
A cinq heures devant minüit,
Le quatriéme de Juillet,
Décéda Gilles Corrozet,
Agé de cinquante-huit ans,
Qui Libraire étoit en son tems,
Son corps repose en ce lieu-ci;
A l'Ame Dieu fasse merci.

La Croix du-Maine & du Verdier citent de lui jusqu'à 34 écrits. Ceux que l'on a en vers, sont : une Traduction du *Tableau de Cébès, ancien Philosophe, & Disciple de Socrate* ; une traduction des *Fables d'Esope ; La Tapisserie de l'Eglise Chrétienne, ou huitains pour l'intelligence des figures de l'Histoire de Nôtre Seigneur : Les exemples des œuvres de Dieu & des hommes* ; Avec *la doctrine de vérité extraite de Salomon.* Plus *vers moraux ; La fleur des Sentences, Apophtegmes & Stratagêmes*, extraits tant des anciens que des modernes : les Sentences des sept Sages de la Grece ; des Epitaphes ; *les fleurs de poësies* ; *le jeu de cartes* ; des *Chants Royaux*, composés

Collet. Disc. de la poëf. mor. num. 36. & 37.

V. le Catalogue, à la fin de ce vol.

durant plusieurs années, *pour le Mai de Notre-Dame à Paris*, &c. — GILLES CORROZET.

Parmi ces poësies est *le Conte du Rossignol*, dont je vous ai parlé dans le tome douziéme de cet ouvrage. J'ignorois alors le nom de l'Auteur; ce Conte est assez bien narré; c'est le jugement que j'en portois, & que je ne retracte point. p. 261.

Nos deux anciens Bibliothécaires n'ont point connu deux Epitres, aussi en vers, de Corrozet, adressées à *Michel d'Amboise, Ecuyer, Seigneur de Chevillon, dit l'Esclave Fortuné*, Poëte François, que je vous ai fait suffisamment connoître ailleurs. Ce fut d'Amboise qui fit imprimer lui-même ces deux Epîtres; il y avoit quelque droit, puisqu'il y est loüé. L'une est au devant de ses *Epitres vénériennes, fantasies, complaintes*, &c. de l'Edition de Paris 1532 in-8°. ce n'est qu'un éloge des poësies même du Seigneur de Chevillon. La seconde est au devant du *Babylon* du même Auteur; elle a le même but que la premiere; Michel & ses vers y reçoivent un tribut de loüange qu'ils ne méritoient point. D'Amboise paya Corrozet avec la même monnoie: il ne s'humilie dans la réponse qu'il fit à la Bibl. Fr. t. 10. p. 327.

GILLES CORROZET.

seconde lettre, que pour exalter son ami :

Ce que je fais, c'est bien petite chouse
Près de cela que tu faiz & compouse ;
Et si mes faits estoiént si dispousés
A bruyt avoir que les tiens compousés,
Ce bel Laurier qu'aux poëstes on donne
Dessus leur teste en façon de couronne,
J'endurerois estre mis sur ma teste :
Mais pour l'avoir je suis trop rude beste ;
Telle couronne & ornement inclite
Laisse pour toy qui trop mieulx le mérite.

La devise de Corrozet étoit, *cum spe certo*. Il en avoit pris une seconde, pour faire allusion à son nom : c'étoit une main étendüe, qui tenoit un cœur, au milieu duquel étoit une rose épanoüie, avec ces mots, tirés du Livre des Proverbes, chap. 14. *In corde prudentis revirescit sapientia.*

L'amour qu'il avoit pour la poësie & ceux qui la cultivent, l'avoit engagé à recüeillir *les plus riches & graves Sentences des Poëtes François modernes, leurs Discours, Descriptions & Doctes enseignemens*. Ce recüeil, auquel il a donné le titre pompeux de *Parnasse*, n'a été im-

primé qu'après la mort de Corrozet, à Paris en 1571 in-8°. On y trouve quelques pensées de trente-deux Poëtes; mais sur-tout de Ronsard, de Belleau, de Joachim du Bellay, & de Grévin. Du Verdier, qui blâme Corrozet d'y avoir inseré *les poësies* de du Tronchet, est assez mal fondé dans sa censure : premierement parce que le même recüeil offre bien des vers qui ne valent pas mieux que ceux de du Tronchet; & en second lieu, parce qu'il n'y a de celui-ci qu'un très petit nombre de vers.

GILLES CORROZET.

GUILLAUME DE LA PERRIERE.

On portoit jusqu'à l'excès dans le siecle de Corrozet, l'amour des emblêmes, des Sentences, des Apophtegmes, des Quatrains moraux; & je viens de vous faire voir que notre Poëte Imprimeur, a suivi le goût de son tems. *Guillaume* DE LA PERRIERE, son contemporain, & Georgette de Montenay ne montrerent pas moins d'ardeur pour ce genre d'écrire. Le premier étoit Toulousain, & *Licentié ès Droits.* En vous entretenant des Traducteurs, je vous ai parlé de sa *Morosophie.* Il

GUILLAUME DE LA PERRIERE

T. 7. p. 88, 89.

GUILLAUME DE LA PERRIERE

avoit cinquante-deux ans quand il la donna : on le voit par son Portrait, qui est au devant de cet ouvrage, & où cette datte est marquée. On est sérieux à cet âge, & le sérieux amene les réfléxions. Aussi la Perriere donna-t-il la même année 1552, ses *Considérations des quatre mondes, à sçavoir est : Divin, Angelique, Celeste & Sensible*, &c. Le Privilége est du onze Août 1551. Ce sont encore des Quatrains, & en grand nombre, qui, selon l'Auteur, contiennent *la cresme de divine & humaine Philosophie*. La Perriere les mit sous la protection de *Messieurs Pierre, Jacques & Michel Du Faur, freres, Pierre Présïdent de Tolose, Jacques Présïdent des Enquestes à Paris, & Michel Juge-Mage de Tolose.*

Collet. Disc. de la poës. mor. num. 37.

Ces trois freres aimoient les lettres & les savans, & ils étoient eux-mémes versés dans les belles connoissances. Je ne sçai si la Philosophie de notre Auteur fut de leur goût ; il y en a beaucoup dans ses Quatrains ; mais je la trouve fort commune, & presque toujours exprimée fort mal. Chaque Centurie est précédée d'un Discours en prose, qui en explique le sujet : l'Ecrivain avoit de bonnes vües ; l'éxécution y répond mal.

GUILLAUME DE LA PERRIERE.

Dans le quatriéme Discours, la Perriere dit, *qu'il avoit toujours été très curieux de sçavoir les secrets de nature*; cette curiosité est loüable, pourvû qu'on sçache la retenir dans de justes bornes, & qu'on ne mette point le faux à la place du vrai. Je soupçonne l'Auteur de n'avoir pas assez médité cette vérité. Dans le même Discours, il nous parle fort sérieusement *d'une paire de Mandragores effigiées à la forme humaine Masculine & Féminine*, qu'il proteste avoir vû 25 ans auparavant, & avoir été achetée autrefois 300 livres tournois, par un Evêque de Rieux, qu'il ne nomme point. Il entreprend la description de ces Mandragores, & ajoute qu'il entre dans ce détail, *parce qu'aucuns hommes doctes de son tems*, entr'autres Léonard Fuchsius, Medecin estimé, *croioient que c'étoit imposture, & chose faite artificiellement*. Il y a bien encore des *Fuchsius* aujourdhui, qui n'admettront, ni la description de l'Auteur, ni les merveilles qu'il rapporte. Les quatre Centuries finissent par un *Epilogue* au Lecteur, aussi en vers.

On a encore de la Perriere, une *Invective Satyrique*; le *Dialogue moral de la lettre qui occit & de l'esprit qui vivifie*; *le*

GUILLAUME DE LA PERRIERE. De la poëſ. mor. num. 37.

Petit Courtiſan ; & le *Théâtre des bons engins*. Ce dernier eſt un recüeil de cent Emblêmes, expliqués par autant de dizains; adreſſés à Marguerite de France, Reine de Navarre. Colletet en trouve le titre ridicule, & il a raiſon : mais la morale en eſt bonne & de pratique. La deviſe de l'Auteur étoit, *Redime me à calumniis hominum*. Par les vers faits, tant Latins que François, à ſa loüange, & qu'on trouve avec ſes *Conſidérations des quatre mondes*, on voit qu'il étoit oncle de Pierre Fontaugier, Juriſconſulte de Toulouſe ; & qu'il avoit pour amis, ou du moins pour Panégyriſtes, Bernard de Poey, né à Luc, dont je vous ai parlé plus haut, Jacques de Maulevault Angevin, Antoine Noguier Toulouſain, & Jacques Sireulde.

JACQUES SIREULDE.

JACQUES SIREULDE.

Ce dernier a écrit en vers une exhortation à faire l'Aumône, qu'il a intitulée, *le Thréſor immortel, trouvé & tiré de l'Ecriture Sainte*, parce qu'il y prouve par les témoignages des livres Saints, la néceſſité & les avantages de l'aumône, & qu'il montre comment on la

doit faire. Ce poëme est en vers de dix sillabes, & contient 28 feuillets dans la seule édition que j'en ai vûe, faite à Roüen en 1556. in-8°. Sireulde étoit Huissier au Parlement de Roüen. Il a dédié son *Thrésor immortel* à Loüis Pétrémol, *Conseiller & second Président au même Parlement.*

JACQUES SIREULDE

L'Imprimeur a ajoûté à la fin, plusieurs Chants royaux, Ballades & Rondeaux, *faicts*, dit-il, *& composés par aucuns Poëtes Françoys, & présentés au Puy des pauvres de Roüen*, en 1552. & les deux années suivantes. Les Auteurs de ces pieces sont: *G. Durand*, *J. Crespin*, *N. Lallemant* de Dieppe, *F. Coppin* Valet de chambre du Roi de Navarre; *J. Coupel*, Romain *Bréart*, Etienne *Mignot*, N. *Gosse*, J. *Desmynieres*, P. *Lamant*, frere R. *Chaperon*, Jacobin, J. *Savalle* de Dieppe, J. *le Prevost*, N. *Aubin*, J. *De la Court*, Antoine *Lorin*. Il y a souvent plusieurs pieces du même Auteur.

GEORGETTE DE MONTENAY.

GEORGETTE DE MONTENAY.

Georgette DE MONTENAY, que je joins à la Pérriere, étoit une des Dames de la Cour de Jeanne d'Albret Reine

GEORGETTE DE MONTENAY.

de Navarre. Il paroît par l'Epitre en vers François qu'elle a fait imprimer à la suite de ses Emblêmes, que son pere avoit porté les armes, & qu'il lui fut enlevé par la peste, avec sa mere & six domestiques. J'ignore du reste les circonstances de sa vie. Cette Demoiselle sçavoit au moins le Latin & le François, & avoit de l'amour pour la poësie. Elle dit qu'après avoir lû les Emblêmes d'Alciat, elle s'amusa à rimer dans le même goût diverses pensées morales, & à les exprimer aussi en vers Latins. Son intention, à ce qu'elle déclare, n'étoit pas de faire imprimer cet ouvrage. Elle ne cherchoit dans ce recüeil de maximes, qu'un moïen de se rappeller souvent à elle-même quantité de vérités sur lesquelles elle avoit médité, & de les mettre devant les yeux de ceux *de sa propre maison*. Mais ses amis décidérent autrement de cette collection; ils jugerent qu'elle pouvoit être utile à toute sorte de lecteurs, & ils engagerent Mademoiselle de Montenay à la communiquer. Elle se rendit, & publia ces Emblêmes, au nombre de cent, en 1571. C'est un vol. in-4°. imprimé à Zurich. Le Portrait de l'Auteur, & les gravures des Emblêmes sont de *Pierre*

Vüeriot Sculpteur du Duc de Lorraine.

Chaque Emblême est expliqué par quatre vers Latins, & huit vers François. Georgette de Montenay a dédié ce livre à Jeanne d'Albret par une assez longue Epitre en vers de dix syllabes, où elle fait un grand éloge de cette Reine, & montre elle-même beaucoup de sagesse. Elle y fait esperer *d'autres œuvres*, qui apparemment n'ont point paru. Le recüeil finit par huit Sonnets, dont deux à la Reine de Navarre, & six à M. de la Caze, *Gouverneur du Prince de Navarre*; une Epitre allégorique, mais toute morale, en vers héroïques; & une Enigme, de plus de 70 vers, où je n'ai rien entendu.

GEORGETTE DE MONTENAY.

ANNE DE MARQUETZ.

ANNE DE MARQUETZ.

J'ai été plus satisfait des poësies Spirituelles d'*Anne de* MARQUETZ, Religieuse de l'Ordre de Saint Dominique. Cette pieuse fille étoit Françoise, d'une famille noble, & fut élevée avec beaucoup de soin, même dans l'étude des lettres humaines. Mais elle méprisa tous les avantages que le siecle pouvoit lui offrir, pour se consacrer à Dieu dans la vie Religieuse. Elle fit profes-

Biblioth. Scriptor. ord. Fr. Prædicat. t. 2 p. 841.

ANNE DE MARQUETZ.

Laun. Hist. du Coll. de Nav. in-4°. t. 1. p. 348.

sion à Poissy, où il paroît qu'elle a fait sa demeure jusqu'à la mort. Elle vivoit encore en 1571. puisque Claude Despence, dans son Testament, qui est du mois d'Octobre de ladite année, lui laissa 30. livres de rente; & l'on voit par un Sonnet de P. Cointerel, qu'elle ne mourut que le onze de Mai 1588. *jour de devant les Barricades*. Elle avoit perdu la vûe deux ans avant sa mort.

Anne de Marquetz (car c'est ainsi qu'elle signe son nom, & non Des Marquets, comme on le lit dans quelques Ecrivains,) avoit eu d'étroites liaisons avec Despence, de même qu'avec quantité d'autres personnes de son tems distinguées dans l'Eglise & dans la Litterature, qui estimoient ses talents, & plus encore sa modestie & sa pieté.

Bibl Franç. t. 7. p. 66. & suiv.

Je vous ai parlé ailleurs de sa traduction en vers François, des poësies pieuses faites en vers Latins par Marc-Antoine Flaminio, & de celle de la Paraphrase des *Collectes* de l'Eglise, composée aussi en vers Latins par Claude Despence. Mais j'ai oublié de vous dire alors que la premiere traduction, qui est de l'an 1568, est précédée d'une longue Epitre en vers François, où Anne de Marquetz donne d'excellens

avis concernant les devoirs de la vie Chrétienne, & rabaisse beaucoup ses propres talens. Cette Epitre est adressée *à Madame Marguerite sœur du Roi très Chrétien Charles IX*, & suivie d'un Sonnet, à la même, où elle loüe cette Princesse. Les poësies Spirituelles de notre Religieuse, sont à la suite de cette traduction. Elles consistent en onze *Cantiques ou Chansons Spirituelles*, & 40 Sonnets. Il y a dans ces poësies beaucoup de piété; & l'Auteur y montre une grande connoissance de la Religion, & un zele solide & éclairé. Gilles Durant de la Bergerie, Ronsard, & plusieurs autres Poëtes du même tems en ont fait l'éloge en plusieurs endroits de leurs poësies. Cette pieuse fille laissa en mourant à Madame de Fortia, Religieuse du même Couvent 380 *Sonnets Spirituels sur les Dimanches & principales Solemnités de l'année*, qui furent imprimés en 1605. avec toutes les poësies Latines & Françoises qu'on put recüeillir, & qui avoient été faites pour célébrer les talens & les vertus de l'Auteur.

ANNE DE MARQUETZ.

ETIENNE DU TRONCHET.

ETIENNE DU TRONCHET.

Etienne DU TRONCHET, vivoit en-

ETIENNE DU TRONCHET.

core lorſqu'on imprima en 1572 le *Parnaſſe des Poëtes François modernes*, où Gilles Corrozet voulut bien lui donner quelque place. Il étoit même encore vivant en 1575, puiſque ce fut lui-même qui fit imprimer cette année une traduction ou imitation en vers François, de 70 Sonnets de Pétrarque; comme je l'ai obſervé ailleurs.

T. 7. pag. 318.

Cet écrivain naquit à Montbriſon en Forets au commencement du ſeiziéme ſiécle. Ses *Lettres Miſſives & familieres*, en proſe, au nombre de 239, imprimées en 1569. in 4°. & qui contiennent auſſi une grande partie de ſes poëſies, nous apprennent diverſes circonſtances de ſa vie, qu'on chercheroit inutilement ailleurs. Elles renferment pareillement pluſieurs faits qui ſont importans pour l'hiſtoire civile du tems auquel l'Auteur vivoit. C'eſt dommage que ces faits manquent la plupart de dattes préciſes, & qu'ils ſoient comme noïés dans un amas de penſées philoſophiques & de réfléxions de toute eſpece, toujours très diffuſes & fort mal exprimées, dont ces lettres ſe trouvent remplies.

Du Tronchet ne nous y dit rien de ceux qui lui ont donné le jour; il pa-

roît qu'il fut orphelin de bonne heure, puisqu'il eut un Tuteur : c'étoit Jean Ménudel, Seigneur de Bompré, Receveur du Bourbonnois. Il en fut content, sans doute, puisqu'il l'appelle *son ancien & parfait ami.* Il eut un frere & deux sœurs ; le premier fut pere de Pierre du Tronchet, marchand Bourgeois de Lyon, auquel il adresse sa 84e. lettre, & de George du Tronchet, qu'il cite page 213. Ses deux sœurs furent mariées, l'une à Philippe Charelieu, Lieutenant au Bailliage de Rivirie en Lyonnois : c'est à lui qu'il adresse sa 179e. lettre, qui est dattée de Bulieu. La seconde, épousa Guillaume Bourdel, Lieutenant du Prevôt de Forets ; on le voit par sa lettre 213, écrite de Saint George-Haulteville. Comme il aimoit à s'entretenir avec ses parens, les mêmes lettres nous font connoître qu'il avoit pour oncle Jean Thevenon, Ecuïer, *valet de chambre du Roi Henri*, né à Roanne : c'étoit, à ce qu'il paroît, le frere de sa mere. Il étoit aussi proche parent des Papons, noms célébres dans la Jurisprudence & dans la Litterature, & de Pierre Dupuy, Prieur d'Estivalles, grand Antiquaire.

ETIENNE DU TRONCHET.

Lettre 120.

Etienne du Tronchet épousa Mar-

Lett. 130. 202.

ETIENNE DU TRONCHET.

guerite Perrin, dont il fait l'éloge dans plusieurs de ses lettres. Elle étoit sœur de Jean Perrin Seigneur de Chervé, & du Sieur Perrin de Chervé, Chevalier de l'ordre de Malthe. Il en eut un fils qui mourut jeune; & deux filles; *Jacqueline* du Tronchet à qui il adresse sa 69e. lettre, *sur la considération & qualité des mariages*; & *Marie*, qui reçut une lettre de son pere, *sur les superstitions & abus des religions limitées*, & sur la conduite qu'elle devoit tenir dans la profession religieuse qu'elle avoit dessein d'embrasser.

Lett. 75. 138. 218. &c.

Lett. 203.

Lett 70.

Vers l'an 1530, du Tronchet entra au service de Jean d'Albon, Seigneur de Saint André, Chevalier de l'Ordre, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi à Lyon. Ce Seigneur avoit été auparavant, *gouverneur des personnes, Estats & maisons des Dauphin & enfans de France* : cette circonstance a été oubliée par le Pere Anselme. Ce fut en qualité de Secretaire, que du Tronchet fut admis dans la maison de Jean d'Albon, qui ne tarda pas à lui procurer *l'office du Greffe de Bresse*. C'étoit sous le regne de Henri II. » J'ai » reçu, écrit-il à M. de Saint-André, » les lettres de l'office du Greffe de Bres-

Lettre 145.

Même Lettre,

ETIENNE DU TRONCHET.

» ſe, duquel il a plû au Roi me pour-
» voir en vôtre faveur, & pour recon-
» noiſſance des ſervices que j'ai faits à
» Sa Majeſté, ſous vôtre authorité,
» avant ſon avénement à la Couron-
» ne. » Et c'eſt à cette occaſion qu'il trouve que par un des Anagrammes de ſon nom, *Tues de Henri contenté*, la nature lui donnoit eſperance de recevoir quelque bienfait du Roi.

Vingt ans ſe paſſerent avec aſſez de tranquillité & de ſatisfaction dans ce double emploi de Secretaire & de Greffier, ou plutôt, de Thréſorier du Domaine du Forets. Il étoit aimé de M. de Saint André, & il le ſuivit à Théroüanne en 1537, & en d'autres courſes que ce Seigneur fut obligé de faire en divers tems pour le ſervice de la France. Mais celui-ci étant mort à la fin du mois d'Aouſt 1550, du Tronchet fut deſſervi auprès de Jacques d'Albon, Marquis de Fronſac, Seigneur de Saint André, après la mort de ſon pere, & qui avoit été fait Maréchal de France en 1547. à la place de M. du Biez. On accuſa du Tronchet d'avoir prévariqué dans ſon office, & de s'en être fait un moïen de s'enrichir en éxigeant plus qu'il ne lui étoit dû.

ETIENNE DU TRONCHET.

Le Maréchal de Saint-André, qui l'avoit confirmé dans son emploi, & qui s'en servoit pareillement en qualité de Secretaire, écouta trop favorablement l'accusation, crut du Tronchet coupable, & voulut le dépouiller de son Greffe, & le congédier. Du Tronchet écrivit au Maréchal pour se justifier, fit connoître son innocence, & dévoila les intrigues de ceux qui vouloient le perdre.

La lettre qu'il écrivit à cette occasion est de 1550, ou de l'année suivante. Il represente au Maréchal, qu'après vingt années de service, *années*, dit-il, *les plus belles & les plus florissantes de son âge*, & dans le tems qu'il commence à sentir la diminution de ses forces, rien ne pouvoit lui arriver de plus fâcheux que de se voir en même tems deshonoré & frustré des fruits de ses travaux. Cette raison n'eût pas été d'un grand poids s'il eût été criminel; mais, comme je l'ai dit, il donna des preuves de son innocence, & il fut conservé dans ses emplois. Il les possedoit encore en 1558. Mais on voit par une lettre qu'il adressa cette même année de *Castel-Cambresis* au Maréchal de Saint-André, qu'il étoit dans la résolution de se retirer, sur

Lett. 7. Lett. 26 45. 276. &c.

ce qu'il avoit appris que le Maréchal s'étoit laissé tenter de donner son office à un autre qui lui avoit promis une *finance plus forte*.

ETIENNE DU TRONCHET.

» Je veux, dit-il, avec un honneste congé, accompagné de la bonne grace du Seigneur, me délivrer désormais de tant de fatigues de la personne, & de tant d'agitations de l'esprit. « Il ajoûte, qu'il comptoit en obtenir facilement la permission, le Maréchal de Saint-André *ayant promis en Flandres à aucuns Seigneurs de la Cour, que sitost qu'ils serpient revenus en France*, lui & le Maréchal, *celui-ci lui donneroit commodité d'entendre à ses affaires*. Lett. 26.

La paix ayant été conclüe en 1559, à Cateau-Cambresis, du Tronchet qui y avoit été envoïé avec la qualité de Député, revint à Montbrison, & peu de tems après se retira du service du Maréchal de Saint-André, lequel fut tüé à la bataille de Dreux en 1562. A l'égard de sa charge ou de son office de Trésorier du Domaine du Comté de Forets, il ne le perdit que par la révocation qui en fut faite par un Edit du Roi. Il avoit voulu se faire pourvoir de l'office de *Procureur du Roi, au même Comté*, & il le sollicita vivement, com- Lett. 113. Lett. 198.

ETIENNE DU TRONCHET.

me on le voit par une de ses lettres écrite d'Amboise ; mais je ne trouve aucune preuve qu'il ait été revêtu de cet emploi.

Lett. 202.

Il perdit beaucoup dans le Massacre de Montbrison, arrivé le quatorze Juillet 1562 ; il y fut même fait prisonnier, mais il trouva moïen de se sauver, avec dix-huit autres, de la Tour dans laquelle on les avoit enfermés. J'ignore où il se retira depuis. Il parle dans ses lettres de deux-cens écus qui lui furent accordés sur la Doüanne de Lyon, pour subvenir à la dépense de son voyage d'Angleterre. Mais je ne sçai en quelle année placer ce voyage.

Lett. 182.

D'autres Mémoires m'apprennent qu'il étoit en 1567 Secretaire de la Reine, mere du Roi Charles IX. & qu'il suivit à Rome François Rougier, Seigneur de Malras, Baron de Ferals, Chevalier de l'Ordre, ci-devant Ambassadeur en Flandres, & qui étoit allé à Rome en la même qualité. Du Tronchet mourut dans cette Ville, j'ignore en quelle année : c'étoit sûrement avant 1585, puisque du Verdier dans sa Bibliotheque, imprimée la même année, dit, que peu de tems avant sa mort, il avoit envoié de Rome

à un de ses amis du Forets, un *Discours Satyrique en vers Macaroniques, à l'imitation de ceux de Merlin Cocaye*, & qu'il avoit vû ce Discours manuscrit.

ETIENNE DU TRONCHET.

Les poësies de du Tronchet, imprimées avec ses *Lettres missives & familieres*, sont : Une *Requête à la Reine*, dont il étoit alors Secretaire. Il s'y plaint de ce que depuis du tems, on l'avoit retranché de l'état de cette Princesse; & en prend occasion de parler des adversités qu'il avoit éprouvées, de la mort du Maréchal de Saint-André, des troubles allumés dans la France, du pillage & du massacre de Montbrison, & enfin de l'Edit qui occasionna la perte de son office de Trésorier du Domaine du Comté de Forest. La peinture qu'il fait de la triste situation où cette suite d'infortunes l'avoit réduit, lui, sa femme & ses enfans, est assez touchante, mais exprimée en si mauvais vers que je me dois dispenser de vous les rapporter. Il finit cette Requeste, en suppliant la Reine de le remettre sur l'état de sa maison; folio 51.

Le faisant sommelier s'il n'est bon Secretaire.

Discours du contentement d'un homme de village âgé de cent ans, qui sans avoir

ETIENNE DU TRONCHET.

presque jamais perdu sa maison de vûe, avoit toujours été satisfait. C'est une satire indirecte contre la Cour, & en particulier contre l'ambition. Le bon homme *Matthieu Bréon*, c'est le nom du villageois, y parle sensément, quoiqu'en très-mauvais vers. Du Verdier dit que cette piece est copiée presque mot à mot d'une Elegie que Mellin de Saint-Gelais avoit lui-même imitée de Catulle ; d'autres disent de Claudien : & ceux-ci ont raison ; c'est la seconde de ses Epigrammes. Je n'ai rien trouvé de semblable dans Saint-Gelais.

Elégie à François Rougier, Seigneur de Malras, Baron de Ferals. Pour celle-ci elle est presque copiée de celle de Mellin de Saint-Gelais *à Diane sa niece*, (ou sa fille.) Le plagiat même est très-grossier, & ce n'est pas la seule fois que du Tronchet s'est ainsi paré du travail d'autrui.

Monologue de Providence Divine au peuple François. Le Poëte fait parler la Providence ; elle rappelle aux François les biens qu'lis ont reçus d'elle, leur reproche leur ingratitude & leurs désordres, les presse de se corriger, entre dans le détail des abus qui se commettent dans les

les differentes conditions, & les invite à s'oppoſer au progrès de l'héréſie des Calviniſtes.

ETIENNE DU TRONCHET.

La derniere piece qui ſoit de quelque étenduë, eſt une Epitre à M. de Chatillon, Avocat du Roi au Préſidial de Lyon. Elle roule principalement ſur les avantages qu'on peut retirer de l'adverſité. Le Poëte étoit priſonnier lorſqu'il écrivit cette Epitre; & de la maniere dont il s'exprime, il donne lieu de croire qu'il avoit été mis en priſon par les ordres du Maréchal de Saint André. *Jamais*, dit-il,

Jamais la liberté ne me ſçut commander :
Maintenant la priſon là me fait demander :
La priſon me fait ſage, & m'enſeigne de ſuivre
Le train de la raiſon, quand j'en feray delivre, &c.

Enſuite expoſant les raiſons qui empêchoient ſes amis de le ſervir dans ſes liens, il dit entre autres :

Les autres peu hardis craignent par leur raiſon
De faſcher le Seigneur qui me tient en priſon,
Le faiſant ennemy du gracieux office
Que d'eulx j'ay mérité par plaiſir & ſervice, &c.

Il s'étend enſuite ſur les troubles du Royaume, les attribuant aux déſordres des particuliers, dont il fait le détail.

ETIENNE DU TRONCHET.

Outre ces poësies, on lit dans le même recueil, divers Sonnets, des Anagrammes, quelques vers amoureux, une paraphrase de ces paroles d'Ausone: *Quod vitæ sectabor iter ?* des vers sur le lieu nommé *Gazillan*, d'où l'Auteur a datté plusieurs de ses lettres. Dans le sonnet à M. Florimond Robertet, Seigneur d'Alluye, Sécretaire d'Etat & des Finances, du Tronchet dit qu'il étoit comme lui né à Montbrison.

Donc puis que Florimont print son estre & son aage
Au même Montbrison où j'ay pris mon ramage, &c.

Je dois ajouter que le portrait de l'Auteur se voit au commencement de l'ouvrage dont je viens de vous rendre compte. Du Tronchet y est représenté tête nüe, de gros yeux ouverts, la bouche fermée, sur quoi il a fait lui-même ces vers :

Le Graveur, non sans cause, en mon pourtrait m'a mis
Les yeulx gros & ouverts, & la bouche couverte :
C'est que ma volonté est plus souvent ouverte
Par effect que par bouche, au besoing des amis.
Et quant à ce qu'il m'a pourtrait sans bras & mains,
Et, ainsi que tu veois, la tête toute nüe,
Ce n'est pas, comme il dit, pour sembler aux Romains;
Mais c'est pour faire voir ma puissance menüe.

Au bas du même portrait il y a d'autres vers, qui ſont de Jacques d'Apchon, Chevalier de l'Ordre.

ETIENNE DU TRONCHET.

La deviſe de du Tronchet étoit, *en heur content ſe dit*. Du Verdier & la Croix du Maine ne citent point de lui d'autres poëſies que celles dont je viens de parler; mais ils citent cinquante-quatre lettres amoureuſes, un troiſiéme recüeil de lettres, ſous le titre de *Finances & Tréſor de la plume françoiſe*; & des *Diſcours Académiques Florentins, appropriés à la langue françoiſe*, imprimés en 1576. Du Verdier a copié le troiſiéme de ces diſcours dans ſa Bibliotheque: c'eſt un dialogue entre *le tems, l'actif, & le factieux*.

ADRIEN DE GUESDOU.

ADRIEN DE GUESDOU.

D. Liron, Bibl. Chartr. p. 171. La Cr. du M. & du Verd. en leurs Biblioth.

La poëſie occcupa une grande partie des jours d'*Adrien de* GUESDOU, que d'autres nomment *de* GADOU. C'étoit un Gentilhomme, Seigneur du Sauſſay, près de Châteauneuf en Thimerais. Il étoit né dans cette petite Province, & peut-être à Châteauneuf même. Profitant de ſon loiſir, il voulut voir l'Italie, & fit quelque ſéjour à Rome. Sa curioſité n'y fut pas ſatisfaite.

ADRIEN DE GUESDOU.

Rome, qui fus sans Rome & sans ses habitans.....
En lieu d'avoir mes yeux satisfaits & contens
Qui tant ont desiré de vous voir, cette grace ;
Ne voyant plus de vous qu'un peu d'ombre & de trace ;
Qui fustes autresfois terre & mer surmontans,
En lieu de rafraichir mon corps de tant de peines
Que, pour venir icy, j'ay eu par monts & plaines ;
Mon cœur pour vostre estat est saisi de douleur, &c.

Les troubles agitoient la France quand il la quitta ; il trouva que la discorde regnoit aussi en Italie lorsqu'il y fit son entrée. Ainsi ne pouvant y joüir de la tranquillité qu'il désiroit, & n'y voiant point les agrémens qu'il étoit venu y chercher, il revint en France, & se retira au Saussay, où l'on croit qu'il mourut. La poësie qui l'avoit amusé dans sa premiere jeunesse, & desennüié durant son séjour à Rome, fit encore une des occupations de sa retraite.

En 1573, il fit imprimer ses *Paysages*, contenant dix-neuf Odes, & diverses autres poësies ; & l'année suivante, il donna un nouveau recüeil, intitulé : *La Marguerite, autrement la Jeunesse de l'Auteur, contenant trente-neuf sonnets : L'Hermitage, compris en dix-neuf autres sonnets : Repréhension notale pour ce tems, de Vetturie, Dame Romaine,*

à son fils Coriolan, tenant Rome assiégée. Adrien de Guesdou réünit dans le même recüeil les Sonnets qu'il avoit composés à Rome. Ces deux volumes de poësies sont in-4°. Je ne sçai si l'Auteur a survêcu à leur impression ; on ne connoît plus rien de lui depuis la datte du second volume.

ADRIEN DE GUESDOU.

ANTOINE DE COTEL.

Les poësies d'*Antoine de* COTEL ne montrent pas que la retraite & la solitude fussent son partage. Ce Poëte étoit d'ailleurs Conseiller au Parlement de Paris, ce qui suppose des fonctions & des devoirs qui obligent à se prêter aux besoins des hommes. Je veux croire que Cotel a eu des obligations de son état l'idée qu'il devoit en avoir pour les remplir avec l'attention & l'exactitude qu'elles exigent. Mais il est blâmable de n'avoir presque traité que des sujets qui sont opposés à la gravité du Magistrat. S'il n'étoit point amoureux, au moins il feignoit de l'être. Ses *Mignardises & gayes poësies*, publiées en 1578. ne roulent que sur l'amour, & il y regne une licence que son devoir l'obligeoit de réprimer même dans les autres.

ANTOINE DE COTEL.

ANTOINE DE COTEL.

Bibl. fr. 2. édit. t. v. p. 19. 298. t. VI, p. 94.

Je vous ai déja parlé de ses traductions d'Homere, de Théocrite, d'Ovide, de quelques épigrammes tirées de l'Anthologie, &c. Le recüeil qui les contient commence par trente-huit Sonnets, entremêlés de Rondeaux & de Chansons, où le Poëte prend toute sorte de formes, & se monte sur tous les tons pour entretenir sa Belle, vanter ses graces, se plaindre, soupirer, désirer, & dire beaucoup de sottises, même sans aucuns voiles. Suivent quatre Elégies, une Epitre, quelques Epigrammes, le tout dans le même goût, & un assés long poëme, intitulé, *La Cigale*, piéce moitié philosophique & moitié amoureuse.

Ses *Bergeries* ou Pastorales sont encore moins chastes, & on ne lit pas avec plus de satisfaction les dix-sept Sonnets & les Epigrammes qui les accompagnent. Dans le second de ces Sonnets, l'Auteur se dit noble :

Je suis, je le confesse, & ay tousjours esté
Moyen, non pourtant vil, noble, de race honneste.

Il ajoute qu'il préferoit au titre de Gentilhomme la gloire qui vient de l'esprit & d'une bonne réputation. Ses poësies n'en sont pas une preuve. Il paroît ce-

ANTOINE DE COTEL.

pendant par plusieurs de ses Sonnets, qu'il faisoit profession de la Religion Catholique; & lorsqu'il a occasion de parler des troubles que l'hérésie causoit en France, il n'en parle qu'en gémissant. Malgré ces sentimens, la seule piéce qui le rapproche du Chrétien dans son recüeil, est une version du *Libera*, qui est assés bien faite. Du Verdier l'a copiée pour l'inserer dans sa Bibliothéque, où il rapporte du même Auteur plusieurs autres vers qu'il auroit pû négliger. J'aurois mieux aimé citer ce parallele que Cotel fait du Poëte & du Fou.

Entre un Poëte & un Fou il y a peu à dire;
Chacun d'eux est mocqué, & se mocque de tous:
L'un est souvent despit, l'autre est prompt à courous;
Chacun d'eux dict & va où son plaisir le tire.
L'un porte un gay chapeau, l'autre des bonnets verds:
Chacun aime son chant. L'un jaloux de ses vers,
L'autre de sa marote on ne sçauroit desfaire.
Ils different pourtant d'un seul point en vivant:
Car l'on dit que fortune aide aux foux bien souvant,
Et qu'aux Poëtes elle est quasi toujours contraire.

Les Epitaphes composées par Cotel sont, à mon gré, ce qu'il y a de plus utile dans son livre. On y lit celles du

ANTOINE DE COTEL.

cœur du Roi Henri II. d'Anne de Montmorenci Connestable de France, de M. de Sillac, de MM. de l'Aubespine, pere & fils, de Fernel Médecin du Roi, & enfin du savant Loüis le Roy, dit Regius, mort le 2. Juillet 1577. Voici celle du dernier; la mémoire de cet habile homme, chere encore aux gens de Lettres, demande cette préférence.

Le Roy, c'est un grand cas, veu ton ancien âge;
Ton sçavoir, ton moyen, & que tu es mort vieux;
Que tu n'eus en ta vie un meuble précieux,
Ny certaine maison, n'un poulce d'héritage:
Que l'un de tes prépoincts trotta tousjours en gage;
Si jamais, comme on dit, tu t'en vis avoir d'eux;
Et que tu as tousjours esté nécessiteux,
Chétif, sans feu, sans lieu, sans buron, ny mesnage.
La mort doncques, le Roy, aux autres dommageable,
Te servant de repos, t'est d'autant profitable
Que tu ne seras plus souffreteux désormais;
Que tu es affranchy de fortune müable;
Que tu n'as plus besoin de lict, buffet, ne table;
Et qu'elle t'a donné demeure pour jamais.

De combien de gens de Lettres ne pouroit-on pas en dire autant! Cotel exagere cependant en faisant entendre que Loüis le Roy avoit toujours été réduit à l'extréme indigence qu'il dépeint ici.

Ce Savant avoit passé plusieurs années assés agréablement en Italie & à la Cour ; & s'étant fixé à Paris, il eut en 1570 une chaire de Professeur en Langue Greeque. Ce qu'il y a de vrai c'est que son application continüelle à l'étude, lui fit négliger ses affaires domestiques ; & que sa vanité lui ayant causé divers chagrins sur la fin de sa vie, il fut obligé dans sa vieillesse d'attendre sa sübsistance des autres, & de vivre à leurs dépens.

ANTOINE DE COTEL.

ARTUS DE'SIRE'.

Cotel, comme voüs venez de le voir, se contentoit de gémir sur les troubles que l'hérésie causoit en France. *Artus* DE'SIRE' alla plus loin ; il attaqua l'hérésie même & ses partisans dans cette multitude d'ouvrages, presque tous en vers, qu'il publia depuis 1545 jusqu'en 1578. Le Pere Niceron qui dans ses *Mémoires* a donné un article de ce singulier Ecrivain, dit qu'on ignore de quel pays il étoit, & que l'on ne sçait le tems ni de sa naissance ni de sa mort. Je conjecture qu'il étoit Normand, parce que dans son livre intitulé : *Les Combats du fidéle Papiste Pelerin Romain contre l'Apostat Antipapiste, &c.*

ARTUS DE'SIRE'.

T. 35.

ARTUS DE'SIRE'. on voit qu'il prend un intérêt particulier à la Normandie, & qu'il ne fait mention d'aucun autre pays.

Que porte à préſent noſtre terre ?
Fleurs de penſées & de ſoucy.
Que ſervent les arbres auſſi
De nourrir chenilles & vers
Qui ont mangé les rameaux verds ?
Donc fault, quelque cas qu'on en die,
Que la Normandie en mendie,
Tant elle eſt fort baſſe de pœil, &c.

Le Pere Niceron dit au même endroit que Déſiré étoit Prêtre. Cela eſt certain. On en trouve la preuve dans pluſieurs de ſes ouvrages, & en particulier dans celui que je viens de citer. J'ajoute qu'il eſt clair par le même ouvrage, qu'il ne poſſedoit aucun bénéfice, mais qu'il n'eût pas été fâché d'en avoir. Ce fut peut-être pour ſe faire des protecteurs, qu'il eut l'imprudence d'entrer dans des complots contraires au bien de l'Etat, & qui nuiſirent également à ſa propre réputation, à ſa fortune & à ſon repos. Trop facile à écouter des gens mal-intentionnés, il oſa ſe charger d'une Requête adreſſée à Philippe II. Roi d'Eſpagne, pour le prier

Nicer. Mem. T. 35.

de venir au secours de la Religion Catholique, qu'on supposoit être prête à périr en France. Théodore de Beze a fait imprimer cette Requête dans le cinquiéme livre de son Histoire Ecclésiastique; & l'Arrêt de condamnation qui intervint peu après, dit que Désiré l'avoit lui-même dressée. Sa démarche ne tarda pas en effet à être découverte: il n'étoit encore que sur la Loire lorsqu'il fut arrêté par le Prévôt des *Maréchaux* d'Orléans, au commencement du mois de Mars 1561. Le paquet dont il étoit chargé fut envoyé en Cour, & le porteur conduit dans les prisons de Paris.

La crainte du supplice qu'il méritoit, lui fit adresser deux Requêtes, l'une au Roi, l'autre à la Reine Mere, pour demander comme une grace de n'être condamné qu'à une prison perpétuelle, ou aux Galères pour le reste de sa vie, afin qu'il pût faire pénitence. Dans sa Requête à la Reine, il dit que le Roi Henri II. son mari, l'avoit envoïé pendant son vivant faire une Neuvaine à Notre-Dame de Lorette.

Le Parlement le traita plus favorablement qu'il n'avoit osé l'espérer. On le condamna seulement à faire amende

ARTUS DÉSIRÉ.

honorable au Parquet de la Cour, tête & pieds nuds, & à être ensuite conduit au Couvent des Chartreux, pour y faire pénitence pendant cinq ans. Cette Sentence fut exécutée le 14 Juillet de la même année, quant à l'amende honorable. Mais la retraite du coupable chés les Chartreux ne fut pas longue. Soit qu'il n'y eût point d'ordre de veiller sur sa personne, soit qu'on ait voulu faciliter son évasion, il sortit assés promptement du Couvent qui lui avoit été assigné, & dès 1568. il recommença à publier différens ouvrages à Paris, comme il avoit fait auparavant. Le dernier est de 1578. Il est probable qu'il vêcut peu après cette année : dans son écrit intitulé, *Le Retour de Guillot le Porcher*, qui est à la suite du *Ravage & Déluge des chevaux de loüage*, imprimé en 1578. il se représente comme étant vieux & grison.

Je vous ai déja insinué que tous les ouvrages d'Artus Désiré tendent à combattre l'hérésie qui ne faisoit alors que trop de progrès en France. Mais outre qu'ils sont presque tous en vers, ou, si vous voulez, en prose rimée, genre d'écrire peu propre pour la controverse, on y voit en général plus de turlu-

ARTUS DÉSIRÉ.

pinades que de raisonnemens, plus d'injures que de preuves, plus de bouffonneries que de sérieux & de gravité, plus de verbiage que de solidité. Et il y a lieu de croire que la nécessité, peut-être encore plus que le zéle, lui mit souvent la plume à la main. Je ne dirai pas cependant avec le Pere Niceron, *qu'il manquoit de science & de capacité.* On voit par ses écrits qu'il avoit lû avec soin les livres saints, qu'il étoit au fait des points controversés, & qu'il n'ignoroit ni les objections des nouveaux hérétiques, ni les réponses peremptoires qui les renversent; mais il ne fit pas de ses connoissances l'usage reglé qu'il en devoit faire. Il donna aussi à la plus grande partie de ses écrits des titres bizarres, souvent ridicules, en quoi néantmoins il suivit autant le goût de son siécle que le sien propre.

Depuis 1545 jusqu'à son emprisonnement, il fit imprimer en vers: *Le grand Chemin céleste de la maison de Dieu, pour tous les vrais Pélerins célestes traversans les déserts de ce monde* : *Lamentation de notre Mere sainte Eglise, sur les contradictions des hérétiques* : *La Loyauté consciencieuse des Tavernieres*, & non des *Taverniers*, comme le dit la Croix du

Voyez le Catalogue à la fin de ce vol. on y donne les titres entiers.

ARTUS DÉSIRÉ.

Maine : *Les Combats du fidéle Papiste, Pélerin Romain, contre l'Apostat Antipapiste : Hymnes Ecclésiastiques traduits en ryme françoise : Le Miroir des francs Taulpins, autrement dits Antichristiens Luthériens : Les Batailles & Victoires du Chevalier céleste contre le Chevalier terrestre : Les grandes Chroniques & Annales de Passe-par-tout : Articles du Traité de la paix entre Dieu & les hommes : Contrepoison des cinquante-deux Chansons de Clément Marot, faussement intitulées par lui Psalmes de David : Plaisans & harmonieux Cantiques de Dévotions, ou second Contrepoison : La grande Source & Fontaine de tous maux, procédante de la bouche des blasphémateurs du saint Nom de Dieu.* Tels sont, avec la Requête au Roi d'Espagne, & celles au Roi & à la Reine, imprimées dans l'Histoire Ecclésiastique de Théodore de Beze, tels sont, dis-je, les écrits que publia Désiré jusqu'à son emprisonnement.

Plusieurs sont en vers de huit syllabes. *La Loyauté conscientieuse des Tavernieres*, qui est de 1550, est en dizains, & chaque dizain y est suivi d'un Quatrain en vers de cinq syllabes. L'exemplaire in-16 n'a que trente-sept feuillets : il est en lettre italique, sans nom

d'Auteur, & sans marque de lieu ni d'année.

Le plus considérable de ces écrits, est celui qui a pour titre : *Les Combats du fidéle Papiste, &c.* C'est un in-16 imprimé à Roüen en 1556. sur un Privilege obtenu le 17 Novembre 1550. Le Pere Niceron qui ne l'avoit point vû, dit que la Croix du Maine, qui le cite, ne nous apprend point s'il est en vers ou en prose. Il est en vers, & en contient plus de six mille de huit syllabes. Il est dédié à Henri II. par ces vers :

Prince sacré, de tous Roys le plus digne,
Confutateur d'erreur problématique,
Pour récréer ta majesté bénigne
J'ay composé contre la gent maligne,
A ton honneur, ce livre catholicque;
D'un fervent zele & vraye amour pudicque,
T'en fais présent & salutation,
Pour ce que sçay qu'as bonne intention
Sur les errans, que punir tu proposes :
Regarde-le par récréation,
Et tu voirras de merveilleuses choses.

Désiré dit dans sa *Préface au lecteur*, qu'avant que d'entreprendre ce livre,

ARTUS D'ESIRÉ.

il fit le voyage de Geneve, *afin*, dit-il, *de savoir mieux parler de la détestable vie des hérétiques* ; & qu'étant entré dans l'Eglise de S. Pierre, il y fut saisi d'horreur *à la vüe des grands opprobres & injures faictes à Dieu.*

Cet ouvrage est donc un dialogue de controverse entre *le Papiste*, ou le Catholique, *& l'Antipapiste*, ou le Luthérien. Ces deux interlocuteurs se disent beaucoup d'injures, & effleurent toutes les matieres controversées, chacun soutenant son sentiment, sur les traductions de l'Ecriture en langue vulgaire, l'autorité du Pape, la Confession auriculaire, le pouvoir des Clefs, les Indulgences, l'Excommunication, l'autorité de l'Eglise, & celle des Conciles, la pluralité des Bénéfices, les Décimes, divers abus, *les barbes des gens d'Eglise*, le chant & les cérémonies de l'Eglise, le Pain bénit, le Purgatoire, le jeûne & l'abstinence, le culte des Images, l'invocation des Saints, les offrandes, le Sacrement de l'Eucharistie, le libre arbitre, les bonnes œuvres, & la justification. Le *Papiste* cite sur chaque article les preuves tirées de l'Ecriture, &, pour l'ordinaire, il les cite à propos. L'*Antipapiste* y oppose

quelquefois d'autres textes dont il détourne le vrai ſens, & l'on ne voit les deux combattans d'accord que ſur la pluralité des Bénéfices qu'ils condamnent également.

Ce dialogue extrémement prolixe eſt ſuivi de la *Deſcription de la Cité de Dieu*.... *aſſiégée des malheureux hérétiques*.... *avec l'aſſault des fidéles Chrétiens appellés pour défendre ladite Cité*, &c. Quoique ce ſecond écrit porte la datte de 1550. il eſt ſûr qu'il n'a été imprimé qu'avec le premier en 1552. Toute cette deſcription de la Cité de Dieu eſt en vers de dix ſyllabes à l'exception de huit ou neuf pages qui ſont en vers de huit ſyllabes. Je n'y ai trouvé de particulier que l'énumération des troupes reſpectives qui doivent combattre. Elle commence par les hérétiques & autres ennemis de l'Egliſe, depuis Simon le Magicien juſqu'à Luther. Abailard ſe trouve dans cette liſte un peu trop gratuitement. Les Catholiques, défenſeurs de la Cité de Dieu, marchent enſuite ſuivant l'ordre hiérarchique.

Et vous, ſaint Pere, allez devant,
Ainſi que feit le bon Urie,

ARTUS DE'SIRE'.

Et débandez l'artillerie.

. . . . , . . .

Et vous Cardinaulx, en bataille
Manifeftez vos grands vertus,
Vous eftes de rouge veftus.

. . . .

Sus, fus, à la guerre, à la guerre;
Evêques, Abbés, & Prélats,
Que faites-vous? eftes-vous las,
Quand il fe fault mettre en défenfe?

. . . .

Dedans, dedans, allarme, allarme,
Prieurs, Curés & fimples Preftres,
Marchez tous d'ordre après vos maiftres.

. . . .

Et vous, Meffieurs les Révérends
Docteurs, Bacheliers de Sorbonne,
Que chafcun de vous s'abandonne
A confuter ces Antechrifts.

. . . .

Suyvez après Moynes, Moyneaux,
Qui tenez de faint Benoift l'Ordre,
Marchez fans faire aucun defordre.

. . . .

Au furplus, vous enfans de Dieu,
Nommés Chartreux, vivans en chartre;

Vous eſtes forts pour bien combattre ;
Combien qu'on vous eſtime morts,
Si eſtes-vous gens des plus forts
Et des plus puiſſans de la terre,
Pour bien combattre en cette guerre.

Il appelle de même les autres Religieux, & enſuite les Séculiers de tout état & de toute condition. Mais je ne crois pas que vous ſoyez curieux de ce détail.

Le Miroir des francs Taulpins, c'eſt-à-dire, des Luthériens, eſt partagé en vingt-ſept chapitres, dont chacun eſt précédé d'une gravure en bois. Il n'y a pas beaucoup d'ordre ni de raiſonnement. La défenſe de l'Egliſe étoit aſſés mal entre les mains d'un pareil écrivain. Cet écrit parut en 1554. in-8°. ſous le titre de *Miroër des francs Taulpins*, &c. mais on le réimprima en 1564. avec cet autre titre : *Le Deffenſaire de la foy chrétienne, avec le Miroër des francs Taulpins, autrement nommés Luthériens.*

Les deux *Contrepoiſons des cinquante-deux Chanſons de Clément Marot, fauſſement intitulées par lui Pſalmes de David*, &c. ſont des années 1560 & 1561. Voici ce qui y donna lieu. Outre cin-

quante Pseaumes mis en vers par Marot, imprimés avec Privilege en 1543. les Huguenots chantoient du même Poëte le Cantique de Simeon, & le Décalogue : voilà les cinquante-deux Chansons désignées par notre Auteur. Artus Désiré trouvoit que la doctrine de ces *Chansons, alloit précipiter en Enfer toute la France* ; & pour obvier à ce mal, il fit ces deux *Contrepoisons*, ou Chansons pieuses, où il s'embarrassa beaucoup moins de rendre exactement le sens des Pseaumes, que de contrecarrer la version de Marot. Maître Benoît Passavant, c'est-à-dire, Théodore de Beze, l'en railla dans son Epitre au Président Liz[illegible] où il qualifie la Muse de Désiré, de *Muse de Normandie*, ce qui feroit encore une espece de preuve que notre second Ecrivain étoit Normand. M. de Sallengre en a tiré la même conséquence.

Salleng. Mem. de Litt. t. 2 prem. part. p. 110 & 111.

Désiré flétri par une amende honorable, & condamné à faire pénitence dans un Monastere, auroit dû, ce semble, travailler à se faire oublier, & s'ensevelir dans le silence le plus profond. Mais cédant à sa démangeaison d'écrire, dès qu'il crut pouvoir se montrer de nouveau, il composa & fit im-

primer depuis 1568. jusqu'en 1578. la *Dispute de Guillot le Porcher & de la Bergere de S. Denys en France contre Jean Calvin* : *L'Origine & Source de tous les maux de ce monde par l'incorrection des peres & meres envers leurs enfans*, &c. *Les grands Jours du Parlement de Dieu, publiés par S. Matthieu* : *La Singerie des Huguenots, Marmots, & Guenons de la nouvelle division Théodobeszienne*, en prose mêlée de vers : *Le Moyen de voyager surement par les champs, sans être détroussés des larrons & voleurs*, &c. *Le Désordre & Scandale de France par les états masqués & corrompus*, &c. C'est une espéce de Traité de l'éternité des peines dües aux méchans, & des récompenses que les Justes attendent dans la vie future : Enfin, *le Ravage & Déluge des Chevaux de loüage, contenant la fin & consommation de leur misérable vie*, en prose; *Avec le Retour de Guillot le Porcher sur les miseres & calamités de ce regne présent*, en vers & en forme de dialogue.

L'AUTEUR ANONIME DE THRASIBULE PHE'NICE.

Un Anonime qui vivoit dans le même tems que *Désiré*, tourna celui-ci en

L'AUTEUR ANON. DE THRASIBULE PHE'NICE.

ridicule dans une farce intitulée THRASIBULE PHE'NICE. Cette piéce, très-bizarre dans le plan & dans l'exécution, fut imprimée en 1561. in-8°. non à Roüen, comme on le lit au bas du frontispice, mais à *Vinege*, ainsi qu'il est marqué à la fin de l'argument, c'est-à-dire, à Geneve; car ce n'est qu'une transposition de lettres. Il est même dit qu'elle fut représentée *aux Jeux Hiérapolitains:* Or *Hiérapolis* dans le stile des Protestans du seiziéme siécle, c'est Geneve. Cependant la scene de cette piéce est à Rome. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que les personnages que l'Auteur y introduit, il les fait venir tout à coup de Paris, de divers autres lieux de l'Europe, & même de l'Amérique. Outre Artus Désiré & Villegagnon, l'Anonyme y maltraite plusieurs Docteurs de Sorbonne, & en particulier Nicolas Maillard. Tous ses Acteurs, du moins les principaux, conspirent à abolir le *Siége Papal*, contre lequel ils déclament sans pudeur comme sans vérité. Si on en croit l'Editeur, cette farce est *traduite du vulgaire Arabic en bon Roman intelligible, par Thrasybule Phénice.* C'est une feinte. *Thrasybule* signifie, hardi Conseiller. Le nom

de *Phenice* n'eſt ajouté, que parce que l'Anonime étoit, ſans doute, dans la fauſſe perſuaſion que l'Arabe, dont il veut faire croire que ſa farce étoit traduite, étoit le même que le Phénicien ou le Punique.

L'AUTEUR ANON. DE THRASYBULE PHENICE.

JACQUES DE BILLY.

JACQUES DE BILLY.

La défenſe de la Religion fut beaucoup mieux entre les mains de l'Abbé de Billy, que dans celles d'Artus Déſiré. Je ne dis pas que le premier fût meilleur Poëte, mais il avoit beaucoup plus de ſcience & de capacité. Il en a donné des preuves dans ſes deux livres d'obſervations ſacrées, dans ſes *Locutiones Græcæ*, dans ſes traductions & éditions de divers ouvrages des Peres Grecs, & dans d'autres écrits, dont l'énumération n'eſt point de mon ſujet.

Ce Savant, car il en mérite le titre, nâquit l'an 1535. à Guiſe, de Louis de Billy, alors Gouverneur de cette Ville, & qui deſcendoit de l'ancienne famille de Prunay, célebre dans le pays Chartrain, & de Marie de Brichanteau, dont la famille eſt auſſi connüe dans notre hiſtoire. Envoyé à Paris dès ſa premiere jeuneſſe, il y fit de grands progrès dans la langue Latine

Nicer. Mém. t. 22.

JACQUES DE BILLY.

& dans l'étude des bons Auteurs qui ont écrit en cette Langue. Rappellé à l'âge de dix-huit ans, on l'envoya successivement à Orléans & à Poitiers pour y étudier en Droit. Mais cette science n'étant pas de son goût, il la négligea.

On ne fait jamais bien ce qu'on fait par contrainte. La mort de son pere & de sa mere, lui laissant la liberté de suivre son inclination, il se livra entierement aux belles Lettres; & afin d'être moins détourné, il s'éloigna de tous les endroits où il avoit des amis, se retira d'abord à Lyon, & ensuite à Avignon où il apprit les langues Grecque & Hébraïque. Il avoit embrassé l'état Ecclésiastique, & possedoit déja deux Bénéfices, qui lui rapportoient quatre mille livres de rente, l'Abbaye de Ferrieres en Anjou, & le Prieuré de Taussigny en Touraine. Cette fortune étoit honnête, & de Billy en paroissoit satisfait. Mais dans la suite, cedant aux instances de ses amis, & de Jean de Billy son frere aîné, il se chargea encore des Abbayes de S. Michel en l'Herm, & de Notre-Dame des Chatelliers, qui lui furent résignées par le même Jean de Billy, qui, dégoûté du monde, avoit résolu d'entrer dans l'Ordre

tre des Chartreux. Cette augmentation de Bénéfices troubla la tranquillité dont il joüissoit auparavant. Les guerres civiles s'étant allumées dans le Royaume, l'Abbaye de Notre-Dame des Chatelliers fut pillée, & celle de S. Michel entierement ruinée. Le nouvel Abbé, secourut l'une & l'autre autant qu'il lui fut possible, & se trouva plus mal à son aise que lorsqu'il ne possedoit que ses deux premiers Bénéfices. Pour surcroît d'affliction il eut la douleur d'apprendre la mort de quatre de ses freres & de deux de ses oncles. Des quatre premiers, *Claude* fut tué à la bataille de Jarnac, *Loüis* mourut des blessures qu'il avoit reçües à la défense de Poitiers ; les deux autres furent tués à la bataille de Dreux, donnée le 19 Décembre 1562. La même journée vit périr l'un de ses oncles, & blesser l'autre mortellement.

Au milieu de ces troubles, l'Abbé de Billy obligé d'errer lui-même sans pouvoir se fixer en aucun lieu, séjourna successivement à Laon, à Paris, à Nantes, à son prieuré de Taussigny, & revint de nouveau à Paris, où épuisé par les chagrins, la fatigue des voyages, l'étude, il mourut le 25 Decem-

JACQUES DE BILLY.

bre 1581 dans la maison de Gilbert Génebrard son ami. Il n'avoit que 46 ans. Il fut inhumé à saint Severin. Nicolas Rapin, qui étoit alors à Paris, fit sur cette mort une *Ode saphique rimée*, qui se lit parmi ses œuvres. Il compare, sans façon, le défunt à saint Augustin, à saint Jerôme, & à saint Bernard. C'étoit de beaucoup outrer l'éloge.

Je connois de l'Abbé de Billy deux livres de *Sonnets spirituels recüeillis pour la plûpart des anciens Théologiens tant Grecs que Latins*, avec un Commentaire en prose. Le premier livre contient 109 Sonnets, & le second n'en a que cent. L'un a paru en 1575, l'autre en 1578. Ces deux livres ne sont presque qu'une paraphrase d'un grand nombre d'Epigrammes latines, traduites ou imitées de divers ouvrages des Peres Grecs & Latins, par l'Auteur même, & imprimées en 1575. sous le titre d'*Anthologie sacrée*. Du Verdier a copié deux de ces Sonnets dans sa Bibliotheque, le 18e. & le 25e. je ne l'imiterai pas: les pensées en sont fort pieuses; c'est tout leur mérite. *Les autres petits traités Poëtiques de semblable matiere* ajoutés au premier livre, ne méritent pas plus d'attention.

Mais il faut vous dire un mot des *six livres*, aussi en vers, *du second advenement de nostre Seigneur*. Chaque livre est précédé d'un argument, qui en indique le sujet. L'Epitre dédicatoire, qui est longue & toute morale, est dattée de Saint Denys en France, le 17 Fevrier 1576. Elle est adressée à Bernard Carassus, Prieur de la grande Chartreuse, & Supérieur Général de tout l'Ordre. Dans l'ouvrage, qui n'est que le recit d'un songe que de Billy feint d'avoir eu, le Poëte passe en revüe tout ce qui doit précéder, accompagner & suivre le second avénement de Jesus-Christ. Une grande partie de ses preuves, il la tire de l'Ecriture & de la Tradition. Ce sont les seules sources en effet où l'on doive puiser dans une matiere si importante. L'Auteur auroit dû s'y arrêter, & ne pas ajoûter à des autorités si respectables, ses propres idées & des conjectures qui n'ont aucun fondement. Dans le premier livre, en parlant des vices, en détaillant les desordres qui doivent précéder la venüe de l'Antechrist, c'est de son propre siecle dont il fait la peinture. Mais entraîné par son imagination, il enchérit sur l'idée que les Livres saints nous donnent

JACQUES DE BILLY.

de la violente persécution qu'exercera ce dernier ennemi de Jesus-Christ. Il fait du Prophete Elie un harangueur ennuieux, & un long discoureur ; c'est un portrait de caprice, & qui part d'un pinceau mal adroit. Le cinquiéme livre est une description de l'Enfer & des tourmens réservés à ceux qui seront éternellement les objets de la juste vengeance de Dieu ; il falloit en supprimer les historiettes & les *capucinades*, qui y sont mêlées. Dans le sixiéme, il décrit le Paradis & la félicité dont joüiront les bienheureux. Dans tous ces six livres, on lit des avis fort solides, des instructions fondées sur la vraie pieté : le Poëte s'y montre plein de zele pour la vertu, & ennemi irréconciliable du vice.

Cet ouvrage se trouve avec un Traité de saint Basile, *du jugement de Dieu*, &c. qui sert comme de Préface ; & les *Quatrains sententieux de saint Gregoire Evêque de Nazianze, avec une breve & familiere exposition.* Je vous ai parlé ailleurs de ces Quatrains. *Jean* de Billy, qui se fit Chartreux, & *Geoffroy* de Billy, mort Evêque de Laon le 28. Mars 1612, tous deux freres de *Jacques*, ont aussi publié divers ouvrages ; mais je n'en connois aucun qui soit en vers.

Nic. Mem. t. 22. p. 187. & suiv.

FERRAND DEBEZ.

FERRAND DEBEZ.

Ferrand DEBEZ, ou de Bez, Poëte Latin & François, mourut la même année que Jacques de Billy, en 1581. Il ne devoit avoir qu'environ 53 ans, puisque dans la premiere de ses *Epitres amoureuses* aux Muses, qu'il publia au commencement de 1579, il dit :

> Cinquante ans sont & plus qu'en ce monde
> est errant
> Vostre humble serviteur inutile Ferrand.

Il étoit Parisien, fils de *Vallerand* Debez, qui étoit attaché à la maison de Lorraine; & de Loüise Sauvage, qu'il perdit *au printems de son âge*, comme il le dit dans la seconde des *Epitres* que je viens de citer. Ferrand sçut conserver pour lui-même la bienveillance que la maison de Lorraine avoit eüe pour son pere, & il se concilia celle du Cardinal Jean, & de son frere François de Lorraine, Chevalier de Rhodes. C'est ce qu'il nous apprend dans l'Epitre dédicatoire de sa traduction de la cinquiéme Eclogue de Virgile, adressée au même François de Lorraine, avec quelques autres poësies.

FERRAND DEBEZ.

Pour t'honorer, ô Prince magnanime!
Feray-je mal si je t'offre ma rythme,
Moi qui suis tien? moi qui de mon jeune âge
Suys escolier de ton frere tant sage,
Mon Mœcénas, Monsieur le Cardinal,
Le bien aymé du Sceptre filial:
Moy qui suis fils (las, mon Dieu, quel refrains!)
De Vallerand serf des Princes Lorrains,
Qui a servy ta haute Seigneurie
Sans blasme aucun, voyre sans tromperie
En tous endroicts.

Debez, après avoir enseigné les Humanités pendant six ans à Paris, au College de Bourgogne & au College des Bons Enfans, exerça le même emploi pendant neuf autres années tant à Nismes que dans quelques autres Villes du Languedoc. Revenu à Paris, il y regenta la rhétorique au College de Calvy, & encore en celui des Bons Enfans, de même qu'au Cardinal le Moine, & en celui de Boncour: c'est de ce dernier College qu'il datte le second & le troisiéme livre de son Abrégé de l'Histoire de France, imprimé en Latin en 1577. & en 1578. Il pa-

FERRAND DEBEZ.

roît par quelques-unes de ses poësies, qu'un si long exercice le dégoûta, & qu'il y eut beaucoup de peine, & assez peu de profit. C'est le Rondeau suivant qui me fournit cette conjecture :

En régentant je perds mon temps & âge,
Sans espérer icy quelque avantage :
Ceste douleur malgré mes dents je porte ;
Donc je voudrois que Regence fût morte ;
Car dessus moy fait tomber maint orage.
Subornement m'a fait un grand dommage ;
Mais faux rapport m'a bien fait davantage ;
Voilà comment mon cœur se desconforte
En régentant.
Pour caqueter on me met en la cage ;
Puis à midy jé pour mon pasturage
Trois œufs, un pain, du vin avecque eau forte ;
Puis un tançon mon pauvre cœur supporte :
Voilà le gain qui navre le courage
En régentant.

Dans un autre Rondeau à un de ses amis qui exerçoit le même emploi, il repete à peu près les mêmes plaintes. Il y ajoute, qu'il avoit été tout prêt de quitter sa profession, parce qu'on ne pouvoit y acquerir beaucoup d'honneur,

FERRAND DEBEZ. avec quelque exactitude qu'on s'en acquittât. J'estime, dit-il, Ciceron & Virgile; mais je ne vois que du tems à perdre, à lire & à expliquer Donat. C'étoit un ancien Grammairien, sous qui saint Jerôme avoit étudié, & sous le nom duquel on a donné divers traités concernant la Grammaire, & des Commentaires sur Virgile & sur Terence, que les Savans regardent comme des ouvrages en tout, ou presque en tout, supposés.

Debez fut élû Procureur de la nation Françoise dans l'Université de Paris le 7. d'Avril 1561, & Recteur de l'Université le 23 Juin 1571. Il étoit alors Principal du College du Plessis, grand Archidiacre & Chanoine Prébendé en l'Eglise de Reims. Il avoit eu cet Archidiaconé & cette Prébende en 1570. Le Cardinal de Lorraine, Archevêque de Reims, prétendit être en droit d'en pourvoir; il y eut contestation; l'Université intervint dans la cause; & le 9. Mars 1571. on rendit un arrêt favorable à Debez.

Dès 1565. le Cardinal de Chatillon, Evêque de Beauvais, l'avoit nommé pour *Précepteur*, c'est-à-dire, Principal du College de cette Ville. Mais

FERRAND DEBEZ.

comme on sçavoit que ce Prélat étoit affectionné pour les nouveaux hérétiques, & que l'on avoit lieu de craindre que Debez ne fût livré au même parti, au moins en secret, il y eut ordre de s'informer de sa conduite & de ses sentimens. En consequence, on reçut le 12. Juillet de la même année 1565. une lettre d'un Officier de l'Hôtel de Ville de Beauvais, qui mandoit de Paris, qu'il falloit refuser le Sieur Debez pour la place à laquelle il étoit nommé, *parce qu'il étoit non-seulement Hérétique, mais Athéiste.* Lecture faite de cette lettre, il fut délibéré qu'il en seroit communiqué à MM. du Chapitre de Beauvais, & qu'on s'opposeroit à la reception de Debez.

Dans une autre assemblée du 28 du même mois de Juillet, on fit lecture d'une seconde lettre du même député, où l'on apprend qu'il y avoit des-lors un procès pendant au Parlement de Paris, entre le Cardinal de Chatillon, le Chapitre, & la Ville de Beauvais, pour raison de ladite Principalité; mais qu'on n'avoit trouvé personne qui eût voulu se charger de prouver les faits dont Debez étoit accusé, ou du moins soupçonné. Ce Procès ne fut terminé

G v

FERRAND DEBEZ.

qu'au bout de deux ans, par Arrêt du Parlement du mois d'Aoust 1567, lequel maintint pour *principal Maître* Jean de la Mothe, Prieur des Cholets, ancien Recteur de l'Université, nommé par le Chapitre de Beauvais & le Corps de Ville.

Les abus qui s'étoient introduits parmi les Imprimeurs de Paris demandant une prompte reforme, Debez en parla à M. de la Guesle, Procureur General du Parlement, & à plusieurs autres Magistrats, & son zele ne fut pas sans effet. Tout ce qui tendoit au bien, il l'embrassoit avec ardeur ; & l'Université de Paris lui fut redevable de plusieurs réglemens utiles, & d'avoir terminé plusieurs disputes survenües entre les écoliers & autres. On peut voir ce détail dans l'Histoire de l'Université de Paris. Ce fut par une suite du même zele, qu'il ordonna que l'on reciteroit dans tous les Colleges, le verset, *O Crux ave spes unica*, pour obtenir de Dieu qu'il daignât arrêter la fureur des Hérétiques qui insultoient la Croix, & qui avoient voulu renverser la Croix des Gastines, qu'on voïoit alors dans la rüe S. Denys. Ce zéle s'accorde mal avec le penchant pour l'hérésie dont il avoit été accusé, comme je

FERRAND DEBEZ.

viens de le dire d'après les registres mêmes de l'Hôtel de Ville de Beauvais. Outre sa traduction en vers de la cinquiéme Eclogue de Virgile, dont j'ai fait mention ailleurs, & celle de quelques Epigrammes & autres pieces d'Ausone, de Marulle, du *Libera*, &c. nous avons de Ferrand Debez, dans le même volume, imprimé dès 1548, *Deux déplorations en forme d'Eclogue, l'une de feu M. d'Orleans, l'autre de feu M. d'Anguian.* Ce Duc d'Orleans étoit fils de François I. & frere de Henri II. & l'autre étoit François de Bourbon, Comte d'Enguien. Quelques Rondeaux, entre lesquels sont les deux que j'ai cités; un troisiéme, *du débat de l'Ame & du Corps*; un quatriéme, sur la mort de François d'Enguien; un cinquiéme *aux Enfans de Zoïle*: un Sonnet, à la loüange des Poëtes *qui traduisent les Enéïdes*; & deux petites pieces, l'une, intitulée, *de Mai & de Pallas*, l'autre qui a pour titre, *le desir de l'Auteur de vaincre l'Amour.*

T. 5. 2. édit. p. 72.

Les autres ouvrages du même, qui sont pareillement en vers François, sont: *Institution puérile*, à Charles d'Alonville, Jean & Christophe de Thou, freres, Christophe Bouguier, & Gas-

FERRAND DEBEZ. pard Viallet ses Discisples : *Essjoüissance de Nismes du Présidial establi, & du College nouvellement érigé pour la Jeunesse*; imprimée à Avignon en 1553. Je ne connois cet écrit que par la citation de Du Verdier & de la Croix-du-Maine ; celui-ci le dit en vers. Le College dont il est question fut, sans doute, érigé sous l'Episcopat de Michel Briçonnet. *Les Epitres héroïques amoureuses aux Muses, dédiées à Dieu, Mæcénas très liberal, avec l'exposition des noms propres, mise à la fin de chaque Epitre*; en 1579. in-8°. Il y a six Epitres, toutes en vers de dix syllabes. Quoique fort mal versifiées, on les lit encore avec quelque satisfaction, à cause des traits historiques dont elles sont remplies, de la peinture que le Poëte y fait des mœurs de son tems, & du zele qu'il témoigne pour les lettres humaines qu'il ne perd aucune occasion de venger contre ceux qui les méprisent. M. De Beauchamps, dans ses *Recherches sur les Théâtres de France*, attribue encore à Debez, une piece imprimée à Lyon en 1563 in-8°. sans nom d'Imprimeur, intitulée : *Eclogue, ou Bergerie, à cinq personnages, contenant les abus du mauvais Pasteur, & montrant que bien-*

T. I. p. 428.

heureux, est qui a crû sans avoir vû. Cette piece est signée F. D. P. & Mr. de Beauchamps conjecture que ces lettres initiales signifient *Ferrand Debez*, *Parisien.*

FERRAND DEBEZ.

FRANÇOIS DE BELLEFOREST.

François DE BELLEFOREST a beaucoup plus fatigué le public de ses ouvrages que le Professeur dont je viens de vous parler. Sur quoi n'a-t-il pas écrit? Fécond traducteur, il a touché également au profane comme au sacré, au plaisant comme au grave & au serieux. Historien sans discernement & sans goût, il a gâté presque tout ce qu'il a entrepris de traiter. Poëte enfin, il s'est efforcé de monter sur le Parnasse, & n'a jamais que rampé dans le lieu le plus bas. Gagé par les Libraires, & n'ayant pas d'autre ressource que sa plume pour fournir à sa subsistance & à celle de sa famille, il n'étoit occupé qu'à multiplier le nombre de ses productions, sans jamais penser à les rendre exactes, sans même avoir le loisir de les relire avec quelque attention.

FRANÇOIS DE BELLEFOREST.

Le Long, Biblioth. Hist. de la Fr.

Du Verd. Biblioth.

Ce n'est pas qu'il ne fût d'une bonne famille; mais la fortune ne répondit

FRANÇOIS DE BELLEFOREST.

point à sa naissance. Né au mois de Novembre 1530. au village de Sarzan, proche de *Samaten*, petite Ville du Comté de Comminge sur la Sare, son pere, qui étoit militaire, dépensa dans sa condition la meilleure partie de son bien, & eut le chagrin de laisser en mourant, son fils âgé seulement de sept ou huit ans, & sans presque aucune autre ressource que la bonne volonté d'une mere qui aimoit ce fils, & qui épargna tout ce qu'elle put pour le faire étudier du moins pendant quelques années dans les Ecoles de *Samaten*.

Le jeune de Belleforest profita autant qu'il put de cette ombre d'éducation, & ayant trouvé ensuite quelque protection auprès de Marguerite Reine de Navarre, & sœur de François I. il obtint d'être nourri quelque tems dans la maison de cette Princesse. De-là, il alla à Bourdeaux, où il étudia plus solidement sous Buchanan, Vinet, Salignac, Gélida, & les autres Savans hommes qui enseignoient alors dans cette Ville. On lui conseilla depuis d'étudier en Droit, & dans cette vûe il se transporta à Toulouse; mais la vie turbulente du Barreau n'ayant pas tardé à lui déplaire, il l'abandonna, & s'occu-

pa à faire des vers pour la nobleſſe du pays, qui le recherchoit à cauſe de la facilité qu'il avoit en ce genre.

FRANÇOIS DE BELLEFOREST.

Après avoir paſſé ſept ou huit ans à Toulouſe, il vint à Paris, y fréquenta les leçons de Dorat, de Turnebe, de Ramus, de Galland, de Charpentier, & de quelques autres, & ſe fit des amis de Ronſard, de Bayf, de Belleau, de Vigenere, & ſurtout d'Antoine du Verdier, avec qui il entretint toujours depuis un commerce de lettres. C'eſt du Verdier lui-même qui rapporte ces circonſtances, & pluſieurs autres, dans les 30 pages in-folio qu'il a conſacrées dans ſa Bibliotheque à la mémoire de ſon ami, & à l'énumération de ſes ouvrages.

Belleforeſt s'inſinua auſſi dans la connoiſſance de pluſieurs perſonnes de qualité, & malgré tant de liaiſons honorables il paſſa le reſte de ſes jours à Paris dans une fortune très médiocre. D'abord cependant il fut en quelque eſtime ſous les regnes de Charles IX. & de Henri III. & cette eſtime lui procura la qualité d'Hiſtoriographe de France; mais il en déchut après par le peu d'éxactitude que l'on remarqua dans ſes productions. Il mourut à Pa-

FRANÇOIS DE BELLEFOREST.

ris le 1. Janvier 1583 dans la 53e. année de son âge, & fut enterré aux Cordeliers, comme il l'avoit ordonné par son Testament.

On voit par ses traductions qu'il sçavoit les Langues Latine, Italienne & Espagnole. Pour le Grec, il l'ignoroit, ou ne l'avoit appris que très imparfaitement ; & il y a lieu de croire que ce n'est que d'après des traductions latines qu'il a mis en François ce qu'il nous a donné des ouvrages composés en Grec.

Sa poësie ne vaut pas mieux que sa prose ; & le grand nombre de pieces en ce genre, qu'il a publiées, ne prouvent rien de plus que la facilité qu'il avoit à faire de mauvais vers. Je n'entreprendrai point de vous faire l'énumération de ceux-ci. Beaucoup sont épars dans les differens ouvrages que l'on imprimoit de son tems. Il étoit attentif à loüer les écrivains de son siécle & leurs livres ; & vous jugez bien, que ceux-ci étoient toujours des chefs-d'œuvre. Quand on s'affiche sur le pied de loüangeur, on ne l'est jamais à demi. La politique, l'interêt, l'amitié, la prévention, conduisent la plume, & la vérité est rarement consultée.

Belleforest fit entendre aussi ses regrets sur la mort de plusieurs personnes illustres que la France perdit de son tems, *Déplorations*, Epitaphes, Panégyriques, rien ne lui coutoit dans ces occasions. C'est ainsi qu'il pleura, & qu'il loüa en même-tems le Roi Henri II. qui mourut le 10 Juillet 1559, Timoléon de Cossé, Comte de Brissac, Sébastien de Luxembourg, Comte de Martigues, & M. le Duc d'Aumale. Une autre fois montant sa Muse sur un ton plus gai, il célébre les nôces de Philippe d'Autriche Roi d'Espagne avec la Princesse Elisabeth fille aînée du Roi Henri II. & celles d'Emanüel-Philibert Duc de Savoie, Prince de Piémont, avec Marguerite fille de François I. & sœur de Henri II. Le premier de ces mariages se fit par Procureur le 27 Juin 1559, & le second, le 9 Juillet de la même année.

FRANÇOIS DE BELLEFOREST.

Quelquefois aussi politique ou historien en vers, Belleforest voulut montrer que tout cédoit à la fécondité & à la rapidité de sa plume. Nous avons dans le premier genre, sa traduction d'une *Remontrance* que Leger Du Chesne, Professeur en l'Université de Paris, avoit composée en vers Latins, & adres-

FRANÇOIS DE BELLEFOREST

ſée aux Princes, pour leur perſuader de ne faire ni accord, ni tréve avec ceux qui troubloient le Royaume par leur revolte & leurs factions ſéditieuſes. Dans le ſecond genre, nous avons un *Poëme hiſtorial touchant l'origine, l'antiquité & l'excellence de la Maiſon de Tournon*; & une traduction d'un Diſcours en vers Latins, où Jean Villemin avoit exalté la brave reſiſtance que Madame de Tournon, Comteſſe de Rouſſillon (c'étoit Claude de Turenne ou de Turaine) avoit faite aux rebelles en 1567.

Enfin, Belleforeſt voulut auſſi chanter l'Amour, ſes plaiſirs & ſes peines. Je ne connois que deux de ſes ouvrages en vers ſur ce ſujet. L'un eſt une *Paſtorale amoureuſe, contenant pluſieurs diſcours non moins profitables que recréatifs, avec la deſcription des payſages, où ſont introduits Turne, Sylvie, Camille & Alpin.* Cette Paſtorale eſt de 1569, L'autre ouvrage antérieur de quelques années, étant de 1561, eſt intitulé: *La chaſſe d'Amour; avec les Fables de Narciſſe & Cerbere. Auſquelles ſont adjouſtés divers Sonnets. Dédié aux deux ſœurs, Marguerite & Marie de Cotte-Blanche.*

Ce dernier recüeil ne contient que 80. feüillets. La premiere piece, en

vers de dix syllabes, roule sur les diverses conditions & les differentes inclinations des hommes. L'Auteur la termine par une vérité qui, pour être commune, n'en mérite pas moins d'être méditée ; c'est que tout se termine à la mort, & que celle-ci nous enleve souvent au milieu de nos projets les mieux concertés, & quelquefois lorsque nous touchons déja au succès. Dans la même piece, le Poëte appelle, pour ainsi dire, l'un après l'autre tous les desirs que l'homme peut former, en particulier ceux d'un cœur amoureux, & il en montre la vanité. Il recommande spécialement la vertu, & prouve fort bien que toute passion, quand on l'écoute, agite l'ame & rend la vie moins tranquille.

La seconde piece est celle qui a donné le titre à tout le recueil. C'est une allégorie, trop longue & trop mal exprimée pour plaire ; mais où il paroît que l'Auteur a eu en vûe de peindre, sous divers emblêmes, ce qu'il avoit fait lui-même pour chercher l'amour, & les dégouts, plus encore que les plaisirs, qu'il a rencontrés dans cette poursuite. Le détail dans lequel il entre de ses peines, montre qu'il avoit raison de re-

FRANÇOIS DE BEL-LEFOREST.

gretter, comme il le fait, de s'être amusé à *la chasse d'Amour*.

La troisiéme piece est la *Fable de Narcisse & Eolis*, le sujet est connu; il est traité ici avec beaucoup de diffusion & d'ennui. Ces trois pieces sont en vers de dix syllabes.

La quatriéme est en vers de six: c'est *la Fable de Cerbere, Chien portier d'Enfer, osté de son regne par Hercule*. Le recüeil finit par divers Sonnets, en vers héroïques; la plûpart ne parlent que des peines de l'amour; ils sont adressés à Ronsard, à Buttet, à Paschal, & à quelques Demoiselles. Le privilege obtenu pour l'impression de ce recüeil, est du 1. Janvier 1560. Belleforest y est qualifié *Ecuyer*. Sa devise étoit: *Ou mort ou vie*. Je ne vous ai cité aucun de ses vers; je vous en ai dit la raison; si vous êtes curieux d'en connoître le stile, vous pouvez avoir recours à la Bibliotheque de du Verdier, qui en a copié plus qu'il n'en faut pour vous dégouter.

JOACHIM BLANCHON.

JOACHIM BLANCHON.

Je ferai un peu plus indulgent pour *Joachim* BLANCHON; non que ses vers soient plus agréables que ceux de Bel-

leforest; mais parce que je ne puis vous donner l'histoire de sa vie, sans le laisser un peu parler lui-même.

Ce Poëte étoit de Limoges. Jean Dorat, qui étoit du même pays, le dit dans des vers faits à la loüange de Blanchon, où après avoir vanté plusieurs Poëtes Limousins, il ajoute :

Tu quoque, Blanchoni, par his decus arte mereris,
Gallica Lemovicum Carmina prima canens.

Blanchon lui rendit éloge pour éloge, surtout dans l'Ode qu'il composa à l'honneur de la Ville de sa naissance, dans laquelle il éxalte comme ornemens de cette Ville, Dorat, Muret, Simeon Du Bois, de Guery, de Beaubreüil, & plusieurs autres.

Cette Ode fait partie des *premieres Oeuvres poëtiques* de l'Auteur, imprimées en 1583, & qui ne portent ce titre, comme je le crois, que parce qu'elles sont le fruit de sa premiere jeunesse. Je n'ai trouvé nulle part qu'il ait fait de *secondes Oeuvres*. Ce n'est que d'après lui, que je dis que les premieres ont été composées dans sa jeunesse. Voici comment il s'exprime à la fin de ces *Oeuvres*, dans un Sonnet au Lecteur.

JOACHIM BLANCHON.

Fuïant d'oisiveté la vicieuse amorce,
En mon jeune printems j'ai composé ces vers
Que j'avois jusqu'icy à la veüe couvers.

Il ne faut pas conclure de ce dernier vers, qu'il étoit vieux quand il publia ces poësies : il n'étoit plus si jeune ; mais il étoit encore peu avancé en âge, puisqu'il ajoute :

Ils n'ont, amy Lecteur, attendu neufs soleils ;
Car ces Adolescens, à Icare pareils,
Ont voulu sans conseil même vol entreprendre.

S'il eût parlé d'un autre, il auroit pû ajouter qu'ils eurent aussi la même destinée. Mais un pareil aveu sort très rarement de la bouche d'un Auteur. L'amour propre de Blanchon étoit d'ailleurs soutenu par les éloges que lui donnerent, en vers Latins, Jean Dorat, Martial Guery ; & surtout, Antoine Valet, qui en s'adressant au Roi même, supplie Sa Majesté d'animer la jeune Muse de l'Auteur, afin de l'encourager à chanter dans la suite de plus nobles sujets ; & en vers François, Jean de Beaubreüil, Bastier, le même Martial

JOACHIM BLANCHON.

Guéry, Antoine Barny, Madelene Saultereau, M. de Chastenet, Chrestien, & Mr. Du Bourg.

Valet avoit raison de souhaiter que Blanchon s'occupât à traiter des sujets plus dignes des Muses que ceux qu'on voit ici. Que lit-on en effet dans ce recüeil? Deux livres de poësies amoureuses, l'un contenant *les Amours de Dione*, & l'autre, *les Amours de Pasithée*; le premier en cent onze Sonnets, entremeslés d'Odes, d'Elégies, de Stances, de Complaintes, de Chansons, & autres petites pieces; le second en 77. Sonnets.

J'observerai deux choses sur ce second livre; la premiere, que la plûpart des Sonnets qu'il renferme sont adressés à quelque ami, ou à quelque compatriote de l'Auteur, presque tous fort ignorés aujourdhui. La seconde, c'est que dans le Sonnet 67e. Blanchon dit, qu'il n'avoit que quinze ans lorsque l'amour s'empara de son cœur. C'étoit prendre des chaînes avant que d'être en état de les porter.

J'avois passé sans plus douze mois quinze fois
Quand la vive beauté qui reluit à ma Vie,
Riche de tant d'honneur, & de tant d'heur suivie;
Comme son prisonnier m'esclava sous ses loix.

JOACHIM BLANCHON.

La voir & l'aimer ce fut une même opération. C'est encore le langage qu'il tient dans le premier livre.

Les affections sont promptes à cet âge là; mais l'inconstance qui en est l'appanage, les détruit presque aussitôt qu'elles sont nées. Blanchon en est une preuve, au moins s'il a parlé serieusement. On voit en effet par la suite de ses poësies, que mécontent de ses amours, ou feignant de l'être, il prit la résolution de s'enfoncer dans quelque solitude écartée. C'est le sujet d'une assez longue piece intitulée par cette raison, l'*Antre*. Mais la description qu'il fait de cette retraite, presente quelque chose de si disgracieux, de si horrible même, qu'on la prendroit plûtôt pour la description de l'Enfer que pour celle d'une solitude. Cette exagération ne prouve-t-elle pas que sa résolution n'avoit rien de plus réel que le lieu dont il avoit tracé la peinture?

Par un autre tour d'imagination, bien digne d'un Poëte dont l'âge n'a point mûri l'esprit, Blanchon finit ses deux livres d'Amour par un Sonnet, en forme de *Priere à Dieu*, où il dit que sa passion *l'avoit captivé six ans*, mais qu'ayant toujours été malheureuse, il

y re-

JOACHIM BLANCHON.

y renonce, & ne veut plus chanter que le Seigneur. Que ne ſupprimoit-il donc toutes ſes réveries amoureuſes ? C'étoit le premier ſacrifice qu'il devoit offrir au Seigneur, la premiere victime qu'il devoit immoler. Mais je ſuis tenté de croire qu'il n'a imaginé cette Priere que pour ſervir comme de Préface au troiſiéme livre de ſes poëſies, qui contient ſes *meſlanges*. Ce troiſiéme livre renferme en effet beaucoup de poëſies pieuſes : telles ſont, divers Sonnets ſur l'amour de Dieu ; une Ode Chreſtienne ; une Paraphraſe de la Priere d'Eſdras ; deux Prieres à la Sainte Vierge ; une Plainte faite étant malade ; des Prieres pour le matin & le ſoir, & pour d'autres occaſions ; une, *pour la proſpérité du Roi ;* des Stances ſur la vertu, ſur la libéralité, &c. Dans celles-ci, le Poëte fait ſentir indirectement à Henri III. qu'il eſpere, qu'il attend même de lui quelque bienfait.

Si ces poëſies pieuſes n'ont rien qui ſatisfaſſe un lecteur ami du beau, au moins pouvoient-elles édifier ceux qui avoient la patience de les lire. Mais par quelle bizarerie, au milieu de cet étalage de moralités & de ſentimens de piété, l'Auteur va-t-il nous donner une

JOACHIM BLANCHON.

piece indécente, où il ne rougit point de faire l'apologie des femmes immodeſtes ? Si Blanchon a cru que le titre de *Meſlanges* qu'il a donné à ſon troiſiéme livre, l'autoriſoit à y inſerer des pieces ſur toute ſorte de ſujets, ne le rempliſſoit-il pas ce titre, & par celles dont je viens de faire l'énumération, & par celles qui ſuivent ? Telles ſont entre ces dernieres, le *Diſcours au Roy, ſur la paix* ; le *Diſcours à Monſieur, ſur ſes victoires* ; le *Diſcours à la Reine mere*, qui ſert comme de Préface aux 38. Sonnets qui ſuivent cette Epitre, & qui ſont réünis ſous le titre de *Trophée des Dames*, parce que le Poëte y fait l'Eloge des femmes en général, & en particulier celui d'un grand nombre de femmes qui ſont nommées avec diſtinction dans l'Ancien & dans le Nouveau Teſtament, & dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & Profane. Telles ſont encore ſes *Stances*, en 25. Strophes, *ſur le mariage, par antitheſes à celles de Philippe Des Portes* ; d'autres Stances ſur la beauté, adreſſées à la Reine, & l'éloge de Marguerite Reine de Navarre.

On trouve dans le même livre deux pieces qui ſont ſingulieres. Dans l'une intitulée ; *l'Hymen de la fille, à Joachim Martin*, & qui eſt une violente ſatire

contre les veuves, Blanchon fait l'éloge de la femme & du mariage; mais en s'efforçant de soutenir qu'il faut en se mariant préférer celle qui est fille à celle qui est veuve; dans l'autre, qui a pour titre, *Antithese de l'hymen de la vefve*, il chante la palinodie, & fait autant l'éloge des veuves qu'il les avoit décriées dans la premiere piece.

JOACHIM BLANCHON.

Ce recüeil est terminé par divers Sonnets, quelques Epitaphes, un Adieu aux Muses, l'Ode à l'honneur de la Ville de Limoges, que j'ai déja citée, & plusieurs Sonnets moraux, donnés sous le titre de *Thrésor de sentences, au Roy*. Presque tous les Sonnets sont à la loüange de ceux à qui le Poëte les adresse. Il y en a aux Ducs de Joyeuse & d'Epernon; au Comte d'Escars, au Chancelier de Chiverny, à MM. de Villeroy & Brulart, Secretaires d'Etat; à son frere, Claude Blanchon, Avocat; à MM. de Pibrac, Ronsard, Dorat, Philippe Des Portes, Muret, qui étoit alors à Rome, & que Blanchon ne connoissoit que par la réputation; à Saluste du Bartas, à Hugues Barbou, & à plusieurs autres. Le Sonnet au Sieur Barbou est sur l'Imprimerie. Les Epitaphes sont celles du

JOACHIM BLANCHON.

Roi Charles IX. de François de Lorraine Duc de Guiſe, du Duc d'Aumale ſon frere ; de Sébaſtien de l'Aubeſpine, Evêque de Limoges ; de Gautier de Bermondet, Maître des Requêtes ; de Simon Des Coutures, Préſident à Limoges ; de Simeon du Bois, Lieutenant Général de la même Ville ; & de quelques autres : ces Epitaphes ſont ſans dattes ; ce qui eſt un grand défaut dans ces ſortes de pieces, qu'on ne recherche ordinairement que pour ſçavoir le tems de la mort & l'âge de ceux qui en ſont l'objet.

Dans l'*Adieu aux Muſes*, Blanchon dit, qu'il avoit fait la cour à celles-ci pendant *douze ou quinze ans* ; mais qu'il a perdu ſon tems en leur compagnie. C'eſt qu'elles ne l'ont jamais avoüé pour leur diſciple. Conſéquemment elles ne lui avoient procuré, ſans doute, aucun avantage temporel, puiſqu'il ſe plaint dans la même Ode, *que la pauvreté le talonne.*

Dans l'Ode ſur la Ville de Limoges, adreſſée à Dorat, il loüe quelques Poëtes qui ne nous ſont pas connus, tels que *Baſtier*, dont il dit :

En ſon Ode Paſtorale
Baſtier ce Belleau eſgale,

Qui ſoubs forme de Berger
Chante les Rois & leur race,
Et ſur le mont de Parnaſſe
Premier s'eſt voulu loger, &c.

JOACHIM BLANCHON.

Il y loüe auſſi beaucoup *Decourt* peintre, *Vigier*, *Corteys*, & Jean de *Beaubreüil*.

JEAN DE BEAUBREUIL.

JEAN DE BEAUBREUIL.

Celui-ci étoit Poëte François & Latin, & Avocat au Siege Préſidial de Limoges. La Croix-du-Maine en parle dans ſa Bibliotheque. Beaubreüil avoit été diſciple de Dorat; & l'amour des belles lettres lui fit entreprendre le voyage d'Italie, où il fut d'autant plus favorablement accüeilli de Muret, que celui-ci reconnoiſſoit que c'étoit le pere de Beaubreüil qui l'avoit encouragé des premiers à l'étude. C'eſt du moins ce que Jean de Beaubreüil dit dans ſon Epitre à Dorat, en lui dédiant ſa Tragédie d'*Attilie*, ou d'*Atillie*, c'eſt-à-dire, d'*Attilius Regulus*, imprimée à Limoges en 1582. C'eſt à l'occaſion de cette Tragédie, que Blanchon loüe Beaubreüil dans l'Ode que j'ai citée, & dans un Sonnet, où il dit :

JEAN DE BEAU-BREUIL.

Au Théâtre sanglant, du fidele Attilie,
Par l'esprit de ta voix eslevé dans les cieux;
Tu fais voir, de Beaubreüil, combien est prétieux
Le salut du public où le debvoir nous lye.

C'est, à ce qu'on assure, le seul ouvrage dramatique sorti de la plume de ce Poëte Limousin. L'argument qui est à la tête nous apprend qu'il est tiré du quatriéme livre de Paul Orose, Chapitres VII & VIII, & du second livre d'Eutrope. Les Auteurs de l'histoire du Théâtre François qui rendent compte de cette piece, n'ont fait aucun usage du témoignage de Blanchon.

T. 3. p. 461. & suiv.

JEAN DE LA JESSÉE.

JEAN DE LA JESSÉE.

La réputation de *Jean de la* JESSÉE, ou GESSÉE, comme il écrit quelquefois son nom, s'étendit beaucoup plus loin que celle de Blanchon, & le célebre Plantin lui a fait l'honneur d'imprimer une grande partie de ses poësies.

Ce Poëte étoit Gascon. Le Pere Niceron qui paroît n'en avoir parlé que d'après la Croix-du-Maine & du Verdier, dit qu'il nâquit vers l'an 1551 à Mauvaisin, Ville de Gascogne dans l'Armagnac; qu'il vint de bonne heu-

Nic. Mém. t. 41.

JEAN DE LA JESSÉE.

re à Paris, & passa plusieurs années à la Cour. Il ajoute qu'on voit par ses ouvrages, qu'il fut Secretaire de la Chambre de François de France, Duc d'Alençon, qu'il l'accompagna dans ses voyages en Angleterre & dans les Pays-Bas, & que depuis l'année 1584, que la mort enleva le Prince, on n'entend plus parler de lui. Ce court récit du Pere Niceron a besoin de quelques éclaircissemens & d'un petit commentaire.

La Jessée doit être né après le milieu de l'année 1550. Il dit dans son *Discours sur le Temps*, adressé à Loüis de Lorraine Cardinal de Guise :

> Je n'avoy pas neuf ans lorsque Montgomery
> De sa lance fatale occit le Roi Henry.

Cet évenement arriva le 30 Juin 1559, & Henri II. mourut le 10 Juillet suivant. La Jessée déclare qu'il n'avoit pas alors neuf ans ; c'est-à-dire, ce semble, qu'il approchoit de cet âge ; il devoit donc être né au plûtard vers la fin de 1550. Le lieu de sa naissance étoit Mauvaisin ; le Pere Niceron l'a fort bien observé. La Jessée décrit ainsi ce lieu dans sa piéce intitulée, *le Temple de Navarre, à Jean de Beaumanoir Sieur de Lavardin* :

JEAN DE LA JESSÉE.

Dessous le Ciel Gascon le destin m'a fait naistre,
Où le Roi Navarrois est mon Seigneur & maître,
Au Comté d'Armaignac, où le Fleuve du Ras,
Tributaire à Garonne, entrecroise ses bras.
La Ville à qui je doibs naissance & nourrissage,
Le voit souvent couler par un double passage:
Elle est assez antique, &c.

Je m'arrête là: cette description est extremement prolixe. On aime naturellement à parler de sa Patrie, & l'on se persuade aisément que ceux qui nous écoutent ou qui nous lisent, y prennent le même interêt que nous. C'est pour cela que la Jessée donne au long toute l'histoire de Mauvaisin, & tout ce que la tradition du pays, qui paroît un peu fabuleuse, en disoit. Il conjecture même que le nom de *Mauvaisin* vient de celui de *Malvoisie*, lieu renommé pour les vins exquis, à cause, dit-il, des beaux vignobles qui y étoient encore de son tems.

La Jessée ne nous apprend point sous quels maîtres il fit ses études; mais quoiqu'il se vante dans un de ses Sonnets, qu'il n'avoit rien emprunté des anciens ni des modernes pour composer ces milliers de vers qu'il nous a laissés, & que tout étoit de son invention, il

Premieres œuvr. liv. 2. p. 65.

ne laisse pas de nous assurer ailleurs qu'il avoit lû presque tous les Poëtes anciens & modernes, les Grecs, les Latins, les Italiens, & ceux qui avant lui avoient écrit en notre langue. L'amour de la poësie l'avoit saisi de si bonne heure :

Qu'encor sept & sept ans n'avoient borné son âge ;

lorsqu'il commença à cultiver les Muses & selon lui à en être favorisé. La passion qu'il avoit pour augmenter ses connoissances, l'engagea de faire quelque séjour à Bourdeaux, d'où il passa, dit-il, *à la Cour de sa Reine, que la mort lui enleva trop-tôt*. C'étoit Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, qui mourut en effet le 9 Juin 1572. Voici de quelle maniere le Poëte raconte son voyage; il me paroît nécessaire de le laisser parler lui-même.

Ibid. l. 3. pag. 906.

J'étoy fort jeune encore, & la vingtiéme année
Estoit prochainement sur mon chef retournée,
Quand il me vint à gré de pratiquer les mœurs
Des Peuples agités de diverses humeurs,
Et voir deçà delà, voyageant par la France,
Des Pays & Citez l'assiéte & différance.
Sitost ce faux désir n'eust tenté mon esprit,
Qu'à bien effectuer mes desseings il se prit,

JEAN DE LA JESSÉE

Et me faisant hayr mes délices premieres,
Mes voisins familiers & le nic de mes peres,
Me fit rendre à la Cour d'une Reine du Sang,
Princesse vertüeuse, & digne de ce rang.
Elle estoit en Gascoigne, & dressoit un voyage
Pour achever l'accord d'un nouveau mariage.

C'étoit le mariage de Marguerite de Valois avec Henri de Navarre, qui fut depuis Henri IV. Jeanne d'Albret aimoit les gens de lettres, & surtout les Poëtes; on lui parla de la Jessée, on lui vanta ses talens poëtiques; elle voulut le voir,

. . . . Et sous bons témoignages
Le reçeut à sa suite, & le mit à ses gages.

Il suivit l'équipage, prit le chemin du Périgord, traversa l'Angoumois, le Poitou, & séjourna deux ou trois jours à Poitiers. Il vint ensuite à Tours, delà à Blois où la Cour de France étoit alors, & où le mariage projetté devoit se conclure; & enfin à Paris où il eut la douleur de perdre la Reine de Navarre.

L'affliction que cette mort inespérée lui causa, jointe au chagrin qu'il ressentoit de n'avoir pû gagner le cœur

de sa *Marguerite* dont il étoit devenu amoureux durant son séjour à Blois, lui fit prendre la résolution de quitter non-seulement la Cour, mais même la France. Il se retira en effet en Savoie, dans le dessein de parcourir la Suisse, l'Allemagne, & ensuite l'Italie. Mais le souvenir de sa *Marguerite* l'arrêta à Genéve, d'où peu de tems après il regagna Lyon, le cœur plus blessé qu'avant son départ, & vint de nouveau à Paris. Si vous êtes curieux de sçavoir toutes les circonstances de son voyage, je vous renvoie à sa piece, intitulée, *l'Amoureux errant*, où il en fait une longue description. Cette piece est adressée à François d'Espinay Sieur de Saint Luc.

Je n'ai rien trouvé dans ses poësies qui pût fixer le tems où il a commencé d'entrer au service de François de France Duc d'Alençon, nommé depuis Duc d'Anjou, dernier fils de Henri II. On voit seulement qu'il fut Secretaire de sa chambre, ainsi que je l'ai observé d'abord, & que jusqu'à la mort de ce Prince, il le suivit dans toutes ses courses. Il l'accompagna en 1579 en Angleterre, où le Prince passa exprès pour témoigner son amour à la

Reine Elizabeth ; *qui le traita*, dit Mezerai, avec tant de franchise & de privauté, *que tous ceux qui ne la connoissoient pas, crurent qu'elle l'épouseroit.*

La Jessée demeura dans ce Royaume avec son maître jusque vers le milieu de l'année 1580, que le Prince fut obligé de venir s'opposer au progrès que le Duc de Parme avec son armée faisoit dans l'Artois & dans le Hainaut. Il fit la même année un second voyage en Angleterre avec le même Prince ; & quitta ce Royaume sans retour, au commencement de 1581, lorsque le Duc d'Anjou revint en Flandres, où il fut *inauguré*, dit Mezerai, Duc de Brabant & Comte de Flandres. Quoiqu'il soit certain que la Jessée ne soit pas toujours demeuré auprès du Prince, puisqu'il parle du moins de deux voyages qu'il fit en Flandres, durant le tems que le Duc habitoit ce pays, il n'est pas moins vrai qu'il y fut témoin des troubles presque continuels qui l'agiterent, & qui obligerent enfin le Duc d'Anjou à revenir en France, où il mourut le 10. Juin 1584. dans la trente-uniéme année de son âge, regretté & pleuré par notre Poëte, qui exprima sa douleur par un nombre de vers, sous

le titre de *Larmes & regrets*, qu'il publia la même année.

JEAN DE LA JESSÉE

C'est aux differens voyages dont je viens de parler que le même Poëte fait allusion, lorsqu'il dit :

Premieres œuvr. l. 3. p. 857.

En temps assez divers, j'ai fait mille voyages,
Et voyageant ainsi j'ai passé mille lieux. . . . .
J'ay supporté la guerre & ses cruels outrages,
J'ai fait teste à la Mer, voire au Ciel envieus,
Armé d'esclairs, de foudre, & de vents pluvieus, &c.

Le Pere Niceron conjecture que le Poëte ne survéçut gueres à son maître, parce que, dit-il, on n'entend plus parler de lui après l'année 1584. Vous verrez dans la suite, que la Jessée vivoit encore en 1595. & qu'il fit imprimer cette même année un ouvrage que le Pere Niceron n'a point connu. Tout ce que celui-ci devoit dire, c'est que la *vie poëtique* de la Jessée, s'il est permis de s'exprimer ainsi, n'a guere duré que depuis 1572 jusqu'en 1584.

En effet, le premier écrit en vers de la Jessée que nous sçachions avoir été imprimé, est de l'année même 1572. C'est une Satire, ou, comme s'exprime l'Auteur, une *Exécration sur les infracteurs de la paix.* Depuis cette pre-

JEAN D LA JESSÉE

Voyez les titres entiers de ces ouvr. dans le Catal.

miere production, presque chacune des années qui suivirent, fut marquée par une nouvelle. En 1573. la Jessée donna un *Discours sur le Siege de Sancerre, avec une complainte de la France*; ce Siege avoit commencé au mois de Janvier 1573, & le camp du Roi étoit encore aux environs de la Ville, lorsque le Poëte discouroit sur ce Siege. La même année, il versa des larmes sur la mort de Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, tué devant la Rochelle, au mois de Mars de ladite année, & sur celle de Henri de Foix, Duc de Candale, tué au Siege de Sommieres en Languedoc, & répandit des fleurs sur leurs tombeaux: Et dans la même année il s'amusa à décrire le Siege même de la Rochelle, à plaindre la France sur les troubles qui lui ôtoient toute sa tranquillité, & à la féliciter lorsque ces troubles furent pacifiés.

L'élection de Henri III. au thrône de Pologne fit encore, la même année 1573 & la suivante, couler de la plume de la Jessée une multitude de vers tant Latins que François, sur cet événement. Il se chargea de faire entendre les soupirs de la France sur le départ du nouveau Roi, de loüer ce Prince sur

ses succès, & sur les grandes qualités dont il étoit orné, ou que le Poëte croïoit voir en lui; & lorsque Henri fut obligé de revenir en France, la Jessée célébra encore son arrivée, & se rendit l'interpréte des sentimens qu'il supposa dans les Seigneurs Polonois sur ce retour.

Ce fut encore en 1574 qu'on vit paroître de lui, un recüeil d'Epigrammes Latines, en deux livres, adressées aux Princes, aux Grands du Royaume, & à beaucoup d'autres; & deux Epitaphes de Marguerite de Valois, Duchesse de Savoie, l'une en Latin & l'autre en François.

En 1578. il donna ses Amours de Grasinde : *dix Odes-Satires*, avec cinq Sonnets. En 1579. il publia en prose, des *Lettres Missives, Discours & Harangues familieres*; & en 1583, des vers Latins & François, sur la mort de Jean Morel, Gentilhomme d'Embrun.

Le Duc d'Anjou qui vouloit bien s'amuser quelquefois de ces diverses poësies de la Jessée, & qui y trouvoit, sans doute, quelque satisfaction, ayant félicité l'auteur sur son extrême fécondité, & loüé ses talens, il n'en fallut pas davantage pour engager le Poëte à se

JEAN DE LA JESSÉE

mettre en devoir de recüeillir une partie des poësies qu'il avoit faites depuis sa premiere jeunesse jusqu'à l'âge de 31 ans, qui étoit l'époque des éloges qu'il avoit reçus du Duc d'Anjou.

La Jessée consacra cette glorieuse époque sur son portrait, où il s'est fait representer avec une couronne de laurier sur la tête, & le titre de Poëte *Lauréat*, ou Couronné. Peut-être avoit-il reçu la couronne Poëtique du Duc d'Anjou lui-même. Sa collection finie, dont il exclut la plus grande partie des poësies que je viens de citer, Christophe Plantin, célébre Imprimeur d'Anvers, se chargea de la mettre au jour; & la Jessée la dédia, comme la raison & la justice le demandoient, au Prince qui en avoit été l'occasion. L'Epitre dédicatoire, en prose, est dattée d'Anvers le 20 Décembre 1582. & la collection parut dans le courant de l'année suivante: elle est en quatre tomes in-4°.

» Après avoir rassemblé tous mes pa-
» piers, dit l'Auteur; après les avoir re-
» vûs & corrigés, je me trouvai envi-
» ronné de 48 livres diversement com-
» posés en rime, & de cinq autres faits
» en prose, & tous François; sans comp-
» ter ceux que j'ai façonnés à la Ro-

JEAN DE LA JESSÉE

» maine ; ni cinq ou six pieces, qui de-
» puis ont baillé commencement à mes
» secondes œuvres. » Il ajoute que ce nombre le surprit, » se voyant déja
» pere de tant de petits enfans conçus
» en sa grande jeunesse, & parmi ses
» plus griéves adversités, sans avoir eu
» jusqu'ici le moindre support ou assis-
» tance de personne. « Ce qui le consola fut la promesse que lui fit son maître de s'en déclarer *parrain & protecteur* ; mais de peur de rebuter le Prince lui-même, *il sépara cette masse, & en choisit la moitié seulement, laissant pour lors l'autre moitié, non moins diversifiée en conceptions & sujets.* Comme je serois trop long, si je voulois entrer dans le détail de toutes les pieces que contient ce premier recüeil, & le seul qui ait été publié, je me contenterai de vous en indiquer les sujets principaux.

Je vous ai dit qu'il étoit divisé en quatre tomes. Le premier est intitulé : *Les jeunesses de Jean de la Jessée*, & se trouve partagé en plusieurs livres. Le premier livre renferme un grand nombre de Sonnets critiques, moraux, plaintifs & satiriques. Les mœurs dereglées de son tems, les troubles qui agitoient toutes les parties du Royaume, le ren-

JEAN DE LA JESSÉE

doient chagrin & mélancholique. Voilà ce qui le portoit à la satire. Sa fortune étoit très médiocre, & il croioit qu'on devoit mieux recompenser son mérite ; c'est ce qui l'engageoit à se plaindre si souvent, quoi qu'à l'en croire, il ne demandât qu'à n'être pas dans l'indigence :

Pag. 27.

Pour fuir la pauvreté qui desjà m'accompaigne ;
Je ne desire point le fécond revenu
Du vignoble Angevin, ni le grain provenu
Des heureuses moissons de Beausse & de Champaigne ;
Je voudroy seulement me voir entretenu
Avec moyen état jusqu'à l'âge chenu ;
Si ce point jusqu'alors sur moi-même je gaigne, &c.

Cette situation peu commode lui faisoit regretter sa patrie ; il se fâchoit contre lui-même de ce qu'il l'avoit quittée, & soûpiroit après son retour : apparemment qu'il y étoit plus à son aise.

Pag. 41.

Quand pourrai-je revoir après dix mille ennuis
on cher Mauvesinois, mon petit héritage,
s amis contr'aimés, ceux de mon parentage ! &c.

Le second livre ne contient encore que des Sonnets, tous sur le même ton que ceux du premier. Il y exhale surtout sa mauvaise humeur contre la Cour, le

genre de vie qu'on y mene, l'ingratitude dont on y paye ceux qui s'y attachent. Il n'avoit que 25 ans accomplis lorsqu'il se plaignoit si vivement, &, s'il n'exagere pas, les ennuis s'étoient plus multipliés que le nombre de ses jours. Mais il faut remarquer que lorsqu'il faisoit ces plaintes, il ne venoit presque que de perdre la Reine Jeanne d'Albret sur laquelle il avoit fondé les espérances les plus flatteuses. A la page 74. il dit qu'il tomba en 1573 dans une maladie qui l'approcha de la mort.

Pag. 71.

Le troisiéme livre est plus varié : ce sont encore des Sonnets ; mais le Poëte y chante presque tous les évenemens arrivés de son tems. On en lit sur l'élection de Henri III. au thrône de Pologne, son entrée à Paris, son départ, son retour en France, son avénement à la couronne de ses peres, son sacre, son mariage, &c. Il y en a d'adressés à Charles IX. à plusieurs Princes, à quelques Seigneurs. Ce troisiéme livre finit par un nombre de *Sonnets Chrétiens*.

La Jessée revient aux plaintes dans le quatriéme livre. Mais pour cette fois ses plaintes étoient fondées. Son voyage en Savoie avoit été mal interpreté. Ses envieux profiterent de cette dispoſi-

JEAN DE LA JESSÉE

tion des esprits, & chercherent encore plus à envenimer ses démarches. L'envie, dit-il, la caballe, les faux rapports, la calomnie me poursuivirent depuis Lyon jusqu'à Paris. On l'arrêta dans cette Ville, au mois de Mai, & il fut mis en prison. Surquoi il dit :

Pag. 139. Je ne devois en France revenir
Passant de Bresse en la haute Savoye :
Entre ses rochs, sur qui le ciel envoye
Ses traits ardens, je devois me tenir.

Il n'y eût pas été commodément ; mais on est mieux partout qu'en prison. Il ne s'explique point clairement sur les raisons de sa détention ; il dit seulement :

Pag. 137. En ce qu'incaut je fus, on m'a creu téméraire;
En ce que je n'ay sçu, l'on présume que si ;
En ce que je n'ay dit, on me repugne aussi ;
En ce que je n'ay fait on pense le contraire, &c.

Du reste, il proteste par tout de son innocence, & dit affirmativement :

Pag. 506. La France j'ay laissé, non que le moindre crime
Me causant ce départ, ma conscience opprime;
Je n'ai doubté jamais des points de nostre foy,

Jamais je ne m'armay contre mon jeune Roy;
J'ai cheri mon pays;& sans fraude & sans vice
Ay fait plaisir aux uns,& aux autres service:
J'ai célebré l'honneur des heros belliqueux,
Et prisant la vertu, me suis fait avec eux:
J'ayme l'homme sçavant, entier & véritable,
Et ne fus onc amy ny de cour ny de table.

Il ajoute au même endroit, que l'amour seul fut l'auteur de ses peines; que lui seul le porta à s'exiler volontairement. L'Amour fut-il aussi l'auteur ou l'occasion de son emprisonnement? je ne puis l'assurer. Quoi qu'il en soit, il adressa à Joachim du Bellay & à beaucoup d'autres ses plaintes sur sa captivité, qui ne laissa pas de durer au moins un an. Pag. 143. & suiv.

Dans le cinquiéme livre, composé de Sonnets, de Complaintes, de Stances, de Regrets, &c. il gémit sur les maux où la France se trouvoit exposée, sans oublier ceux qu'il souffroit lui-même; & le sixiéme livre ne contient que des Sonnets adressés au Roi Henri III. aux Reines Elisabeth & Loüise, & aux Princes & Princesses du même tems.

Plusieurs des pieces qui composent les *sept livres de Meslanges*, qui suivent ceux dont je viens de vous donner une

JEAN DE LA JESSÉE

legere idée, concernent encore la prison de l'Auteur. Dans l'une, qui a pour titre même *La prison*, il expose les avantages de l'adversité; dans une autre, intitulé, *La Contre-prison*, il s'étend sur les désagrémens de la captivité, se plaint amérement de la sienne, & proteste que s'il rompt ses liens, ce ne sera jamais pour les reprendre:

.... Si j'en sors desormais,
Je ne veux point y retourner jamais,
Fuyant, blamant sa loge & ses retraites:
Mal de ses maux sans cesse je diray,
Et franchissant le Guichet, je criray,
Adieu paniers les vendanges sont faites.

Pag. 280.

Il tient à peu près le même langage dans des Stances adressées au Roi: il y jure *qu'il souffre un mal qu'il n'a point mérité, & qu'il fait la pénitence d'un crime inconnu*; sollicite Sa Majesté de briser ses fers, proteste d'un sincere attachement à son service, rappelle quelques occasions où il en avoit déja donné des preuves, & fait offre de le lui prouver de plus en plus, *soit de la plume ou de l'épée.*

En general, ces sept livres de Meslanges contiennent un très grand nom-

bre de Sonnets, de Stances, de Complaintes, de regrets, d'Epitres, d'Anagrammes, d'Hymnes ou *Chants de loüange*, d'Epigrammes, de Chansons, un *Généthliaque* sur la naissance de Marie Du Prat, &c. De ces sept livres, la Jessée a renfermé dans le cinquiéme toutes les traductions & imitations qu'il avoit faites de quantité d'endroits des Poëtes Grecs, Latins & Italiens, anciens & modernes; & une suite d'*Inscriptions* composées pour conserver la mémoire de divers événemens & de diverses Fêtes, Pompes, Solemnités, Entrées, &c. Une partie du sixiéme & le septiéme tout entier n'offrent que des imitations de quantité d'endroits de l'Ecriture Sainte. Voilà ce qui compose les deux premiers tomes des œuvres de notre Auteur.

Le troisiéme est consacré à ses amours: il y a quatre livres des *Amours de Marguerite*, trois des *Amours de Severe*, & deux des *Amours de Grasinde*. C'est tout ce que je vous en dirai. Dans l'édition particuliere des Amours de Grasinde, faite en 1578, que j'ai citée plus haut, on voit que cet amas de fadaises amoureuses a été fait à Paris, & que celle qui en est l'objet y demeuroit:

JEAN DE LA JESSÉE

Je passe au quatriéme tome : cè sont deux livres de *Discours poëtiques*, en vers héroïques. Les sujets de ces discours, sont : *Le Temps*, à Loüis de Lorraine Cardinal de Guise ; la Jessée y dit, qu'il avoit 27 ans, & que ses *cheveux grisonnoient déja* : *La Fortune*, à Roch de Sorbiere, Sieur des Pruneaux ; Du Verdier a copié ce Discours dans sa Bibliotheque : *L'Espérance*, à Jacques de Pardaillan de Ségur : *L'Ingratitude*, à Monsieur : *La Mort*, à Loüis de Hacqueville, Sieur de la Neufville : *L'ombre du Roi François I.* à Henri III : *Sur les Oeuvres revües de Joachim du Bellay* : *Le Poëte Courtisan*, à Gui de Laval Comte de Laval : *Le Temple de Navarre*, à Jean de Beaumanoir Sieur de Lavardin : *Le Corsaire*, au grand Alexandre : *La Poësie*, à François Comte de la Rochefoucault : *Les maudissons de la guerre*, à René le Pin, Sieur de Quinzay : *La Franciade*, à Pierre de Ronsard : *L'Amoureux errant*, à François d'Espinay, Sieur de Saint Luc : Enfin, *La Jeunesse bien née*.

Le Discours sur la Franciade avoit déja paru avec la *Grasinde* en 1578. sous le titre de *Remonstrance à Pierre de Ronsard*. C'est un éloge de ce Poëte, qui

qui a eu tant d'autres Panégyriſtes, & une invitation à continuer ſon poëme de la *Franciade*, qu'il a cependant laiſſé imparfait. Ce que j'eſtime de plus dans ce Diſcours, c'eſt que la Jeſſée y exhorte Ronſard à fuir tout ce qui auroit l'air de ſatire, de peur d'être la victime de ſes envieux, ou d'être enveloppé dans les troubles du Royaume, pendant leſquels les meilleurs génies étoient le plus en bute aux traits de la jalouſie & de la calomnie. Il lui apporte pour exemple la mort tragique de Coras & de Ramus.

L'Imprimeur Plantin dit à la fin de ces quatre tomes, que ce n'étoit là que le premier Volume des œuvres de l'Auteur, & qu'il étoit diſpoſé à en imprimer encore deux autres, qui contiendroient pluſieurs livres d'Odes, d'Hymnes, d'Elégies, d'*Odes-Satyres*, de Satires, de *Contr-Amours*, de Tragédies, de Poëmes ſur des ſujets tirés de l'Ecriture Sainte; & quatre ou cinq livres en proſe Françoiſe. Quelle étonnante fécondité!

Mais que ſont devenus ces nouveaux recüeils annoncés & promis par Plantin? Qu'eſt-ce que l'Auteur eſt devenu lui-même depuis 1584? L'un & l'au-

JEAN DE LA JESSÉE

tre n'eſt pas facile à deviner. La Jeſſée ne reparut comme Auteur qu'en 1595, ayant donné cette année ſa *Philoſophie Morale & Civile*, dont on a ſeulement la premiere partie. Colletet, qui en parle, dit qu'elle contenoit 150 Quatrains. J'ai vû la même édition, & je n'en ai compté que cent-un. La moralité en eſt bonne, mais commune. Il n'y a aucune matiere ſuivie. C'eſt un amas de penſées morales ſur divers ſujets, & dont pluſieurs ſont alluſion aux maux inſéparables de la guerre. Voici le vingt-ſixiéme Quatrain :

Tr. de la poëſ. Mor. p. 157.

Nos vies ſont peſle-meſle aſſorties
De bien & mal : encor de toutes parts
Croiſſent toujours dans ce Jardin eſpars
Là peu d'œillets, ici beaucoup d'orties.

Ce Recüeil eſt dédié *à Renaud de Beaune, Archevêque de Bourges, Grand Aumônier de France*, (Charge dont il avoit été pourvû le 12 Juillet 1591.) La Jeſſée avoit connu ce Prélat dès le tems qu'il étoit Chancelier du Duc d'Anjou ; & il paroît par l'Epitre dédicatoire, qu'il avoit conſervé ſon amitié, & celle de pluſieurs *Gentilhommes lettrés* qui avoient été attachés au ſervice du

même Prince. Dans la même Epitre, il parle du recüeil de ses poësies imprimé à Anvers en 1583, & dit, que c'est *à son grand regret* qu'il le voioit publié. De nouvelles réfléxions lui avoient fait, sans doute, concevoir ce regret; car l'impression, qui le fâche, n'avoit été faite que de son consentement. Peut-être que devenu plus grave & plus sérieux, il se repentoit d'avoir mis au jour tant de sottises amoureuses, & beaucoup d'autres pieces qui montroient moins le talent & le génie qu'une dangereuse facilité à rimer. Si ce motif a quelque chose de réel, il y a lieu de croire que c'est par la même raison, qu'il aura supprimé ses autres poësies, dont une partie d'ailleurs avoit été, dit-il, *tumultuairement ravie & dissipée, depuis qu'il étoit sorti de France*, où, comme il ajoute au même endroit, *les enfans & le pere avoient couru longuement une très cruelle fortune.* JEAN DE LA JESSÉE

JEAN DE BOYSSIERES.

Jean de BOYSSIERES Ecuyer Sieur de la Boissiere en Auvergne, prit aussi le Duc d'Anjou pour son Mécene. Ce fut sous les auspices de ce Prince qu'il JEAN DE BOYSSIERES.

JEAN DE BOYSSIERES.

fit paroître en 1578. ses *premieres œuvres amoureuses*. Il étoit de Montferrand en Auvergne, & sans doute, de famille noble, puisqu'il prend la qualité d'Ecuïer. Du reste tout ce qu'il nous apprend de lui dans ses premieres œuvres, c'est qu'il étoit né au mois de Février 1555, & qu'après avoir commencé l'étude des Loix & de la Pratique, il l'abandonna, & s'en repentit dans la suite; mais trop tard. Je regrette, dit-il dans des Stances sur ce sujet, je regrette *la vie Clérique* que j'avois embrassée, & d'avoir quitté trop légérement

Prem. œuvr. Fol. 7.

Fol. 134.

> Et Papier, & Causes & Procès
> Pour mes amours.

C'étoit en effet avoir perdu ses plus belles années; & ce n'est pas sans raison que Guillaume de Boyssieres, son frere, lui en fait quelques reproches dans un Sonnet, où en le blâmant de sacrifier l'étude & sa fortune à sa passion, il ne laisse pas de le loüer sur ses poësies. Ce n'est pas le seul éloge qu'on ait prodigué à notre jeune Auteur. Son recüeil en contient beaucoup d'autres, encore plus outrés que celui de Guillaume de Boyssieres,

Je ne voudrois pas vous condamner à lire, ni ces éloges, ni les poësies qui en sont l'objet. Sans compter, ce qui est pourtant beaucoup, toutes les turpitudes dont ce sale recüeil est rempli, en vérité l'Auteur croioit écrire pour des lecteurs d'un autre monde, ou qui parloient une autre langue que la Françoise. J'ai même de la peine à croire que sa *Sylvie*, dont il nous assure qu'il chanta les amours dès l'âge de douze ans, ait pû comprendre la vingtiéme partie de tant d'Elégies, de Stances, d'Odes, de Chansons, de Complaintes, de Pleurs, de Désespoirs, qui composent les deux tiers de ce recüeil. Les pieces historiques même, telles que celles qui sont sur la prise & la ruine d'Issoire & d'Ambert, & sur quelques autres événemens fameux, sont dépourvues de tout ce qui peut intéresser un lecteur, qui n'auroit même cherché alors qu'à s'amuser.

JEAN DE BOYSSIERES.

Boyssieres avoit lû les œuvres de Ronsard, & celles de tous les Poëtes qui jusqu'à lui avoient chanté leurs amours, & il s'étoit tellement gâté l'esprit par cette lecture plus dangereuse encore qu'inutile, qu'il n'aimoit, qu'il n'estimoit que les Poëtes qui avoient traité des sujets si frivoles. Il les rappelle tous

JEAN DE BOYSSIERES.

les uns après les autres, il leur offre son encens, il est le panégiriste de chacun; & l'on peut regarder ses poësies comme la Legende des Ecrivains d'amour. Ronsard, Baïf, Jodelle, Pontus de Thyard, Nuysement, Des-Portes, & vingt autres s'y trouvent fréquemment nommés & *loüangés*, non comme Poëtes seulement, mais comme Poëtes amoureux. S'il quitte ce ton plein de fadeur & de bassesse, pour se monter sur le pied de satirique, son génie corrompu se fait sentir encore dans ces Satires, par exemple, dans son Elegie *sur le naturel des filles*, dans ses Stances *des humeurs de la femme*, & dans celles *de la Loy du mariage*, à Philippe Des-Portes. Je ne le trouve presque raisonnable que dans ce Sonnet à R. Testu, Secretaire du Roi, où il dit:

Ah! que n'ay-je suivi comme toy, cher Testu,
Les contrées, les champs, les pays & le monde!
Pour avoir visité presque la terre ronde,
Les murs & l'Estranger, tu loges la vertu.

Et non comme j'ay faict, m'estre en vain combattu
Contre un aveugle enfant; bâtissant dessus l'onde,
Et peinturant en l'air: un fier remord me sonde
Jusqu'au plus vif de l'ame, & me rend son vaincu.

Visitant, curieux, les régions loingtaines,
Favorisé, chéri des personnes hautaines,

JEAN DE BOYSSIERES.

Tu as acquis, Testu, révérence & honneur :
Et amateur des vers & des belles sciences,
Tu honores les sœurs qui seront les deffences
De ton nom, ta vertu, ta loüange & douceur.

Si Boyssieres n'est qu'un mauvais discoureur dans les poësies dont je viens de vous tracer le portrait, je ne craindrai pas de le traiter de téméraire d'avoir osé entreprendre de chanter cette fameuse Croisade de Godefroi de Bouillon que nos historiens ont tant célébrée. Aussi perdit-il haleine après avoir ébauché le troisiéme Chant, ou, comme il s'exprime, *la troisiéme course.* Il est vrai qu'il espéroit de mettre fin à son entreprise, vû sa jeunesse :

Vray est que le Soleil qui luit à quatre mondes ;
Depuis que je suis né n'a fait que trente rondes ;
J'espere en ma jeunesse, & non en mon pouvoir,
Et plus en mon labeur, qu'en mon jeune sçavoir.

Mais, ou l'espoir qu'il fondoit sur sa jeunesse le trompa, ou il manqua de courage & de force, puisqu'il ne nous a laissé que les trois premiers Chants de son poëme, dont le 3e. même, comme je viens de le dire, est imparfait. Si le tems lui a permis d'aller plus loin, c'est sagesse

JEAN DE BOYSSIERES.

ou prudence à lui de n'avoir point fait de nouveaux efforts ; ce que nous avons de son poëme montre trop combien l'entreprise étoit au dessus de son génie. Il a voulu imiter l'Arioste, dont il a traduit quelques endroits, ainsi que je l'ai observé plus haut, & comme lui il étoit plus Romancier qu'Historien. On ne lira pas d'ailleurs ces trois Chants pour s'édifier : c'est un tissu d'avantures tantôt tragiques, tantôt galantes. On voit les mêmes Croisés prier, & aller au bal ; participer à nos Saints mysteres, & faire l'amour. Quelle étrange bigarrure ! On lit dans le premier Chant un long éloge du Chevalier Gautier, & un autre de Pierre l'Hermite.

Cette ébauche de poëme, imprimée en 1584, est dédiée à M. Bertrand, Conseiller & Avocat Général du Roi en sa Chambre des Comptes, à Paris. Elle est précédée de Stances au même, & d'une Epitre en vers de l'Auteur à Anne d'Este, Duchesse de Nemours, où Boyssieres s'étend sur les difficultés du poëme Epique, & sur la difference qui se trouve entre une pareille entreprise & celle de composer quelques poësies détachées. Ses réfléxions sont justes de même que ce qu'il ajoute, que ce sont

JEAN DE BOYSSIERES.

ces difficultés qui ont arrêté ceux de nos Poëtes qui auroient voulu monter jusqu'au Poëme Epique, & qui a empêché Ronsard de continuer sa Franciade, quoique, dit Boyssieres, il fût très capable de conduire ce poëme à sa perfection.

CLOVIS HESTEAU SIEUR DE NUYSEMENT.

CLOVIS HESTEAU SIEUR DE NUYSEMENT.

Nuysement que Jean de Boyssieres distingue dans sa liste des Poëtes amoureux, se nommoit *Clovis* HESTEAU Sieur de Nuysement, & vivoit encore en 1584. Il étoit né à Blois, & fut *Secretaire de la Chambre du Roi & de Monsieur*, c'est-à-dire, de Henri III. & du Duc d'Anjou. De même que Boyssieres & la Jessée, c'est à ce Prince qu'il a dédié ses *Oeuvres poëtiques*, qui furent imprimées en 1578 sur un privilege obtenu le 22 Novembre de l'année précédente.

L'Auteur étoit jeune quand il donna ce recüeil; il le dit dans son Epitre en vers héroïques à *Monsieur* : ces poësies étoient le premier fruit de sa plume; il a la bonne foi de convenir que ce present étoit peu digne du Prince à qui il l'offroit; mais il esperoit de lui en presenter dans la suite de plus dignes

CLOVIS HESTEAU SIEUR DE NUYSEMENT.

d'attention, & surtout de chanter *les actions glorieuses* de celui qui l'avoit attaché à son service. Par un *Avis* fort court *au lecteur*, on apprend que l'Auteur avoit été disciple de Jean Dorat; & que sous cet habile Professeur, il avoit étudié avec soin non-seulement les Poëtes Grecs & Latins, mais encore ceux des Poëtes Italiens & François qui avoient eu le plus de réputation. Cet Avis est suivi de diverses poësies Grecques, Latines & Françoises, où l'on prodigue à Nuysement bien des loüanges qu'il ne méritoit pas. Ces éloges sont de Jean Dorat, Nicolas Goulu, Loüis de Balzac, Jean du Perron, Professeur Royal, Jean de Rivasson, Jean de Boyssieres, & de plusieurs autres. Ces pieces occupent douze pages, & tout ce qu'elles nous apprennent, c'est que Nuysement étoit de Blois.

Le recüeil des poësies est divisé en trois livres. Le premier offre d'abord des *Stances en faveur de l'Académie*. Mais quelle étoit cette société? on ne l'explique point. Je vois seulement que le Duc d'Anjou, à qui ces Stances sont adressées, joignoit l'étude aux armes, & qui avoit etabli quelque société litteraire, ou qu'il s'étoit déclaré le protecteur de

quelque compagnie qui subsistoit déja. Le Poëte l'exhorte à continuer d'accorder sa protection à cette Académie, en lui exposant les avantages que se procure un Prince vertueux & ami des lettres. Ce qu'il dit sur cela est bon; mais je n'y vois rien de nouveau, ni pour les pensées, ni pour le tour, quoique du Verdier ait pris la peine de copier ces Stances dans sa Bibliotheque.

CLOVIS HESTEAU SIEUR DE NUYSEMENT.

Les autres pieces de ce premier livre, sont: *Les Gémissemens de la France, au Roi*: c'est la France qui se plaint elle-même des maux qu'elle souffroit depuis vingt ans; elle les décrit, & discourt fort au long des desordres de la guerre, & des avantages de la paix. *Pallas, à Monsieur*: cette Déesse expose encore les mêmes choses, & finit par exhorter le Duc d'Anjou, dont elle fait l'éloge, à mettre tout en œuvre pour terminer les maux dont elle se plaint. *Hymne à la Fortune*: ce sont des vœux pour la prosperité de la France, où le Poëte fait entrer quelques instructions. Enfin, *Ode Pindarique, à Monsieur, sur ses Victoires*, suivie de quelques autres Odes, de plusieurs Sonnets, & d'un *Hymne, au Roi, sur la Paix*.

Le second livre a pour titre, *Amours*.

CLOVIS HESTEAU SIEUR DE NUYSEMENT.

C'eſt un recüeil de cent-un Sonnets ; où le Poëte parle de l'Amour plus en métaphyſicien qu'en homme du monde. Toutes les penſées ſont fort communes, & les mêmes ſont ſouvent répétées. Ces ſonnets ſont ſuivis d'une Priere, de Stances, encore métaphyſiques, ſur l'Amour, d'un Dialogue & d'une Ode.

Nuyſement appelle *divers poëmes* ce qu'il a mis dans ſon troiſiéme livre. Mais ne comptez pas y trouver ce que nous entendons communément par ce nom. Tout ce que vous verrez ici ſe reduit à un *Sonnet à Mademoiſelle d'Atry* ; à un Chant Paſtoral, ſur l'amour, adreſſé à la même : à la *Metamorphoſe du Figuier*, à Madame de Sauve ; aux *Reproches de Medée à Jaſon* ; aux *Enchantemens du Sieur de Beaujoyeux*. Il y a bien de l'extravagance dans cette piece. Si l'Auteur ne peut ſe faire aimer de ſa maitreſſe, il invoquera Dieu, les Anges & les Saints, & ſe fera Moine ou Hermite. S'il ne réüſſit pas, il appellera les Demons à ſon ſecours, & pratiquera tous les enchantemens qui lui ſeront preſcrits. Si après s'être tourné de tous côtés, le ſuccès ne répond point à ſes vœux, il mourra. Quelles folies!

CLOVIS HESTEAU SIEUR DE NUYSEMENT.

Après cette piece du ridicule le plus bizarre, on lit *la jalousie de Canidie*; les *plaintes de Roger pour Bradamante*, imitées de l'Arioste; la *Plainte de Télie à Echo*; un Cartel; une Satire contre les perturbateurs de la France; trois Sonnets à M. du Perron; six Epigrammes traduites du Grec, au Sieur de Rivasson; & l'Epitaphe de trois freres, Gentilshommes, prise du Latin de Jean Dorat.

Si j'avois trouvé dequoi fixer la durée de la vie de Nuysement, je serois moins embarrassé à lui donner ou à lui ôter des poëmes qui portent les mêmes noms & surnoms, mais qui sont tous d'un genre fort different, & qui n'ont paru qu'après les premieres années du dix-septiéme siécle. Ce qui augmente mes difficultés, c'est que l'Auteur de ces derniers poëmes étoit Receveur du Comté de Ligny en Barrois. Je conviens cependant qu'il n'est pas impossible que les poësies imprimées en 1578 & celles qui ont paru entre 1620 & 1625, ayent le même pere. Nuysement étoit jeune, lors des premieres productions; il auroit pu avoir 70 ans quand les autres parurent: cela n'est point sans exemple. La qualité qu'il prend dans les derniers ou-

CLOVIS HESTEAU SIEUR DE NUYSEMENT.

vrages n'y eſt pas non plus un obſtacle. Le Duc d'Anjou étant mort dès 1584, il étoit naturel que Nuyſement cherchât quelque autre emploi.

Quoi qu'il en ſoit, voici les titres des poëmes dont il s'agit, & que je me contenterai de vous citer. L'un traite *de la vérité de la Phyſique Minérale*; le ſecond explique, par des Sonnets, la Table d'Hermès; le troiſiéme eſt encore un recüeil de Sonnets & autres pieces chimiques, qui ſont en partie dans *les Muſes ralliées*, & avec *Baſile Valentin*, traduit en François. C'eſt ce que dit M. l'Abbé Lenglet dans ſon hiſtoire de la philoſophie Hermétique, tome premier, page 393. & tome 3e. page 249. Dans l'un & l'autre endroit, où l'on cite d'autres ouvrages en proſe de Nuyſement ſur le même ſujet, M. l'Abbé Lenglet traite l'Auteur de Plagiaire, & avoüe que ſemblable en cela à preſque tous ceux qui ont écrit ſur ces matieres, il ne dit rien ni de curieux ni de nouveau. Je trouve cité ailleurs, un *Poëme* du même *ſur l'Azoth des Philoſophes*; & une traduction en proſe du traité *de la conſtance*, écrit en Latin par Juſte-Lipſe.

RENÉ BRETONNAYAU.

RENÉ BRETONNAYAU.

René BRETONNAYAU, que du Verdier appelle, je ne sçai pourquoi, *Bretonniau*, traita une Philosophie plus utile & mieux fondée que celle qui occupa Nuysement. Medecin habile, & distingué dans sa profession, qu'il exerça, moins à Vernantes en Anjou, lieu de sa naissance, qu'à Loches en Touraine, où il a passé une grande partie de sa vie, il entreprit aussi de laisser par écrit des preuves de sa capacité. Pour les transmettre, il choisit la poësie qu'il aimoit, & dans laquelle il n'étoit pas inférieur à beaucoup d'autres versificateurs de son siécle. Ses *Méditations*, fruit de ses études & de son expérience, devoient paroître sous le titre d'*Esculape François*; mais craignant peut-être de trop charger le public, ou n'étant pas satisfait de tout ce qu'il avoit rimé, il choisit parmi ses papiers ce qu'il crut de plus utile, & qui le contentoit lui-même davantage, & il le fit imprimer en 1583. in-4°.

Les matieres qu'il discute dans ce volume sont importantes; il s'y agit de la Génération de l'homme & de sa con-

RENÉ BRETONNAYAU.

ception; du ſiege de l'Ame, de ſa nature, & de ſes opérations; de la fabrique de l'œil, & de ſon uſage; de la nature du cœur, & de ſes affections; du foye, & des maladies qui peuvent l'alterer. Il y eſt queſtion de ces maladies dont le ſeul nom effraie, la phrénéſie, la mélancholie, le calcul ou la pierre, la goutte, les hémorrhoïdes, & des moyens ou de les prévenir, ou de les guérir quand on en eſt attaqué.

Dans chaque diſcours, Bretonnayau traite ſa matiere en anatomiſte, en phyſicien & en medecin. Mais il ne s'y montre Poëte que dans l'uſage qu'il y fait de la fable, & dans quelques épiſodes imaginés pour égayer & orner ſon ſujet. Ce qu'il dit ſur l'ame étoit compoſé depuis ſept ans lorſqu'il fut ſollicité de mettre ces divers traités au jour; & comme la matiere qu'il tâche de déveloper dans ce diſcours ſur l'Ame, eſt la plus noble, il crut devoir l'adreſſer à M. le Duc d'Anjou. Les autres traités ont auſſi leur dédicace : chacune conſiſte dans un Sonnet que notre Poëte Medecin adreſſe à quelqu'un de ſes amis, ou à quelque perſonne diſtinguée par ſon rang ou par ſa naiſſance.

Je ne ſcai quelle eſtime les Medecins

de ſon tems ont fait de ſon ouvrage ; mais je ne puis approuver l'Auteur d'avoir expoſé en langue vulgaire ce qui concerne la génération, la conception & l'enfantement de l'homme : les détails dans leſquels il entre ſur cela, étoient plus propres à ſalir l'imagination de ſes lecteurs, qu'à éclairer les Médecins qui n'avoient aucun beſoin de ſes vers pour en être inſtruits. Son dernier traité, intitulé *la Coſmotique & illuſtration de la face & des mains*, eſt un hors d'œuvre qu'il falloit ſupprimer entierement. Il n'a jamais été néceſſaire de donner des préceptes aux femmes pour conſerver ou augmenter leurs attraits naturels ; elles ne ſont que trop ingénieuſes pour en trouver les moïens. Ce recüeil finit par une piece qui ennüie, & dont l'objet eſt de décrire le Singe, & les tours de cet animal.

RENÉ BRETON-NAYAU.

CLAUDE-ETIENNE NOUVELLET.

L'étude des ſciences, ſurtout celle des Mathématiques, fit auſſi la principale occupation d'*Etienne* NOUVELLET ; & ce fut peut-être pour en tempérer la ſéchereſſe, que la poëſie fit quel-

CLAUDE ETIENNE NOUVELLET.

CLAUDU ETIENNE NOUVELLET.

quefois son amusement. La Croix-du-Maine & du Verdier qui en parlent comme d'un écrivain qu'ils ont connu & frequenté à Paris, disent qu'il étoit de Savoie; & le premier ajoute qu'il avoit fait profession de la regle de Saint Benoît. Selon ce Bibliothécaire, Nouvellet n'avoit qu'environ 40 ans en 1584, & depuis dix-sept ou dix-huit ans il avoit presque renoncé à la poësie pour se livrer à l'étude de la Théologie & à la Prédication; & s'il écrivoit encore en vers, ce n'étoit que sur des sujets conformes à ses nouvelles études.

La Cr. du M. p. 56. & 480.

La Croix-du-Maine avoit vû de lui, mais seulement manuscrits, des vers lyriques sur la conscience, des *Discours sur les abus des hommes, & entre autres de la vertu défortunée, de l'ambition, des Philosophes, des Poëtes, des Astrologues, des Pedans, des Alchimistes, les Devinailles, & plusieurs autres, par lesquels il découvroit fort naïvement, & avec propos tant sérieux que facétieux, la folie des hommes*; & enfin, un commencement d'ouvrage sur l'Apocalypse. Du Verdier ne parle que d'un de ces écrits; mais il dit de même, qu'étant à Paris, Nouvellet lui avoit montré un poëme intitulé, *le Braquemart*, & une centaine de Sonnets, dont il copie un.

CLAUDE ETIENNE NOUVELLET.

Pour moi, je n'ai vû qu'une Ode sur la mort de Jean de Voyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, Vicomte de Paulmy & de la Roche de Genes, imprimée en 1571. avec plusieurs autres pieces sur le même sujet ; & une espece de poëme intitulé, *les Divinailles*, imprimé dès 1578 à Lyon, & dédié à George de Mouxi, Comte de Montréal, Ambassadeur pour le Duc de Savoie en France. On y lit ces vers, au bas du titre.

Va, mon petit Livret, je ne charge ton front
D'un tiltre ambitieux, comme ores plusieurs font :
Je hay l'Architecteur qui privé de raison,
Fait plus grand le portail que toute la maison.

Le poëme est en vers héroïques. L'Auteur feint qu'après avoir demandé conseil à ses amis, sur ce qu'il lui convenoit de faire, & à quoi il devoit emploïer ses talens, & les ayant tous trouvés d'avis different, il prit le parti d'interroger ceux qui se mêlent de deviner ; & ce sont, dit-il, leurs *fantasques discours* que je vais rapporter : c'est aussi la raison pourquoi il donne

A ses bigeares vers le nom de *Divinailles* :
Nom pris d'un sort qu'icy l'on fait des espousailles

CLAUDE ETIENNE NOUVELLET.

Et des folles amours, quand les voisins amis;
A la feste des Roys, d'ordre au foyer assis,
La femme plus âgée empogne la palette
Dont on couvre le feu, creuse une fosselette
Escartillant la cendre, & pour les deux amans
Prend deux grains de froment, & les jette dedans;
Puis selon ce qu'on voit par la chaleur de l'âtre,
Ces deux grains sauteler, s'accorder ou combattre;
Se suivre ou se fuyr, on juge par cela
Qui aime plus ou moins de ces deux amans là.

Je ne sçai point si cet acte superstitieux a été réellement pratiqué : l'Auteur, au moins le suppose, & dit, qu'étant arrivé chez un ami pendant une pareille cérémonie, & toute la compagnie l'ayant obligé de déclarer *où il faisoit l'amour*, il forgea sur le champ,

Sans aimer, un amour, pour ne troubler la feste.

Il peint de couleurs bizarres, extravagantes même, celle qu'il feignoit d'aimer ; aussi étoit-ce la fortune. Sa déclaration faite, on commença la cérémonie décrite dans les vers que je viens de rapporter; on n'en ômit aucunes circonstances ; & le résultat fut que la fortune *lui seroit ennemie.* Se fiant peu à cet augure, il alla consulter *quelques sages*, qui lui donnerent des avis sensés

CLAUDE ETIENNE NOUVELLET.

qu'il rapporte, & lui apprirent comment il devoit se conduire dans le monde. Il suivit d'abord le sentiment de ceux qui lui avoient donné le conseil de s'attacher aux Grands; mais ne s'en trouvant pas plus avancé, il vint à Paris, trouva cette Ville agitée par les guerres enfantées par le fanatisme & par les disputes que la diversité des Religions y avoit introduites. Ce spectacle, qu'il a soin de décrire, le chagrina; & la mélancholie commençoit à s'emparer de lui, lorsqu'un ami le fit connoître au Comte de Montréal. Vous vous doutez bien qu'il saisit cette occasion pour faire l'éloge du Comte, & ce ui de toute sa famille. Nouvellet suivit le Comte en Savoie: mais par ce qu'il dit à la fin de son poëme, on ne voit pas que la fortune l'eût encore beaucoup favorisé; il n'en étoit gueres qu'aux espérances. Ce poëme est fort mal versifié; il est même obscur en plusieurs endroits.

La Croix-du-Maine dit, que Nouvellet a traduit en vers divers endroits d'Ovide, & que cette traduction est demeurée manuscrite; & qu'en 1572 il fit imprimer à Paris un *Hymne Triomphal, au Roi*, L'Auteur vivoit encore

CLAUDE ETIENNE NOUVELLET.

en 1585, puisqu'il donna cette année l'ouvrage de Pierre *de Aquila*, Franciscain, sur le Maître des Sentences. Nouvellet s'y qualifie Docteur en Théologie.

GUILLAUME DU BUYS.

GUILLAUME DU BUYS.

Nos deux anciens Bibliothécaires qui m'ont appris quelques circonstances de la vie de Nouvellet, se taisent sur *Guillaume* DU BUYS. La Croix-du-Maine ne l'a pas même nommé, & du Verdier n'en dit qu'un mot. Les ouvrages de l'Auteur vont suppléer au silence de l'un & aux omissions de l'autre.

Guillaume du Buys étoit du Quercy ; & il avoit résidé assez long-tems dans sa patrie pour s'y faire aimer, & en être regretté lorsqu'il en sortit. C'est ce que je lis dans un Sonnet qu'Etienne du Pré lui adressa. Du Buys abandonna le Quercy pour se retirer à Toulouse, où il paroît, par le même Sonnet, qu'il remporta quelque prix de poësie à l'Académie des Jeux Floraux. Ensuite, quittant encore Toulouse, il alla faire son séjour en Bretagne, où il se fixa. Je ne sçai de quelle Province il partit pour visiter l'Italie. Je vois seulement

qu'il étoit à Rome au mois de Juin 1559, & qu'il n'en étoit pas encore sorti lorsque Henri II. mourut le dixiéme de Juillet de la même année. Du Buys fut dangereusement malade dans cette Ville, & ce contre-tems le dégouta de plus longues courses.

GUILLAUME DU BUYS.

Ouvr. de du Buys, fol. 194.

En l'an mille cinq cens & neuf dessus cinquante
A Rome je m'en vins comme il pleust au destin,
Au temps que de ce mois l'on approchoit la fin
Qui du mois le plus gay suit la face riante.
Le travail de la poste, ou l'ardeur violente
Me rendit du tombeau bientost après voisin,
Et languissant, malade, un présage divin
Me fit lors des François veoir la perte évidente.
Je vis en sommeillant arcs, trophées, métaux,
Marbres, temples, couleurs, plains de tiltres royaux,
Rhymes, proses, autels, & mainte pyramide.
Le tout me temoignans du Grand Henry le fort
Qui triomphoit, mourant, du temps & de la mort;
Laissant aux siens pourtant de pleurs la face humide.

Du Buys par son esprit, sa prudence, & sa conduite sage & réglée, se fit un si grand nombre d'amis en Bretagne, surtout à Quimper & aux environs, qu'il avoüe qu'il *ne devoit gueres moins à cette Province qu'à son Pays natal, vû les faveurs qu'il y avoit reçües*. J'ignore s'il s'en-

GUILLAUME DU BUYS.

gagea dans les liens du mariage. Dans son Elégie à M. Rougeart Sieur de Loqueran, il parle de son ménage, des dépenses qu'il y faisoit, de ses Valets, des murs de son Jardin que quelque débordement avoit renversés; mais il ne fait aucune mention ni de femme ni d'enfans. On voit par ses poësies, qu'il avoit beaucoup lû & réfléchi; qu'il avoit bien étudié les hommes, leurs humeurs, leurs caracteres, les différentes conditions qu'ils peuvent embrasser, & qu'il envisageoit toutes & chacune de celles-ci en Philosophe, depuis le sceptre jusqu'à la houlette.

Dans sa jeunesse il étoit sensible à la gloire qui vient d'une bonne réputation; il se plaisoit à composer en vers sur differents sujets, il montroit ses productions à ses amis, leurs éloges le flattoient, & il n'étoit pas fâché que l'on connût ses talens. Mais il craignoit le jugement du public; & satisfait de l'approbation de ceux dont il avoit l'estime & l'affection, il refusa constamment de laisser imprimer ses ouvrages. Il ne les jugeoit pas, dit-il, en état d'être exposés au grand jour. Ces sentimens si peu connus, encore plus mal suivis, il les conserva jusqu'à la vieillesse. Enfin,

lors-

lorsque son âge tendoit à son occident & déclin, on le pressa tant, on le sollicita si vivement, de faire un choix de ce qu'il avoit composé, & de n'en pas priver le public, qu'il ne put se refuser à ces instances. Dans cette vüe, il vint à Paris au mois d'Aoust 1581, & il se préparoit sérieusement à remplir les vœux de ceux qui avoient arraché de lui ce consentement, lorsque la maladie arrêta tout à coup l'effet de sa bonne volonté. Cette maladie dura deux mois. Il en a consacré le souvenir dans un Sonnet où il fait honneur aux Medecins du Val, Gourion, Gourmelin & Babinel des soins qu'ils apporterent pour le guerir. Comme l'hyver approchoit, lorsqu'il commença à être convalescent, il se hâta de retourner en Bretagne, se contentant de prier un de ses amis de veiller sur l'impression de ce qu'il vouloit bien se hazarder de mettre au jour.

GUILLAUME DU BUYS.

Ce recüeil parut dès 1582. C'est un volume in-8°. qui contient quatorze pieces, sans compter douze Sonnets à M. de Pibrac, *Conseiller du Roi en son Conseil Privé, & Président en sa Cour de Parlement de Paris.* Ce n'étoit qu'une partie des poësies qu'il avoit laissées; on ne l'avoit point consulté ni pour l'ordre

GUILLAUME DU BUYS.

qu'on leur avoit donné, ni sur les raisons qu'on avoit eües de rejetter celles qui étoient omises. L'impression d'ailleurs en avoit été très négligée: enfin, on ne l'avoit pas même averti ni de l'achevement de l'impression, ni de la publication de ce recüeil; & apparemment qu'il ne s'en étoit pas lui-même informé, puisqu'étant allé l'année suivante aux Etats Généraux qui se tenoient à Vannes, il fut surpris de se voir imprimé. L'examen qu'il fit de cette édition, le fâcha: outre qu'elle étoit imparfaite, il la trouva remplie de fautes grossieres, & si défigurée en beaucoups d'endroits, qu'il eut de la peine à s'y reconnoître lui-même. L'amour tendre d'un pere pour ses enfans se réveilla alors: il fit faire à ses frais une nouvelle édition de ses poësies plus complette, plus exacte & plus correcte. Celle-ci est in-12, & parut en 1583. Tout, dans ce livre, est instructif, & même édifiant.

Il commence par un Poëme *de la Noblesse*, adressé *aux Seigneurs & Gentilshommes de vertu*. Du Buys y prouve fort bien que la vraie noblesse consiste dans la vertu; que sans elle un Gentilhomme n'a rien qui puisse le faire esti-

mer. Il montre quels sont les devoirs des Nobles envers Dieu, le Prince, leurs égaux, & leurs inférieurs. Il s'étend sur les vices qui avilissent, qui dégradent la noblesse, & compte parmi ces vices l'oisiveté & l'irréligion. Tous les avis qu'il donne, tous les préceptes qu'il expose, il les confirme par des autorités bien choisies, tirées de l'Ecriture Sainte, & des meilleurs Auteurs prophanes: & c'est la méthode qu'il suit dans tous ceux de ses poëmes qui ont l'instruction pour but. Le second est sur l'Aumône; & le troisiéme, contre l'Avarice & en faveur de la libéralité. Le Poëte établit solidement l'obligation de l'aumône & la nécessité d'y joindre le jeûne & la priere. Il ne montre pas moins clairement les défauts & la honte de l'avarice, les avantages de la libéralité & la gloire qu'on en retire. Il condamne en particulier l'avarice dans ceux qui sont riches ou élevés en dignité:

GUILLAUME DU BUYS.

Car en l'amas des biens ne consiste la gloire
D'un Prince qui ne tend qu'à rendre sa mémoire
D'éternelle durée, ains en dons & bienfaits,
Quand en lieu & saison, & aux dignes sont faits.

Le but du quatriéme poëme, intitulé,

GUILLAUME DU BUYS.

l'Ame du vieillard, est de relever les avantages de la vieillesse, sans encacher, ni les infirmités, ni les imperfections. L'Auteur prouve la supériorité de la vieillesse par l'expérience qui est son don particulier, & par la prudence qui en est la suite, de même que par la sagesse qui l'accompagne & qui est le fruit des réflexions & des victoires remportées sur ses passions. Tout ce discours, soit dans les principes qui y sont posés, soit dans la refutation qu'on y fait des objections, m'a paru d'un grand sens. Du Buys s'y peint ainsi lui-même, sous le nom de son *Ame*.

Or ayant ici bas vescu si longuement,
L'usage coustumier me donne enseignement
De n'estre oncques deçüe, & d'estre soupçonneuse;
Pensant la bonne foy n'estre que fine ruse;
Me souvenant toujours de mille & mille tours
Dont de mes jeunes ans l'on a trompé le cours...
Mais comme on voit en moy de jeunesse l'ardeur
Estre diminüée & presque sans vigueur,
Aussi les appetits où elle s'abandonne
Je ne recherche plus, ains tremblante frissonne,
Ne convoitant rien moins qu'aucune volupté,
Jeux, Pompes & Grandeur, ni parler affecté....
Sous ombre de momer en une mascarade,
D'un desir de vengeance ayant le cœur malade,
Je n'entreprens de nüire à quelque mien haineux,

Ou par de mots piquans ne me mocque de ceux
Qui premiers au festin, au jeu ou à la danse
S'oublient tant soit peu; ou de ma contenance
Ne fais rire la trouppe, entanné Ramonneur,
Ou faisant du marmot comme un vieux Sermonneur....
Plus de chés un marchand à crédit je n'emprunte,
Pour revendre le tout encores à vil compte....
Les larmes je n'achette en une Tragédie,
Les ruses & fins tours en une Comédie,
Par argent je n'apprends, &c.

GUILLAUME DU BUYS.

Il passe ainsi en revûe les differens caracteres des jeunes gens, & les vices qui sont les plus communs à leur âge.

Dans le cinquiéme Discours, c'est le pécheur repentant qui avoüe ses fautes, qui appelle le Seigneur à son secours & lui demande grace. Le sixiéme est une Action de graces faite au nom de plusieurs Dames qui s'intéressoient à la reprise de Conquerneau en Bretagne : cet événement est de l'an 1577. Le septiéme est une peinture des peines qui sont presque inséparables de la Grandeur, surtout de la Souveraineté. Du Buys examine dans le huitiéme, *les causes qui apportent une déplorable fin à toute République*. L'état Monarchique plaisoit davantage à l'Auteur que le Republicain ; il en donne

des preuves dans ce discours, où il fait l'éloge de la France, gémit sur les troubles qui l'agitoient, & en trouve la source dans les désordres des Particuliers & des Grands, surtout dans le mépris des loix, dans le violement des regles, dans l'oubli de Dieu, dans la préference que chacun donnoit à ses intérêts personnels sur le bien public. Le neuviéme n'est gueres qu'une explication des caractéres de la Charité donnés par saint Paul.

Le sujet du dixiéme poëme ou discours est tiré de Quint-Curce. C'est une *Remontrance faite par un Garamant au Roi Alexandre Conquérant de l'Asie.* Le Poëte ne condamne pas la guerre; il convient qu'il y a des occasions où l'on ne peut s'en dispenser : mais il plaint le peuple qui est gouverné par un Roi qui court après le titre de Conquerant, & en donne les raisons. Le onzieme poëme apprend aux femmes les devoirs dont elles sont redevables envers leurs maris, & quelle est l'étendüe de l'amitié qu'elles leur doivent. Le douziéme est une Paraphrase de la priere de Judith : le treiziéme une Paraphrase de la prose qu'on chante aux Messes pour les morts : le quatorziéme,

une traduction libre du discours que Josephe fit aux Juifs assiégés par Tite dans Jérusalem.

Comme le Poëte avoit toujours aimé les lettres, qu'il en connoissoit par lui-même l'utilité; il entreprend dans le quinziéme discours d'en prouver l'excellence. Avec quelle attention n'y montre-t-il pas combien l'estime des lettres & la protection accordée à ceux qui les cultivent, honorent un Prince; combien au contraire il se deshonore quand il est peu soigneux de les faire fleurir dans ses Etats? Il expose les avantages d'une instruction solide, surtout de celle que l'on puise dans l'étude de la Loi de Dieu. Il recommande particulierement cette étude, par la raison que le bonheur d'un Etat consiste à renfermer beaucoup de sujets bien instruits de ce qu'ils doivent à Dieu, n'étant pas possible qu'on ne serve fidellement son Prince à proportion du zele avec lequel on sert le Maître des Princes & des Rois. Parlant des Lettres Divines, il dit en particulier:

Par elles un bon Roy dessus son peuple veille,
A un tas d'abuseurs il ne preste l'oreille:
Il aime mieux cent fois son train appetisser;

GUILLAUME DU BUYS.

Que le bonheur des siens par surcroît renverser;
Par elles le Prélat s'exerce en son office,
Les Mysteres Sacrés traite, & le sacrifice;
Et d'exemple & doctrine il est si bien appris;
Qu'il ne peut qu'à grand tort d'aucun être repris.

Le seiziéme poëme est une exhortation à un Prélat. Le dix-septiéme a pour titre, *l'Oreille du Prince*. C'est une instruction pour un Roi. Le Poëte veut qu'il ait une oreille toujours disposée à écouter les bons avis, afin de les suivre, toujours fermée pour écouter le mal quand il ne lui est pas important de le connoître. Il veut qu'il entende tout, sans que cela paroisse, pour en faire un usage convenable. Il invective contre les flateurs qui abusent de la facilité que les Rois leur accordent d'approcher de leur personne, & montre de quelle importance il est aux Souverains de laisser un libre accès à ceux qui sont en état de les instruire des injustices qui se commettent. Tout est de pratique dans ce poëme, l'un des plus longs, mais peut-être l'un des plus utiles de ce recüeil.

Les autres pieces sont : *de l'infidélité & peu d'assurance de la condition de la vie humaine* : *Dialogue entre le passant & l'oc-*

casion, imité d'Ausone : Deux Elegies : *Tombeau sur le trespas de M. Chorontin le Bequec*, Docteur en Medecine. C'est l'éloge de ce Docteur, Medecin de la Ville de Quimper ; il avoit étudié dans les écoles de la faculté de Paris, ensuite dans celles de Montpellier ; il étoit venu depuis en Bretagne, où il mourut âgé de près de 60 ans, laissant des enfans. Autre *Tombeau du Protonotaire de Krampüil Sieur de Bigodou* : Vers sur la mort de M. de la Boissiere, Breton : Enfin, douze Sonnets au célébre M. de Pibrac, suivis de 144 autres Sonnets, presque tous Moraux ; quelques-uns de ceux-ci sont adressés aux amis que l'Auteur avoit acquis en Bretagne, & qui étoient en grand nombre ; d'autres le sont à M. de Pibrac encore, à Ronsard, à Amadis Jamin, à Bayf, à Aubert, à du Bartas, tous Poëtes François, dont je compte vous entretenir.

GUILLAUME DU BUYS.

AMADIS JAMIN.

AMADIS JAMIN.

Je commence par *Amadis* JAMIN. Du Buys dit de celui-ci :

Tu n'es heureux, Jamin, pour estre seulement
Le chéri d'Apollon & de sa chaste bande,

AMADIS JAMIN.

Et pour être appellé à cette faveur grande
Que d'avoir de Ronsard le cœur entierement...
Mais je te dy heureux d'autant que nostre France,
Qui les gentils esprits bien rarement avance,
T'œillade, & te promet sa grace à l'avenir, &c.

Jamin avoit déja passé la premiere jeunesse, lorsque du Buys lui faisoit ce compliment. Il étoit né à Chaource, Bourg du Diocèse de Troyes, à six lieües de cette Ville. Ce même lieu a été la patrie du célébre Edmond Richer dont M. Baillet a écrit la vie, dans laquelle il appelle mal ce Bourg Chousse ou Chaouse. Jamin fut de bonne heure connu & aimé de Ronsard, *qui le nourrit Page, & le fit instruire*, dit Claude Binet. Il eut pour maîtres, Dorat, Turnebe & plusieurs autres qui faisoient alors beaucoup d'honneur à la France par leur amour pour les lettres. Le disciple profita des leçons qui lui furent données, & l'on voit par ses écrits qu'il cultiva avec soin les langues Grecque & Latine, la Philosophie, & particulierement la poësie Françoise. Ses contemporains l'ont comblé d'éloges, & tous l'ont regardé comme l'émule de Ronsard sur le Parnasse, ce qui étoit alors une grande loüange; mais aucun

Vie de Ronf. in fol p. 659. au t. 2. des œuv. de Ronf.

ne s'est mis en peine de nous apprendre les circonstances de sa vie.

S'il n'a point parlé allégoriquement dans la premiere Elegie du cinquiéme livre de ses *meslanges*, il faudra dire qu'il a fait dans sa jeunesse de longs & pénibles voyages : C'est donc en vain, dit-il, *que ma douce franchise*

S'est garantie en tous lieux d'estre prise.
En mille endroits au loin j'ai voyagé,
Sans que mon cœur y restât engagé.
J'ay vû Paphos, Amathonte & Erice,
Cypre qui fut de Venus la nourrice ....
J'ay vû l'Asie, & en tous ces endroits
Mille beautés non indignes des Rois.

Ses autres poësies nous apprennent qu'il visita plusieurs Provinces de France. Il parle dans le quatriéme livre de ses Mêlanges, de son départ d'Avignon, & de son séjour à Clavezon en Dauphiné; dans le cinquiéme livre, d'une piece qu'il composa *entre les montagnes de Savoie*. Ailleurs il se plaint de la Ville de Poitiers, & dit autant de mal de ses habitans qu'il donne d'éloges en un autre endroit aux Champenois. Quels furent les motifs de ces courses ? Je l'ignore. Ce qui est certain, c'est que son

AMADIS JAMIN.

mérite lui obtint la faveur de Charles IX. qu'il devint *Secretaire de la Chambre* de ce Prince, & qu'il survécut à Ronsard, puisqu'il fut un de ceux qui chanterent les loüanges de ce Poëte après sa mort. On lit dans le *Borboniana*, qu'il mourut *Grénetier* à Châtillon-sur-Seine; mais on le dit sans preuves. Il eut un frere nommé aussi *Amadis*, qui s'exerça pareillement à la Poësie Françoise, comme on le voit par quelques vers Latins de Jean Dorat, & par ces deux vers François de la *Galliade* de Guy le Févre de la Boderie:

Tombeau de Ronſ. au t. 2. de ſes œuvr. in fol. p. 702.

Borbon. au tom. 2. des Mémoires de Bruys.

Gall. fol. 125.

Aux deux Jamins donnés du saint amour les aîles
Pour porter leurs doux Vers au sein des Damoiselles.

Mais je ne connois que les ouvrages du disciple de Ronsard.

J'en ai vû deux éditions, l'une & l'autre dédiée *au Roi de France & de Pologne*, c'est-à-dire, à Henri III. La premiere est in 4°. & parut en 1575. de l'Imprimerie de Robert Etienne. La seconde sortit de la même imprimerie occupée alors par Mamert Patisson: elle est in-12, & de l'année 1579. Celle où l'on trouve la datte de 1582 n'a d'autre changement & d'autre difference que cette datte. C'est absolument la même que celle de 1579. Quoique j'estime

plus les poëſies de Jamin que celles de Ronſard, quoique je trouve le diſciple beaucoup plus naturel, moins guindé, & moins emphatique que le maître; il n'y a aucun lieu de croire que ces poëſies ayent été recherchées avec aſſez d'avidité pour qu'on eût été obligé d'en faire trois éditions en moins de huit ans.

Celles de 1575 & de 1579 ſont également diviſées en cinq livres; mais dans la premiere, le cinquiéme livre, celui des Mêlanges, eſt moins ample que dans la ſeconde. Le premier livre contient principalement des pieces adreſſées à Charles IX. ou compoſées à l'occaſion de pluſieurs événemens de la vie de ce Prince: il y en a ſur le Mariage du Roi avec Elizabeth d'Autriche, ſur la naiſſance de Marguerite de France, qui fut Reine de Navarre, ſur la victoire de Moncontour, ſur l'entrée de Charles IX. à Paris; un poëme de la Chaſſe, adreſſé au même, &c. Celle des pieces de ce premier livre, à qui je donnerois la préférence, eſt le poëme intitulé, *La Libéralité*. Il commence ainſi:

Rien ne ſied mieux aux Majeſtés Royalles
Que d'avoir l'ame & les mains libérales....
Vertu conſiſte à donner, non à prendre;

AMADIS JAMIN.

Pour ce les Rois doivent leurs biens espandre
Sur les mortels, qui tout dévotieux
Leur font honneur, & les estiment Dieux,
Leur adressant prieres & requestes, &c.

Le reste est dans le même gout. Il y a aussi dans ce premier livre, quelques poësies Chrétiennes, qu'on lit encore avec plaisir : telle est celle où le Poëte prouve, *que prier Dieu est œuvre nécessaire à un vrai Chrestien.* Ce premier livre n'a point de titre particulier ; chacun des quatre autres en a un.

Oriane est le titre du second qui ne renferme que des poësies galantes, de même que le troisiéme, intitulé : *Les Amours d'Eurymédon & de Callirée* ; & le quatriéme qui a pour titre, *Artemis.* Jamin feint de changer de ton dans ses *Melanges*, qui forment le cinquiéme livre. Dès l'entrée il se déclare contre l'Amour, qu'il avoit si follement célébré dans les livres précédens ; mais dans d'autres pieces, il revient encore à sa passion favorite, vraie ou supposée.

En 1584. il donna un *second volume* de ses poësies, qui a été inconnu à du Verdier & à La Croix-du-Maine. Ce nouveau volume n'est guere qu'un recüeil de poësies chrétiennes, comme

Odes, Prieres, Paraphrases de quelques hymnes de l'Eglise, avec une longue piece, moitié Morale, moitié Romanesque, intitulée, *de l'ingratitude & perfidie d'Origille*: 26 Sonnets, *du deüil de Cléophon*: & quelques vers *contre la Cour & la vie des Courtisans*. En commençant ce nouveau recüeil, Jamin se déclare encore contre l'amour, & fait une espece d'amende honorable d'avoir écrit sur ce sujet. Mais il ne tarde pas à faire voir combien peu l'on doit compter sur les sermens & le repentir des Poëtes, puisque la moitié de ce nouveau volume n'est qu'un mélange de Sacré & de Prophane.

AMADIS JAMIN.

J'ai vû du même Auteur un *Discours de Philosophie à Passicharis & à Rodanthe, avec sept Discours Académiques*, le tout en prose, imprimé la même année 1584. Le Discours de Philosophie est une espece de Logique. Les Discours Académiques roulent sur les passions en général, & sur plusieurs passions en particulier. Ce n'est que par un Sonnet qui est en tête, que l'on apprend que ces Discours sont de Jamin. Je vous ai parlé ailleurs de sa traduction de quelques livres de l'Iliade d'Homere. Du Verdier en cite plusieurs endroits dans

AMADIS JAMIN

sa Bibliotheque Françoise, de même que de ses autres poësies ; j'ai cru devoir vous épargner ces citations.

AUGIER GAILLARD.

AUGIER GAILLARD.

Voulant suivre l'ordre Chronologique, autant qu'il est possible, je passe d'un Poëte fort connu à un qui ne l'est presque point. C'est *Augier* GAILLARD, *Roudier de Rabastens en Albigeois.* Ce Poëte burlesque & bouffon a plus écrit dans le langage de son pays, qu'en François. Mais on ne laisse pas de trouver dans ses recüeils un certain nombre de poësies Françoises, où il répéte à peu près ce qu'il avoit dit en son patois. L'édition la plus ample que je connoisse de ses poësies est celle de 1584. Le portrait de l'Auteur, qui est à la tête, designe un homme déja avancé en âge. Voici ce qu'il nous apprend de lui dans un de ses Sonnets :

Pour me glorifier je n'ay point fait ce livre,
Ni pour penser aussi mon nom éterniser ;
Je l'ay fait seulement pour voir & adviser
Si l'estat de Rimeur me donneroit à vivre.
J'ay un autre mestier lequel je voudrois suivre ;
Qu'est l'estat de *Rodier* qu'il ne faut mespriser,

Mais il me coufteroit de faire authorifer,
Et tout le bien que j'ai ne vaut pas une livre.
J'ay garnie boutique à mon pays deux fois,
Que toujours m'ont pillé mes *boris* & mon bois;
Et me voyant pillé, il faut que je vous die,
Que me fuis mis à lire & à rimer auffi :
Mais pour autre raifon je n'ay point fait ceci
Sinon tant feulement que pour gagner ma vie.

Il dit ailleurs :

Je fuis Augier Gaillard, Auteur de cet ouvrage,
Lequel j'ai faict icy pour mander en tous lieux;
Il eft fait en François, & en mon fot langage,
Pour faire gazoüiller les jeunes & les vieux.
Je l'ai fait un peu mal, le pouvant faire mieux;
A celle fin qu'on die, Ah! c'eft Auger Gaillard;
Si je l'euffe mieux fait, quelques fots envieux
Euffent peut-être dit, Cecy a fait Ronfard.

On trouve dans ce recüeil, des Epigrammes, des Quatrains, une *Réponfe* que l'Auteur envoïa *à un Rimeur qui lui avoit fait tenir une rime* chez M. de Panat dans le moment qu'on alloit fe mettre à table pour fouper. Des vers au Roi, fur les mauvais traitemens que quelques Gentilshommes avoient fait à un Chat. D'autres, *à tous ceux qui fe fachent de quelques mots de fon premier livre.*

AUGIER GAILLARD.

On avoit fait une défense de vendre ce livre : Augier en badine ainsi :

A vous qui avez fait aux Libraires défense
De ne vendre en public mon premier livre en France;
J'en ay fait icy un il n'y a pas longtems,
Pource que je voudrois vous rendre tous contents.
Je ne suis point marry qu'on me veuille reprendre;
Mais puisqu'il estoit fait, le deviez laisser vendre.

Pour s'excuser il conte d'une maniere assez plaisante diverses historiettes, & conclut qu'on ne devoit pas être surpris des fautes qu'on avoit remarquées dans son premier livre,

.... Veu que c'est chose seure
Qu'un Poëte apprenti ne peut faire autrement;
Ni artisan qui soit à son commencement.

Il consent de reformer son premier livre, de le refondre même, mais à condition qu'on lui laissera la liberté de vendre tous les exemplaires qu'il en avoit encore.

Le bruit avoit couru qu'il devoit se marier; un de ses amis lui écrivit sur cette nouvelle, ce qui engagea Augier à lui répondre. Je ne sçai si l'on peut s'empêcher de rire en lisant cette réponse remplie de plaisanteries, de bouffonne-

ries & de traits satiriques. Il dit que son pere vivoit encore. Et quant au mariage, il déclare que cet état a trop de desagrémens pour qu'il puisse se résoudre à l'embrasser. Il avoüe cependant qu'il avoit été amoureux :

AUGIER GAILLARD.

A chacune longtems fort sot j'ay fait l'amour ;
Sans en pouvoir avoir pas une en mariage....
De leur refus j'ay sçû bien faire mon profit.

Il fit un second livre, qu'il intitula, ou qu'il dénomma *le Livre gras*. Si ce titre est singulier, la raison qu'il en donne ne l'est gueres moins ; c'est qu'il n'avoit fait ce second livre que comme un moien de vendre les deux cens exemplaires qui lui restoient du premier, dont il avoit fait tirer douze cens, étant resolu de ne ceder aucun exemplaire du second, qu'à ceux qui acheteroient le premier. Il dit tout cela à son ordinaire, en prenant le ton & le stile bouffon. Le même goût regne dans toute la requête qu'il presenta, ou qu'il feint d'avoir presentée à ses Juges, dans un Procès qu'il dit avoir eu contre un Orfevre à qui il avoit promis de payer quelque façon de bracelets. Il finit ainsi cette requête : *Faites le droit à moy Augier Gailliart.*

AUGIER GAILLARD.

Car de plaider ce n'est pas bien mon art :
J'aimerois mieux voir quelque belle dance,
Que ne ferois tous les Procès de France.
Ordonnés donc que je ne paye rien,
Et ce faisant, Messieurs, vous ferès bien.

Les sujets les plus graves devenoient sous la plume d'Augier des matieres à plaisanteries : je ne vous en citerai que deux exemples : le premier est tiré de sa requête au Capitaine la Motte. Un Soldat de ce Capitaine l'avoit blessé à la jambe, en posant la garde à Salvaniac. Que ce fût imprudence ou mauvaise volonté, il ne l'examine point, il plaisante. La seconde preuve est cette Epitaphe qu'il composa pour lui-même :

Cy gist Auger qu'on regrette bien fort,
Car il rimoit mieux que nul de sa race :
Et sa maitresse est cause de sa mort ;
Que maintenant elle fût en sa place !

JEAN AUGIER, SIEUR DES MAISONS NEUFVES.

JEAN AUGIER SIEUR DES MAISONS NEUFVES.

Jean AUGIER Sieur des Maisons Neufves a pris dans ses poësies le contre-pied d'Augier Gaillard. Celui-ci ne cherchoit qu'à rire & à faire rire ; sa

Muſe toujours enjoüée redoutoit même juſqu'à l'ombre du ſérieux. Jean Augier au contraire eſt toujours dans les larmes; il ne ceſſe de s'affliger, & voudroit que tous ſes lecteurs priſſent part à ſa douleur. Que pleuroit-il donc? étoit-ce la ruïne de ſa patrie, la perte de ſa fortune? Non: Il avoit épouſé Françoiſe Mozac; cette femme jeune, aimable, pour qui il avoit une affection d'amant, lui fut enlevée après l'avoir poſſédée *trois ans, trois mois & ſix jours*; Il apprend à Paris l'extrémité où la maladie venoit de la reduire dans le lieu de ſa naiſſance; il part; n'arrive preſque que pour être témoin de ſes derniers adieux, & des embraſſemens qu'elle accorde pour la derniere fois à deux jeunes filles qu'elle laiſſoit de ſon mariage: voilà ce qui déſeſpere notre Poëte: voilà ce qui fait couler de ſa plume une longue & ennuieuſe complainte, 88 Sonnets, un Dialogue entre lui-même & Pluton, un Sonnet à un medecin, & un autre à un Apoticaire, tous deux d'Iſſouldun en Berri; un troiſiéme à un de ſes propres freres; trois Odes, & des Regrets au nom de ſa femme.

JEAN AUGIER SIEUR DES MAISONS NEUFVES.

Sans cet évenement, Augier n'au-

JEAN AUGIER SIEUR DES MAISONS NEUFVES.

roit pas même pensé à écrire en vers. Mais ne devoit-il pas se contenter d'envoïer cette mauvaise prose rimée à sa sœur qu'il vouloit rendre dépositaire de ses sentimeus ? Pourquoi en faire part au public, qui ne devoit pas, sans doute, s'y intéresser ? Ne poussons pas plus loin ces objections : la douleur d'Augier étoit extrême, & il croïoit la soulager en la faisant éclater. Au reste, si ses vers sont mauvais, il ne les donne pas pour bons : l'affliction seule, non l'étude, leur a donné le jour :

Je n'ai jamais rien sçeu (dit-il) n'y point estudié,
Ebreu, Grec, ny Latin je n'ay point oublié :
Je n'y ay rien appris, vrayment je te le dis,
Et tous mes vers je fais par advis de pays.

Ce recüeil de *Lamentations* est de 1589. L'Auteur s'y qualifie *Conseiller du Roy, Controlleur Général des Finances à Orléans, Maistre ancien des Eaux & Forêts de la Ville, Bailliage, Siege & Ressort d'Issoudun, Secretaire de feu Monseigneur le Duc d'Anjou, fils & frere de Roy.*

MARIE DE BRAMES.

MARIE DE BRAMES.

La douleur ne s'exprime pas avec moins de fécondité dans les Regrets

que *Marie* DE BRAMES fit entendre à toute la France sur l'assassinat du Sieur de Brames son pere, Gouverneur & Commandant pour le Roi en la Ville & Citadelle de Cusset dans le Bourbonnois.

MARIE DE BRAMES.

Cet Officier étoit brave ; il en avoit donné des preuves en plusieurs rencontres importantes, ayant porté les armes avec distinction dès l'âge de douze ans. Fidele à ses Rois, Henri III. qui comptoit sur son attachement à son service, lui avoit confié le gouvernement de la Ville & Citadelle de Cusset. De Brames ne s'y étoit appliqué qu'à se rendre digne de la confiance de son Prince. Mais sa fidélité & son exactitude à maintenir le bon ordre & à réprimer les séditieux, lui firent des ennemis : il en fut la victime. Comme il sortoit de la Ville pour se retirer en sa maison des Gards, les séditieux l'attaquerent, & après avoir reçu 19 coups mortels & plus de 30 blessures, il rendit les derniers soûpirs, en pardonnant à ses assassins. La Demoiselle de Brames, sa fille, décrit tous ces faits, demande justice de l'attentat commis contre son pere, se plaint & cherche à intéresser dans sa juste affliction tous ceux à qui elle s'adresse. Je

MARIE DE BRAMES.

suis fâché que dans une piece, dont l'objet est si sérieux, elle s'amuse à faire des portraits grotesques de chacun des assassins de son pere. La vraie douleur s'exprime avec plus de naturel, & supprime ces menus détails d'ailleurs peu décens.

HUBERT-PHILIPPE DE VILLIERS.

HUBERT-PHILIPPE DE VILLIERS.

Augier Gaillard vivoit encore en 1584. J'ai renvoyé à l'année suivante *Hubert - Philippe* DE VILLIERS, quoi que la Croix-du Maine ait écrit qu'il *florissoit* en 1567, & que du Verdier n'ait cité de lui aucun ouvrage postérieur à l'année 1564. Mais ces deux écrivains qui ont publié leurs Bibliotheques, l'un en 1584, l'autre en 1585, n'avoient pu faire mention des *cinq livres de l'Erynne Françoise*, que le Sieur de Villiers donna cette même année 1585, & à la tête desquels il prend la qualité de *Conseiller du Roy & Esleu en l'Election de Clamecy*.

Ce poëme en vers héroïques, étoit composé depuis quatorze ans, comme l'Auteur le dit dans sa très-courte Epitre dédicatoire à Philippe Des-Portes, Abbé de Tiron, dattée de Paris le

28 Avril

28 Avril 1585. En qualité de Poëte, c'étoit *son fils aîné*; mais il ne voulut *l'émanciper* que sous la protection de Des Portes. Il craignoit que sans cet appui il ne courût risque d'être oublié. Le fut-il moins? Malgré les éloges qu'Habert Secretaire du Roi, du Perron, & plusieurs autres lui prodiguérent, *ce fils aîné* fut assez mal accueilli pour ne pas engager son pere à exposer ses autres enfans au grand jour.

HUBERT-PHILIPPE DE VILLIERS.

Jusques-là Villiers n'avoit été connu que par quelques traductions Françoises d'ouvrages Italiens, comme des cinquante premiers jeux d'*Innocenze Rhingieri*, c'est-à-dire, des cinq premiers livres des Lettres Amoureuses de *Girolamo Parabosco*, & d'un Discours sur le Siege de Metz, dont j'ignore l'Auteur original. Ces traductions n'annonçoient point un Poëte; & *le Limas* cité par du Verdier comme imprimé dès 1564 ne lui avoit fait apparemment aucune réputation en ce genre d'écrire.

Les cinq livres de *l'Erynne Françoise* ne la firent point naître. Ce poëme écrit d'un stile très ampoullé, plein de figures bigeares, & souvent d'obscurités presque impénétrables, instruit peu & dégoute beaucoup. Le but de l'Auteur

HUBERT-PHILIPPE DE VILLIERS.

est de présenter un tableau des maux dont la France étoit affligée par les guerres civiles. Mais toutes les couleurs y sont confuses & altérées. Erynnis raconte dans le premier Chant les divisions, les troubles, les agitations qui ont conduit insensiblement les anciens Royaumes à leur ruïne; & le Poëte effraïé de son recit, la supplie, mais en vain, de détourner ses yeux de dessus la France. La justice divine provoquée par nos crimes, veut être satisfaite. Le Poëte entre dans le détail de ces crimes dans le reste du premier Chant, & dans une partie du second. L'implacable Erynnis, destinée pour les punir, souffle le feu de la division dans la France, arme les Sujets contre le Roi, chaque famille contre elle-même, le pere contre ses enfans, & ceux-ci contre leur pere; aucun état, aucun rang, aucun sexe n'est respecté. Telle est la matiere des trois derniers Chants. Ce sont tous ces maux qui sont décrits, mais sans ordre & presque sans détail particulier; & ce recit confus est encore chargé d'invectives, de prieres, d'exhortations, de menaces. C'est un cahos que l'Auteur lui-même auroit eu sans doute beaucoup de peine à dé-

broüiller. Le seul éloge qu'on puisse lui accorder, c'est qu'il se montre Sujet très affectionné.

HUBERT-PHILIPPE DE VILLIERS.

GABRIEL BOUNYN.

GABRIEL BOUNYN.

Un zele vif & ardent pour la France fait aussi le principal mérite d'une partie des poësies de *Gabriel* BOUNYN. Ce Poëte étoit né à Châteauroux en Berri. Sorti assez jeune de sa patrie, il vint à Paris où il continua ses études, & se fit recevoir Avocat. Depuis, il devint Bailli du lieu de sa naissance, & enfin, Conseiller & Maître des Requêtes du Duc d'Alençon, mort Duc d'Anjou en 1584. Du Verdier, & ceux qui l'ont copié, se trompent en lui donnant la qualité de Maître des Requêtes de l'Hôtel de Sa Majesté. Outre que cette charge n'eût pas été compatible avec celle de Bailli de Châteauroux, il est sûr que Bounyn ne prend point lui-même d'autres qualités que celles qu'on vient de spécifier, à la tête des poësies Françoises & Latines qu'il donna en 1586. J'ignore le tems de sa mort.

Dès 1561 il fit imprimer une Tragédie, intitulée : *La Sultane*, qui avoit été representée au plustard l'année pré-

GABRIEL BOUNYN.

cédente. Le ſujet de cette piece eſt la mort de Muſtapha fils de Solyman, Victime des intrigues & des calomnies de la Sultane Roxane. On a remarqué que Bounyn eſt le premier qui ait préſenté un ſujet Turc ſur la Scene, & un évenement arrivé de ſon tems, puiſque Solyman, dont il y eſt parlé, eſt mort en 1566. Cette Tragédie, à laquelle eſt jointe une Paſtorale, eſt dédiée au Chancelier de l'Hôpital, à qui l'Auteur témoigne qu'il avoit de grandes obligations. Cet illuſtre Magiſtrat étoit ſon protecteur. Je crois vous avoir cité ailleurs ſon Ode ſur la Tragédie de Méduſe, de Jean de la Péruſe.

Hiſt. du Th. Franc. t. 3. pag. 325. & ſuiv.

Le Duc d'Alençon ayant fait ſon entrée à Bourges, Bounyn qui étoit alors dans cette Ville, ou qui s'y rendit exprès, ſe chargea d'exprimer les ſentimens de joïe & d'affection que les habitans ſe croioient obligés de témoigner au Prince. Ce qu'il compoſa en cette occaſion fut imprimé en 1576. Environ trois ans après, en 1579, il donna une autre piece, dont je ne connois que le titre : Du Verdier le rapporte ainſi ; *Tragédie ſur la défaite de la Piaffe & la Picquorée, & banniſſement de Mars, à l'introduction de Paix & ſainte juſtice.*

GABRIEL BOUNYN.

Les poësies qu'il fit imprimer en 1586 sont une *Satyre au Roy, contre les Républiquains : Avec l'Alectriomachie, ou joutte des Coqs.* La Satire a onze feüillets. C'est une invective contre ceux qui avoient la témérité de se revolter contre l'autorité du Roi & de mépriser ses Edits. Le Poëte fait sentir avec le plus d'énergie qu'il peut, quel est le devoir de l'obéïssance, & les maux qui suivent la révolte. Mais en relevant la puissance du Roi, il tâche aussi de lui persuader qu'il ne doit rien faire au préjudice des Loix du Royaume, ni qui aille au détriment du bien public. Ses avis sont sensés, quoique mal exprimés; mais ses déclamations sont un peu aigres.

L'Alectriomachie est une imagination prise des diverses Histoires d'Elien. On voit bien que sous cette fiction le Poëte a encore en vüe de donner des avis; mais ils m'ont paru trop obscurs. Ces deux pieces sont suivies de quelques autres, fort courtes, où, sous le titre d'*Estrennes*, Bounyn fait l'éloge du Roi, de la Reine Mere & de M. le Duc d'Alençon : ce qui est accompagné de deux Sonnets faits sur la paix, & à la loüange de la harangue que le Roi prononça

GABRIEL BOUNYN.

aux Etats de Blois le Jeudi sixieme jour de Decembre 1576. Bounyn y avoit été députè par le Tiers Etat du Berry.

Le même recüeil offre encore plusieurs Sonnets, qui n'ont rien d'intéressant : Les *Tombeaux*, ou Epitaphes, de Paul de la Tour Landry, Chevalier de l'Ordre du Roi ; de Louis de la Tour Landry, fils du Seigneur & Comte de Châteauroux, mort à l'âge de six à sept ans ; & de Diane de Rohan, Comtesse de Châteauroux, femme de François de la Tour Landry, Chevalier de l'Ordre du Roi. Les poësies Latines de l'Auteur terminent ce recüeil ; il y en a une adressée à son frere Jean Bounyn, Lieutenant de Châteauroux.

Du Verdier cite encore du même, une harangue au Roi Charles IX. à la Reine, *& aux hommes François*, sur la paix, & *l'entrée du Roi dans ses Villes*. Mais il ne dit pas si cette harangue est en prose ou en vers : elle a été imprimée dès 1565.

GUILLAUME BELLIARD.

GUILLAUME BELLIARD.

T. 3. p. 386.

Les Auteurs de l'histoire du Théâtre François, qui méprisent Bounyn

GUILLAUME BELLIARD.

comme Poëte Tragique, ne font pas plus de cas des *Delicieuses Amours de Marc-Antoine & de Cléopatre*, Poëme Dramatique de *Guillaume* BELLIARD, imprimé en 1578. Ils ont jugé cette piece si mauvaise, si ennuieuse, si mal en ordre, qu'ils n'ont pas cru devoir en donner d'extrait : ils ont eu raison. Je vous ai déja fait connoître aussi le mauvais goût de cet écrivain, en vous citant ses traductions ou imitations de divers endroits de Petrarque, d'Arioste & d'Ovide ; & je vous ai averti en même tems que ce Poëte étoit de Blois, & Sécretaire de Marguerite de Valois, femme de Henri Roi de Navarre, & ensuite de France.

Je ne ferai pas plus d'éloge de ses autres poësies, quoiqu'elles ayent attiré quelques regards favorables de la Princesse que je viens de nommer, & qu'elles aient valu sa protection à l'Auteur. Belliard presque ignoré en effet, comme il l'avoüe, lorsque Marguerite de Valois vint à Blois avec toute la Cour, fut presenté à cette Princesse qui lui fit accüeil, & voulut bien l'encourager à mettre à profit les talens dont on lui faisoit un mérite. Peu de tems après, la Reine Marguerite fut attaquée d'une

GUILLAUME BELLIARD.

maladie dangereuſe ; le Poëte en fut affligé, il témoigna ſa douleur ; & lorſque le danger fut paſſé il exprima ſa joie. Depuis ce moment, tout ce qui ſortit de ſa plume fut auſſi-tôt preſenté à la Reine qui païa chaque fois le Poëte de quelque éloge flatteur. Ces loüanges l'aveuglerent ; il ne tarda pas à ſe perſuader que ce qui avoit paru plaire à une Princeſſe qui paſſoit pour avoir de l'eſprit & du goût, devoit être encore plus agréable au public. Prevenu de cette idée, il recüeillit toutes ſes poëſies. Elles forment un volume in-4°. Mais à l'exception de ſes Amours de Marc-Antoine & de Cléopatre, & de ſes imitations, dont j'ai parlé, elles n'offrent preſque qu'une Elegie à la Reine de Navarre & deux Sonnets à la même. Belliard intitule ce recüeil, ſon *premier livre* ; je n'en ai point vû de ſecond. Il vivoit encore en 1584.

ROBERT ESTIENNE.

ROBERT ESTIENNE.

Le nom de *Robert* ESTIENNE eſt plus connu que celui de Guillaume Belliard. Il étoit fils de Robert Eſtienne premier du nom, & frere de Henri & François Eſtienne, l'un & l'autre ſeconds du nom,

tous célébres Imprimeurs, & distingués plus ou moins par leur érudition. Robert second ayant refusé d'embrasser, comme son pere, le parti de l'hérésie, & de le suivre à Genêve, celui-ci le deshérita. Mais il fut recompensé de la perte de cette succession & de son attachement à la Religion Catholique, par la garde & direction qu'on lui donna des Caracteres & Poinçons du Roi, & par la commission qu'il eut du Roi Charles IX. d'aller en Italie & autres lieux pour chercher des manuscrits & des livres rares. Cette commission est prouvée par les Lettres Patentes de Charles IX, en datte du 5[e]. Juin 1569. portant Sauve-garde pour toute la famille de Robert Estienne II[e]. du nom pendant que dureroit son voyage.

ROBERT ESTIENNE.

Vita Stephanor. par Maittaire, in-8°. pag. 504 & suiv.

La Caille hist. de l'Imprim. p. 145.

Il avoit commencé dès 1556 a rétablir à Paris l'imprimerie de son pere; & en 1563 il eut le titre & la qualité d'Imprimeur du Roi. On estime les éditions qui sont sorties de dessous ses presses. On croit qu'il mourut en 1588. Il étoit habile dans les langues Grecque & Latine; & il a composé quelques pieces en ces deux langues, principalement des poësies, que l'on trouve imprimées dans plusieurs livres qui ont

L v

ROBERT ESTIENNE.

paru de son tems. Il étoit aussi Poëte François, & c'est en cette qualité que je vous en parle.

J'ai vû de lui en ce genre des Sonnets, de petites Odes, & autres pieces imprimées avec les poësies de plusieurs courtisans du Parnasse qui vivoient dans le même siecle. Ses Stances sur la mort de Christophe de Thou sont aux pages 91. 92. 93. du recüeil de pieces composées à la loüange de ce Magistrat, publié en 1583. in-4°. & M. Maittaire les a fait réïmprimer dans ses vies des Estiennes, écrites en Latin. Il auroit pu y joindre un Sonnet du même, à M. d'Emery, sur le même sujet, imprimé à la page 116 du recüeil de 1583.

Christ. Thuani Tumulus.

Steph. vit. p. 508.

Robert Estienne fit aussi vingt Stances, & une petite piece de huit vers sur la mort du fameux Ronsard, qu'on trouve à la fin du second volume des Oeuvres de ce Poëte, dans l'édition in-folio de 1623. Ces Stances, & la piece qui les suit, avoient déja paru dans d'autres recüeils, en particulier dans *l'Accadémie des Modernes Poëtes François*, imprimée en 1599. à Paris, chez *Anthoine du Breüil*. En 1586. Mamert Patisson imprima un *Discours* en prose *du voyage de M. le Duc de Joyeuse en Au-*

vergne, Givodan & Rouergue, &c. à la suite duquel (depuis la page 31. jusqu'à la page 48) est un *Discours en vers* de Robert Estienne sur le même sujet, des *Stances* sur la victoire que M. de Joyeuse remporta en Anjou, un second Discours, en vers, qui a le même objet, de même qu'une longue *Ode Pindarique*, qui termine ce recueil.

ROBERT ESTIENNE.

GUILLAUME DE CHANEIN DE LA TAISSONNIERE.

GUILLAUME DE CHANEIN DE LA TAISSONNIERE.

Guillaume DE CHANEIN, plus connu sous le nom de *la Taissonniere*, fut un Poëte beaucoup plus fécond que Robert Estienne. C'étoit un Gentilhomme, né dans la Principauté de Dombes, & Seigneur de la Tour des Moles dans le Mâconnois. Il paroît qu'il suivit le parti des armes; & il parle en plusieurs endroits de ses poësies, *du service qu'il faisoit à son Roi*. La profession des Armes ne l'empêcha pas de cultiver l'étude, même celle des sciences. Du Verdier qui cite de lui un grand nombre d'ouvrages, imprimés & manuscrits, tant en prose qu'en vers, en cite plusieurs en prose sur l'Arithmétique, sur le Calendrier, l'Astrono-

GUILLAUME DE CHANEIN DE LA TAISSONNIERE.

mie, la Géomancie, l'Histoire Naturelle; des Ephémerides, & quelques traductions Françoises d'ouvrages Italiens.

Selon le même Bibliothecaire, la Taissonniere a composé en vers, ses *Amoureuses occupations* : des *fragments poëtiques*, contenant 17 Sonnets; *la Cigale*; *Elégie sur la misere de sa vie*; *Chant responsif à celui de Phidias*; *Fantaisie sur un pourtraict*; *Gayeté* : La *Sourdine Royalle, poëme sonnant le Bouteselle, l'A Cheval, & à l'Etendard à la noblesse Catholique de France pour le secours du Roi Charles IX* : *Idyllie de la modeste & vertueuse amitié d'un gentilhomme non courtisan envers sa maitresse* : *Passions amoureuses chantées à la beauté & bonne grace* d'une Demoiselle de Savoie, nommée Anne de Bellegarde : des Avis pour l'éducation d'une fille de condition, sous le titre singulier d'*Atiffet des Damoiselles* : une Pastorale, intitulée, *les Amours de Mellin & Urotine*, en prose & en vers, tirée du premier livre de la Diane de Montemayor : & un poëme de mille vers, intitulé, *le Bâtiment*. Ces deux derniers écrits n'étoient point imprimés lorsque du Verdier donna sa Bibliotheque, & je ne crois pas qu'ils l'aient été depuis.

GUILLAUME DE CHANEIN DE LA TAISSONNIÉRES.

La Croix-du-Maine qui ne rapporte qu'une partie de cette liste, dit que la Taissonniere avoit promis *un livre de la Chasse de toute sorte d'Animaux* ; & ajoute, que l'Auteur vivoit sous Charles IX. en 1570. Le dernier de ses ouvrages en prose montre qu'il vivoit encore, au moins en 1578.

De tant de poësies de la Taissonniere, dont je viens de faire l'énumération, je n'ai vu que ses *Amoureuses occupations*, imprimées dès 1556 à Lyon par Guillaume Roüille in-8°. Le titre en indique le sujet : l'Auteur étoit jeune & amoureux quand il composa ces vers, & l'on n'a pas de peine à reconnoître l'un & l'autre en les lisant. Il en fait d'ailleurs l'aveu dans le dernier Sonnet qu'il adresse au Lecteur :

Mes jeunes ans, ô lecteur, encor verds
M'ont fait pousser sur ma Lyre ces chants ;
Et mes esprits en grand ardeur seichants,
En ont tissu & inventé les vers........
Ce sont les traits d'Amour non rebouchants
Qui m'ont ainsi mis le sens de travers.

C'est *sa Divine* en effet, c'est-à-dire, sa Maitresse qu'il chante dans la plus gran-

GUILLAUME DE CHANEIN DE LA TAISSONNIERE.

de partie de ses vers. C'est à elle ou à son occasion qu'il faisoit entendre tant de complaintes, qu'il formoit tant de desirs. C'est pour elle qu'il faisoit *resonner son Luth à son retour du Camp en l'an* 1554. C'est d'elle qu'il s'occupoit sur les bords de la Saone, & au Camp de Dinan en la même année 1554. C'étoit pour lui plaire qu'il composoit ses Stances, ses Sonnets, ses *Chants amoureux*, ses *Strambotz*. Ceux-ci sont une sorte d'Epigrammes, ou de petites pieces, chacune composée de huit vers, dont les six premiers n'ont que deux rimes croisées, le premier vers rimant avec le troisiéme & le cinquiéme, le second avec le quatriéme & le sixiéme; & le septiéme & le huitiéme rimant ensemble. *Strambot* est pris de l'Italien, *Strambotto*, qui signifie une sorte de poësie Italienne destinée à chanter l'amour.

La Taissonniere cependant n'entretient pas toujours son lecteur de sa passion. Dans un endroit du même recüeil, il donne à Bonaventure du Tronchet des éloges sur le *livre de son Adolescence*, que cet ouvrage ne méritoit nullement. Dans un autre, il pleure la mort de G. de Maugiron, Seigneur d'Igie, mort à Valfiniere en

1554, & celle d'Aimé de Lugny, Seigneur de Loëse, qui étoit mort l'année précédente, laissant un fils qui marchoit sur ses traces. Il dit du pere : GUILLAUME DE CHANEIN DE LA TAISSONNIÉRE.

L'Italie honora sa vaillante jeunesse,
Masconnois admira sa prudente vieillesse,
Et le Sauveur de tous à soy le retira.

Il console dans une Ode particuliere Jeanne de Thy de la Douze, dont la guerre avoit enlevé plusieurs freres & autres parens. Dans une autre Ode il nomme les Demoiselles de Bellecombe, ses *Mere & Maraine*. N'étoient-ce que des titres d'amitié, ou avoient-ils quelque chose de plus réel ? c'est ce que je ne puis dire. Enfin, on lit dans le même recüeil trois Sonnets qui ne sont pas de la Taissonniére ; le premier est de Bonaventure du Tronchet, le second de Benoît Poncet, & le troisieme de Benoît Alizet. Les deux derniers me sont inconnus ; l'autre étoit un Mâconnois, qui a écrit, mais non publié, *les Nuits amoureuses de sa Thalie*, contenant des Odes, des Sonnets & des Chansons. La devise de la Taissonniére étoit *Rien sans zele*.

LES DAMES DES ROCHES, MERE ET FILLE.

LES DAMES DES ROCHES, MERE ET FILLE.

Les Dames DES ROCHES, Mere & Fille, ont eu plus de réputation que la Taiſſonniere ; mais leur hiſtoire n'en eſt pas plus connue. Elles étoient de Poitiers, qui s'eſt fait honneur de leur avoir donné la naiſſance, & de les avoir poſſédées pendant tout le tems de leur vie. La Mere ſe nommoit Madeleine Neveu. M. Titon du Tillet dit dans ſon Parnaſſe François, qu'elle épouſa le Sieur Fredonnoit, Seigneur des Roches ; d'autres avoient dit la même choſe avant lui. Mais Madame des Roches qui a composé elle même l'Epitaphe de ſon mari, le nomme *François Eboiſſard, Seigneur de la Villée.* Voici ce qu'elle lui fait dire dans ſon Epitaphe :

Parn. Fr. p. 185.

Veux-tu ſavoir, Paſſant, quel a eſté mon eſtre ?
Sache que la nature, & fortune, & les Cieux,
Noble, Riche & Savant autrefois m'ont fait naîtré ;
Me rendant poſſeſſeur de leurs dons précieux.
Après avoir veſcu d'une loüable vie,
Je fus pris d'un Catere......
Je fus trente ans Breton, vingt & huit mon eſpouſe
Me retint dans Poitiers, lié de chaſte amour :

Mon ame devant Dieu maintenant se repouse,
Et mon-corps en ce lieu attend le dernier jour, &c.

LES DAMES DES ROCHES, MERE ET FILLE.

Les embarras du ménage ne rallentirent point l'amour de Madame des Roches pour les lettres. Libre de tout engagement, elle avoit commencé à les cultiver; elle continua, depuis son mariage, à leur donner tous les momens qu'elle put légitimement ôter à ses autres occupations. Elle possédoit bien la langue Latine, elle n'ignoroit pas l'Italienne, & sçavoit assez la Grecque pour être en état de s'en servir dans le besoin.

Ep. à sa Fille dans ses premieres Oeuvres.

Elle n'eut de son mariage que Catherine des Roches, qu'elle nourrit elle-même, & dont elle cultiva soigneusement les heureuses dispositions pour l'étude, qu'elle apporta en naissant, & qui se développerent avec l'âge. Leur maison devint une espéce d'Académie où se trouvoient avec satisfaction tous ceux qui à Poitiers & aux environs avoient quelque goût pour la Littérature. Ces assemblées étoient fréquentes; les conversations y étoient vives, animées, autant qu'elles étoient utiles; & tous les Savans ou les beaux esprits de ce tems-là que le devoir ou la curiosité conduisoient aux *Grands jours de*

LES DAMES DES ROCHES, MERE ET FILLE.

Poitiers, ne manquoient pas de s'y trouver.

Elogior. l. 3. p. 91. 92. edit. in 4°.

Scévole de Sainte-Marthe qui s'étoit procuré souvent cet avantage, dit dans le court panégyrique qu'il a consacré à la mémoire des Dames des Roches, que la sagesse & la modestie égaloient la beauté & l'étendue de leur esprit. Madeleine Neveu étant demeurée veuve, se concentra, pour ainsi dire, dans sa fille. L'union fut mutuelle; l'affection fut réciproque. Catherine des Roches refusa constamment les partis, même les plus avantageux, qui lui furent offerts, & méprisa les assiduités les plus persévérantes de Julien de Guersens, Sénéchal de Rennes, dont je vous dirai un mot ci-après. Elle avoit coutume de dire, que la mort même ne pourroit point la séparer de sa mere. Ce que son affection lui faisoit déclarer, arriva en effet. La peste ayant affligé la Ville de Poitiers en 1587, elles moururent l'une & l'autre le même jour.

Voyez le Catalogue.

Leur union a subsisté jusques dans leurs ouvrages, plusieurs fois imprimés, & toujours réünis. Je vais vous en donner une idée, en suivant l'édition de 1604, qui est la derniere. Il y a deux recüeils, l'un qui porte pour titre,

Premieres œuvres; & l'autre, intitulé, *Secondes œuvres*.

LES DAMES DES ROCHES, MERE ET FILLE.

Les premieres œuvres commencent par une Epitre en prose, courte, mais sensée. Madame des Roches, la mere, l'adresse aux Dames. Elle s'excuse sur la liberté qu'elle a prise de s'être amusée à écrire : il falloit bien aller au devant du préjugé trop ancien, qui condamne les femmes au silence, & presque à l'ignorance. Elle s'éleve modestement contre ce préjugé, & déclare qu'après tout, ce qu'elle ose offrir au public est si peu considérable, qu'il n'a emploié qu'une legere partie de son loisir. La premiere de ses poësies, qui finissent avec la page 52[e], est une *Epitre à sa Fille*. Elle s'y félicite de ce qu'elle avoit avec elle une parfaite ressemblance, tant à l'extérieur, que pour les inclinations, le goût, les talens, & de ce que leur amitié & leur tendresse étoient réciproques. Répandant ensuite son cœur dans celui de sa fille, elle lui avoüe que depuis treize ans elle étoit tourmentée

De maux, d'ennuis, de peines, de douleurs,
Subjection, tourment, travail, tristesse :

Mais que la vüe de sa fille, la consola-

LES DAMES DES ROCHES, MERE ET FILLE.

tion qu'elle trouve dans ses entretiens, lui font tout oublier. Il paroît par cet endroit & par plusieurs autres, que ce dont elle se plaignoit c'étoit de son veuvage, & des procès qu'il avoit apparemment occasionnés.

Cette Epitre est suivie de neuf Odes, de trente-six Sonnets, de l'Epitaphe de son mari, & de celles du Comte Timoléon de Brissac, fils du Maréchal de ce nom, & du Baron d'Angervacques. Voici ce qu'elle dit dans sa premiere Ode du peu de liberté que les femmes ont de se livrer à l'étude. Souffrez que je vous rapporte cet endroit de ses poësies.

.... Nos Parens ont de loüables coustumes
Pour nous tollir l'usage de raison,
De nous tenir closes dans la maison,
Et nous donner le fuseau pour la plume.
Trassant nos pas selon la destinée,
On nous promet liberté & plaisir;
Et nous payons l'obstiné desplaisir
Portant le dot sous les loix d'hyménée.....
Il faut soudain que nous changions l'office
Qui nous pouvoit quelque peu façonner,
Ou les maris ne nous feront sonner
Que l'obéir, le soin & l'avarice.
Quelqu'un d'entre eux ayant fermé la porte
A la vertu, nourrice du sçavoir,

En nous voyant craint de la recevoir,
Pour ce qu'ell' porte habit de notre sorte....

Les plus beaux jours de nos vertes années
Semblent des fleurs d'un printems gracieux
Pressé d'orage & de vent pluvieux,
Qui vont borner les courses terminées.

Au temps heureux de ma saison passée
J'avoy bien l'aile unie à mon costé;
Mais en perdant ma jeune liberté,
Avant le vol ma plume fut cassée, &c.

LES DAMES DES ROCHES, MERE ET FILLE.

Ce fut à sa fille que Madame des Roches adressa ses *secondes œuvres*. Celles-ci sont en petit nombre : deux Odes, cinq ou six Sonnets, quelques Quatrains, des Stances adressées au Roi, au nom de la Ville de Poitiers, & d'autres Stances envoiées *Aux Poëtes Chante-Puces*, c'est-à-dire, à ceux qui dans les *Grands jours* de Poitiers, tenus en 1579, avoient fait des vers à l'occasion d'une puce qui avoit été apperçüe sur le sein de sa fille; voila tout ce qui forme ces secondes œuvres. Les Stances *aux Poëtes Chante-Puces* se trouvent aussi dans le reçüeil de vers Grecs, Latins, François, Italiens & Espagnols que les plus beaux esprits de ce tems là, & les personnages les plus graves firent sur un sujet si frivole, & qui fut imprimé en 1583. in-4°.

LES DAMES DES ROCHES, MERE ET FILLE.

Il faut maintenant vous indiquer au moins les sujets des écrits de *Catherine Neveu, fille unique de Madame des Roches*. Dans les *premieres œuvres* dont j'ai parlé, celles de la fille se lisent depuis la page 53. jusqu'à la 191e. Dans l'Epitre en prose, qui est à la tête, Mademoiselle des Roches soumet ses œuvres au jugement de sa mere, lui rend affection pour affection, montre son zele pour les lettres, & prend pareillement le parti de celles de son sexe qui s'appliquent à l'étude. Ses *premieres œuvres* viennent ensuite: ce sont d'abord six Dialogues philosophiques, en prose, qui ne manquent ni de génie ni de solidité; la Vertu & la Fortune parlent dans le premier; la Main, le Pied & la Bouche dans le second; la Pauvreté & la Faim dans le troisiéme; les Interlocuteurs du quatriéme sont l'Amour, la Beauté, & *Physis*; & ceux du cinquiéme, *Sincero* & Charité; le sixiéme est une suite du cinquiéme. L'Auteur y a semé en divers endroits des vers François. Ce qui n'est qu'en vers consiste en plusieurs Sonnets & Chansons qui n'ont pour objet que la matiere traitée dans le cinquiéme Discours; une Chanson des Amazones, précédée de quelques

vers, faits pour une *Mascarade d'Amazones*; un Sonnet à sa quenoüille; une Epitre au Roi Henri III. avec la traduction en vers Latins par *Scévole* de Sainte-Marthe; des vers à la Reine; *l'Hymne de l'Eau*, suivie de quelques Imitations de divers endroits des livres de Salomon; l'*Agnodice*, ou contre l'ignorance; Parallele du sommeil & de la mort; la Tragi-Comédie de Tobie, en un Acte composé de sept Scenes; & un très petit nombre d'autres pieces. Elle dit dans un Sonnet, qu'elle adresse à ses écrits:

Je ne pensay jamais que Vous eussiés de force
Pour forcer les efforts de l'oubly ni du tems;
Aussi je vous escry comme par passe-temps,
Fuyant d'oisiveté la vitieuse amorce.
Et pour ce, mes escrits, nul de vous ne s'efforce
De vouloir me laisser, car je le vous deffens.
Où voudriés-vous aller? hé mes petits enfans,
Vous estes habillés d'une si foible escorce, &c.

Quelques personnes envieuses ou mal intentionnées l'ayant accusée de n'avoir adressé plusieurs de ses vers au Roi & à la Reine que par un motif d'interêt, elle leur fit cette courte réponse:

Vous dites que je vends ces vers à leurs Hautesses.
Non, je ne les vends point; le présent est entier;

LES DAMES DES ROCHES, MERE ET FILLE.

> Car je proteste Dieu, que Princes ny Princesses
> Ne m'ont jamais donné la valeur d'un denier.

Ce désintereſſement eſt une vertu bien rare chez les Poëtes.

Les *ſecondes œuvres* de Catherine des Roches, précédées comme les premieres, d'une Epitre en proſe à ſa mere, contiennent une traduction en vers des vers dorés & des énigmes de Pythagore, ou qui ſont du moins ſous le nom de cet ancien Philoſophe; une Priere pour être dite avant & après le repas; un Quatrain; la traduction en vers du Cantique *Magnificat*; une *Bergerie* ou Paſtorale, précédée encore d'une Epitre, en proſe, à ſa mere; une piece badine ſur la mort d'une âneſſe, quelques Chanſons morales, quelques Sonnets, Quatrains & autres petites pieces, qui n'ont rien d'intéreſſant; l'Epitaphe du Savant Turnebe; & deux Dialogues en proſe, mêlés de vers: l'un *entre Placide & Severe*, le ſecond entre *Iris & Paſithée*.

Ces deux Dialogues m'ont paru fort ſenſés. L'objet du premier, eſt de montrer les avantages que les femmes peuvent retirer de l'étude, & de répondre aux objections des partiſans du ſyſtême contraire.

contraire. Le second a à peu près le même but; mais il est touché differemment. *Iris* est une jeune éventée, qui n'a que l'amour en tête, & à qui toute lecture est inconnue. Elle répond conformément à son caractere, aux instructions fort solides que lui donne Pasithée, qui tâche de la convaincre & par raison & par des exemples. J'ai lu ces deux Discours avec plaisir, & je ne sçai s'ils ne pouroient pas encore instruire & amuser aujourd'hui. Dans le *recüeil sur la Puce*, dont je vous ai dit un mot, on trouve aussi sur ce sujet plusieurs poësies de Catherine des Roches, qui ne valoient pas la peine d'être conservées. J'oubliois de vous dire, que la mere & la fille ont traduit en commun le poëme de Claudien, de l'enlevement de Proserpine: cette traduction est en vers.

LES DAMES DES ROCHES, MERE ET FILLE.

JULIEN DE GUERSENS.

De tous ceux qui rechercherent Catherine des Roches en mariage, aucun ne fut plus persévérant que *Julien* DE GUERSENS, qui par une affectation ridicule, mais assez commune alors, substitua à son nom de Julien, celui de *Gaie Jules*. Il étoit né à Gisors Ville de

JULIEN DE GUERSENS.

Hist. du Th. Fr. t. 3. pag. 357. 358. La Croix-du-M. p. 40. & 303.

JULIEN DE GUERSENS.

la haute Normandie, l'an 1543. ou 1545. Il étoit d'une assez bonne famille. Envoié à Paris dès ses plus tendres années, il y fit, dit on, ses études avec un tel succès qu'il ne tarda pas à se faire quelque réputation parmi les gens de lettres de son siecle. Il avoit une mémoire très heureuse, & il apprit plusieurs langues. Ces talens lui acquirent la bienveillance d'Anne Duc de Joyeuse Favori d'Henri III. & d'Artus de Cossé, Evêque de Coutances, qui le firent connoître au Roi.

La passion qu'il conçut dans la suite pour Catherine des Roches, lui fit faire un long séjour à Poitiers, & il emploïa ce tems à donner à cette Demoiselle, & à la Dame des Roches sa mere, bien des preuves d'un amour qui ne fut point écouté. Comme il connoissoit le caractere de l'une & de l'autre, & que les talens de l'esprit avoient plus de pouvoir sur elles que les marques de la passion la plus tendre, il crut faire plus de progrès en attaquant par ce côté là la place qu'il vouloit prendre.

Après avoir composé sa Tragédie de *Panthée*, dont le sujet est tiré de Xénophon, & qu'il regardoit comme son chef-d'œuvre, il voulut en faire hom-

mage à Catherine des Roches, & la fit imprimer à Poitiers en 1571. sous le nom de cette Demoiselle, protestant dans l'Epitre dédicatoire à l'Evêque de Coutances, qu'il n'avoit d'autre part à cette piece, que celle de l'avoir mise en ordre. Ce sacrifice devoit couter beaucoup à un Auteur, surtout à Guersens qui étoit très jaloux de sa réputation; il ne fut pas cependant accepté, & Guersens n'épousa point Mademoiselle des Roches. La Croix-du-Maine semble douter, non du sacrifice que le Poëte étoit disposé de faire à celle qu'il appelloit *la Pallas de nostre France*; mais si véritablement la Tragédie n'étoit pas de la Demoiselle des Roches, quoiqu'il convienne en même tems qu'on y reconnoît & le stile & la façon d'écrire de Guersens; mais du Verdier n'hésite point à la donner entierement à ce Poëte.

JULIEN DE GUERSENS.

Du Verd. p. 141.

Guersens désesperant de voir ses voeux accomplis, se retira à Rennes. Il s'étoit fait recevoir Avocat au Parlement de Bretagne; il obtint à Rennes la Charge de Sénéchal, & mourut de la peste, dans la même Ville, le cinquiéme de Mai 1583. âgé de 38 ou de 40 ans. Jean de Vitel, Poëte d'Avran-

JULIEN DE GUERSENS.

ches, a fait son éloge dans une Eclogue & une Epigramme en vers Latins, qui se lisent avec ses poësies Françoises imprimées en 1588.

Baill. jug. des Sav. édit. in-4°. t. 4. p. 450.

Il paroît par les ouvrages de Guersens que cet écrivain n'étoit rien moins que pénétré des vérités de la Religion. Sa façon de penser étoit singuliere, & tenoit beaucoup du Cynique. On en juge par le poëme qu'il osa composer pour faire l'apologie des infidélités des femmes à l'égard de leurs maris, & pour loüer l'état de ceux à qui ces infidélités sont faites. Je n'ai point vû ce poëme. Peut-être a-t-il eu le sort de ses autres poësies, entre autres de celles qu'il fit pour célébrer le mariage du Duc de Joyeuse, qui, selon La Croix-du-Maine, n'ont pas été imprimées.

Scalig. prim.

Ce n'est point une perte qu'on puisse regretter. Guersens étoit un assez mauvais Poëte, peu estimé même par ses contemporains. Scaliger nous assure que ses vers ne paroissoient supportables, que lorsqu'il les déclamoit lui-même.

CLAUDE PELLEJAY.

CLAUDE PELLEJAY

Claude PELLEJAY soûpira aussi pour

CLAUDE PELLEJAY

Catherine des Roches, & soûpira inutilement. Il exprima son amour pour elle dans deux livres de Sonnets & de Stances, qu'il lui envoya, mais qu'il ne fit point imprimer. Il étoit compatriote de cette Demoiselle, & la facilité de la voir & de l'entretenir lui avoit donné pour elle une forte inclination, qu'il laissa dégénérer en passion, mais dont il ne retira aucun avantage. La Croix-du-Maine dit, qu'il fut revêtu d'une charge de Maître des Comptes à Paris. Pellejay dans son *Hymne de Clemence*, ne prend que la qualité de *Secretaire de Monseigneur Duc d'Anjou, de Bourbonnois & d'Auvergne, frere du Roi.*

Cet *hymne* ou poëme fut imprimé à Paris en 1571. in 4°. Il est en vers héroïques, & tout à la loüange du Roi Charles IX. à qui l'Auteur eut l'honneur de le presenter. Le Poëte y décrit les dissensions de l'Etat, les obstacles que Sa Majesté trouva à son avénement à la Couronne, les troubles qui agiterent les premiers tems de son regne, l'esprit de paix & de clémence qui le porta à pardonner lorsqu'il pouvoit punir. Il prend de là occasion de loüer la clemence en général, & d'en montrer les avantages en particulier, lorsqu'un

CLAUDE PELLEJAY

Roi fait asseoir avec lui cette vertu sur le thrône.

Ce petit poëme a été loüé par un Sonnet d'Urbain de Laval Seigneur de Bois-Dauphin ; par un autre de Pierre Forcadel, Lecteur du Roi en Mathématique ; par un troisiéme du Sieur de Biossay ; par des vers de Jean Antoine de Bayf, & une petite piece en vers Latins de Jean Dorat le panégyriste banal des écrivains de son tems. On voit par ces differens éloges que la poësie étoit le moindre des talens de Pellejay, puisqu'on le loüe beaucoup plus sur les connoissances qu'il avoit acquises dans l'Astronomie, dans l'Arithmétique, & dans toutes les parties des Mathématiques. Mais ce qu'il a composé en ce genre n'a point été imprimé, non plus que ces autres poësies citées par la Croix-du Maine, sçavoir, une Elegie de 500 vers sur la peinture, & un *hymne de la beauté*, d'environ mille vers. Pellejay vivoit encore en 1584.

ODET TURNEBE.

ODET TURNEBE.

Odet TURNEBE, qui avoit été son ami, n'aspira pas comme lui à l'honneur d'avoir pour femme Catherine des

Roches ; il se contenta de loüer son esprit & ses talens. Lui-même a passé pour avoir beaucoup de génie & assez de capacité & d'amour pour l'étude pour marcher sur les traces du Savant Adrien Turnebe, son pere, s'il n'eût pas été enlevé à la fleur de son âge. Il fut d'abord Avocat au Parlement de Paris. Il obtint ensuite une charge de premier Président en la Cour des Monnoies ; mais il ne put y être reçu, ayant été prévenu de la mort en 1581. âgé de 28 ans, huit mois & 28 jours. Les beaux esprits de son tems pleurerent sa mort, comme on le voit par le recüeil de vers Latins & François, faits à cette occasion, imprimé en 1581. & parmi lesquels on trouve quelques vers dans les deux langues, par le second de ses freres, *Adrien* Turnebe, qui mourut lui-même en 1598. comme nous l'apprenons d'une lettre de Juste-Lipse.

ODET TURNEBE.

La Cr. du M. p. 364. Nicer. Mém. t. 29. p. 339.

Je ne connois point d'autres poësies Francoises d'Odet, qu'une piece de plus de deux cens vers de huit syllabes sur la *Puce* de Mademoiselle des Roches, célébrée par tant d'autres ; & douze Sonnets *sur les ruines de Luzignan*, Ville du Poitou, qui fut assiégée l'an 1574. par Loüis de Bourbon, second

ODET TURNEBE.

du nom, Duc de Montpensier, & démolie par les ordres de ce Prince. Turnebe rappelle dans ses Sonnets la mémoire des anciens Seigneurs de Luzignan, qui ont été Rois de Chipre, de Jérusalem & d'Arménie; & les contes que l'on a faits au sujet de Mélusine, prétendue Fée, qui avoit, dit-on, fait bâtir le Château de Luzignan. Vous pouvez consulter sur cela l'éloge du Prince de Montpensier dans les hommes illustres de Brantome. Odet Turnebe laissa une Comédie en prose, intitulée, *les Contens*, qui fut imprimée en 1584. par les soins de Pierre Ravel. Les Auteurs du Théâtre François (t. 3. p. 430.) ont fait connoître cette piece.

MARIE ET JACQUES DE ROMIEU.

MARIE ET JACQUES DE ROMIEU.

Les Dames des Roches mériterent aussi les éloges de *Marie* DE ROMIEU, Demoiselle d'une famille noble du Vivarez. Dans son *Brief discours*, en vers, où elle tâche de montrer, *que l'excellence de la femme surpasse celle de l'homme*, elle apporte en exemple les deux Muses de Poitiers, pour faire voir que les femmes sont aussi capables que les hom-

mes de réüssir & de se faire honneur dans l'étude des lettres. Les Dames des Roches sont dans ce discours en fort bonne compagnie ; Marie de Romieu les y joignant avec toutes celles de son sexe dont parle l'Histoire Sacrée & Prophane, qui se sont illustrées par leurs talens. Et ce n'est pas par ce seul endroit qu'elle s'efforce de prouver sa these. Elle trouve dans les femmes plus de douceur, de modestie, de candeur, de bonne foi que dans les hommes. Elle les venge de ce qu'on a coutume de dire contre leur pente à la passion de l'amour, & en rejette tout le mal, tout l'odieux sur l'homme. Elle ôte même à celui-ci la vanité qu'il tire de sa force, de son courage, de sa valeur, en lui opposant plusieurs héroïnes dont les faits d'armes ont encore surpassé ceux des heros les plus renommés.

MARIE ET JACQUES DE ROMIEU.

Marie de Romieu entreprit ce Discours pour répondre à une satire contre les femmes que Jacques de Romieu, son frere, qui étoit alors à Paris, avoit écrite & envoïée à leur oncle Perrinet des Aubers, homme d'esprit & qui cultivoit aussi la littérature dans le Vivarez. Elle adressa ce petit poëme à son frere lui-même, par une courte Epitre

MARIE ET JACQUES DE ROMIEU.

en prose, où l'on voit que la diversité des sentimens n'altéroit point leur union. Jacques de Romieu applaudit au zele de sa sœur, & fit imprimer son poëme en 1581. à Paris, le dédiant à Marguerite de Lorraine Duchesse de Joyeuse, parce que la famille de Romieu étoit depuis longtems attachée à la maison de Joyeuse.

Jacques joignit au Discours de sa sœur, toutes les poësies que celle-ci avoit déja faites, & dont il avoit des copies. C'est peu de chose. Ce sont deux Odes, environ 25 Sonnets, une Eclogue amoureuse, une *Elégie en faveur du Seigneur Gratian Maissonnier, son Cousin, passionné de l'amour chaste & honnête de Lucresse*; l'*Epitaphe ou Elegie funebre* contenant l'éloge historique & circonstancié *de Jean Chastelier*, Seigneur de Milieu, Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat, & Intendant de ses Finances; l'Eloge du *Rien*, imité du Latin de Jean Passerat, & envoïé pour Etrennes à Madame la Maréchale de Retz, dont l'esprit étoit très cultivé; une Enigme, des Stances & autres petites pieces, presque toutes adressées à quelques Demoiselles de la famille de Chastelier; & une *Complainte de la mort*

de N. S. J. C. Mademoiselle de Romieu a fait encore d'autres poësies que son frere promettoit pareillement de mettre au jour, mais qui n'ont point paru. La Croix-du-Maine, qui cite de la même, une *Instruction* en prose, *pour les jeunes Dames*, imprimée à Lyon en 1573. dit qu'elle vivoit encore en 1584.

MARIE ET JACQUES DE ROMIEU.

Jacques DE ROMIEU, son frere, Secretaire ordinaire de la Chambre du Roi, jaloux de l'honneur que sa sœur avoit de monter sur le Parnasse, voulut l'y accompagner. Nous avons de lui un recüeil de poësies imprimé à Lyon en 1584. qui contient l'éloge du Vivarez, des Chansons, des Odes, des Elégies, des Hymnes, des Epithalames, une Palinodie, les descriptions de la mort de Ciceron & de Decius, se dévoüant à la mort pour sa patrie, & quelques autres poësies.

JEAN DE VITEL.

JEAN DE VITEL.

J'ai trouvé plus de circonstances de la vie de *Jean* DE VITEL que de celle de Jacques & de Marie de Romieu. Il étoit d'Avranches, & dans un *Discours en vers* qu'on lit au folio 148 de ses

JEAN DE VITEL.

poëſies, il a ſoin de nous inſtruire de l'état de ſa famille. Quoique jeune quand il compoſa ce Diſcours dans lequel il fait une deſcription de la Ville d'Avranches, & nomme les perſonnages illuſtres, Prélats, Magiſtrats, Savans qui avoient honoré cette Ville, il étoit déja orphelin de pere & de mere. Il avoit auſſi perdu un oncle, Curé à Granville dans le Cotentin, qui avoit commencé à le guider dans l'étude, & à lui donner du goût pour la poëſie. Deux freres lui étoient reſtés, qu'il eut encore le chagrin de perdre. Le premier après avoir parcouru l'Italie, l'Allemagne, le Dannemark, l'Eſpagne, vint mourir à Paris. Le ſecond qui étoit plus jeune, fut enlevé à la fleur de ſon âge à Rennes en Bretagne, ou aux environs. Vitel eſperoit beaucoup dans l'appui & dans les talens de ce frere. Lui ſeul, dit-il:

Oeuvr. de Vitel fol. 148.

Lui ſeul portoit ma Saiſon printaniere
Sur Helicon, en lui ſeul je fondois
Tout mon eſpoir, de lui ſeul j'attendois
Tout mon bonheur; mais las! c'eſt grand folie, &c.

Je conjecture par un autre endroit que

Vitel fut témoin de cette mort. Il est sûr au moins qu'il eut pour maître à Rennes Simon Simson, depuis Chanoine de Saint Quentin en Picardie. Il le reconnoît dans une Epitre qu'il écrivit à ce Chanoine, où il dit entre autres : JEAN DE VITEL. Ibid. fol. 137.

Tu as prins grande peine
Entre les murs Renois
Sur le bord de Vilaine,
Par trente quatre mois
A nourrir mon enfance
Du lait de ta science.
J'appris par ton bien dire
A tenter le pipeau
Que desroba Tityre......
Lors la Muse Romaine
M'eschauffoit tout le cœur, &c.

Sorti de l'école de Simson, Vitel se mit sous la discipline de Michel Mauclerc, Parisien, *Bachelier en la faculté de Sorbonne*, qui avoit été, sans doute, appellé à Rennes pour y enseigner les belles lettres. Car ce fut encore dans cette Ville que Jean de Vitel prit les leçons de ce Bachelier. Mauclerc lui endonna sur la poëtique, & en particulier sur la

JEAN DE VITEL.

poësie Françoise, sur la Philosophie, & même sur la Théologie, tant dogmatique que morale. Vitel l'en remercie dans une de ses Odes, où il donne cette loüange à Mauclerc, qu'il n'étoit jamais sorti de ses entretiens sur la Religion sans en être enflammé, & que ces conversations l'auroient porté même à souffrir le martyre.

La contagion s'étant répandue à Rennes, Vitel se retira à *Condac*, où Jean Vivien, Poëte Angevin, qu'il célebre en plusieurs endroits de ses poësies, l'engagea à s'attacher aux Muses Françoises, & l'en persuada si bien que ce furent presque les seules qu'il cultiva dans la suite. L'amour voulut le surprendre en ce lieu; mais le Poëte évita ses pieges, & fit part de sa victoire à Pierre d'Alençon, Avocat au Parlement de Paris, qui depuis quelque tems lui donnoit, par lettres, des avis très utiles. Cet Avocat le félicita dans sa réponse sur le triomphe qu'il avoit remporté, le prémunit par de sages conseils contre de nouvelles attaques, & l'exhorta à renoncer même à la poësie, pour s'appliquer à des études plus sérieuses & plus utiles; il le pressa aussi de venir à Paris:

Laisse-moi de Condac les flots impétueux,
Et vien avecques moy singler dessus la Seine, &c.

JEAN DE VITEL.

L'étude que d'Alençon lui conseilloit principalement d'embrasser, étoit celle du Droit. Mais séduit par les charmes de la poësie, toute autre étude lui paroissoit seche, stérile, rebutante. Il se flatoit d'ailleurs que les Grands feroient honneur à ses vers, & ne les laisseroient point sans récompense. Les vaines tentatives qu'il convient avoir déja faites pour obtenir par cette voie des protections utiles, ne l'avoient point rebuté. Quoique battu de la tempête, son courage n'en étoit pas diminué.

Il vint cependant à Paris, où M. d'Alençon redoubla ses efforts pour l'éloigner du Parnasse. Ses avis firent quelque impression sur son esprit ; mais celle-ci ne fut pas encore victorieuse. Vitel vouloit faire une nouvelle tentative. Il avoit promis, dit-il, de chanter les combats des Princes & des Heros, & de célébrer les vertus des Législateurs de sa patrie. Il esperoit que ce travail lui attireroit de la considération & des récompenses ; si je me trompe, ajoutoit-il, je suis résolu de ne plus perdre mon tems. Ce nouveau travail a-t-il été exé-

JEAN DE VITEL.

cuté ? l'effet avantageux que l'Auteur s'en promettoit, s'en est-il suivi ? c'est ce que je n'ai pu découvrir.

Je ne connois des circonstances de la vie de notre Poëte que celles que je viens de rapporter, & de ses poësies que celles d'où j'ai tiré ces circonstances. L'Auteur étoit encore jeune, quand il les mit au jour en 1588. un Sonnet en fait toute la dédicace, qui est adressée à Charles de Bourbon, Cardinal de Vendôme, designé Archevêque de Roüen. La premiere piece du recüeil est l'*hymne de Pallas*, en vers héroïques : c'est l'Histoire de Pallas, telle que la fable la raconte, avec un détail de ses attributs, surtout considérée comme Déesse des Arts & Mere de la sagesse. Le Poëte y entremêle l'Eloge du Cardinal de Vendôme ; il le falloit bien puisqu'il le prenoit pour le protecteur de ses vers.

Mez. hist. in fol. t. 3. p. 381.

En 1575. un Gentilhomme de basse Normandie, nommé du Touchet, Protestant de Religion, ayant sçu que la garnison & les habitans du Mont Saint Michel devoient faire le jour de la Madeleine un pelerinage, y fit glisser 30 Soldats déguisés en Pelerins. Ceux-ci étant entrés dans la Ville, & de là dans

ſe Château, où eſt l'Abbaye, tuerent le Prêtre qui avoit célébré la Meſſe en leur préſence, & ſe ſaiſirent du Sieur Precontaud Gouverneur de la Place. L'allarme ſe mit auſſi-tôt dans la baſſe Ville; M. de Viques, Lieutenant du Maréchal de Matignon, ſe hâta de ſecourir les aſſiégés; les Proteſtans furent obligés de ſe rendre, & on leur accorda la vie, à l'exception de trois des principaux que M. de Matignon fit pendre.

JEAN DE VITEL.

Jean de Vitel crut que cet événement méritoit d'être chanté. Il en fit le ſujet d'un poëme, qui ne manque ni d'invention ni de feu. On ſent que l'Auteur avoit bien lû l'Eneïde de Virgile, & qu'il en a imité beaucoup d'endroits. Le diſcours que Madame de Viques tient à ſon mari pour l'empêcher d'aller attaquer les ennemis, eſt vif & pathétique; & tout y eſt dans le naturel. La réponſe de M. de Viques a les mêmes caracteres, de même que la harangue qu'il fait aux Soldats pour les animer à bien combattre. Je n'ai pas moins été touché du diſcours que fait la Diſcorde pour encourager les rebelles dans leur entrepriſe. C'eſt auſſi avec aſſez d'adreſſe que Vitel a inſeré dans

JEAN DE VITEL.

ce poëme l'éloge de M. de Viques & celui de ses ancêtres.

La troisiéme piece est une imagination poëtique : c'est le récit d'un songe, que Vitel adresse à Julien de Saint Germain, Abbé de Châly, & Confesseur du Roi. Le but principal que Vitel a dans ce discours, est de montrer son amour pour la poësie, de loüer celle-ci, & de prouver qu'il doit s'y attacher malgré tous les efforts que l'on faisoit pour l'en détourner. Comme il rêve long-tems, il parcourt en songe un grand nombre de demeures, où une Fée l'introduit. Par tout on lui repete que le chemin du Parnasse n'est pas celui de la Fortune : par tout on le presse de prendre un état plus lucratif : tantôt il paroît se rendre, tantôt il répond aux objections qu'on lui fait ; & il se réveille, décidé pour le parti de la poësie. Parlant de Julien de Saint Germain, dans le même discours, il l'appelle *l'honneur du terroir Avranchin* ; & dit, que dès l'âge de 18 ans,

Il se vit le premier entre les plus Savans
Au métier d'Aristote ;

Qu'il se distingua depuis en Sorbonne,

& qu'il se montra toujours disposé à seconder les bonnes inclinations des jeunes gens. JEAN DE VITEL.

L'Elégie *à Louis de Brezay*, Evêque du Mans, n'est presque encore qu'un amas d'objections propres à détourner ceux qui veulent faire leur occupation de la poësie. Mais Vitel qui se fait lui-même ces objections, qui paroît en sentir la force, qui s'exhorte même *à fermer Homere*, *Virgile*, & les autres Poëtes, pour se livrer à l'étude de l'Histoire ou à celle du Droit, n'en étoit pas moins attaché au parti qu'il combattoit. Ce n'est que par feinte, qu'il dit :

Je m'en alloy desjà vendre toutes mes Flutes
Et mon Luth, pour avoir des saintes Institutes ;

Il trouve à point nommé Clio qui l'arrête, le gronde, lui reproche son découragement ; & ses leçons sont écoutées avec bien plus de docilité que celles qui tendoient à l'éloigner de la compagnie des Muses.

Les autres pieces de ce recüeil, sont : deux Idilles imitées de Théocrite, chacune précédée d'un Sonnet ; une Eclogue faite à l'occasion de l'entrée de

JEAN DE VITEL.

Georges Pericart, Evêque d'Avranches, dans sa Ville épiscopale; dix Odes dont une à François de Viéte, célébre Mathématicien, Conseiller du Roi & Maître des Requêtes de son Hôtel; le Discours à Pierre d'Alençon, dont j'ai fait usage plus haut; six Sonnets, dont le troisiéme & le quatriéme à Julien *Pélée*, ou plutôt *Peleus*, d'Angers, Jurisconsulte, Historien, & Poëte François; & le sixiéme à Jean du Bellay, Sieur de la Chantelaye, que Vitel nomme son parent; enfin, *Tombeaux* ou éloges funébres. Le premier est celui de Georges Pericart, le même dont Vitel avoit célébré l'entrée dans la Ville d'Avranches: il est adressé à François Péricart, frére du défunt, & son successeur dans l'Evêché d'Avranches: Le second de Caie-Jules de Guersens, Poëte François, dont je vous ai parlé: Le troisieme de Robert du Homme, Seigneur de Menildray & de Granville: Le quatriéme de Jean Vivien, Poëte François: Le cinquiéme d'Elie Vinet, connu par ses ouvrages: Le sixiéme de Jacques de Musillac, Chanoine de Saint Pierre de Vannes: Le septiéme de Jean Thyriot, Parisien, Bachelier en Théologie, dont j'ai vû des Para-

nymphes, & autres Discours Latins. Vitel dit de ce Bachelier, qu'il faisoit résonner son Luth sur le bord de Vilaine; ce qui fait croire qu'il avoit sejourné, & peut-être enseigné, à Rennes. Il ajoute, qu'il sçavoit:

JEAN DE VITEL.

Le vieil langage Hebrieu, le langage Grégeois,
Le Romain, le Tuscan, & le disert François,
L'Aristote, Platon, Demosthene, Euripide,
Virgile, Cicéron, Tite-Live & Ovide:
Et bref les saints Cayers de l'une & l'autre Loy, &c.

Et qu'il mourut,

. . . . Avant qu'il fût aux jours
Qui bornent la moitié de l'espace & du cours
De l'âge des mortels.

Comme on doit avoir de l'obligation à ceux qui nous transmettent les circonstances de la vie des gens de lettres, je vais encore vous citer ce que Vitel nous apprend de Jean Vivien. Ce Poëte étoit d'Angers. Vitel, à la fin de l'Elegie où il pleure sa mort, loüe ses poësies Françoises, & en particulier celles où il a chanté

Les traits & le flambeau de l'Archerot vainqueur;

Il passe ensuite à ses Tragédies, dont,

JEAN DE VITEL.

sans en nommer aucune, il se contente de dire :

Puis a si haut corné la grave Tragédie,
Qu'il mérite à bon titre entrer en la partie
Des Tragiques François.

Cette Elegie est suivie d'une Prosopopée, où Vivien parle ainsi de lui-même :

Quand je humé le jour, Angers fut mon berceau,
D'où sortant, je choisy Paris pour mon Parnasse :
Et quand j'eus plus avant allongé la fillace
De l'âge fleurissant, en mon Avril nouveau
Le Doux Clain à Poitiers m'abbreuva de son eau ;
Et la loy façonna de mes beaux ans l'audace.
D'où, sçavant au mestier de l'Apollon François,
Je vins brusque surgir à ce port Venétois,
Où pour vaincre le cœur d'une divine Amye,
Je fis brave marcher mille escadrons de vers,
Si bien qu'il se rendoit, quand le destin pervers
Jaloux de mon bonheur me desroba la vie.

On trouve dans le recüeil de Vitel plusieurs poësies Latines, qui font voir qu'il n'avoit pas négligé ce genre d'écrire.

JEAN DORAT.

JEAN DORAT.

Jean DORAT a traduit en vers La-

JEAN DORAT.

tins *l'Hymne de Pallas* de Jean de Vitel. C'eſt un honneur qu'il a fait à beaucoup d'autres Poëtes du même tems, dont il a ſouvent été & le panégyriſte & le traducteur. Lui-même, à ſon tour, a été loüé par un grand nombre d'écrivains; & il le méritoit, ne feroit-ce que par le zele qu'il a témoigné toute ſa vie pour le progrès des lettres. Mais j'ajoute qu'il joignoit à ce zele ſes propres talens, de l'eſprit, & une érudition peu commune pour ſon tems. Il étoit né à Limoges, lui-même le dit en pluſieurs endroits de ſes poëſies Latines: voyez entre autres les pages 72, 100, & 318. Sa famille étoit connue depuis le commencement du quatorziéme ſiecle. Quelques-uns la font originaire d'Italie, à cauſe du nom de *Dinemandy* qu'elle a porté anciennement; mais on n'a point fait attention que ce mot eſt du langage Limouſin, & qu'il ſignifie *Diſne-matin*. C'étoit un ſobriquet qui avoit été donné anciennement à quelques-uns des Dorats: & comme il avoit preſque fait oublier le véritable nom, les neveux de Jean Dorat, dont je parle, fils de Pierre Dorat, voulant être autoriſés pour reprendre leur nom véritable, obtinrent des Lettres d'Hen-

JEAN DORAT.

ri IV. en datte du premier Juillet 1605. regiſtrées au Parlement de Bourdeaux le 17 Aouſt ſuivant, portant permiſſion de faire revivre le nom de Dorat, ſous lequel ils étoient déja plus connus. » Ce qu'ils obtinrent, tant en conſidé» ration de leurs perſonnes, que pour » la mémoire de feu Jean Dorat, leur » oncle, Poëte & Interprete de nos » très chers Seigneurs & freres les Rois » défunts François I. Henri II. Char» les IX. & Henri III. « Ce ſont les termes des lettres patentes. J'ai inſiſté ſur ce fait parce qu'un critique moderne, dont je reſpecte l'autorité, a tâché de prouver dans un ouvrage eſtimé, que les Dorat n'ont jamais porté le nom de *Dinemandy*.

Joly Rem. ſur le Dict. de Bayle, article Daurat.

Jean Dorat étoit noble du côté de ſon pere, mais ſa mere étoit fille d'un Marchand, & non de la famille des *Bermondets*, quoiqu'elle en portât le nom. Il ſe rendit à Paris en 1537. Son peu de fortune l'obligea de ſe charger de l'éducation de Jean-Antoine de Bayf, fils naturel, mais légitimé, de Lazare de Bayf, Ambaſſadeur à Veniſe. Mais il quitta cet emploi vers 1544. pour embraſſer une Profeſſion très différente. Il dit dans ſes poëſies, qu'il avoit fait le métier

Nobilitas à Patre mihi eſt, à matre proborum me mercatorum gignit avita fides. Poëſ. de Dor. p. 96.

P. 58.

métier de Soldat pendant trois ans, durant la guerre civile de Paris. Cette circonstance de sa vie se rapporte à l'allarme de Paris, lorsqu'en 1544. Charles-Quint approcha de cette Ville. Il y avoit alors dans Paris une grande division; le Dauphin, & le Duc d'Orléans, son frere, y avoient chacun leur parti. Dorat porta les armes jusques vers le milieu de l'an 1547. Il fait entendre assez clairement qu'il les porta sous Henri II. alors Dauphin, & que ce fut en la même qualité qu'il suivit ce Prince, devenu Roi, jusqu'à Bapaume; c'est-à-dire, qu'il eut son congé dans le tems que le nouveau Roi visita après son Sacre les côtes de Picardie au mois de Juillet 1547.

JEAN DORAT.

Joly, Ibid.

Poës. de Dor. p. 224.

Au mois de Decembre de la même année il entra au College de Coqueret, dont il fut nommé Principal. Sa réputation y attira plusieurs jeunes gens qui avoient de l'amour pour les lettres; Dorat les prit en pension, & se chargea de les instruire. Il eut entre autres Ronsard & Jean-Antoine de Baif, qui avoit déja gouté ses leçons, & qui ne s'en étoit vû privé qu'avec peine.

Plusieurs Historiens disent aussi que Dorat fut précepteur des Pages du Roi

JEAN DORAT.

avant l'année 1544. Mais ce recit n'est nullement exact. Dorat fut appellé à la Cour vers la fin de 1553. pour être Précepteur du Duc d'Angoulême, fils naturel de Henri II. & en même tems il donna des leçons aux trois Princesses, sœurs du Duc, & filles légitimes du Roi. C'est ce qu'il nous apprend dans trois pieces qu'il adressa vers 1585. au Duc, son ancien disciple, alors Grand Prieur de France. Il ne fut qu'un an dans ce Poste; on le supplanta; il fut renvoïé sans récompense; il s'en plaignit, & le fit avec trop d'amertume & trop souvent; ses plaintes ne produisirent aucun effet.

Du Val, dans son livre intitulé, *le College Royal de France*, dit (p. 20.) que Dorat succéda dans la Chaire de Professeur Royal en Grec à Jean Stracel, mort en 1559. Mais cet Ecrivain, & ceux qui l'ont copié, se sont trompés. Nous avons une piece en vers de Michel de l'Hôpital, où il est marqué expressément que Dorat fut mis dès 1556 au nombre des Professeurs Royaux. La grande connoissance qu'il avoit de la langue Grecque lui procura cette place, qu'il remplit avec beaucoup de distinction. Comme il étoit fort

Joly, ut suprà p. 301.

JEAN DORAT.

ménager, & que ſans compter ce qu'il retiroit de ſes Penſionnaires, qu'il conſerva juſqu'à ſa mort, & ſes appointemens de Profeſſeur Royal, qui étoient de 450 livres, il avoit encore reçu divers bienfaits, il acheta de ſes épargnes une maiſon avec une vigne à Saint Cloud, près Paris, & une autre à Paris au Faubourg Saint Marceau. Il avoit d'ailleurs quelque bien de famille, puiſqu'il fait mention d'une maiſon paternelle à Limoges, comme lui appartenant. C'eſt une preuve que Bayle & pluſieurs autres avant & après cet Ecrivain, ont eu tort de dire que Dorat avoit vécu & qu'il étoit mort dans l'indigence.

Ajoutons qu'il fut aimé de Henri II. de Charles IX. qui lui donna en 1567 la qualité de ſon Poëte, & que Henri III. n'eut pas moins d'eſtime & de bienveillance pour lui, comme il paroît par les termes énergiques dont ce Prince ſe ſert dans le privilege qu'il lui accorda pour l'impreſſion de ſes ouvrages, en datte du 5 Mars 1586.

La même année 1567 Dorat ſe ſentant fatigué des fonctions de Profeſſeur Royal, ſe démit de ſa chaire en faveur de Nicolas Goulu ſon gendre. Il ſe reti-

JEAN DORAT.

ra alors dans une maison située au Cloître de Saint Jean de Latran, où il continua à prendre des Pensionnaires. Il mourut le premier de Novembre 1588, âgé de 80 ans, selon son Epitaphe qu'on lit avec celle de sa fille Magdelene, dans l'Eglise de Saint Benoît. M. l'Abbé Joly qui ne cite point cette Epitaphe, ne donne à Dorat que 71 ans, & le prouve assez bien dans la discussion où il est entré de ce fait dans ses remarques sur le Dictionnaire de Bayle, auxquelles je vous renvoie.

Dorat eut des enfans de deux lits. Il avoit épousé en premieres nôces le 21. Decembre 1548, en l'Eglise Paroissiale de Saint André des Arcs à Paris, Marguerite de Laval, par Sentence de l'Official de Josas, comme il est porté dans ledit acte, où Dorat est nommé Jean Disnemandi, *aliàs* Dorat. Je ne sçai où le Pere Niceron, qui a donné de Dorat un article très imparfait, a pris que sa premiere femme étoit fille d'un Avocat nommé *Chipart*. De ce premier mariage Dorat eut un fils nommé *Loüis*, qui à l'âge de dix ans traduisit en vers François une piece Latine que son pere avoit composée sur le retour de la Reine, mere du Roi, Catherine de

Mem. de Nic. t. 26.

Médicis. Cette traduction eſt imprimée parmi les poëſies de ſon pere, t. 2. p. 161. de l'édition de Paris 1586. Outre Loüis, Jean eut encore de Marguerite de Laval une fille nommée *Magdelène*, qui épouſa Nicolas Goulu, & qui devint elle-même fort habile dans la connoiſſance des langues Grecque & Latine. Jean Dorat épouſa en ſecondes noces, dans un âge avancé, une jeune perſonne de 22 ans, dont il n'eut qu'un fils, qui mourut fort jeune.

JEAN DORAT.

Les poëſies Latines de Jean Dorat ſont en grand nombre. Le recüeil que nous en avons, & qui, en vérité, ne répond que très foiblement à la réputation que l'Auteur s'étoit acquiſe, eſt de douze à quinze mille vers; &, ſelon Dorat lui-même, ce n'eſt qu'une aſſez petite partie des productions de ſa Muſe. Quant à ſes poëſies Françoiſes, bien moins ſupportables que les Latines, il ne nous en reſte que l'ombre, & ſeulement, comme le dit du Verdier, ce que l'Imprimeur en a pu arracher des mains de ceux à qui l'Auteur en avoit donné des copies; *encore a-ce eſté à ſon deſçeu.* On trouve quinze pieces en ce genre, inſerées parmi ſes poëſies Latines, & toutes ne ſont que des traductions ou

Bibl. de du Verd. p. 685.

JEAN DORAT.

Poëſ. de Dorat, p. 76. 82. 1391.46. 167. 196. 2 6. 218. 263. 292. 331. 363. Ibid. ſeconde part. p. 4. & 157.

imitations des mêmes pieces que Dorat avoit composées en vers Latins. Les plus considerables sont, une Elegie au Pere Jacques Hugues, Docteur en Théologie, & Prédicateur du Roi; vers sur le mariage de Henri Roi de Navarre & de Marguerite de Valois; sur la couronne d'Epine du Sauveur, ou les *reliques* qu'on en a; à la loüange de la Reine Mere; un Epithalame sur le Mariage d'Anne Duc de Joyeuse & de Marie de Lorraine; & deux *Chants triomphaux*, l'un sur les victoires de Charles IX. l'autre sur celles du Duc d'Anjou, frere du Roi.

Outre ces quinze pieces en vers François, Dorat traduisit de même des vers Latins dans lesquels il mettoit Charles IX. au dessus d'Achille & d'Hector, & composa deux autres pieces, aussi en vers François, sur la mort d'Anne de Montmorenci, Connestable de France. Ces dernieres sont imprimées dans un recüeil de vers Latins, François, Grecs, & Hebreux, composés sur le même sujet, imprimé en 1567. in-4°. Du Verdier cite de plus, Epithalame ou Chant Nuptial sur le mariage d'Henri de Lorraine, Duc de Guise, & de Catherine de Cleves. Com-

teſſe d'Eu, *auquel Epithalame chante deux demy-chores, l'un de Jouvenceaux, l'autre de Pucelles.* Cette piece eſt de l'an 1571. JEAN DORAT.

GERARD-MARIE IMBERT.

Dorat eut entre ſes diſciples, *Gerard-Marie* IMBERT, qui ſe faiſoit honneur de l'avoir eu pour maître. Imbert étoit de Condom, ou des environs, puiſqu'outre qu'il ſe dit Gaſcon, il appelle ceux de Condom *ſes chers Condomois.* GERARD-MARIE IMBERT. Sonn. 8.

Il nous apprend qu'il étoit né le quatriéme de Decembre de l'an 1530, & que dans les premieres années de ſa vie, un catharre qui tomba ſur ſes yeux, lui en fit perdre un. Cet accident ne diminua rien de ſon amour pour l'étude. Il paſſa quelques années à Paris, où il fréquenta les maîtres les plus Savans, & ſe lia avec les plus célébres Ecrivains de ſon tems, entre autres avec Bayf, Vicomercat, Joſeph Scaliger, Utenhove, Ronſard qui parle de lui dans ſes poëſies, & pluſieurs autres. Sonn. 97. Sonn. 5. Sonn. 10.

Retourné dans ſa patrie, l'héréſie qui y faiſoit beaucoup de ravages ne put l'attirer à ſon parti; & dans les Sonnets que j'ai vûs de lui il montre un ſincere attachement pour la Religion

GERARD-MARIE IMBERT.

Catholique. Mais il ne put garantir ses biens du pillage des ennemis de l'Etat & de la Religion. Il dit que le premier jour d'Aoust, étant avec son frere *Jean-Baptiste*, à *la Romiou*, les séditieux y causerent mille désordres, & qu'il eut beaucoup de peine à se sauver de leurs mains. Il se retira à Toulouse, où il fit quelque séjour ; & il se loüe beaucoup du bon accüeil qu'il y reçut.

Sonn. 14.

Sonn. 76.

Lorsqu'il crut que les périls qui l'avoient si souvent menacé dans la Gascogne, n'étoient plus les mêmes, il revint au lieu de sa naissance, où les anciens Auteurs Grecs & Latins continuerent à faire ses délices, ainsi qu'ils l'avoient été, dit-il, dès sa premiere jeunesse. Cependant, quoiqu'il se donne pour aimer leur compagnie & leur conversation plus que celle des autres Ecrivains, il ajoute qu'il n'a jamais rien écrit qu'en notre langue. Je n'ai vû de lui que cent Sonnets, imprimés en 1578, mais qui ne composent que la *premiere partie* de ceux qu'il devoit donner, & qui ont peut-être paru. C'est de cette premiere *Centurie* que j'ai tiré les faits que je viens de rapporter. La Croix-du-Maine & du Verdier ne parlent point de ce Poëte.

CHRISTOPHE DE BEAUJEU.

CHRISTOPHE DE BEAUJEU.

La vie de *Christophe* DE BEAUJEU fut très différente de celle de Jean Dorat. Celui-ci cultiva les lettres tant qu'il vécut, l'autre n'ambitionna presque que les exploits militaires. *J'ai été né*, dit-il, *nourri & élevé dans la profession des armes, aussi loin de l'étude comme des loix.* Il ajoute qu'il n'avoit jamais eu *le loisir de faire sa cour aux sciences*, excepté durant le séjour qu'il fit en Suisse. Il étoit de l'ancienne maison de Beaujeu dans le Beaujolois, & prenoit les titres de Baron de Beaujeu & Seigneur de Jeaulges. Il parle ainsi de sa noblesse dans une de ses Elégies : Poës. de Beauj. fol. 123.

Premierement, je suis de fort ancienne race,
Gentilhomme François, qui a la bonne grace
Des Muses & des Dieux, & de Mars honoré,
Pour avoir tant de fois leur Palais décoré
D'enseignes & d'escus, & de ma main peu chiche
Posé sur leurs autels mainte dépoüille riche, &c.

Ailleurs faisant prononcer son panégyrique par une de ses maîtresses, celle-ci dit :

Premierement, il est de la race des Rois

CHRISTOPHE DE BEAUJEU.

Qui ont en Orient fait trembler sous leur voix
Le grand peuple estonné d'un si brave voyage.. ....
Il a servy François, qui crainte de l'Espagne
A veu de ses amis ondoyer la Campagne
Du riche Cambrésy, & chassa devant luy
Ce qui nous fait penser à la guerre aujourdhuy..
Depuis que le destin lui a osté son maistre
Qui lui fit tant d'honneur, il n'a pas voulu estre
Le triomphe du sort; mais à son brave Roy
Il a donné son cœur, sa parole & sa foy.

Le détail des exploits du Baron de Beaujeu ne m'est point connu; je sçai seulement qu'il est cité avec honneur dans l'Histoire de M. de Thou, dans celle du Sieur d'Aubigné, & dans les Avantures du Baron de Fæneste, dont il est un des Interlocuteurs dans tout le quatriéme & dernier livre. Génie vif & entreprenant, il s'attacha successivement à plusieurs Seigneurs distingués, & en particulier au Duc de Guise, dont il suivit longtems la fortune. *Chassé de sa patrie*, pour quelque fait qu'il n'explique point, mais au sujet duquel il proteste de son innocence, il fut protégé par Madame la Duchesse de Longueville; & ce fut par sa faveur qu'il trouva le moyen de sortir de France. Il se retira en Allemagne, où il fit des

liaisons qui lui furent utiles. Son exil dura dix ans, dont il en passa trois en Suisse, & en particulier à Neufchatel, & à Luzerne. Il parle ailleurs de ses voyages en Italie: CHRISTOPHE DE BEAUJEU.

Rome, Milan, Boulogne, & le Mont de Sorelle
Ont possédé par tour ma Muse & mes écrits.

Le Sieur de Fleury, Ambassadeur pour le Roi en Suisse, ayant fait reconnoître son innocence, il obtint son retour en France, & fut même chargé d'y conduire le secours de Suisses qu'on avoit accordé à Nicolas de Harlay de Sancy, & avec lequel le Baron de Beaujeu fit plusieurs expéditions glorieuses. C'est à vous, dit-il à M. de Fleury, Fol. 213.

C'est à vous que je dois tout fidelle service,
Puisque je suis icy par votre seul secours;
Sans vous j'étois perdu dans les antres des ours
Et prest d'estre conduit parmi eux au supplice.
Soubs ces monts retiré, la divine justice
M'avoit fait eslongner la fureur des grands jours;
Une Cour Souveraine a esté mon recours,
Purgé par innocence, & devant l'injustice.

Ailleurs il dit en parlant au Roi:

Sire, depuis que moy vostre subjet espave,

CHRISTOPHE DE BEAUJEU.

Chassé mesme du ciel, fus hoste des Germains;
Estant l'unique horreur du reste des humains,
Je vainquis ma fortune, & en devins plus brave:
Courageux, du destin je ne me fis esclave;
Ains, content de venir avecque Mars aux mains,
De vos Suisses Chef en France je revins,
Faisant trembler les Monts qu'un Rosne toujours lave.

Comme l'évenement exprimé dans ces derniers vers n'est que de l'an 1589, il semble qu'il ne faut pas entendre par là, que M. de Beaujeu ne revint en France qu'avec le secours que les Suisses envoioient. Car dans un Sonnet datté de Paris, il dit qu'il avoit appris dans cette Ville la mort de Ronsard *arrivée depuis peu*; ce qui marque, ce semble, qu'il avoit appris cette nouvelle au plûtard dans les premiers mois de 1586, puisque Ronsard étoit mort au mois de Decembre 1585. De plus, le Baron commanda en 1587 sous le Duc de Boüillon; & la même année, il se trouva encore à Paris, puisqu'il parle, comme témoin, des honneurs funebres qu'on rendit à Anne de Joyeuse, Duc & Pair de France, qui fut tué le 20 Octobre de ladite année: c'est tout ce que je puis vous dire des avantures du Baron de Beaujeu.

Je viens à ses poësies. Elles furent

imprimées en 1589. in-4°. & l'Auteur crut se faire honneur en les publiant. Dans un Sonnet à M. de la Ferté-Imbault, il ne craint pas de dire,

CHRISTOPHE DE BEAUJEU.

Au Cabinet des Dieux tous mes vers furent faits.

Si vous les lisez vous n'y reconnoîtrez pas certainement une si noble origine, ni du côté des sujets, ni du côté de la maniere dont ils sont traités. Le Poëte lui-même, plus sincere dans son avis au Lecteur, où il compare ses maîtresses & lui à Théagene & Chariclée, avoüe *qu'en beaucoup d'endroits il y a des vers hors de rime & de raison*; qu'il espere cependant *que les savans hommes le tiendront pour desireux de savoir, les médiocres pour compagnon, & les ignorans pour élégant*. Il n'y a que ces derniers en effet qui ayent pû trouver de l'élégance dans ses poësies. Il dit dans le même avis, que ses vers étoient des *sacrifices qu'il offroit à ses Déesses*. Celles-ci étoient ses maîtresses; il en nomme cinq; & la noblesse de sa naissance n'empêche pas qu'il ne leur dise à toutes, fort grossierement, beaucoup de sottises prétendües galantes, & qu'il ne fasse toutes les descriptions indécentes qui peuvent offenser la pudeur. Chacune de ses courses étoit

CHRISTOPHE DE BEAUJEU.

signalée par ses amours ; & chaque nouvelle passion lui faisoit produire tantôt une Elegie ou une Ode, tantôt une Chanson ou un Sonnet, d'autresfois une Complainte, un Quatrain, des Stances, des *Motteiz*, des *Chapons*, c'est-à-dire, des Lettres galantes en prose, &c. J'ai compté dans son recüeil jusqu'à 121 Sonnets consécutifs ; aussi appelle-t-il cette suite, *le Torrent des Sonnets*. Mais que d'eaux bourbeuses ce torrent entraîne après soi !

Si l'on excepte de ces poësies quelques Epitaphes, telles que celles qui font l'éloge de diverses personnes de la maison de la Ferté, l'Epitaphe de M. de Gamache, l'Elégie sur la mort de Marguerite de la Riviere, Dame d'Ormoy ; & les endroits qui contiennent quelques faits de la vie de l'Auteur, je n'y vois que deux pieces qui puissent mériter quelque attention ; celle où il décrit *l'ordre du Convoi de M. de Joyeuse* ; & le premier livre d'un poëme, intitulé, *La Suisse*.

La description de la pompe funebre de M. de Joyeuse est très circonstanciée, & le Poëte y a semé bien des réflexions morales qui peuvent avoir leur utilité. Selon le détail que fait le Baron de Beau-

jeu, le cortege qui accompagna le corps du défunt, fut très nombreux, puisqu'outre une multitude d'enfans Bleus, Rouges, Blancs, on y vit les Minimes, les Feüillans, les Bons hommes (que le Poëte distingue des Minimes,) les Capucins, les Cordeliers, les Jacobins, les Carmes, les Augustins, les Pénitens, le Clergé de chaque Paroisse de Paris, grand nombre de Chanoines, quantité de Crieurs, d'Officiers, d'Archers, de Domestiques: & de plus, le Recteur de l'Université, les Evêques qui se trouvoient alors à Paris, la Faculté de Medecine, celle de Théologie, & même la Cour du Parlement.

CHRISTOPHE DE BEAUJEU.

La *Suisse* est un poëme que le Baron de Beaujeu composa tant à Neufchatel qu'à Luzerne, à l'imitation de la *Franciade* de Ronsard. Ce poëme fort honorable pour les Suisses, étoit en douze chants, dont les quatre derniers ne rouloient que sur les guerres où la nation Helvetique avoit acquis de la gloire. Mais l'Auteur ne mit au jour que le premier livre: il vouloit pressentir le goût du public. J'ignore quel accüeil on fit à cet essai; on ne pourroit aujourd'hui en supporter la lecture, & personne ne regrette les onze autres Chants.

Guillaume de Saluste Seigneur du Bartas.

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

Voici encore un Poëte Militaire ; mais beaucoup plus connu que Christophe de Beaujeu. C'est *Guillaume* de Saluste, fils d'un Trésorier de France, Seigneur du Bartas, petite Terre dans l'Armagnac, près d'Auch, & de Colongne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi de Navarre. La Croix-du-Maine, M. Baillet, & presque tous les Auteurs qui ont parlé de ce Poëte, disent qu'il nâquit au Château du Bartas, près d'Auch en Gascogne. Pierre de Brach, son ami, né dans la même Province, dit expressément dans le récit du *voyage en Gascogne* qu'ils firent ensemble, que Saluste naquit à Montfort à quelques lieües du Bartas. Comme l'opinion contraire est ancienne & autorisée, je crois devoir rapporter les vers du Sieur de Brach. Venant, dit-il, à approcher peu à peu de *Montfort* :

Poëf. de Brach, fol. 163. 164.

Saluste me montra de loin un grand Clocher......
Voila le lieu, dit-il, de ma nativité ;
Voilà *Montfort* qui m'a dans ses bras allaité ;
Montfort qui nous témoigne avec sa petitesse
Que c'étoit en son tems quelque grand' forteresse......

Et qui malgré le tems aux aisles empenées
A retenu le nom depuis trois cens années
D'un Comte de Montfort qui vainquit plusieurs fois
Les forces d'Aragon, de Tolose & de Foix, &c.

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

De Brach ajoute que dès qu'ils furent prèts d'entrer à Montfort, les amis & les parens de son compagnon de voyage, vinrent à leur rencontre avec les plus notables citoïens, & les accompagnerent jusque dans la maison de Saluste. Le jour précédent, nos voyageurs avoient salué le Château du Bartas; & de Brach en fait la description : mais il n'y dit point que ce fut le lieu où son ami étoit venu au monde; ce n'est que dans la seconde journée, & en voïant Montfort de loin, qu'il dit ce que je viens de rapporter: nouvelle preuve que notre Poëte étoit né à Montfort, & non au Château du Bartas, dont il n'a porté le nom que parce qu'il en étoit Seigneur.

Il nâquit vers l'an 1544 de parens nobles, originaires de la Ville d'Ausch, & fut élevé dès son enfance dans les exercices militaires. Il s'acquit également de la réputation par son épée, par sa plume, & par ses differentes négociations dans les pays étran-

Sainte-Marthe, Elog. pag. 114. de Thou, Hist. l. 99. ann. 1590.

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

gers. Il commanda une Compagnie d'ordonnance de Cavalerie, & fut l'exemple des Officiers & des Soldats par sa valeur & sa prudence. Le Roi de Navarre, depuis Henri le Grand Roi de France, qui se l'étoit attaché par une charge de Gentilhomme ordinaire de sa chambre, l'emploïa avec succès pour ses affaires en Angleterre, en Dannemarck, & en Ecosse. Jacques VI. Roi d'Ecosse, qui fut depuis Roi d'Angleterre I. du nom, voulut l'arrêter à son service; mais du Bartas ne put jamais se résoudre de quitter celui de son Prince naturel. Saluste avoit eu pour Compagnon de ce voyage en Ecosse, Henri de Sponde, qui fut depuis Evêque de Pamiés.

Lorsque le service militaire, & ses autres occupations lui laissoient quelque loisir, il se retiroit au Château du Bartas, où il se trouvoit mieux que dans le tumulte des armes ou des affaires. Il auroit desiré qu'on l'eût oublié pour ne lui laisser d'autre soin que celui de vaquer à l'étude & à la composition de ses ouvrages. C'est ce qu'il témoigne en finissant la troisiéme journée de sa premiere semaine. Puissai-je, dit-il en s'adressant à Dieu,

Puissé-je, ô tout-puissant, inconnu des grands Rois,
Mes solitaires ans achever par les bois:
Mon Estang soit ma Mer, mon Bosquet mon Ardenne
La Gimone mon Nil, le Sarrapin ma Seine;
Mes Chantres & mes Luths les mignards Oyselets;
Mon cher Bartas mon Louvre, & ma Cour mes Valets .....
Où bien si mon devoir & la bonté des Rois
Me fait de leur grandeur approcher quelquefois,
Fay que de leur faveur jamais je ne m'ennivre;
Que commandé par eux libre je puisse vivre;
Que l'honneur vray je suive, & non l'honneur menteur,
Aimé comme homme rond, & non comme flatteur.

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

La modestie & la sincérité faisoient en effet le caractere de du Bartas, au rapport de M. de Thou. Je sçai, dit ce célébre Historien, que quelques Critiques trouvent son stile trop figuré, ampoulé, & rempli de gasconnades. Pour moi, ajoute-t-il, qui ai connu sa candeur, & qui l'ai souvent entretenu familierement, tandis que durant les guerres civiles, je voyageois en Guienne avec lui, je puis assurer que je n'ai rien remarqué de semblable dans ses manieres. Malgré sa grande réputation il parloit toujours avec beaucoup de

GUILLAUME DE SALUSTE SIGNEUR DU BARTAS.

modestie de lui-même & de ses ouvrages; se plaignant souvent de ce que l'éloignement de son pays & les conjonctures où il se trouvoit ne lui avoient pas permis de consulter les gens d'esprit & de gout, de qui il auroit pû apprendre à connoître ses défauts, & les moyens de les réparer. Il avoit résolu, continue M. de Thou, de s'en dédommager par un voyage qu'il vouloit faire à Paris, aussi-tôt que nos troubles seroient appaisés; mais comme il servoit actuellement à la tête d'une Cornette de Cavalerie sous le Maréchal de Matignon Gouverneur de la Province, les chaleurs, les fatigues de la guerre, & outre cela quelques blessures qui n'avoient pas été bien pansées, l'enleverent à la fleur de son âge au mois de Juillet 1590 âgé de 46 ans. Scévole de Sainte Marthe recule cette mort d'une année. Ni lui, ni M. de Thou ne disent point que du Bartas ait été marié: mais le Poëte a suppléé à ce silence.

Au commencement du second jour de sa seconde semaine, il nous fait entendre qu'il étoit veuf, & que sa femme lui avoit laissé plusieurs enfans & quelques procès. *Si vous ne coulez plus ainsi que de coutume, sans peine & sans art*, dit-il à ses vers:

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

Si le Laurier sacré qui m'ombrageoit le front,
Esveillé se flestrit ; & si du double Mont
Où loin de cet Enfer vostre Uranie habite,
Ma Muse à corps perdu si bas se précipite ;
Accusez de ce temps l'ingrate cruauté,
Le soin de mes enfans ; & ma foible santé ;
Accusez la douleur de mes pertes nouvelles,
Accusez mes procès, accusez mes tutelles, &c.

La poësie fit plus qu'amuser du Bartas ; elle l'occupa sérieusement, & dès ses premieres années.

Je n'estois point encore en l'Avril de mon âge,

dit-il en commençant son *Uranie ou Muse céleste*,

Qu'un desir d'affranchir mon renom du trespas,
Chagrin, me faisoit perdre & repos & repas,
Par le brave project de maint savant ouvrage....
Tantôt j'entreprenois d'orner la Grecque scene
D'un vestement François : tantost d'un vers plus
haut,
Hardy, j'ensanglantois le François eschaffaut,
Des Tyrans d'Ilion, de Thebes, de Micene,
Je consacrois tantost à l'Aonide bande
L'histoire des François....
Tantost je desseignois d'une plante flatteuse
Le los non mérité des Rois & grands Seigneurs ;
Et pour me voir bientost riche d'or & d'honneurs ;
D'un cœur bas je rendoy mercenaire ma Muse.

Il dit qu'il chanta aussi l'amour,

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

Discours où le poussoit sa nature & son âge.

Mais il eut la sagesse de supprimer & ces poësies galantes & celles que la flatterie lui avoit fait enfanter, de même que ses essais tragiques, dont apparemment il ne fut pas content.

Les poëmes qui nous restent de sa jeunesse sont l'*Uranie*, & le poëme de Judith. Dans le premier, adressé à Gabriel de Minut, Seigneur de Castera, le Poëte feint, qu'incertain des sujets qu'il choisiroit pour s'immortaliser par ses vers, *Uranie*, ou la *Muse céleste* lui apparut pour l'exhorter à se rendre son disciple. Cette Muse se loüe elle-même, fait l'éloge de la poësie, en montre l'origine, & l'usage qu'on doit en faire : elle s'éleve avec force contre ceux qui prophanent l'*art divin des vers* par leurs obscénités, leurs galanteries, ou leurs fables ridicules. Le Poëte l'écoute avec plaisir, se rend à son école, & promet de ne rien écrire que suivant ses avis.

La *Judith* est un poëme en six chants, que du Bartas fit à la sollicitation de Jeanne d'Albret Reine de Navarre. C'est l'Histoire de Judith telle qu'elle est raportée dans le livre Sacré qui por-

te ſon nom. Mais le Poëte y a beaucoup ajouté, en *tâchant*, dit-il, *d'imiter Homere en ſon Iliade, Virgile en ſon Eneïde, & autres poëmes épiques.* Il paroît qu'on lui prêta à cette occaſion une très mauvaiſe intention. On l'accuſa d'avoir voulu par cette Hiſtoire miſe en vers, inſinuer qu'il étoit permis de ſe révolter contre les Souverains qui agiſſent moins en peres qu'en tirans de leurs Sujets, & qu'on peut même attenter à leur vie. Du Bartas ſe défend avec force de cette odieuſe accuſation, & s'explique ſur cela de maniere à contenter les plus difficiles, & à confondre la calomnie. Ce fut en partie pour faire cette apologie, qu'il donna une nouvelle édition de ſon poëme, qu'il avoit revû & corrigé en beaucoup d'endroits. Il s'y glorifie de n'avoir entrepris de traiter que des matieres graves & ſérieuſes, depuis qu'il avoit renoncé à tout autre genre: & il faut avoüer qu'il n'avoit pas eu en cela beaucoup de modéles avant lui; preſque tous les Poëtes qui l'avoient précédé, quoique la plûpart Eccléſiaſtiques ou gens de Robbe, n'ayant emploïé ſouvent leurs talens que ſur des ſujets d'une galanterie portée au delà des bornes de la bienſéance.

GUELLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

Du Bartas ne se démentit point dans la suite. Tous les Poëmes qui nous restent de lui ont pour objet l'Histoire Sainte, si l'on en excepte *l'Hymne de la paix*; les *neuf Muses Pyrenées, présentées au Roy de Navarre*, en neuf Sonnets; *le poëme dressé pour l'accüeil de la Reine de Navarre, faisant son entrée à Nerac*, espece de Dialogue entre trois Nymphes qui parlent chacune leur langue, la Nymphe Latine, la Françoise & la Gasconne; le *Cantique sur la Victoire d'Ivry*; & la traduction du poëme de Jacques VI. Roi d'Ecosse sur la bataille de Lépanthe.

Les sujets des autres poëmes sont, la création du monde, en *sept journées*; la *Judith*, & *l'Uranie*, dont j'ai parlé; le *Triomphe de la foi*; la chute d'Adam, son expulsion du Paradis terrestre, les suites de sa désobéïssance, & une grande partie de l'Histoire de l'Ancien Testament; ou, selon les titres que le Poëte a donnés à ces sujets, *Eden*, *l'Imposture*, *les Furies*, *les Artifices*, c'est-à-dire, les Arts inventés pour les besoins de l'homme; l'*Arche*, ou l'Histoire de Noé, & de ses descendans; *Babylone*, ou la confusion des langues, contenant en particulier un éloge de la langue Fran-

Françoise; les *Colonies*, ou l'établissement des differens peuples qui partagent le monde habitable; *les Colomnes*, ou l'invention des Sciences, & surtout des Mathématiques: *les Peres*, ou l'Histoire du Sacrifice d'Abraham; *la Loy*, ou l'Histoire du peuple de Dieu sous la conduite de Moyse, avec l'explication du Décalogue; *les Trophées*, ou l'Histoire de David; *la Magnificence*, ou la vie de Salomon; *Jonas*; *la Vocation*, ou l'Histoire d'Abraham; *les Capitaines*, ou l'Histoire de Josué, & une partie de celle des Juges; *le Schisme* de Samarie, & la division des Tribus; *la Décadence*, ou les maux qui ont accablé le peuple de Dieu en differens tems.

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

De tous ces poëmes, celui qui a acquis plus de réputation à du Bartas, est celui de *la Création du Monde*, qu'il publia sous le titre de *Sepmaine*. Cet ouvrage, en moins de six ans, eut plus de vingt éditions, selon du Verdier, & plus de 30, selon la Croix-du-Maine. Gabriel de Lerm, Gentilhomme Languedocien, le traduisit en vers Latins. Cette traduction fut imprimée à Paris en 1584 & 1585, & à Londres en 1591. & depuis inserée dans les *Delicia Poëtarum Gallorum*. Ce même poë-

Baill. jug. des Sav. in-4°. t. IV. p. 475.

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

me a été traduit en Italien par *Ferrante Guisone*, dont la version est plus belle de beaucoup que l'original. Il a été mis aussi en Espagnol, en Allemand, & en Anglois; & commenté jusqu'à l'ennui par divers écrivains, entre autres par Simon Goulard, de Senlis, fameux Calviniste, qui a noïé de même les autres poësies de du Bartas dans un amas de notes & de refléxions, où il a versé à pleines mains tout ce qu'il sçavoit de la Fable, de l'Histoire, de la Théologie, de la Medecine & des autres Sciences.

Cet accueil fait à la *Semaine* de du Bartas, & à ses autres poësies, & les éloges qu'on leur a prodigués, & qui ont été recueillis à la tête de la derniere édition, faite en 1611, n'ont pas arrêté les critiques. Le Poëte vit lui-même plusieurs de ces censures, & il tâcha d'y répondre dans un assez long avertissement qu'il composa exprès, & qu'il fit imprimer quelques années avant sa mort. Vous pouvez lire cet avertissement au devant de l'édition de 1611. Malgré cette apologie assez bien raisonnée, le Cardinal du Perron, Charles Sorel, & le Pere Rapin, Jésuite, sont revenus à la charge.

» *Barthas*, dit le premier, est un

» fort meſchant Poëte, & a toutes les » conditions qu'un très mauvais Poë- » te doit avoir en l'invention, la diſpo- » ſition & l'élocution. Pour *l'invention*, » chacun ſçait qu'il ne l'a pas, qu'il » n'a rien à lui, & qu'il ne fait que ra- » conter une hiſtoire; ce qui eſt con- » tre la poëſie, qui doit envelopper les » Hiſtoires des Fables, & dire toutes » choſes que l'on n'attend & n'eſpere » point. Pour la *diſpoſition*, il ne l'a pas » non plus; car il va ſon grand chemin, » & ne ſuit aucune des regles établies » par ceux des anciens qui ont écrit. » Son *élocution* eſt auſſi très mauvaiſe, » impropre en ſes façons de parler, » impertinente en ſes métaphores, &c.

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

Perroniana p. 30. & 31. édit. de 1669.

Sorel lui reproche *d'uſer par tout de quelques mots poëtiques qui n'appartiennent qu'aux Payens, quoiqu'il fût obligé de parler en Chrétien*: & il ajoute: » Les Chevaux du Soleil & les autres imperti- » nences anciennes trouvent place dans » ſes ouvrages. Ceux qui ne ſont pas » ſes amis blâment tout ſon deſſein; » & diſent qu'ayant décrit les journées » de la création du Monde, & autres » choſes du Vieux Teſtament, il ſem- » ble qu'il les ait voulu mettre en meil- » leurs termes, ce qu'il ne faut jamais

Rem. ſur le 13. l. du Berger extravag.

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

» permettre, pource que la Sainte » Ecriture doit demeurer en sa simplicité qui vaut mieux que toute notre » éloquence. « Sorel dit au même endroit que la *Semaine* de du Bartas » n'est quasi que l'Histoire Naturelle » de Pline mise en vers, avec quelques » autres remarques sur le même sujet » prises dans des livres fort communs. « Il reprend en détail un nombre d'expressions qui lui ont paru ridicules, & qui le sont en effet, entre autres ces vers, où parlant de l'Aloüette, il dit :

La gentille Aloüette avec son tirelire,
Tirelire aliré & tirelirant tire
Vers la voute du ciel, puis son vol vers ce lieu
Vire, & desire dire adieu Dieu, adieu Dieu.

» J'ai eu de la peine, dit Sorel, à » m'imaginer comment un homme qui » vouloit faire un ouvrage si sérieux » comme celui de la Création du Monde, y mettoit une chose qui ne seroit pas bonne, non pas même dans » le poëme macaronique de *Antonius* » *de Arena*, ni dans celui de Remi » Belleau, &c.

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

Pour le Pere Rapin, il blâme du Bartas d'avoir voulu faire consister l'essence de sa poësie dans la grandeur & la magnificence des paroles, & d'avoir entrepris de s'élever par de grands mots de sa façon, composés à la maniere des Grecs, & dont notre langue n'est point susceptible. Il prétend aussi qu'il s'est rendu ridicule lorsqu'il a voulu imiter Homere & Pindare dans l'invention des mots métaphoriques, & par d'autres défauts qui, au reste, lui sont communs avec Ronsard à qui on les a si justement reprochés.

Reflex. sur la poët. édit. in-4°. p.113. 141. 142. & 170.

Sans prétendre rejetter absolument ces differentes critiques, qu'il me soit permis de rapporter les réflexions suivantes d'un écrivain moderne, & qui a fait ses preuves de goût & de discernement. » C'est principalement dans » l'imitation, dit-il, que consiste l'es- » sence de la poësie; & l'on peut dire, » qu'à cet égard, *du Bartas* l'emporte » sur tous les Poëtes de son tems. Il est » vrai, car il faut tout dire, qu'il va » presque toujours au delà de la natu- » re. Ses contemporains sont tous restés » en deçà. Pour la passer, il a fallu » l'atteindre; c'est un avantage qu'il a » sur eux. Donnons en un mot une

M. de St. Marc, notes sur l'édit. des œuvr. de Despr. de 1747. t. 3. p. 305.

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

» idée précise de ses ouvrages. Ils ont
» toutes les beautés & tous les défauts,
» dont la poësie est susceptible. On ne
» voit nulle part ailleurs une imagi-
» nation plus élevée, plus vive, plus
» variée, mais en même-tems plus vas-
» te, plus inégale, & plus déréglée,
» si ce n'est peut-être dans les poëmes
» de l'Arioste & de Milton. Son stile est,
» sans contredit, extrêmement vicieux.
» Il avoit senti que Ronsard & ses imi-
» tateurs en francisant sans cesse des
» mots Grecs & Latins, n'avoient
» pas saisi le vrai moïen d'enrichir
» notre langue. Il crut réüssir mieux
» par la hardiesse des métaphores, par
» des épithetes composées de deux
» mots, & par des verbes formés des
» noms substantifs. Qu'en est-il arrivé ?
» Qu'il est souvent inintelligible, ce
» qui vient aussi du fond des choses.
» Comme il sçavoit beaucoup, il a
» fait usage de toute sa science; &
» pour l'entendre, il faut avoir bien
» des connoissances dans la tête... Une
» justice qu'on doit lui rendre, c'est
» que ses vers, malgré leurs défauts,
» sont communément beaucoup plus
» harmonieux, que ceux des autres
» Poëtes du même âge.

Ronſard n'auroit pas avoüé cette préférence. Simon Goulard à la fin de ſes nôtes ſur la *Babylone* de notre Poëte dit ſeulement, que Ronſard » enquis » après la publication de la premiere » Semaine de du Bartas, ce qui lui » sembloit d'un tel œuvre, répondit » en rencontrant ſur le tiltre du livre: » Monſieur du Bartas a plus fait en » une Sepmaine, que je n'ay fait en » toute ma vie. « C'étoit loüer ſeulement la fécondité & la facilité du Poëte. Ceux qui ont ajouté, que Ronſard avoit fait preſent par eſtime & par un effet de ſon admiration, d'une *plume d'or* à du Bartas, n'ont débité qu'un conte, démenti par Ronſard même. En effet, dès que celui-ci eut appris, que l'on faiſoit courir le bruit qu'il admiroit la Semaine de notre Poëte Gaſcon, & qu'il lui cédoit la couronne poëtique, il envoïa le Sonnet ſuivant à Jean Dorat, où l'on ne peut donner un déſaveu plus formel:

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

Edit. in-fol. p. 216.

Oeuvr. de Ronſ. in-fol. 1623. p. 601. Tit. du Till. Parn. Fr. in-fol. p. 157.

Ils ont menti, d'Aurat, ceux qui le veulent dire,
Que Ronſard, dont la Muſe a contenté les Rois,
Soit moins que du Bartas, & qu'il ait par ſa voix
Rendu ce témoignage ennemi de ſa Lyre.
Ils ont menti, d'Aurat; ſi bas je ne reſpire:

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

Je sçai trop qui je suis, & mille & mille fois;
Mille & mille tourmens plutost je souffrirois,
Qu'un aveu si contraire au nom que je desire.
  Ils ont menti, d'Aurat; c'est une invention
Qui part, à mon avis, de trop d'ambition;
J'aurois menti moi-même en le faisant paroître:
Francus en rougiroit; & les neuf belles sœurs,
Qui tremperent mes vers dans leurs graves douceurs;
Pour un de leurs enfans ne me voudroient connoître.

Je suis surpris qu'aucun des Critiques de du Bartas n'ait observé que notre Poëte avoit plus qu'imité dans son poëme de la Création du Monde, celui que George Pisidas, Auteur Grec, Diacre de la grande Eglise de Constantinople, qui vivoit au commencement du septiéme siécle, avoit composé sur le même sujet, & que Frederic Morel a traduit en vers ïambes Latins.

DIDIER ORIET.

DIDIER ORIET.

La lecture du poëme de Judith par du Bartas, fit naître à *Didier* ORIET, Lorrain, la pensée de mettre en vers l'Histoire de Susanne. Il en composa trois livres. Dans le premier il fait le récit du Mariage de Joakim & de Susanne, qu'il place à Babylone durant le

DIDIER ORIET.

tems de la captivité : il décrit les causes & les suites de celle-ci. Dans le second livre il expose les gémissemens du peuple Juif retenu sous une puissance étrangere, les vœux qu'il forme pour son retour en Judée, les exhortations de Jeremie qui l'excite à satisfaire à la justice de Dieu par de dignes fruits de Pénitence, & enfin la délivrance de ce peuple. Le troisieme livre contient la suite de l'Histoire de Susanne, le jugement prononcé contre elle, la révocation de ce jugement, la manifestation de son innocence, & la punition de ses calomniateurs. Le Poëte mêle dans ce recit plusieurs épisodes, mais sans goût, sans discernement, quelquefois sans vraisemblance.

Ce poëme a été imprimé en 1581. in-4°. Oriet y prend le titre d'Ecuyer, & adresse son livre à Susanne Oriet, sa sœur, femme de Renaut Go, de Metz, Seigneur de Grozieus & autres lieux, *Thrésorier du Roi*. Il paroît que cette Dame aimoit les lettres, & qu'elle sçavoit la Langue Latine, puisque son frere la louë dans deux pieces en vers Latins, imprimées au devant de son poëme.

PIERRE DE BRACH.

PIERRE DE BRACH.

C'est *Pierre* DE BRACH, comme vous l'avez vû, qui nous a instruit du véritable lieu de la naissance de du Bartas. Ces deux Poëtes étoient amis, & tous deux Gascons. De Brach étoit de Bourdeaux. L'amour qu'il ressentoit pour sa patrie nous a valu un éloge historique & poëtique de cette Ville, sous le titre d'*Hymne de Bourdeaux*, qu'il adressa à Ronsard. Ausone lui en avoit donné l'exemple.

> Bien que soubs toi soient nés mille doctes esprits,

dit-il en portant la parole à la Ville même de Bourdeaux,

> Un seul Ausone a peint ta gloire en ses escrits,
> Rendant de siecle en siecle à jamais memorables
> De tes vieux monumens les marques admirables:
> Ausone qui, Consul Bourdelois & Romain,
> Nous a laissé ses vers, lesquels de main en main
> Sont venus jusqu'à nous, comme un vieil héritage
> Des biens que son esprit nous laissa pour partage.
> Or doncques après lui je veux ton los chanter, &c.

De Brach parle en effet dans son poëme, de l'origine de Bourdeaux, de

ſes antiquités, de ſes premiers maîtres, du tems où cette Ville a paſſé ſous la domination Françoiſe, de ce qui y eſt arrivé de plus mémorable, de ſes édifices, de ſes Colleges, des Savans qui l'ont illuſtrée.

PIERRE DE BRACH.

Second L. des poëſ. de de Brach.

De là ſortit *Ferron*, dont l'hiſtoire ſuivie,
En tout ſon Paul Emile a ſi bien enſuivi,
Que ſon premier honneur elle a preſque ravi.
De là ſortit *Valée*, & *Boëtie* homme digne
De luire dans les Cieux comme une eſtoile inſigne....
Là s'eſt fait & *Coſage* & *Boyer* dont l'eſprit
A ſemé leur loüange en ce qu'ils ont écrit:
Et l'un & l'autre *Aleſme*, & *Gautier* dont la gloire
Nous avons toute fraiſche emprainte en la mémoire.

Il nomme encore *la Chaſſaigne*, *Pontac* & quelques autres; & ailleurs, il met au nombre de ſes amis, *du Bartas*, *Florimond de Rémond*, *Jacques Peletier*, du Mans.

Les talens que de Brach poſſédoit, lui avoient acquis ces amis; & il s'étoit concilié l'eſtime & l'affection de beaucoup d'autres dans les differens voyages qu'il avoit faits en France, & hors du Royaume. Il parle de ces voyages dans ſes poëſies; mais il n'en donne ni les dattes ni les circonſtances. Quant à ſa

O vj

PIERRE DE BRACH.

profession, c'étoit celle des Loix. L'étude qu'il en faisoit avoit la préférence sur celle des Belles Lettres, sur la poësie même, dont il proteste qu'il ne faisoit que son amusement. La jurisprudence l'occupoit tous les matins. *Dès que le retour du jour m'a resveillé*, dit-il,

Ib. fol. 57.

Je sors du lit, en suivant ma coustume
Qui de longtemps m'a pour regle ordonné,
Que le matin à la loi soit donné,
Sans m'habiller, soudain je me retire
Dans mon estude, où je commence à lire
Sur une loi quelque accord discordant.

Cette application à l'étude lui coûtoit peu, parce qu'il l'aimoit, & que d'ailleurs ses parens l'y avoient accoutumé dès l'enfance. Mais les troubles du Royaume, & ceux que ressentit en particulier la Ville de Bourdeaux, en apporta dans son Cabinet. Car, comme il le dit fort bien, *l'estude aime la paix*. Ces agitations le chagrinerent; & il assure que quoique ses talens & les lumieres qu'il avoit acquises ne lui eussent procuré ni récompense, ni place distinguée, il auroit voulu être encore plus ignoré.

Fol. 133.

Ce n'étoit pas cependant pour se cacher qu'il demanda en 1574 un privilége pour faire imprimer ses poësies, ni qu'il publia celles-ci en 1576. On ne se montre pas au grand jour quand on desire d'être inconnu. Les Poëtes surtout veulent qu'on parle d'eux, & ils ne paroissent gueres que pour être loüés & recherchés. Si la postérité les oublie, ou même les méprise, ce qui arrive souvent, ils ont eu au moins la satisfaction d'avoir reçu quelques applaudissemens durant leur vie. Ce fut le sort qu'eut Pierre de Brach : il fut loüé en Grec, en Latin, en François, en Italien, lorsqu'il vivoit ; on ne se souviendroit plus aujourd'hui de ses poësies, si je ne me trouvois dans l'obligation de vous en parler.

PIERRE DE BRACH.

Le recüeil qui les contient est divisé en trois livres. Le premier est adressé à Diane de Foix de Candale : c'étoit Charlotte-Diane, fille de Frederic de Foix Comte de Candale, qui fut mariée à Louis de Foix Comte de Gurson. Le Poëte fait l'éloge de la vertu de cette Dame ; & cependant, que lui dédie-t-il ? ses Amours. Il s'en étonne lui-même, & avec raison ; mais qui l'y obligeoit ? La vertu accorde-t-elle sa

PIERRE DE BRACH.

protection à ce qu'elle hait & doit rejetter ? De Brach ajoute dans son Epitre Dédicatoire qu'il craignoit que ce premier livre ne fût mal accüeilli, parce que c'étoit une production de sa jeunesse, & que le sujet qu'il y traitoit avoit déja tant de fois été rebattu, *qu'il ne comportoit rien de neuf.*

Je n'y ai rien vû en effet que je n'aie lû dans tous les autres Poëtes du même siécle. Cette multitude de Sonnets, d'Odes, d'Elegies, de Chansons, où de Brach loüe son *Aymée*, vante ses attraits, exalte son amour pour elle, n'est, comme il le dit lui-même, que *la même note d'une Chanson trop souvent rechantée.* Mais il a tort de dire, en parlant de ceux qui avoient pris le même ton avant lui, que leur poësies galantes *offrent des inventions si propres & si naïves, qu'il semble que l'Amour même en ait été l'auteur & l'escrivain.* Je puis assurer que tout ce que j'ai vû jusqu'à présent dans le même genre, est extremêment plat, sottement emphatique, plein de galimathias, sans ombre de naturel; & que le plus grand nombre d'ailleurs est plein de ces obscénités que de Brach a au moins presque toujours évitées.

Le Poëte montre encore ses frayeurs

& ses craintes dans une longue Elegie qu'il adresse à son livre. Il reproche à celui-ci, en vingt manieres differentes de ce qu'il osoit se produire. Il en dit & repéte les raisons jusqu'à l'ennui. Pourquoi le laissoit-il aller? ces sortes de fictions n'ont rien d'ingénieux. Personne ne déroboit à l'Auteur ses poësies; c'étoit lui-même qui les publioit. Aussi ne composa-t-il cette Elegie que lorsque le recüeil fut sur le point de paroître. Cette piece est suivie de deux Sonnets l'un de de Brach, l'autre de son ami Florimond de Rémond; tous deux à Diane de Foix; d'une Ode, où il n'est encore question que d'amour, envoiée cependant à M. *du Chemin* Vicaire Général de l'Evêque de Condom; d'une piece intitulée, *le Frelon*, à Emanuel *du Mirail*, Conseiller au Parlement de Bourdeaux, que notre Poëte loüe sur sa connoissance des langues Grecque, Latine & Françoise, & la facilité qu'il avoit de composer des vers en ces trois langues; & d'un Eloge du *Serin*, où il fait entrer celui de Florimond de Remond, à qui cette piece est adressée.

PIERRE DE BRACH.

Le second livre des poësies du Sieur de Brach ne contient que *l'Hymne de Bourdeaux*, dont je vous ai parlé, un

PIERRE DE BRACH.

long poëme sur le Combat de David contre Goliath, une Ode sur la paix, & quelques Sonnets. Ce second livre est adressé à M. de Sansac, Archevêque de Bourdeaux; & la Dédicace est dattée de cette Ville, le 1. Mai 1576.

Les Mélanges, ou poësies diverses forment le troisiéme livre. Ce sont des Elegies, des Sonnets, des Odes, des Stances. On n'y apprend gueres que les noms de ceux à qui ces pieces sont adressées: tels sont entre autres, M. de Girard, Secretaire de la Chambre du Roi, Historiographe de sa Majesté; M. Malvin de Cessac, Conseiller au Parlement de Bourdeaux, & Michel de Montagne. On a encore dans le même livre une très longue pastorale, où deux bergers, *Micheau & Jacquet*, parlent avec beaucoup de liberté, des troubles du Royaume, des desordres particuliers de la Ville de Bourdeaux, des mœurs de ses premiers Magistrats, de leurs concussions, des vices du peuple. Dans une autre piece, intitulée *Convy*, de Brach fait paroître toute son affection pour Florimond de Remond, Saluste du Bartas, & Jacques Peletier, qui étoit alors à Bourdeaux. C'est dans ce même livre, qu'on trouve le *voyage*

en Gascogne, c'est-à-dire, le recit des courses que de Brach & du Bartas firent dans cette Province. Je vous ai parlé de cette relation dans l'article de du Bartas. Ces mélanges finissent par diverses *Mascarades*, ou pieces en prose & en vers pour des divertissemens masqués, un *Chant de paix*, un Sonnet sur la mort du Roi Charles IX, & une espece de poëme, très prolixe, intitulé, *l'Amour des veuves*, adressé à G. Piquon, cousin de l'Auteur, Avocat au Parlement de Bourdeaux, qui avoit épousé une veuve. Du Verdier a copié plus de 90 vers de ce poëme dans sa Bibliothéque.

PIERRE DE BRACH.

De Brach sçavoit l'Italien ; il en a donné des preuves dans sa traduction de quelques Chants de la Jérusalem délivrée du Tasse, & de l'Aminte, Pastorale du même Poëte. Je vous ai parlé ailleurs de ces traductions. L'Auteur vivoit encore en 1600. si je dois en croire une note manuscrite de mon exemplaire de la Bibliothéque de la Croix-du-Maine. Celui qui a mis cette note, dit qu'il eut en 1600 même à Bourdeaux une conversation avec de Brach, qui l'entretint des *regrets funebres* qu'il avoit composés sur la mort de son

T. 8. p. 24, 25. 44.

PIERRE DE BRACH

Aymée, qu'il avoit épousée, mais qui ne devoient paroître que lorsqu'il l'auroit suivie lui-même dans le tombeau.

FLORIMOND DE REMOND.

FLORIMOND DE RÉMOND.

Florimond DE RÉMOND, Conseiller du Roi au Parlement de Bourdeaux, étoit si persuadé des talens poëtiques de son ami Pierre de Brach, qu'en parlant de la mort de Michel de Montagne dans son *Erreur populaire de la Papesse Jeanne*, & ne sçachant comment exprimer les regrets qu'il en avoit, ni comment loüer dignement celui qui en étoit l'objet, il ne craint pas de dire, *qu'il n'y avoit que le digne Chantre d'Aimée qui pût venir à bout d'un si riche subject.* M. de Rémond étoit cependant Poëte lui-même. Outre qu'il dit au même endroit que les *Muses Sacrées* l'avoient depuis longtems abandonné, parce qu'elles sont *ennemies des crieries du Palais*, ce qui montre qu'il croïoit en avoir eté ci-devant favorisé, il nous reste encore plusieurs de ses poësies.

Err. popul. Ch. 19 N°. 4. p. 159. 160.

Sans sortir de celles de Pierre de Brach, on y trouve deux Sonnets de Florimond de Rémond. Dans l'un il félicite Diane de Foix de Candale,

FLORIMOND DE RÉMOND.

de ce que son ami lui avoit dédié le *livre de ses amours* : dans l'autre, ce Magistrat loüe les mêmes poësies de de Brach. Longtems avant ces deux Sonnets, Rémond avoit fait l'essai de son génie poëtique par une petite piece intitulée *Le Cousin*, dans laquelle amplifiant un sujet assez stérile en lui-même, il s'égaïoit à faire l'éloge de cet insecte *Volant*. Il est vrai que ce petit poëme ne porte point le nom de son Auteur ; M. de Rémond le trouvant sans doute trop badin pour la gravité de la Magistrature qu'il éxerçoit, en fit honneur à son ami de Brach. Mais celui-ci en fit connoître le véritable pere dans son *Canarin*, où éloge du Serin, qu'il adressa à Rémond. *Tu ne trouveras rien à loüer en en moi*, dit-il,

Joly, Rem. sur Bayle, p. 670.

Sinon que la gentillesse
De ta Muse flatteresse
Fist sous un vers triomphant
D'une Mouche un Elephant :
Comme tu as de coutume
D'employer ainsi ta plume
Quinte-essensant richement
D'un rien un grand argument.
Et pour tesmoin véritable

FLORIMOND DE RÉMOND.

Je prens le sujet loüable
Que tes beaux vers ont porté
Au *Coussin* qu'ils ont chanté.....
Duquel la gloire sonnée
Ta Muse après m'a donnée....
Mais pour n'estre redevable,
Je voudroi d'un ton semblable
Loüer ce Coussin volant,
Ce Coussin sur qui ta Muse
Ores folâtre s'amuse.

Dans une autre piece (*le Convy*) où de Brach invite à dîner *Raymond*, *Saluste* (du Bartas) & (Jacques). *Peletier*, il dit à sa Muse de se hâter ; *car je crains*, dit-il,

. . . . Que mon Raymond empesché
Soit dans son estude attaché,
Feüilletant nos Loix querelleuses
Sur quelques matieres douteuses,
Où pour vuider un point nouveau
D'un Procès mis sur le Bureau, &c.

On voit par là que de Brach regardoit Rémond comme un Magistrat, qui se délassoit quelquefois avec les Muses, mais qui faisoit de l'étude nécessaire à

sa profession sa principale occupation. C'est aussi la même loüange que du Bartas donnoit à Rémond dès 1574 dans un Sonnet qu'il lui adressa, & qui commence par ces deux vers:

FLORIMOND DE REMOND.

Mon cher Rémond, qui sçait dextrement marier
La Lyre de Phœbus aux textes de Scévole, &c.

Mais presque tous les sons de cette Lyre se sont perdus entre ses doigts : car à l'exception des trois pieces que je viens de citer, je ne connois de vers de Florimond de Rémond que ceux qu'il a semés dans la plûpart de ses ouvrages, où les traductions des Poëtes sur tout sont presque toujours mises en vers François.

Ce Magistrat étoit d'Agen, d'un pere *homme fort Catholique*, comme il s'exprime dans le Livre 7. de son *Histoire de la naissance, progrès & décadence de l'Hérésie de ce siécle*; mais il avoit pris quelques impressions en faveur du Calvinisme, lorsqu'il faisoit ses premieres études à Bourdeaux, principalement *sous un Regent nommé Valois, qui y faisoit la sixiéme.* Ces impressions se fortifierent à Paris, où il étoit en 1559; & il ne se faisoit aucun scrupule de se

Joly, Ibid. p. 673. 674.

FLORIMOND DE RÉMOND.

trouver aux assemblées des Religionaires, dans lesquelles il entendit en 1562 les Prédications du Ministre Malo & de Théodore de Beze. Il vécut ainsi jusqu'en 1566.

Cette année, le bruit qu'excitoit en France Nicole Obry, qui passoit pour possédée, & que l'on exorcisoit à Lyon, l'attira en cette Ville; & la maniere dont cette fille fut délivrée *par la présence du corps précieux de Jesus-Christ, à la vûe d'un peuple infini*, le toucha, & le confirma dans la foi Catholique, qu'il n'avoit pas abandonnée, mais dans laquelle, il dit (dans son *Anti-Christ*) qu'il étoit *sur le point de faire naufrage*. Il fut fait Conseiller au Parlement de Bourdeaux en 1570, & mourut en 1602. Darnal, en sa Chronique Bourdeloise, dit, qu'en 1593 les *Jurats* lui avoient accordé le *droit de Bourgeoisie* en cette Ville. On a voulu rendre la probité de ce Magistrat suspecte; on s'est efforcé de lui enlever les ouvrages qu'il avoit composés contre les Hérétiques, & sur d'autres points de Religion & d'Histoire. Mais il a été pleinement justifié sur ces deux articles dans les Remarques de M. Joly Chanoine de Dijon sur le Dictionnaire critique de Bayle.

Depuis la p. 670. jusqu'à 690.

J'ai vû deux Epitres familieres en vers de huit syllabes, adressées à Mademoiselle Marguerite Camomille, l'une *de prier Dieu*, l'autre *d'aymer chrétiennement*; toutes deux signées *Florimond*, & de l'an 1533. Mais ce ne peut-être l'ouvrage de Florimond de Rémond.

FRORIMOND DE RÉMOND.

JEAN DE SPONDE.

JEAN DE SPONDE.

Henri de Sponde qui avoit accompagné Saluste du Bartas en Ecosse, comme je vous l'ai dit à l'article de ce dernier, avoit pour frere aîné *Jean* DE SPONDE, ami de Florimond de Rémond, né comme son frere à Mauleon petite Ville du pays de Soule, entre la Navarre & le Béarn. Ils étoient fils l'un & l'autre du Sieur de Sponde Secretaire & Conseiller de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre. Tous deux nâquirent dans le Calvinisme, dont leur pere faisoit profession; mais Jean eut l'avantage de connoître le premier qu'il étoit engagé dans un mauvais parti, & de l'abandonner pour embrasser la Religion Catholique. Quelques conversations qu'il eut avec Jean Davy du Perron, commencerent à l'ébranler; les réflexions qu'il fit dans la prison

JEAN DE SPONDE.

acheverent de le déterminer. C'eſt du moins ce que dit Honoré de Laugier, Ecuyer Sieur de Porcheres, dans des *Stances funébres ſur la vie, la mort & les eſcrits de M. de Sponde*, où il fait ainſi parler celui-ci :

J'avois irreſolu d'un & d'autre coſté
Par diverſes raiſons ma foy contrepouſſée.......
Quand le grand du Perron affermit à l'inſtant
Du poids de ſes raiſons ma legere inconſtance :
Je le voy, je l'eſcoute, & vis en l'eſcoutant
La nature du vray en l'art de l'éloquence.
Je taſche à contredire à ce qu'il me diſoit :
Je demande, il reſpond : je m'eſtonne, il me preſſe....
Me voila ſans parole, & lui ſans contredit......
Or quelque temps après que je fus en priſon,
J'eſpluchay vivement ma créance premiere :
J'eſtois tout au travail, & tout à l'oraiſon,
Quand Dieu favoriſa ma peine & ma priere. ....
J'y changeay donc ma foy, &c.

Je ne ſçai point ce qui lui avoit attiré cet empriſonnement; mais quelque cauſe que ce fût, cette ſituation, comme il le dit, lui fut ſalutaire, & lui procura *la véritable liberté*. Son abjuration, comme c'eſt aſſez l'ordinaire, fut mal interprétée. Les uns l'attribuerent à ſéduction, d'autres à interêt. Sponde ſe juſtifia, & fit connoître que la perſua-

ſion

sion seule l'avoit obligé de prendre ce parti. Jusques là les Auteurs profanes l'avoient occupé. Honoré de Laugier vante son travail sur Hésiode & sur Homere, & ce qu'il avoit traduit de Seneque. Mais à peine fut-il devenu Catholique, qu'il ne voulut plus étudier que la Religion, & qu'il entreprit même de défendre l'Eglise contre les attaques des Calvinistes. Il mourut le 18 Mars 1595, non en 1598, comme le dit M. de la Monnoie, dans le tems qu'il achevoit une *Response au traité de Théodore de Beze, des marques essentielles de l'Eglise*. C'est dans ce traité, que Florimond de Rémond fit imprimer, qu'on apprend la datte véritable de la mort de Sponde: on y lit son Epitaphe, & il y est qualifié de Conseiller & Maître des Requêtes du Roi.

JEAN DE SPONDE.

Jug. des Sav. de Baillet, t. 2. p. 352.

M. de Laugier attribue sa mort à la trop grande application qu'il donna à l'étude, & en particulier aux méditations profondes & trop assidues qu'il fit pour se mettre en état de combattre Beze avec succès. Il avoit environ 38 ans, & étoit marié. Honoré de Laugier, qui étoit son ami, reçut ses derniers soûpirs, fit son Eloge dans les Stances que j'ai citées, & adressa à sa Veuve un Sonnet

JEAN DE SPONDE.

pour la consoler. Ces pieces se lisent dans *l'Académie des Modernes Poëtes François*, imprimée en 1599.

C'est dans le même recüeil qu'on trouve la plus grande partie des poësies même de Sponde. Depuis le *folio* 37e. jusqu'au 57e on a inseré de lui 26 Sonnets, une Elegie, & six pieces en Stances, le tout sur l'amour, excepté les dernieres Stances, où l'Auteur décrit l'état triste & doulourenx où la fiévre l'avoit réduit. Dans la seconde partie du même recüeil, on a encore de ce jeune Poëte des Stances fort pieuses sur la mort, douze Sonnets sur le m[illegible]jet, & des Stances où il se rappel[illegible]en-faits de la mort de Jesus-Christ pour s'exciter à la confiance & au mépris de la vie.

BERNARD DU POEY.

BERNARD DU POEY.

La Religion de *Bernard* DU POEY ne m'est pas connüe, quoiqu'il y ait lieu de conjecturer qu'il nâquit, comme Sponde, dans le Calvinisme. C'étoit un Gentilhomme de Luc en Bearn. On le trouve nommé tantôt du Poey, tantôt du Poymonclar, & quelquefois du Puy. Je crois qu'il est aisé de rendre raison

de ces différences. On l'a nommé du Puy, parce que dans quelques poësies Latines que nous avons de sa composition, & qui parurent en 1551 & 1552, il a tourné son nom par *Podius*, qui signifie du Puy. Il a été appellé *du Poymonclar*, parce qu'il avoit passé sa premiere enfance à Monclar où sa famille avoit du bien. Mais son vrai nom étoit du Poey.

BERNARD DU POEY.

Du Poey; Ode du Gave, p. 17.

Sujet d'Antoine Roi de Navarre, & ensuite de Henri son fils, qui fut depuis Roi de France, du Poey célébra les loüanges de ces Princes & celles de Jeanne d'Albret mere d'Henri IV. Nous avons de lui sur cela quelques poësies en diverses langues, imprimées en 1554 à Toulouse. Il avoit déja marqué la même affection pour sa patrie & pour ses Princes dans son *Ode du Gave, Fleuve de Bearn*, publiée en 1551. avec une *Ode du Fleuve de Garonne, les tristes Chants à sa Cavanite*, c'est-à-dire, à sa maitresse, une Ode à Géraud de Jean de Lauserte, & deux ou trois autres petites pieces.

Nous apprenons dans son Ode du Gave, qu'il avoit déja perdu, quoiqu'encore jeune, sa mere & ses sœurs, mais qu'un frere & son pere lui restoient

BERNARD DU POEY.

encore ; & dans l'Ode de la Garonne, qui contient principalement la loüange de Toulouse & l'éloge des gens de Lettres que cette Ville avoit produits, qu'il avoit remporté le prix de l'Eglantine aux jeux Floraux, & qu'il espéroit obtenir les autres prix de cette ancienne Académie. En 1563 du Poey donna une traduction Françoise de l'ouvrage Latin de Végéce *de la Medecine des Chevaux*, & en 1565 une autre traduction faite de l'Italien, *de l'Escuirie de Federic Grison, Gentilhomme Napolitain.*

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

Jean-Antoine DE BAYF étoit mort environ quatre ans avant Jean de Sponde. Il étoit fils de Lazare de Bayf qui fut successivement Ambassadeur à Venise, Conseiller au Parlement de Paris, Ambassadeur en Allemagne, Maître des Requêtes, & Abbé de Grenetiere & de Charroux. Ce fut pendant son Ambassade à Venise, dont il fut chargé en 1531 & qui dura trois ans, qu'étant devenu amoureux d'une Demoiselle de condition, il en eut Jean-Antoine de Bayf, qu'il fit ensuite lé-

gitimer. Lazare étoit un Magistrat fort savant pour son tems ; il étoit disciple de Budé, & avoit été exprès à Rome pour y étudier le Grec sous *Musurus*, de l'Isle de Candie. Connoissant ainsi par lui-même le prix des sciences, il voulut que son fils y fût formé de bonne heure ; dans cette vüe il le fit transporter en France peu de tems après sa naissance.

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

Moi chetif, enfantelet tendre ;

dit Bayf dans sa Contre-Etrenne à Nicolas Vergéce,

Ce croy-je, encore emmaillotté ;
En des paniers je fus osté . . . . . .
Hors la maternelle cité, &c.

Et dès qu'il fut sorti de l'enfance, on lui donna les meilleurs maîtres.

Bayf nomme lui-même ces maîtres, & les nomme tous avec reconnoissance & avec éloge. Charles Etienne & Bonamy commencerent à lui donner les principes de la langue Latine, & Nicolas Vergéce Grec de nation, ceux de la langue Grecque. En 1539 son pere étant nommé Ambassadeur en Allema-

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

gne, & emmenant avec lui Charles Etienne & Ronſard, laiſſa ſon fils ſous la conduite de *Tuſſanus*, ou Tuſſan, qui élevoit dans ſa propre maiſon un nombre de jeunes gens de famille qu'on lui avoit envoïés de diverſes Provinces de France. Là, dit Bayf, en parlant au Roy,

> Là les de *Beaune* étoient, qui leur belle nature
> Y ployerent un tems ſous bonne nourriture,
> Pour eſtre quelque jour vos loyaux Conſeillers;
> Faits Evêques tous deux, & tous deux Chanceliers;
> L'un du Duc d'Alençon, l'autre de voſtre mere.
> Là venoit *Robertet*, qui voſtre Secretere
> Sieur du Freſne mourut, &c.

Il y avoit des Pariſiens, des Poitevins, des Normands, des Tourangeaux, des Champenois; ce qui fait dire encore à Bayf,

> Là quatre ans je paſſay, façonnant mon ramage
> De Grec & de Latin; & de divers langages,
> Picard, Pariſien, Tourangeau, Poitevin,
> Normand, & Champenois, meſlay mon Angevin.

De cette école, Bayf paſſa en celle de Jean Dorat, ſous qui il étudia principalement l'art poëtique, & commença

à faire des vers tant Latins que François.

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

Cette bonne éducation fut continuée tant que vécut Lazare de Bayf, c'est-à-dire, jusqu'à environ la quinziéme année de son fils. Mais soit que Lazare fût peu riche, soit qu'il n'eût laissé à son fils qu'une pension très médiocre, sa mort laissa celui-ci dans une situation si peu commode, qu'il se vit souvent obligé de recourir à la générosité de ses amis. Voici encore de quelle maniere il s'en explique dans sa *Contre-Etrenne* à Vergece.

> Depuis, avoüé de la France;
> Mon aimé pays paternel,
> Par quinze ans d'heur continüel
> J'accompagnay ma douce enfance.
> Mais dès que mon pere mourut,
> L'orage sur mon chef courut:
> Pauvreté mes espaules presse,
> Me foule, & jamais ne me laisse, &c.

Il répete les mêmes plaintes en vingt endroits de ses poësies; quelquefois avec amertume, souvent aussi en Philosophe qui sçait prendre son parti. Mais dans plusieurs autres, comme

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

dans *l'Epitre à son livre*, il avoüe qu'il avoit reçu plusieurs gratifications des Princes & des Grands, & en particulier de Charles IX. auprès duquel son mérite & son nom ne tarderent pas à l'introduire, & qui le fit l'un des Secretaires de sa Chambre. Il trouva aussi les facilités de faire au moins deux voyages en Italie, dans l'un desquels il se transporta exprès à Venise pour y visiter le lieu de sa naissance, ainsi qu'il l'écrit au Chevalier Bonet. Dans une requête qu'il adressa *à MM. les Prevost & Echevins de Paris*, pour être exempté *d'aller à la garde & au guet*, comme on vouloit l'y obliger, il dit qu'il étoit *Clerc tonsuré*, mais qu'il n'avoit ni rente, ni office, ni aucun bénéfice, & qu'il étoit libre de tout engagement, *n'étant ni veuf, ni marié*. Bayf demeuroit alors dans un Fauxbourg de Paris.

La Cléricature ne l'empêcha point de faire l'amour. On voit par ses poësies qu'il eut plusieurs maitresses. Dans le premier des deux livres des *Amours de Méline*, il dit qu'il n'avoit pas encore 21 ans, lorsqu'il fit entendre à cette belle ses accents langoureux :

J'alloy chantant sur les rives de Seine:

Lorsque neuf mois je comptois sur vingt ans.

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

Il sentoit cependant tout le frivole de cette occupation, puisqu'il dit à Muret:

Mais quand viendra, qu'oubliant avec l'âge,
Comme tu fais, cette estude trop vaine, ...
J'employe mieux mon esprit & mon temps ?

Mais cette sagesse ne vint pas encore sitôt, comme on le voit par ses quatre livres des *Amours de Francine*, & ses trois livres des *Diverses amours*, dont le troisiéme est rempli d'obscénités. Il étoit à Poitiers lorsqu'il chanta sa *Francine*, & avoit alors 22 ans. Dans ses *diverses Amours*, il se donne pour plus âgé, puisqu'il convient que sa passion le tirannisoit depuis plus de cinq ans. Il prétend qu'il ne jetta sur le papier tant de Sonnets, de Chansons, d'Odes, d'Elégies, & autres espéces de poësie, qui toutes roulent sur ce même objet, que pour se décharger l'esprit des pensées dont sa passion ne cessoit de l'accabler, & qu'il y trouvoit quelque remede. On croira bien plûtôt que cette voie étoit plus propre à allumer le feu qu'à l'éteindre.

Du Verdier, dans sa *Bibliotheque*, prétend que ce fut Bayf qui le premier

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

introduisit l'usage de cette poësie Françoise, mésurée à la maniere des vers Grecs & Latins, dont on trouve en effet plusieurs pieces dans ses œuvres poëtiques. Mais Nicolas Rapin s'en attribüe l'honneur dans une Ode Saphique, imprimée avec les poësies de Scévole de Sainte-Marthe, où il dit :

> SAINTE-MARTHE, enfin je me suis avancé
> Sur le train des vieux, & *premier* commencé
> Par nouveaux sentiers m'approchant de bien près
> Au mode des Grecs.

Sainte-Marthe lui-même semble ôter cette gloire à Bayf, si une invention si bigearre & si ridicule étoit un sujet de gloire, dans cette strophe d'une piece adressée à Nicolas Rapin :

> Un Baïf le plus Savant
> Des Poëtes de nostre âge,
> Embrassa ce bel ouvrage,
> Qu'il voulut mettre en avant.
> Mais s'il eut l'Ame bastante
> Pour l'avoir bien entrepris,
> Il ne l'eut assez constante
> Pour en monstrer les écrits.

J'avoüe néanmoins que cet endroit est obscur ; & il est certain que nous avons beaucoup de pieces de Bayf en vers mesurés, & même plusieurs traductions de Poëtes Grecs. Pasquier, dans ses Recherches, attribue cette même invention à Jodelle. Quoi qu'il en soit, loin d'immortaliser son inventeur & ceux qui l'ont imité, elle n'a fait que prouver le mauvais goût du siécle qui l'a vû naître, & celui de ceux qui lui ont donné le jour, ou qui l'ont favorisée.

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

A cet amour pour les vers mesurés, Bayf joignit celui de la musique, & cet amour lui fit naître la pensée d'établir dans Paris une Académie où l'on cultiveroit l'un & l'autre. Il eut pour adjoint dans cette entreprise Joachim-Thibault de Courville, Musicien, qui de concert avec lui, en parla au Roi. Tous deux présenterent à Charles IX. le plan de cette Académie, avec les statuts & réglemens qu'ils se proposoient d'y faire observer. Le Roi applaudissant à leurs vües, leur accorda des Lettres Patentes, au mois de Novembre 1570, par lesquelles sa Majesté donnoit aux entrepreneurs la permission de se choisir dix associés, *six desquels*, est-il dit, *joüiront des priviléges*,

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

franchises & libertés dont joüissent nos autres domestiques ; & afin, ajoûte le Roi, *que ladite Académie soit suivie & honorée des plus Grands, nous avons libéralement accepté, & acceptons le surnom de Protecteur & premier Auditeur d'icelle.*

Ces Lettres envoyées au Parlement pour y être vérifiées & enregistrées, souffrirent quelques difficultés. On craignit que cette Académie ne fût une occasion de nuire aux bonnes mœurs ; ce qui obligea les deux entrepreneurs de presenter requête au Parlement, tendante à ce qu'il plût à la Cour de députer à la premiere assemblée de l'Académie quelques Magistrats, pour se trouver *à une espreuve de la poësie & musique dont est question, & en faire le rapport à la Cour.* Par la même requête il est demandé que le premier Président, & tel des plus anciens Conseillers qu'on voudra nommer, avec le Procureur Général, & l'un des deux Avocats du Roi, veuillent bien *accepter d'être de nom & de fait réformateurs de l'Académie, pour avoir l'œil à ce que rien ne s'y fasse qui soit contre les loix & bonnes mœurs.* Sur l'examen de ces Lettres Patentes & Requêtes, la Cour donna le 15 Decembre 1570. ses conclusions,

par lesquelles il est dit, *qu'avant de procéder à la vérification desdites lettres, & enterinement de Requête, elle ordonne que tant lesdites Lettres que Requête seront communiquées aux Recteur & suppôts de l'Université de Paris, pour, eux oüis, en ordonner.*

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

En conséquence, Bayf comparut dans une assemblée de l'Université, tenuë le 30 Décembre de la même année, & fit sa supplique pour obtenir l'érection de son Académie. Lecture faite des pieces, on demanda qu'elles fussent communiquées aux différentes facultés qui forment le corps de l'Université, & que l'on s'informeroit de Bayf s'il vouloit se séparer de l'Université, ou se soûmettre à ses loix. Je n'ai point trouvé la réponse de Bayf dans l'ouvrage de du Boulay. Le 13 Janvier 1571, l'affaire mise de nouveau en délibération, le Recteur exposa qu'il en avoit communiqué avec l'Evêque de Paris, qui avoit promis de se joindre à l'Université, si elle donnoit de bonnes & valables raisons contre l'érection de cette Académie; surquoi il fut ordonné que chaque faculté examineroit cette affaire à charge & à décharge; & le 15 Février chacune donna

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

son avis par écrit. Mais le Roi termina cette longue discussion, en ordonnant que cette Académie auroit lieu. Henri III. n'eut pas moins d'affection que Charles IX. pour cette Compagnie naissante : mais elle fut bientôt dérangée par les guerres civiles ; & la mort de Bayf, arrivée en 1591, acheva de mettre en déroute sa petite société Académique.

J'ai tiré les faits que je viens de rapporter, des poësies même de Bayf, & de l'Histoire de l'Université de Paris par du Boulay. Les poësies de Bayf sont en grand nombre ; ce fut le Poëte le plus fécond de son tems ; il rima dès sa premiere jeunesse, comme il le dit dans une piece adressée à Jean Dorat, qui est à la fin du troisiéme livre de ses poëmes, & la passion qu'il eut pour les Muses lui fit négliger presque toutes les occasions qui se présenterent de s'avancer dans le monde.

Dès 1573 Bayf rassembla la plus grande partie de ses poësies, & les publia en deux volumes in-8°. Le premier, sous le titre d'*Euvres en rime*, outre une Epitre en vers au Roi Charles IX, qui contient une partie de la vie de Lazare de Bayf, son pere, & de

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

la sienne, renferme 1°. *Le premier des Météores*, *dédié* à la Reine Mere Catherine de Médicis : c'est une espéce de traité de Physique & d'Astronomie, où il y a quelques opinions populaires, & en général beaucoup d'obscurité. 2°. *Présages d'Orpheus sur les tremblemens de terre*, à Jean de Belot : ce poëme, & le premier livre des Météores avoient déja paru en 1567 in-4°. & dans cette édition, on lit du même des *vers au peuple François*, *Du Roy étant à Paris le premier de l'an* 1567 ; une *Elégie à la France*, par Jodelle ; & un Sonnet de Philippe de Hotman. 3°. *Vie des Champs*. 4°. *Le Lorier*, à M. de Fizes, Secretaire d'Etat. Voilà ce qui compose dans ce premier volume, le premier livre des poëmes.

Le second livre commence par une Epitre à M. de Gondy, Comte de Retz. Ensuite on trouve 1°. *L'Hippocrene*, en *vers Baïfins*, c'est-à-dire, en assez mauvaise prose mesurée & rimée. 2°. *Les Muses* à M. Belot. Bayf y fait, mais d'une maniere obscure, prolixe & confuse, l'éloge de la poësie, & ceux de Virgile & de Mécenas, & y enchasse celui de Jean Brinon qui étoit mort. 3°. *Du Menil la belle Agnès Sorelle* ;

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

au Seigneur Sorel : c'est la loüange de la terre du Mesnil, qu'on nommoit aussi *la belle Agnès*, parce qu'Agnès Sorelle, Maîtresse de Charles IX. dont le Poëte, peu scrupuleux, fait aussi l'éloge, avoit possédé cette terre. 4°. *Epitre au Roy*. 5°. *Ambassade de Venus*, au Seigneur du Val de Mondreville ; c'est une traduction ou imitation d'une piece de Bembe.

La premiere piece du troisiéme livre des poëmes est fort longue. C'est une invective des plus violentes contre quelqu'un qui avoit attaqué la réputation de l'Auteur. Il y a longtems que les Poëtes ont montré leur extrême sensibilité ; souvent plus dignes de reproches que les autres Ecrivains, il y en a bien peu qui souffrent patiemment la censure. La seconde piece a pour titre, *Amymone*, à Pierre de Ronsard ; c'est une piece galante. La troisiéme, *Remonstrance sur la prise de Calais & Guine*. Les autres pieces sont peu importantes. La derniere est à Dorat, à qui Bayf dit :

A peine étant hors du berceau
Je ne tairai qu'en mon enfance,
Au bord du Chevalin ruisseau
J'allay voir des Muses la Dance,
Par toy, leur saint Prestre, conduit

Pour être à leurs Festes instruit.....
Toujours franc depuis j'ay vescu
De l'ambition populaire,
Et dans moy s'est tapy vaincu
Tout ce qui domte le vulgaire:
Et constant, auprès de leur bien
Je n'ay depuis estimé rien.

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

Les pieces du quatriéme livre, sont: *Le Meurier, ou la Fable de Pyrame & Thisbé*, à Claude-Catherine de Clermont, comtesse de Retz; *Hélene*, à Hélene Bone de la Tour; *Cartels des Tenans pour Amour*; *Cartel des Assaillans contre Amour*; *Salmaci*, encore sur l'amour; la *Contre-Etrenne*, à Nicolas Vergece, dont j'ai fait usage; *La Furie-Megere*; *Entremets de la Tragédie de Sophonisbe*; une Epitre où il loüe *Nicolas Nicolaï* sur ses voyages, & les Relations qu'il en a données; *Dithyrambes pour la pompe du Bouc* d'Etienne Jodelle, en 1553. *L'Aurore*; & une Epitre à Jean Vatel.

Il y a encore dans ce premier volume cinq livres de poësies diverses; mais je sens que l'énumération en seroit ennüiante. Plusieurs sont sur l'amour; & ce sujet, tant rebattu par nos Poëtes,

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

eſt peu attraïant pour un homme ſenſé ; d'autres ſont des Epithalames, qui n'ont pû intéreſſer que ceux que le Poëte y flattoit : ailleurs il chante quelques évenemens de ſon tems, comme, la paix faite avec les Anglois en 1549, la Victoire de Moncontour ſous la conduite de M. le Duc d'Anjou : ici il donne quelques imitations de l'Arioſte & de Simonide, dont j'ai parlé ailleurs ; ou il fait entendre ſes regrets ſur la mort de quelque Grand, par exemple, ſur celle de Marguerite de Valois Reine de Navarre : là, il loüe la Maiſon de Medicis, le Préſident de Birague, Remi Belleau, Jacques Amyot, Loüis de Gonzague Duc de Nevers ; ſe loüe lui-même, & parle tantôt de ſes travaux, tantôt des regrets, qu'il avoit ou qu'il feignoit de ſentir de s'être trop & trop longtems occupé de la poëſie. Par exemple, rappellant à Charles IX. ce qu'il avoit déja dit de vive voix à ce Prince, au ſujet de ſes travaux poëtiques, & de ſon Académie, il parle ainſi :

.... Je dî premierement
En voſtre Académie on euvre inceſſamment
Pour, des Grecs & Latins imitant l'excellence ;

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

De vers & chants reglés décorer vostre France
Avecque vostre nom ; & quand il vous plairoit,
Que vous orriez l'essay qui vous contenteroit.
Je dî qu'étant piqué de la fureur plaisante
Des uses, plus d'un chant en vostre honneur je chante,
Déclarant le desir qui d'une douce ardeur
Brule mon cœur devot envers vostre Grandeur.
Je dy que j'essayoy la grave Tragédie
D'un stile majestueux, la basse Comédie
D'un parler simple & net : là suivant Sophoclés,
Auteur Grec qui chanta le decés d'Herculés :
Ici donnant l'habit à la mode de France,
Et le parler François aux joüeurs de Térence :
Térence, Auteur Romain, que j'imite aujourd'huy,
Et comme il suit Ménandre, en ma langue j'ensuy :
Ce que j'ay fait, m'étant commandé de le faire
Afin de contenter la Royne vostre mere,
Qui de surtout m'enjoint de fuir lassiveté
En propos offensant sa chaste Majesté.
Après, je vous disois comment je renouvelle
Non-seulement des vieux la gentillesse belle
Aux chansons & aux vers ; mais que je remettois
En usage leur dance, &c.

Il parle ensuite du Ballet qu'il avoit entrepris.

Voilà un exemple de ce que Bayf pensoit de ses travaux ; en voici un de ses regrets, ou des plaintes dont il im-

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

portunoit ses amis sur son attachement à la poësie, qu'il n'en cultivoit pas moins. Il s'exprime ainsi en écrivant à M. de la Mosle :

Quand mal content, resveur, je pense
Que vingt & cinq ans par la France
J'ay fait ce malheureux mestier,
Sans recevoir aucun salaire
De tant d'ouvrages qu'ay sçeu faire
O que n'eusse été Coquetier !
Jà ma teste à demy pelée
Grisonne ; & ma barbe meslée
Monstre des toufets de poil blanc :
De dents ma bouche est dégarnie ;
La goute desjà me manie,
Et n'ay de rente un rouge blanc.....
Et quatre dizaines d'années
En vain desjà sont retournées
Depuis qu'au monde je nasqui.
Je crirai, s'il faut que je meure,
Si je n'ai fortune meilleure,
Je meurs qui jamais ne vesqui.....
Si les arts estoient en estime,
Je sçay, si je ne suis le prime,
Que je ne suis pas le dernier, &c.

Il repéte à peu près les mêmes choses

dans l'Epitre à son livre, piéce remplie de verbiage, comme le reste de ses poësies, mais dans laquelle il se peint lui-même assez naturellement. Peut-être ne serez-vous pas fâché de voir ce portrait; c'est par ces sortes de peintures qu'on connoît un Auteur. Je ne vous en donnerai d'ailleurs que les traits principaux.

JEAN-ANTOINE DE BAY.

Dy que je suis du bon Lazare
Fils naturel qui ne m'égare
De la trace de sa vertu.....
Dy que pauvreté ny l'envie
N'ont sçu tant abbattre ma vie,
Que mon los ne soit apparu;
Et que volant d'assez haute esle
Pour trouver la gloire immortelle;
Devant les Grands j'ai comparu.
Pour un qui mené d'ignorance,
Ou d'une maligne méchance,
Voulut amoindrir mon renom,
Dix sçavans & francs de rancune
Ont dite ingrate ma fortune
Qui ne respondoit à mon nom.
Mon livre, n'oubly pas de dire
A quiconque te viendra lire,
Que n'ai fourvoyé de la foy;

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

Dy que jamais dans ma cervelle
N'entra religion nouvelle,
Pour ofter celle de mon Roy.
Dy que cherchant d'orner la France,
Je prins de *Courville* accointance
Maiftre de l'art de bien chanter,
Qui me fit pour l'Art de Mufique,
Réformer à la mode antique,
Les vers mefurés inventer.....
Dy leur que je fus débonnaire,
Souvent penfif, par fois colere;
Mais foudain il n'y paroiffoit, &c.

Après ce portrait de fon efprit & de fon cœur, Bayf trace ainfi celui de fa perfonne.

J'eus les membres gréles, alégres,
Forts affez, bien qu'ils fuffent mégres,
Pour gaillard & fain me porter;
De hauteur moyenne & non baffe:
Dieu m'a fait fouvent de fa grace
Valeureux le mal fupporter.
J'eus large front, chauve le fefte,
L'œil tané, creufé dans la tefte,
Affez vif, non guiere fendu;
Le nez de longueur mefurée;
La face vive & colorée;
Le poil chatain, droit étendu.

Dans la même Epitre il parle aussi de ses amours; & c'est par le recüeil des vers presque sans nombre, que cette passion lui a fait enfanter, que finit le premier volume de ses poësies, où on lit aussi six Sonnets d'*Etienne de la Boëtie.*

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

Le second volume contient les *Jeux de Jan-Antoine de Bayf*, dédiés à M. le Duc d'Alençon, frere du Roi. Ces jeux renferment dix-neuf Eclogues sur differents sujets; *Antigone*, Tragédie, traduite de Sophocle, dédiée, par une Epitre en vers, à Elizabeth d'Autriche, Reine de France: *Le Brave*, Comédie, imitée, & traduite en partie du *Miles gloriosus* de Plaute; *l'Eunuque, Comédie de Térence*, c'est-à-dire, en partie traduite, & imitée en partie de cet ancien comique; *Devis des Dieux, pris de Lucian*: c'est une traduction libre des Dialogues de Lucien, intitulés: le Jugement des trois Déesses: Venus & l'Amour: Pan & Mercure: Junon & Jupiter: Vulcain & Apollon. Je ne dirai rien de ces pieces: je vous ai parlé ailleurs des traductions de Sophocle, de Plaute & de Térence.

Le même second volume a une se-

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

conde partie, où, sous le titre de *Passe-tems*, en cinq livres, tous très courts, Bayf a réüni quantité de poësies diverses, comme Requêtes, Epitres, Stances, Dithyrambes, Epigrammes, Quatrains, Chansons, Mascarades, quelques imitations de poësies Latines de Jean Dorat, des Cartels, & des Epitaphes, dont plusieurs sont badines; par exemple, celle de *Jean Garnier*, Crocheteur, vendeur de cotterets & de falourdes. Je vous ai fait connoître la Requête *à MM. les Prevôt & Echevins de Paris*, & à quelle occasion elle fut faite. Il faut vous citer une partie d'un Sonnet adressé à Jean Gohorry, Medecin, Poëte & Traducteur : Bayf s'y déclare contre les Romans, ce qu'on n'avoit pas lieu d'attendre d'un Poëte qui lui-même s'est livré à tant d'écrits de galanterie aussi dangereux & aussi peu sensés. Quoi, dit-il,

Ne verrons-nous jamais que des Romans frivoles,
Témoignage certain d'un siécle d'ignorance,
Ouvrages décousus, sans art, sans ordonnance,
Pleins de vaines erreurs, & pleins de fables folles?
Que servent aujourd'huy tant de doctes écoles
De Grec & de Latin où se lit la science?
Que te sert de tant d'arts avoir l'expérience,

A

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

Puisque sur *Amadis*, Gohorry, tu rafolles?
Quoy! sur ton âge meur, quand desjà tu grisonnes,
Lors qu'attendons de toy quelque gentil ouvrage,
En lieu d'un fruit exquis, une fleur tu nous donnes?

A combien d'Auteurs & de Lecteurs ces reproches ne conviendroient-ils pas aujourd'hui? J'ai été charmé de trouver encore les mêmes sentimens dans une autre piece adressée à François Duchat. Celui-ci avoit lû à Bayf & à quelques autres des productions impures de la plume de différents Poëtes: Bayf l'en blâme, & nomme ces Poëtes qu'heureusement nous ne connoissons plus. *Tu fais*, dit-il, *la fade lecture d'une poësie impure:*

Tu me lis de rudes vers,
Fangeux, de bourbiers divers,
De Richard, Suran, Bourbiere,
Vouté, Caquet & Rabiere,
La honte & le deshonneur
De ce temps plein de bonheur, &c.

Il ajoute, que pour se venger il veut visiter les coins les plus obscurs des boutiques des Libraires, y chercher ce qu'il y a de plus oublié, & venir à son

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

tour lui en fatiguer les oreilles. Là, dit-il,

Lâ, je trouverai la noise
De *Sagon*; là, de Pontoise
Le Bon enfant chercherai;
Là, Bouchard je trouverai,
Et tout ce qui de n'aguieres
Sert d'enveloppoirs aux beurrieres,
Aux Epissiers de cornets,
Aux Libraires de Pacquets, &c.

A la suite de l'extrait du Privilege du Roi, du 26 Juillet 1571, accordé pour l'impression de ces deux gros volumes de poësies, Bayf dans la cession dudit Privilége qu'il fait à Lucas Breyer, le laisse aussi le maître d'imprimer un *livre de Pseaumes & Chansons Spirituelles: le Manuel d'Epictete*, traduit; Deux Traités de *Plutarque*, de l'imagination & de la superstition; & deux Dialogues de *Lucien*. Je n'ai point vû ces ouvrages. Du Verdier cite les *Chansons Spirituelles*, & la traduction du *Manuel d'Epictete*; mais il ne dit point en quelle année ces écrits ont été imprimés.

J'en connois d'autres qui ne sont

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

point partie des deux volumes dont je viens de rendre compte : Tels sont : *Etrennes de poësies Françoises*, en vers mesurés ; ce sont des traductions d'Hésiode, de Pythagore, de Naumaque, dont je vous ai parlé ailleurs, & un petit nombre de poësies diverses : *Mimes, enseignemens & proverbes*, imprimés en deux livres en 1576, & réïmprimés en 1597 & encore depuis, augmentés d'un troisiéme & d'un quatriéme livre : Deux *Salutations au Roi* (Henri III.) la premiere sur son avénement à la Couronne de France ; & la seconde lorsqu'il fit son entrée dans le Royaume, après son retour de Pologne : Epitre au même, sous le nom de la Reine sa mere, *pour l'instruction d'un bon Roi*, piece sensée & remplie d'avis excellens : Traduction de cent distiques Latins, des trois sœurs Anne, Marguerite, & Jeanne de Seymour, *Princesses Angloises*, sur la mort de Marguerite Reine de Navarre ; Joachim du Bellay, & Nicolas Denisot ont eu part à cette traduction : *Vers recités en Musique devant le Roi, au festin de MM. de la Ville de Paris*, le 6 Février 1578, *auxquels deux bons Anges de la Ville entre-parlent* : Traduction d'un *Chant d'Allegresse*, pris des vers Latins

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

de Leger du Chesne, sur la naissance de François de Gonzague, fils de M. de Nevers, imprimée au-devant de l'Histoire de Calchondile, traduite par Blaise de Vigenere, avec un autre Chant sur le même sujet, traduit des vers Latins de Camille Falconeti, Aveugle de Sienne: Enfin, une Traduction d'un *Traité de l'Imagination*, écrit en Latin par Jean Pic, Comte de la Mirandole, imprimée dès 1557. in-8°. à Paris, ouvrage par conséquent de la premiere jeunesse de Baif, de qui j'ai vû pareillement un recüeil de poësies Latines qui a paru en 1577 : ce n'est qu'un premier livre ; il devoit en paroître trois autres ; s'ils existent, je ne les connois point.

Mais voilà bien assez d'ouvrages pour prouver que Jean-Antoine de Bayf n'a nullement passé ses jours dans l'oisiveté.

ETIENNE TABOUROT.

ETIENNE TABOUROT.

Biblioth. des Aut. de Bourgog. t. 2. pag. 390. & suiv.

Etienne TABOUROT, surnommé le Seigneur des Accords, étoit mort environ un an avant Bayf, je veux dire en 1590. Comme il n'avoit alors que 43 ans, il devoit être né en 1547,

Bayle s'est trompé en mettant sa naissance en 1549. Il étoit de Dijon, fils aîné de Guillaume Tabourot, célébre Avocat au Parlement de Bourgogne, & Maître des Comptes, & de Didiere Thierry.

ETIENNE TABOUROT.

Joly, Remarq. sur le Dict. de Bayle, p. 43. & suiv.

Etienne Tabourot étudioit en 1564. à Paris, au Collége de Bourgogne, & en 1567. il prenoit des leçons de Droit à Toulouse. De retour en sa patrie, & revêtu du titre d'Avocat, il eut la charge de Procureur du Roi au Bailliage & à la Chancellerie de Dijon. Il épousa Gabrielle Chiquot de Monpatey, dont on a loüé les agrémens extérieurs, aussi bien que les qualités du cœur & de l'esprit. Il en eut deux fils, *Guillaume* & *Pierre*, comme il paroît par l'Epitaphe qu'ils dresserent à leur pere en 1606, dans l'Abbaye de Saint Benigne de Dijon, où Etienne fut inhumé. Son mariage ayant été contracté contre la volonté de sa mere, celle-ci, que Guillaume son mari avoit laissée maîtresse du bien, deshérita son fils, ce qui put rendre sa condition moins aisée sans lui rien ôter de la gaïeté de son esprit.

Les Armes de cette famille étoient un Tambour, appellé anciennement

ETIENNE TABOUROT.

Tabour ou *Tabourin.* Etienne y joignit ces paroles, *A tous Accords*, ce qui donna lieu de l'appeller *le Seigneur des Accords*, Fief imaginaire par conséquent, qui n'étoit fondé que sur cette devise.

C'est avec raison que Bayle assure que Tabourot *donna trop dans les bagatelles.* Quoique pourvû d'une charge qui devoit au moins l'obliger à garder les dehors de la bienséance, il n'a pas rougi de nous apprendre qu'il comptoit jusqu'à trente maîtresses. Peut-être y avoit-il dans ce recit plus de vanité que de réalité ; mais ce qui est certain, c'est que la sagesse & la continence ne furent point son partage. Il s'exposa cependant à être troublé dans ses plaisirs par les engagemens qu'il contracta avec la Ligue, dont il fut un trop zélé partisan. Un Ecrivain de son tems, dit, *qu'il fut Promoteur aux affaires du Conseil d'Etat tenu à Dijon pour la sainte Union* : & l'on voit par les Registres de la Grand'Chambre du 7 Septembre 1589. qu'il agit en cette qualité.

Tabourot est beaucoup plus connu par ses *Bigarrures* que par ses autres écrits. Le premier est un ouvrage singulier, qui contient beaucoup de choses médiocres, plusieurs mauvaises, &

quelques-unes bonnes. L'Auteur y traite en prose, de l'*invention des Lettres*, des *Rebus de Picardie*, diverses *autres sortes de Rebus*, de presque toutes les espéces d'*Equivoques*, des *Antistrophes* ou *Contrepeteries*, des *Anagrammes*, des *vers Retrogrades*, des *Allusions*, des *Lettres Numerales*, des *Vers Rapportés*, des *Vers Lettrisés*, des *Acrostiches*, de l'*Echo*, des *Vers Léonins* & autres sortes de vers, des *Descriptions pathétiques*, des *notes*, des *Epitaphes*, &c. Cet ouvrage, qui répond comme on le voit, à son titre, est divisé en quatre livres imprimés l'un après l'autre, & ensuite réunis. Vous pouvez voir ailleurs le détail des éditions qui en ont été faites : mon plan ne me permet pas de m'y arrêter ici.

ETIENNE TABOUROT.

V. la Biblioth. des Aut. de Bourg. & les rem. de M. Joly sur Bayle.

Outre ce livre de *Bigarures*, & le Dictionnaire des Rimes de Jean le Fevre, que Tabourot publia avec des augmentations, & dont je vous ai suffisamment parlé, nous avons de Tabourot des poësies Latines & Françoises. Il dit dans ses *Bigarures*, fol. 152. édit. de 1603. qu'*étant écolier à Paris en* 1564. *il fit la Coupe poëtique, la Marmite, & autres, à l'imitation des Grecs* : Et dans le quatriéme livre du même ou-

Biblioth. Fr. nouv. édit. t. 3. p. 438. & suiv.

ETIENNE TABOUROT.

vrage (fol. 34) il dit encore qu'en 1572. il fit imprimer chez Galiot du Pré, quelques Sonnets de sa composition, qu'il promettoit de retoucher, pour en donner une édition moins imparfaite. On trouve plusieurs de ces Sonnets dans ses *Bigarures* mêmes ; & on en lit quelques autres à la tête de divers ouvrages, comme, de la premiere partie des *Bergeries de Remi Belleau, des Termes d'Architecture de Sambin*, en 1572, de la Coutume de Bourgogne, de l'édition de 1576, & de la *préparation des Médicamens*, par Claude Dariot, en 1582. Plus, quelques autres poësies parmi celles qui furent faites sur *la main d'Estienne Pasquier*, & une Epigramme parmi les poësies mêmes de Pasquier.

En 1581. Tabourot célébra aussi en vers le baptême de Léonard-François de Saulx, fils de Jean de Saulx Vicomte de Tavanes. Cette piece est un poëme d'environ 250 vers. L'Auteur introduit dans la cérémonie qui en est l'objet, Pandore & les Nymphes qui apportent l'enfant à la Parroisse de Saint Michel pour y être baptisé. Tel étoit le goût de ce tems-là.

Les *Touches du Seigneur des Accords*

sont pareillement en vers. Ce sont des especes d'Epigrammes satyriques, dont la plus grande partie finit par un trait de morale ou de critique, sous le titre de *Contre-Touche*. L'édition que j'en ai vûe a 64 feuillets. Ces petites poësies se trouvent ordinairement à la suite des *Bigarures*. Bayle dit que Tabourout fit dans le même goût d'autres *Touches*, qu'il composa en deux mois, étant à Verdun sur Saone, & qu'il divisa en trois livres, dont il dédia le premier à Pontus de Tyard de Bissi, Evêque de Châlons. Le Poëte étoit lié d'amitié avec ce Prélat, & ce fut lui qui fit imprimer en 1585. *Douze Fables de Fleuves ou Fontaines, avec la Description pour la peinture, & les Epigrammes*, que Pontus de Tyard conservoit dans son Cabinet, & qu'il n'avoit pas encore jugé à propos de publier. Tabourot dédia ce recüeil à l'Auteur même ; à qui il avoüe que c'est un vol qu'il lui avoit fait.

ETIENNE TABOUROT.

Bayle, Dict. crit. t. 1. p. 47. édit. de 1720.

En 1597. on imprima encore du Sieur des Accords un badinage poëtique en vers de quatre pieds ou huit Syllabes, intitulé : *La défense & loüange du Pou, ensemble celle du Ciron*. J'ignore si cet écrit avoit déja paru pendant

ETIENNE TABOUROT.

la vie du Poëte. Enfin, M. de la Monnoie dans ses notes sur les *Auteurs déguisés* de M. Baillet, prétend que Tabourot est l'Auteur de *la Synathrisie, aliàs Recüeil confus*, ouvrage imprimé sous le nom de Jean des Planches, Imprimeur. Voici comment il s'explique sur cela dans une lettre adressée à feu M. le Président Bouhier, & que M. l'Abbé Joly nous a conservée dans ses Remarques sur le Dictionaire de Bayle.

Premiere part. p. 45.

» Tabourot, autrement le Seigneur » des Accords, si connu, dit M. de la » Monnoïe, par ses Bigarrures, a beau- » coup de part dans cette mauvaise pe- » tite compilation, intitulée *Synathri-* » *sie*, du Grec συνάθροισις. Tabourot en » 1567. tems de l'édition du livre, & » non pas 1566, avoit 19 à 20 ans. » Jean des Planches, son Compere, » Imprimeur à Dijon, étoit un homme » fort plaisant, avec lequel familiere- » ment il prenoit plaisir à boire. Ce » fut dans une de ces occasions qu'il » lui proposa le dessein de ce recüeil, » lui dressant pour la permission de » l'imprimer, ce Privilége Latin bur- » lesque: *Cautum est ne quis has illustrium* » *Poëtarum nugas, è Bacchi adytis magnâ* » *religione extractas, in totâ Musarum*

» *provincia typis imprimat, aut alibi impressas venales habeat, præter Janum Plancium, Typographum Diviònensem, compotorum omnium nugacissimum.* Il prit soin de lui fournir pour les matériaux de ce livre diverses petites pieces, les unes Latines, les autres Françoises, quelques-unes de Buchanan & de Govean; plusieurs aussi de sa façon, qui ne sont pas les meilleures; même un Dialogue en prose, d'un Philosophe & d'un Pou, traduit en François de l'Italien de *Luigi Pulci*, comme du Verdier le marque au mot Guillaume de la Taissonniere. Voilà en quoi consiste ce petit in-4°. d'environ 80 pages, &c. ETIENNE TABOUROT.

J'ignorois tout ce détail lorsque j'ai parlé de la *Synathrisie* sous le nom de Jean des Planches, à la fin du tome douziéme de cette Bibliotheque. Je n'avois vû alors que l'édition de 1579. in-8°. qui porte le titre de Roüen, & dans laquelle des Planches se dit Imprimeur de ladite Ville. Si le récit de M. de la Monnoie est véritable, il faut raïer cet article de Jean des Planches, excepté le jugement que j'ai porté du *Recüeil confus*. Pag. 413.

Etienne Tabourot a été loüé sur ses

ETIENNE TABOUROT.

Bigarrures par *Theodecte* Tabourot son frere cadet : dont on lit 44 vers François à la tête dudit ouvrage ; & l'un & l'autre ont eu pour oncle, Jean Tabourot, Chanoine & Official de Langres, mort en 1595 âgé de 76 ans. Il est Auteur du *Calendrier des Bergers en Dialogue*, publié sous le nom de *Thoinet Arbeau*, qui est l'Anagramme du sien ; d'un Traité sur la Danse, imprimé sous le même nom en 1589. in-4°; de quelques vers François, inserés au commencement, & au folio 217 du *Dictionnaire des Rimes*, édition de 1588 ; & enfin, de la *Preudhomie des Laboureurs*, contenant onze Stances en vers François, que le Sieur des Accords a inserés au 20e. Chapitre de ses *Bigarrures*.

ROLAND BRISSET.

ROLAND BRISSET.

Roland BRISSET, Sieur du Sauvage, nous a laissé plus de vers que Tabourot, sans nous donner plus de poësies. Ce Poëte étoit Gentilhomme, du moins il en prend le titre. Il nâquit à Tours, fit ses études à Paris, & s'y fit passer Avocat. Il vivoit encore en 1592. & peut-être en 1595. Je ne connois de lui que des pieces Dramatiques. J'en ai vû cinq,

imprimées à Tours en 1590 in-4°. *Hercule furieux* : *Thieste* : *Agamemnon* : *Octavie*, & *Baptiste*. Les cinq premieres sont imitées & souvent traduites, de Seneque : La cinquiéme qui est la mort de Saint Jean-Baptiste, n'est gueres qu'une traduction des vers Latins de Buchanan. Le sixiéme poëme, dont j'ai vû deux éditions, l'une en 1591. à Tours, l'autre à Paris en 1595. est une Pastorale, intitulée, *la Diéromene, ou le Repentir d'Amour*, traduite de l'Italien de Loüis Grotto, surnommé l'Aveugle d'Adria. Je vous ai suffisamment parlé ailleurs de cette Pastorale.

ROLAND BRISSET.

Bibl. Fr. t. 8. pag. 122. 123.

Brisset, quoi qu'affectionné à la poësie Dramatique, soit par goût naturel, soit, comme il le dit, *par l'habitude qu'il avoit prise avec nos guerres civiles au milieu desquelles il étoit né*, ne se pressa pas cependant de se produire au grand jour. Plein, dès sa jeunesse, de la lecture de nos anciens Tragiques Grecs & Latins, auxquels il joignit la lecture des modernes, il est vrai qu'il s'essaïa dans le même genre, plus en imitant & en traduisant, qu'en inventant ; mais d'abord il ne fit part de ses pieces qu'à ses amis. La Croix-du-Maine qui en eut

ROLAND BRISSET.

quelque communication, en cite plusieurs dans sa Bibliotheque Françoise imprimée en 1584. C'étoit à en croire Brisset, une espece de secret qu'il réveloit. A peine fut-il découvert que la plûpart des amis de l'Auteur le presserent de rendre publics *ces siens premiers essais*. Ces sollicitations étoient flateuses; un pere d'ailleurs a toujours quelque peine de renfermer ses enfans.

Brisset cependant ne se rendit pas encore ; les troubles dont la France étoit agitée, lui paroissoient peu propres à se montrer sous un titre dont on ne le soupçonnoit pas encore revêtu. Une occasion, qu'il crut plus favorable, se présenta enfin.

Henri III. peu en fureté dans sa Capitale, fut obligé de se retirer à Tours; il y appella auprès de lui le Parlement de Paris, & la Chambre des Comptes. Brisset devenu plus hardi par la facilité qu'il avoit de se presenter devant son Souverain, fit imprimer ses cinq Tragédies, qui étoient les *prémices de ses labeurs*, *reservant*, dit-il, *à un autre tems, ce qui étoit né avec un âge plus meur*.

Dans l'Avis aux Lecteurs, que je n'ai fait que suivre, Brisset fait un grand éloge de la Ville de Tours sa pa-

trie, & passe ensuite à celui de la poësie, dont il fait l'apologie contre ceux qui en condamnoient l'exercice. Ses vers n'étoient pas trop capables de reconcilier ses adversaires avec elle; mais ses raisons n'en étoient pas moins bonnes. Si vous êtes curieux d'avoir une plus grande connoissance du génie Dramatique de l'Auteur, vous pouvez consulter le troisiéme tome de l'Histoire du Théâtre François, pag. 473 & suivantes. Pour moi, tout ce que je puis ajoûter, c'est de vous conseiller de ne point juger des Tragédies de Brisset par les éloges qui lui sont donnés dans les Sonnets qu'on lit dans son recüeil, surtout dans ceux de Beroalde, & de M. Mandat, Conseiller du Roi, & Thrésorier de France à Bourges. A l'égard des poësies *nées dans un âge mûr*, que Brisset *reservoit* à un autre tems, elles n'ont point paru, & il y a presque certitude qu'on a fait très sagement de les supprimer.

ROLAND BRISSET.

CLAUDE DE TRELLON.

CLAUDE DE TRELLON.

Claude DE TRELLON n'est gueres plus connu que Rolland Brisset, quoiqu'on aït du premier plusieurs éditions de ses poësies. C'étoit un Militaire, qui

CLAUDE DE TRELLON.

avoit porté les armes dès sa jeunesse ; mais quel grade avoit-il ? c'est ce que j'ignore. Je n'ai trouvé aucun de nos Historiens qui fassent mention de lui ; & tout ce que je puis conjecturer de ses poësies, c'est qu'il commença à servir fort jeune sous M. de la Valette dans le Piémont, en Languedoc, & dans la Guienne ; qu'il servit pareillement sous MM. de Nemours, de Guise & de Joyeuse, & qu'il étoit attaché au dernier lorsque celui-ci fut tué, après la bataille de Coutras, par ceux qui l'avoient fait prisonnier. Je vois encore qu'il avoit suivi le parti de la Ligue, puisqu'en désavoüant *le Ligueur repenti*, qu'on avoit imprimé sous son nom ; il dit :

Tu augmentes mes vers, tu gaste mon ouvrage,
Tu te sers de mon nom pour me faire un outrage :
Meschant, il n'en est rien & tu en as menty ;
J'escris les passions sans blasmer les personnes,
Et ne leur donne pas le nom que tu leur donnes ;
Car je fus bien *Ligueur*, mais non pas *Repenty*.

Il n'est pas moins certain qu'il a parcouru presque toute l'Italie. Dans un endroit, il se plaint de l'impression qu'on avoit faite de ses œuvres, *lorsqu'il étoit allé en Pelerinage à Notre-Da-*

me de Lorette. Dans le second livre de ses Amours, Sonnet second, il s'exprime ainsi :

Mon cœur passe les monts, & court dans l'Italie ;
Or il est dedans Rome, & contemple ravi
Ce séjour qui avoit à soy tout asservi,
Qui fut jadis du monde & la gloire & l'envie.
Or il est à Venise, où l'on voit à l'envi
Mille chemins ouverts pour la meschante vie,
Où l'ame aux voluptés sa'ement asservie
Voit, aussitost qu'il veut, son desir assouvi.
Or il est à Florance, & tout environné
De Temples, de Palais, à demy estonné
D'une si belle Ville admire la richesse.
Or il est à Ferrare, à Padoüe, à Milan ;
Mais tout cela ne peut divertir la tristesse
Que je porte dans l'ame il y a plus d'un an.

Je sçai bien que cette expression, *mon cœur passe les monts*, pourroit s'entendre d'un voyage fait seulement en imagination : mais vingt autres endroits des poësies de Trellon prouvent qu'il avoit réellement visité presque toute l'Italie. Voyez en particulier le Sonnet 63[e]. du troisiéme livre : il y souhaite avec ardeur de sortir de l'Italie dont il fait un portrait fort laid par rapport aux mœurs, & de retourner promptement

CLAUDE DE TRELLON.

en France. Dans des Stances qui suivent 66 Sonnets qu'on lit dans le second livre de ses Amours, on voit qu'il étoit alors à Turin, qu'il s'y ennuïoit beaucoup, & qu'il y étoit déja demeuré bien plus longtems qu'il ne l'avoit espéré. Enfin, il est certain que Trellon étoit hors de France lorsqu'il composa tant de Sonnets, de Stances, de Discours, d'Elégies, où il chante sa passion pour sa *Félicité*. Vous verrez encore quelques autres circonstances de sa vie dans le compte que je vais vous rendre de ses poësies.

V. le Catalogue

J'en ai vû quatre ou cinq éditions. La premiere, faite à Lyon en 1592, ne contient que 96 feuillets, qui renferment *le premier livre de la Flamme d'Amour*, dédié à M. le Duc de Nemours, avec un Sonnet au même, un Quatrain, un Sixain, un Sonnet à son livre; un petit nombre de poësies diverses; entre autres un Discours sur la mort de M. le Duc de Guise; & l'*Histoire de Padre Miracle & de l'Amant fortuné*, Roman allégorique en prose.

La seconde édition *revüe & corrigée*; j'ajoute, augmentée & diminuée, fut encore faite à Lyon, en 1594. Dans un court *Avis*, qu'on lit à la page 600

& derniere de ce recüeil, Trellon qui y parle lui-même, dit qu'il avoit fait la plus grande partie de ces vers *à l'âge de quatorze ans*, & que *s'il s'y licentie dans ses rimes*, c'est à l'imitation de Ronsard, dont il dit qu'*on doit suivre l'exemple*. Après un Sixain au Comte d'Aubijou, de la maison d'Amboise, un Sonnet, & un Quatrain au lecteur, on trouve dans ce recüeil; *la Muse Guerriere*, en deux livres, composés de Stances, d'Elégies, de Discours, de Sonnets, de Complaintes: *La Flamme d'Amour*, aussi en deux livres; ce sont encore des Sonnets, des Stances, des Chansons, des Elégies, des Odes &c. *Discours* en vers *sur la mort de M. le Duc de Joyeuse*; Stances sur la mort du Comte d'Aubijoux: *Flammes Divines & Spirituelles, de l'Amour de Dieu & mespris du monde*, en 19 Sonnets, 2 Odes, & une Paraphrase du Pseaume 49. Enfin, *l'Hermitage du Sieur de Trellon, augmenté & corrigé de nouveau, avec ses regrets & lamentations*; & *l'Histoire*, en prose, *de Lénocrite & de l'Amant fortuné*.

CLAUDE DE TRELLON.

Il ne paroît pas que ce soit Trellon qui ait donné cette édition de ses œuvres; & ce n'est point lui qui parle dans l'Epitre Dédicatoire au Duc de Guise,

CLAUDE DE TRELLON.

dattée d'Orléans le dernier jour du mois d'Aoust 1592. On lit cependant dans l'Avis au lecteur, qu'il offre dans cette édition *les premiers fruits de ses labeurs, cueillis en sa plus verte jeunesse, & avant le tems*, & que s'ils sont agréables on aura encore de lui les *Flammes amoureuses de la France*; je ne connois point ce dernier écrit. *L'Hermitage* contient des Sonnets, des Elégies, des Oraisons; à l'égard des *Lamentations*, une partie est en prose, & l'autre partie est en vers.

En 1597. Manassés de Preaux fit imprimer une partie des ouvrages de Trellon, sous le titre de *la Muse Guerriere, dédiée à M. le Comte d'Aubijoux*; avec l'*Hermitage*, adressée à la Comtesse d'Aubijoux, & un Sonnet *à M. l'Abbé de Thyron*, Philippe Desportes, *grand appuy d'Apollon*. La Muse guerriere est la même que dans l'édition de 1594; mais *l'Hermitage* est différent; & l'on y trouve de plus quelques Sonnets & autres pieces.

Le Sieur de Trellon voyant que l'on morcelloit ses poësies, qu'on les altéroit, & qu'on y mêloit des pieces, ou qui n'étoient point de lui, ou qu'il ne vouloit point avoüer; avoit obtenu dès le 20 Mai 1595 des Lettres Patentes

Claude de Trellon.

données à Lyon, pour faire paroître lui-même une édition de ses œuvres, telle qu'il la désiroit; & ayant cédé son Privilége à Thibaut Ancelin, celui-ci publia ledit recüeil en 1597, à Lyon sous ce titre: *Le Cavalier parfait, du Sieur de Trellon, où sont comprises toutes ses œuvres.*

» Voici, dit l'Auteur dans un Avis » préliminaire, voici un congé que je » prend des Muses, & un adieu que je » dis au Lecteur. Maintenant, par ce » Cavalier sous le nom, sous le drapeau » de qui toutes mes œuvres marchent; » je m'acquitte de ma promesse. C'est » ma derniere main, & le dernier desir » que j'aurai jamais d'emploïer mon » esprit à des choses si vaines.... L'A» mour en a été l'Auteur; mon lec» teur a vû mille vers pleins de folie, » dans la Muse guerriere, & dans la » Flamme d'Amour, qu'on ne verra » plus ici.... Je suis coupable de les » avoir faits, mais non de ce qu'ils ont » été imprimés. Quelqu'un qui avoit » envie de faire rire le monde, les fit » mettre sous la Presse sans mon con» sentement .... L'Histoire de *Padre* » *Miracle* que j'avois laissée entre les » mains de feu M. du Varty, qui est,

CLAUDE DE TRELLON.

» en des endroits extrêmement men-
» teuse, n'eut pas couru les quatre
» coins de la France, comme elle a
» fait. Je ne l'avois écrite, ajoute t-il,
» que pour me donner carriere, &
» non pas à ce dessein qu'elle fut vûe
» de tous. Maintenant je la casse,
» avec ce nom de Muse guerriere &
» de Flamme d'Amour ... Ne cher-
» che donc plus, lecteur, la Muse
» guerriere, ni la Flamme d'Amour;
» ou bien si tu les veux voir encore,
» lis dans ce livre *les Amours de Sylvie,*
» *les Meslanges, & les Amours de Félice,*
» & tu y verras, non pas peut-être ce
» que tu désires, mais bien la plus
» grand' part des vers qui y étoient,
» &c. »

Cette édition de 1597 est divisée en IV. Livres, & dédiée à M. le Duc de Guise.

Les vers au lecteur montrent le génie de l'Auteur & celui de ses ouvrages. Je chante, dit-il,

Je chante à la Soldade, & selon mon humeur;
Je fais profession autre que d'un rimeur;
Je ne veux acquerir le renom de Poëte,
Car ce n'est rien au prix de ce que je souhaite.
Excuse moi, lecteur, si mes vers ne sont doux,

Et si en me plaisant, je ne puis plaire à tous :
Tout ce que j'en ai faict, c'est afin de complaire
A celle dont le jour plus que le jour m'esclaire.
Si l'on voit ces escrits, c'est par commandement
De celle qui me fait languir incessamment.
Que si de me cognoistre il te prend quelque envie,
Je m'appelle Trellon, ma maîtresse Sylvie ;
Doncque contente toy que je chante en Soldat,
Et que de faire mieux ce n'est pas mon estat.

CLAUDE DE TRELLON.

Il est vrai qu'il ne paroît pas s'être fatigué la tête à lire les Auteurs Grecs & Romains ; peut-être même n'avoit-il fait aucune étude ; mais au moins il avoit fréquenté la Cour, & en avoit pû apprendre la politesse, puisqu'il dit ailleurs :

J'avois quinze ou seize ans alors que le malheur
Me fit abandonner le lieu de ma naissance....

Edit. de 1594 p. 237. & édit de 1597 fol. 190.

Je crois que c'étoit Angoulême ;

Je m'en vins à la Cour, n'ayant autre desir
Que de passer ma vie en plaisir & en liesse ;
Mais le sort m'a mal dit : Car au lieu de plaisir,
Je sens mille douleurs qui me rongent sans cesse.
Depuis pipé d'espoir, je n'en ai point bougé,
Et c'est le plus grand mal qui maintenant m'oppresse ;
Car enfin de tous maux on peut estre allegé,
Mais on ne peut jamais recouvrer la jeunesse....

CLAUDE DE TRELLON.

Je suis pauvre de biens, mais riche d'un courage
Qui brave quelque fois & la Terre & les Cieux, &c.

Le titre de *Cavalier parfait* qu'il a donné à son recüeil, a deux raisons : la premiere de faire honneur à M. le Duc de Guise qui étoit, dit-il, un *Cavalier vraiment parfait* : La seconde parce que le premier écrit de ce recüeil, qui est de cent deux Stances, chacune de six vers, concernent les devoirs d'un *Cavalier*. Presque toutes les maximes que l'Auteur y débite, sont sages, solides & de pratique. Mais beaucoup conviennent encore plus aux Rois, aux Princes, aux Grands, qu'aux simples Gentilshommes. Il y a cependant quelques maximes sur la galanterie qui ne s'accordent certainement pas avec la morale Evangelique. Il s'exprime exactement sur ce qu'on appelle *le point d'honneur*, & condamne ouvertement le Düel ; ce qui est remarquable, vû le siécle où l'Auteur écrivoit. Tout ce qu'il dit contre la Flatterie & les Flatteurs, sur le respect qu'on doit à la Religion, & le zele qu'exige la Religion Catholique, m'a parû excellent. Il veut qu'un Cavalier & un Prince soient plus habiles dans les sciences qu'il ne l'étoit

l'étoit lui-même ; il en regarde l'étude comme faisant une partie de leur devoir ; voici quelques-uns de ses conseils sur cette matiere.

CLAUDE DE TRELLON.

Escoute les Savans ; sois toy-même savant ;
Pour ne sçavoir assez, on se perd bien souvent.
Il faut qu'un Cavalier parle de toutes choses,
Il faut qu'un Cavalier sçache bien ce qu'il dit.....
C'est une grande erreur, une ignorance aux Grands ;
D'aller s'imaginer que les hommes Savans
Sont ceux le plus souvent qui ont moins de courage ;
Le sçavoir nous apprend à mespriser la peur ;
Le sçavoir nous anime & nous enfle le cœur,
Et nous rend assurés au milieu du naufrage....
La science au courage augmente le pouvoir ;
C'est elle qui fait luire & paroistre les armes ;
C'est elle qui nous sert de Jour & de Soleil :
Ulysse frappoit plus avecques son Conseil,
Qu'Ajax qui se trouvoit au milieu des alarmes.....
Les Galants Cavaliers, les Princes & les Rois
Doivent tenir entre eux & observer ces Loix,
De ne souffrir jamais qu'auprès de leur personne
Un ignorant, un sot ait de l'autorité ;
Le Prince se peut dire estre mal assisté
Lorsqu'à chercher les sots son humeur s'abandonne ;
&c.

Les *Amours de Sylvie*, qui suivent ces Stances, contiennent 103 Sonnets, di-

CLAUDE DE TRELLON.

verses Stances, des Elégies, des Discours en vers, des Complaintes, des Chansons; tout cela, l'un après l'autre; c'est-à-dire, des Sonnets d'abord, ensuite des Stances, &c. Et c'est la même marche dans *les Amours de Félice*. Dans un des Sonnets, il dit adieu à la Ville de Paris, & dans un autre à celle d'Orleans, où il paroît que sa *Sylvie* demeuroit. Sa profession l'obligeoit d'être souvent en campagne, & l'on voit par divers autres Sonnets que souvent il étoit contraint d'hiverner en differentes Villes, même dans des contrées éloignées de la Capitale, où les neiges l'incommodoient, & où la rigueur du froid le faisoit souffrir. Les *Chansons* sont suivies d'une espéce de poëme, en vers & en prose, intitulé, *le Pelerin*: c'est Trellon qui y parle, & qui n'y fait mention que de sa *Sylvie*, dont il se trouvoit forcé de s'éloigner. Je n'ose pourtant vous assurer que ces amours fussent réelles; car l'Auteur a sur cela son dit & son dédit. Par exemple, dans le 29e. Sonnet des *Amours de Félice*, il dit:

Je suis né pour l'Amour, on le voit à ma vie,
J'ai quitté tout le monde afin de le servir,
J'ay mis entre ses mains ma franchise asservie.

Luy seul peut quand il veut commander mon envie,
Et rien que sa faveur je ne veux acquerir.
Pour luy j'ay mesprisé la grandeur de ce monde,
Pour lui je me suis mis à la merci de l'onde,
Pour luy j'ay desdaigné l'amitié des plus Grands, &c.

Et dans le cinquiéme Sonnet du même livre, il tient ce langage si opposé :

Ces sots, ces jeunes gens, qui lisant à toute heure
Mes escrits, vont jugeant, par mes discours, de moy;
Ne sont-ils pas bien sots d'y adjouster leur foy ?
Car ce n'est rien enfin que feinte & que peinture.
Si je souffre en mes vers, si je meurs, si je pleure,
Je pleure mes ennüis, je pleure mon esmoy;
Personne n'y a part; il n'est Prince, ny Roy
Qui sçeut faire forcer en cela ma nature.
Ce *Padre* dont le nom fut si bien inventé,
Tel que je l'ai dépeint, il n'a jamais esté;
Mon humeur & cela sont deux choses contraires.
Pour servir mes amis, j'irois dans le trespas;
En ce qui est d'Amour, qu'on ne s'y fie pas;
Car je n'aime rien tant qu'à faire mes affaires.

Le troisiéme livre des œuvres de Trellon est plus varié. On y voit sur diverses matieres des Sonnets, des Discours, des Stances, des Epitaphes, des Plaintes. C'est dans ce livre principalement qu'il montre son attachement à la Ligue. C'est là qu'il se donne pour

CLAUDE DE TRELLON.

un brave, mais trop fanfaron ; pour un Cavalier plein de feu & d'ardeur, qui souffroit impatiemment les contradictions, qu'on ne pouvoit offenser impunément ; mais qui étoit ami zelé, plein de franchise, sans déguisement, sans flatterie. Voïez le 59e. Sonnet de ce troisiéme livre ; & son Discours à M. de la Broüe, où il dit entre autres :

..... Mon humeur n'est point desagréable ;
J'aime tout ce qui est de beau & de loüable ;
J'ai toujours estimé les hommes valeureux,
Et ne fais point de cas des courages paoureux....
Je ne suis pas de ceux qui aiment tout le monde....
Je suis particulier en tout cela que j'aime,
J'aime fort peu de gens, mais je les aime tant
Qu'il n'est rien comme moy au monde de constant.
Jamais l'ambition ne loge en mon courage ;
Je ne suis pas de ceux qui bravent de langage,
Je suis brave d'effet, & tiens toujours au poing
L'espée pour aider mes amis au besoing.
Je crains Dieu, je l'honnore, & n'offense personne ;
A rien qu'à la vertu mon esprit ne s'adonne.
Je fuis tant que je puis les hommes indiscrets,
Et ne m'informe point de sçavoir des secrets.
Mon humeur n'est pas propre à servir de cuirasse ;
Je ne puis demeurer longtemps en une place.

Il fait ensuite une peinture fort natu-

relle de la Cour, & de l'esclavage des Courtisans ; montre sa haine pour une pareille servitude ; & ajoute les traits suivans à son tableau.

CLAUDE DE TRELLON.

Je ne suis pas de ceux qui aiment à mesdire ;
Je ne puis sans sujet de personne me rire ;
Je ne desire rien que je ne puisse avoir.....
Je ne suis pas de ceux qui veulent qu'on les croye ;
Je veux par les effets que le monde me voye.....
Je blasme infiniment un Prince, un grand Seigneur
De ce que bien souvent ils font beaucoup d'honneur
A des sots, des bouffons qui ne sont rien au monde ;
Et de ceux dont la langue est diserte & faconde,
De ceux qui sont vaillans, & qui ont du sçavoir,
Ils n'en font point de cas & ne les daignent voir.....
Je me plais à tout beau & honneste exercice ;
J'aime à chanter, sauter, à danser dans un bal ;
Je me plais quelquefois à monter à cheval,
A courre, à voltiger, & à tirer des armes.....

Il nous assure qu'il prenoit encore un plus grand plaisir à entendre ou à lire, le recit des batailles, l'histoire des illustres Capitaines, des Heros qui se sont distingués par les armes, & qu'il chargeoit volontiers sa mémoire des grandes actions militaires des anciens & des modernes. Une chose pour laquelle, dit-il, il n'avoit aucune dispo-

CLAUDE DE TRELLON.

sition, c'étoit de conduire des procès; & il en rend cette raison;

On dit qu'on ne sçauroit solliciter assez;
Je ne pourrois jamais avoir la patience
D'aller à ces Messieurs faire la révérence,
Les attendre à la porte une heure, voire deux,
Et encor bien souvent ne parler point à eux;
Mendier leur faveur, leur offrir mon service,
Pour, au partir de là, recevoir injustice, &c.

Tout ce Discours, qui est très-long, mérite, selon moi, d'être lû.

Suivent les *Tombeaux*, ou éloges funébres de Jacques d'Amboise, Comte d'Aubijoux, tué à la bataille de Coutras, au mois d'Octobre 1587; du Duc de Joyeuse, qui perdit la vie dans le même tems, par les mains de ceux qui l'avoient fait prisonnier; du Duc de Guise, & du Duc de Nemours, auxquels le Poëte avoit été longtems & fidellement attaché; de Bussi d'Amboise; du Comte de Sagonne, de M. de Vatan; du Baron de Brécieux; de Madame de Senecterre; & de plusieurs autres personnes moins connues. Ces éloges, surtout ceux des Militaires, sont longs & écrits d'un stile vif & animé. On sent que le Poëte s'interessoit

à ſon ſujet. Dans tous, de même que dans une Complainte qui accompagne ces éloges, il donne des preuves de ſa ſenſibilité pour les maux qui affligeoient alors le Royaume. Il y a joint ſon propre *Teſtament*, mais Teſtament burleſque & ſatyrique; les legs qu'il y fait ſont tous conformes aux mécontentemens, vrais ou ſuppoſés, que ſes amours lui avoient donnés; ce qui ne l'empêche pas de charger le reſte de ce troiſiéme livre, d'Odes, de Chanſons, de Cartels, preſque tous ſur l'amour.

CLAUDE DE TRELLON.

L'Hermitage forme le quatriéme livre. C'eſt un poëme en vers héroïques, adreſſé par un Sonnet, à M. de Peſicart, ami de l'Auteur, & précédé de ſix Sonnets, ſous le titre d'*Adieu au monde*, & de deux prieres, l'une à Jeſus-Chriſt, l'autre à la Sainte Vierge. Le but de Trellon dans ce poëme eſt de prouver, ou du moins de faire croire qu'il ſe repentoit de ſa vie paſſée, de ſes diſſipations, de ſes fautes, des vers amoureux qu'il avoit compoſés, & qu'il a cependant laiſſé ſubſiſter; & qu'il avoit pris la réſolution de ſe retirer dans quelque ſolitude pour y achever dans la pénitence, la fuite entière du monde, la priére & la méditation des vérités

CLAUDE DE TRELLON.

éternelles, le reste *des maintes années qu'il avoit vescu.* Il entre dans le détail des motifs qui l'obligent à prendre ce parti, des austerités auxquelles il a dessein de se livrer, de l'habit dont il se revêtira, des differentes occupations qu'il veut choisir. C'est un tableau de la plus austère pénitence; mais je crains bien qu'il n'ait été que dans l'imagination du Poëte. La maniere dont il s'exprime sur ce qu'il fera pour se punir de ses amours profanes, est singulière: *Me ressouvenant, dit-il,*

de mes folles amours;
Je maudiray leurs traits, & maudirai ma vie,
D'avoir esté jamais à ce fol asservie.
Toujours dessus ce mont je feray mon séjour;
Ravy d'un zele saint j'y passerai le jour.
Là des livres d'Amour je feray feu de joye,
Afin que de bien loing tout le monde le voye;
Et si jamais j'ai prins quelque contentement
A repaistre mes sens de leur enchantement,
J'aurai dedans le cœur une extrême liesse
De voir brusler le nom d'Amour & de Maistresse.

Il feint qu'à la lueur de ce feu, quelque curieux étonné d'apprendre que quelque mortel habite un lieu si désert, sera tenté de s'en informer par lui-même; viendra dans sa solitude, & ne manquera pas de lui faire des questions sur

son nom, ses emplois passés, les motifs de sa vie actuelle; & qu'il répondra à toutes ses demandes. Trellon exécute en effet dans ce poëme une partie de ce qu'il dit qu'il feroit. Il fait sa confession; elle est humble, mais trop vague. Tout ce qu'on peut en tirer d'historique, c'est qu'il s'étoit enfin repenti de l'attachement qu'il avoit eu pour la *Ligue*, & du zele avec lequel il l'avoit servi. Ce poëme, qu'on liroit, je crois, encore avec plaisir, est suivi de Sonnets, de Stances, d'Oraisons, d'une paraphrase du *Confiteor*, & de quelques Elegies, dont la premiere est une peinture de la vie de la Cour, & des occupations & des sentimens des Courtisans. La peinture est dans le vrai, & ne fait point aimer l'objet qu'elle représente. Mais ce portrait a été tant de fois copié qu'il n'est ignoré de personne.

CLAUDE DE TRELLON.

Les *Lamentations* de l'Auteur, suite de l'Hermitage, sont des prieres affectueuses, dont huit sont en prose, & huit en vers. Celles-ci sont presque toutes en Stances. Dans les dernieres, Trellon donne des avis utiles à tous les états, à tous les âges, à toutes les situations où l'on peut se trouver dans la vie. C'est par là que finissent ses poësies.

CLAUDE DE TRELLON.

On a exclu de cette édition *l'Histoire de Lénocrite & de l'Amant fortuné*, Roman en prose, qu'on lit dans l'édition de 1594. Trellon ne reconnoissoit pas ce Roman pour son ouvrage. C'est, dit-il, quelque pédant qui avoit défiguré son histoire de *Padre Miracle*, & qui en avoit changé le nom en celui de *Lénocrite*, qui est en effet injurieux, dans la vûe de l'offenser. Il s'en est vengé par ces quatre vers :

Pour servir son amy il se mit en hazart ;
Padre, ce fut son nom, mais tout plein de mérite ;
Et ce fut un coquin, un sot & un cornart,
Celui qui lui donna le nom de Lénocrite.

Il paroît cependant que ce Roman contient une partie de l'histoire de la vie de Trellon ; mais sous des emblêmes si obscurs qu'on ne peut presque deviner ce que l'Auteur a voulu dire. *Neptune* que le Heros du Roman pleure, est M. le Duc de Joyeuse. Lénocrite fut si affligé de sa mort, qu'il porta la douleur presque jusqu'au désespoir. Mais le tems & la raison ayant calmé son affliction, & ne voyant point de jour pour aller à Angoulême, il se transporta à Aubeterre, d'où il alla retrouver l'ar-

mée. Depuis, l'ennui & le chagrin ayant repris le dessus, Lénocrite eut cent fois la pensée de se faire Capucin : ce qui revient aux sentimens exprimés dans *l'Hermitage*.

CLAUDE DE TRELLON.

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

Guy LE FEVRE DE LA BODERIE ne borna pas ses études, comme Claude de Trellon, à faire des vers, & à lire seulement les exploits militaires des grands Capitaines ; ce fut un Savant profond, à qui les langues Orientales, de même que le Latin, l'Italien & l'Espagnol, étoient familieres, & qui fit de ces connoissances un usage utile.

La Croix-du-Maine, du Verdier, & tous ceux qui ont parlé de ce Savant sur la foi de ces deux Bibliothécaires, le disent né à Falaise en Normandie ; ils se sont trompés. Le Fevre, dans ses *divers Meslanges poëtiques*, imprimés en 1582, & adressés au Roi Henri III. Fol. 62. dit lui-même qu'il étoit né à la terre de la Boderie, lieu situé dans la Basse Normandie, sur un petit ruisseau appellé *le Lambrun*. Il nous apprend au même endroit qu'il nâquit la veille de

Guy le Fevre de la Boderie.

Saint Laurent, par conséquent le neuviéme d'Aoust. *O lieu plaisant*, dit-il dans son *Elégie à la Boderie, lieu de sa naissance*,

> ..... Terre trois fois benie,
> Où en naissant me reçeut mon génie,
> En l'avant jour de S. Laurent lauré,
> Jà dès le bers de laurier entouré.

Il est vrai qu'il ne marque point l'année, mais nous la trouvons dans l'inscription de son portrait qui accompagne son *Encyclie*, imprimée en 1571. Cette inscription porte qu'il étoit alors dans sa trentiéme année; ainsi il étoit né en 1541. *Jacques le Fevre*, son pere, étoit Seigneur de la Boderie, & il en a donné l'Epitaphe dans l'ouvrage que je viens de citer; & dans ses *Hymnes Ecclésiastiques*, il dit que sa mere se nommoit *Anne de Mombray*. Il a eu plusieurs freres & sœurs, qu'il nomme dans les mêmes Hymnes & dans ses Mélanges, savoir, *Anne*, *Nicolas*, *Pierre*, *Antoine*, *Hippocras*, & *Jean*.

Encycl. p. 269.

Fol. 61.

Dans un Mémoire manuscrit sur cette famille, qui m'a été communiqué, on ne parle point d'*Anne*; & entre les freres, au lieu d'*Hippocras* & de *Jean*,

on nomme *Philippe*, qui fut tué au siége de Ponteaudemer, peut-être en 1592. Guy ne nous fait point connoître les qualités d'*Hippocras*; mais il parle au long des exploits & de la valeur de *Pierre*, qui avoit pris le parti des armes avec son ami *Antoine* Vauquelin, Capitaine d'une Compagnie de gens de pied. Ils furent tués l'un & l'autre au siége de Saint Lô, au mois de Juin 1574, & le corps de Pierre le Fevre fut apporté à Falaise, où l'on voit son Epitaphe.

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

La piece que la Boderie a consacrée au recit de leurs faits militaires & de leur mort, fait partie de ses Meslanges: elle est intitulée, *Le Tombeau des nobles & vertueux Gentilshommes, Antoine Vauquelin & Pierre le Fevre de la Boderie*, & on y lit plusieurs détails intéressans sur les guerres dont la France fut agitée en ce tems là. A l'égard de *Jean*, il fut Secrétaire du Président Bariot, & mourut dans la 25e. année de son âge, non dans la 52e. comme le dit le Pere Niceron dans ses Mémoires. Guy marque lui-même cette date de la mort de son frere, dans les vers dont il a honoré son tombeau:

Pag. 24

T. 38

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

......La Parque au dard envenimé,
A frappé à la mort mon frere bien aimé
En sa tendre jeunesse, ayant atteint à peine
De ses ans le cinquiéme avec une vintaine.

Mesl. fol. 103. Par l'Epitre au sieur Caradau, Breton, il paroît que la Boderie fut tenté de se marier dans sa jeunesse, & qu'il fut épris fortement d'une tendre affection pour une Demoiselle qui demeuroit près de sa terre de la Boderie, où il eut occasion de la voir; mais il résista aux mouvemens de cette passion naissante, & pour effacer de son esprit jusqu'à l'idée de celle qui l'avoit fait naître, il dit lui-même qu'il quitta les bords du Lambrun, & vint à Paris, d'où il passa à Lyon, à Macon, & en Bretagne. Ibid. fol. 68. Je conjecture même d'une autre piece qu'il adressa à Marguerite de France, Reine de Navarre, qu'il embrassa l'état Ecclésiastique, & qu'il reçut au moins la Tonsure Cléricale: car il y marque, que quoiqu'il n'aspire ni à un Evêché, ni à une Abbaye, il se croioit néanmoins en droit d'attendre une honnête récompense de ses travaux.

Je ne demande pas, je n'aspire, ny baye
D'épouser maintenant Evêché ni Abbaye,

Bien que j'ose affeurer sous vostre autorité,
Que mes labeurs sont tels qu'ils ont bien mérité
Quelque honnête guerdon, au jugement des maîtres
Lesquels ont supporté quelque travail des lettres.

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

Voici quels étoient ses *labeurs*. Il avoit étudié avec soin le Grec, l'Hébreu, le Chaldéen, l'Arabe & le Syriaque. Ses écrits le prouvent; & nous avons son propre témoignage dans ses vers, dont il faut que vous souffriez la lecture.

Peut être encor que l'âge qui tout torne
S'admirera, que sur la rive d'Orne
J'aye apporté le Chaldé le plus vieux,
Et l'Arabic, malgré mes envieux.
Seine & l'Escaud porteront témoignage
A nos neveux, qu'en la fleur de mon âge,
J'ai mis au jour des peuples d'Orient
L'antique honneur en langues variant:
Et que d'ici mon génie & bon Ange
Me conduisit en une terre estrange,
Pour avancer avec tous mes efforts
Des livres Saints les plus rares thrésors:
Où je vacqué & mainte & mainte année,
Accompagné de l'ame à tout bien née
D'un frere mien, lequel a mérité
D'avoir honneur à la postérité.

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

La Boderie nous marque ici l'usage qu'il fit de la connoissance qu'il avoit acquise des Langues savantes. Il eut beaucoup de part à la fameuse Polyglotte d'Anvers, qui fut principalement confiée aux soins d'Arias Montanus, à l'édition de laquelle on commença à travailler en 1568, & qui fut achevée le dernier de Mai 1572. Cette Bible, qui est en plusieurs langues, se nomme communément la Bible Royale, la Polyglotte du Roi d'Espagne, parce que le Roi Catholique Philippe II. en a fait la dépense; & la Bible d'Anvers ou de Plantin, parce que celui-ci l'imprima à Anvers.

Dès 1566 la Boderie figura en Caracteres Hébreux la version Syriaque du Nouveau Testament; il en fit ensuite une traduction Latine, qu'il finit en 1567. Dix-huit mois s'écoulerent dans ces travaux. Lorsqu'Arias fut près de faire imprimer cette version Syriaque dans la Polyglotte, il demanda, de la part du Roi d'Espagne, à M. de la Boderie sa traduction Latine. Ce Savant non-seulement l'accorda, il s'offrit même de prendre soin de l'impression de l'une & de l'autre, & fournit de plus sa copie figurée en caracteres Hébreux.

Ces soins demandant sa présence, il alla à Anvers avec Nicolas le Fevre, son frere, & l'un & l'autre furent d'un grand secours à Arias Montanus. Guy fut un de ceux qui revirent la version Latine que Pagnin avoit faite sur le texte Hébreu, & enrichit l'*Apparat* Sacré joint à cette Polyglotte, d'un Dictionnaire Syro-Chaldaïque. Si on l'en croit, Arias Montanus a beaucoup moins contribué qu'on ne le dit communément à cette grande entreprise, & les soins & les lumieres des deux freres ne lui furent pas seulement utiles, ils lui étoient nécessaires. On assure que le Pape Pie IV. informé du travail de Guy de la Boderie, voulut l'attirer à Rome dans le dessein de l'élever au Cardinalat; mais qu'il ne put vaincre sur cela la modestie de l'Auteur. La Boderie & son frere pouvoient esperer d'ailleurs des récompenses : mais ils n'en reçurent aucune; & le premier s'en plaint avec raison dans l'Elégie adressée au lieu de sa naissance. Il est bon de l'entendre lui-même :

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

Donc qu'Arias l'Espagnol ne s'enyvre
Tout seul pour tous de l'honneur de ce livre;
Seul plus que tous il eut d'authorité,

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

Mais plus que tous il n'a pas mérité . . . . .
A mes despens j'entreprins ce voyage,
J'y despendy & ma peine & mon âge,
Avec mon frere, & mes labeurs donné
Sans estre en rien pour cela guerdonné.
Je ne me plains, & d'honneur m'en dispense,
Que de Plantin je n'ai eu recompense
De mes travaux; son cœur entier est bon,
Par moi cogneu m'est un ample guerdon. . . . . .
Mais justement je me puis & dois plaindre,
Sans l'Espagnol ni quelconque autre craindre,
Que trop ingrats se monstrent envers moy
La gent d'Espagne, & d'Espagne le Roy. . . . .
Je ne veux point qu'aucun pour moi se fâche,
Mais je veux bien que l'âge avenir sçache,
Que je n'ai eu de Princes ni de Rois,
Ici, ni là, de mes labeurs les droits.

Mess. fol. 19. La Boderie tomba malade à Louvain, & y fut presque réduit à l'extrémité, comme il le dit dans les vers qu'il composa sur cette maladie. A son retour de Flandres il presenta une Requête à Monsieur, frere du Roi, c'est-à-dire, au Duc d'Alençon, frere de Henri III. Il y parle encore de ses travaux littéraires, des dépenses qu'il avoit faites, tant pour acquerir les connoissances dont il avoit orné son esprit, que pour se rendre utile aux autres, & de l'ingratitude

Ib. fol. 25.

dont on l'avoit païé. Ce fut peut-être en conséquence de ses représentations que le Duc d'Alençon le fit son *Secretaire & son Interprete des Langues étrangeres*. La Boderie prend cette qualité à la tête de quelques-uns de ses ouvrages. La Croix-du-Maine & ceux qui l'ont copié, se sont trompés lorsqu'ils ont écrit qu'il avoit été précepteur du même Prince.

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

Dix ans après cette Requête la Boderie en présenta une autre à Marguerite de France, Reine de Navarre, par laquelle il se plaint, mais avec modestie, que depuis dix ans qu'il étoit au service du Duc d'Alençon, il n'avoit encore rien obtenu de ce qui lui avoit été promis. Je ne sçai si la Reine, qu'il regarde comme sa Protectrice, lui fit accorder ce qu'il desiroit. Il y a cependant lieu d'en douter ; on sçait que le Duc d'Alençon fut occupé de bien d'autres soins jusqu'à la fin de sa vie, qui arriva le 10e. de Juin 1584. Guy le Fevre lui survécut de plusieurs années, n'étant mort qu'en 1598 en sa terre de la Boderie, où il s'étoit retiré. Jean Vauquelin de la Fresnaye rapporte dans ses poësies une Eclogue sur cette mort, intitulée : *Pastorale à An-*

Ibid. fol. 68.

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

toine le Fevre de la Boderie, ſur le treſpas de Gui le Fevre, Ecuyer, Sieur de la Boderie ſon frere. Il y a dans cette Eclogue plus de ſentiment que de poëſie ; le cœur y parle plus que l'eſprit ; c'eſt un ami qui pleuroit la perte d'un ami.

Vous avez vû par ce que je viens de raconter que malgré l'étude épineuſe des langues ſavantes, & les ouvrages graves & ſérieux qui ſortirent de la plume de Guy de la Boderie, ce laborieux Ecrivain ne dédaigna pas de s'amuſer de la poëſie. Il la cultiva même preſque dans tous les tems de ſa vie. Mais on ne lit plus aujourd'hui ce qu'il a fait en ce genre, que pour y apprendre les circonſtances de ſa vie, & quelques faits qui appartiennent à l'hiſtoire de ſon tems, ou qui concernent celle des Savans qu'il avoit connus. A l'exception de quelques pieces où l'on trouve un certain naïf qui peut plaire encore malgré la barbarie du langage, preſque toutes les autres ſont d'un goût fort mauvais, d'un ſtile empoulé, ſouvent peu intelligible, remplies de comparaiſons forcées & quelquefois ridicules, d'expreſſions & d'alluſions mythologiques, & de jeux de mots fort froids. Il a eu néanmoins, même comme Poëte, une grande ré…

tation en ſon tems, & à cet égard il a été loüé avec excès par Vauquelin de la Freſnaie, dont les poëſies ſont ſupérieures aux ſiennes.

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

On voit auſſi par ſes Meſlanges, qu'il a remporté pluſieurs fois la Palme & le Lys, qui faiſoient le prix du Puy à Roüen. Voyez la piece intitulée : *Graces de l'Auteur pour la Palme obtenüe au Puy*, à M. de Croiſmare *Prince du Puy à Roüen* ; & celle qui a pour titre, *Graces au Seigneur Papillon, Prince du Puy à Roüen, en l'an* 1576, *pour le prix de la Palme & du Lys obtenu par l'Auteur.*

Ibid. fol. 46. & 90.

Quelque peu avantageux cependant que ſoit le jugement que je viens de porter des poëſies de la Boderie, puiſque c'eſt comme Poëte que je vous ai parlé de ce Savant, il faut du moins vous faire connoître en peu de mots ce qu'il a compoſé & publié en ce genre.

Je crois que *l'Encyclie des ſecrets de l'Eternité* eſt ſon premier ouvrage en vers. L'édition en fut faite chez Plantin, non en 1570, ainſi que l'ont cru la Croix-du-Maine & du Verdier, mais en 1571, puiſqu'aux pages 301. & 305 on lit deux pieces dattées de cette derniere année. L'ouvrage eſt diviſé en huit cercles ou chants. Il eſt intitulé,

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

premier livre, parce que l'Auteur se proposoit de continuer sa matiere; mais le public n'en a pas eu davantage, & il n'y a rien perdu. Quelques poësies diverses du même, toutes très peu intéressantes, terminent cet ennuieux & obscur volume.

Il fut suivi de *la Galliade*, *ou de la révolution des Arts & des Sciences*, qui parut en 1578, dédiée à Monsieur, frere unique du Roi. C'est un poëme en cinq chants, auxquels l'Auteur a donné le nom de *Cercles*, comme dans son *Encyclie*. Il l'a appellé *la Galliade*, parce qu'il y prétend que les Arts & les Sciences, qu'il parcourt exactement l'une après l'autre, après avoir été bannies des Gaules, où elles avoient fait leur séjour, y sont enfin revenües, & y ont été accüeillies avec honneur. La Boderie dans l'*Elégie au lieu de sa naissance*, parle ainsi de ce poëme:

J'ai recüeilli des vieux Auteurs estranges
De nos Gaulois les antiques loüanges,
Et illustré nos hommes dessus tous
Qui fait renaître ont les arts entre nous.

Il est vrai que chaque restaurateur de quelque Art & de quelque Science en

France, de même que ceux qui s'y sont distingués, ont dans ce poëme quelque coup d'encensoir, mais donné assez brusquement. La Dédicace consiste en 17 Sonnets, qu'on ne lit pas avec plus de plaisir. Avant ces Sonnets, on a jugé à propos de recüeillir diverses poësies Grecques, Latines & Françoises de différentes personnes à la loüange de *la Galliade* & de son Auteur ; & l'on a mis à la fin *le Phénix, pris du Latin de Lactance*, mais faussement attribué à cet ancien Ecrivain Ecclésiastique : c'est encore une production de la Boderie en vers, dédiée à Henri III.

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

Ce Prince étant à Blois & s'entretenant avec l'Auteur, lui commanda de revoir ce poëme dont il paroissoit satisfait. La Boderie nous assure qu'il obéït avec joie à un ordre qui le flattoit extrêmement, qu'il s'appliqua à rendre son ouvrage digne de l'attention que Sa Majesté avoit bien voulu lui prêter, & qu'il l'augmenta d'un livre. J'ai vû en effet une seconde édition de ce poëme faite en 1582 ; mais je puis assurer que je n'y ai observé ni changemens, ni augmentations ; & que tout ce que cette édition a de plus que celle de 1578, consiste dans une longue Epitre au Roi

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

où le Poëte loüe beaucoup ce Prince ; & rend compte de l'entretien qu'il avoit eu l'honneur d'avoir avec lui à Blois. C'est une addition à l'ouvrage ; ce n'est point une augmentation de l'ouvrage même.

Bibl. Fr. t. 6. seconde édit. p. 341. & suiv.

La même année 1578 la Boderie donna ses *Hymnes Ecclésiastiques*, &c. dont je vous ai parlé suffisamment dans une autre occasion, où j'ai observé aussi que ce recüeil avoit été réimprimé en 1582, & que le Poëte y avoit joint un *Meslange* de diverses autres poësies de sa façon. Il ne faut pas confondre ces *Meslanges* avec ceux qui parurent la même année 1582, & que j'ai déja cités plusieurs fois. Ce second recüeil est entierement différent du premier, & c'est principalement de celui-là que j'ai recüeilli la plus grande partie des circonstances de la vie de notre Auteur.

Il faut ajouter à ces divers recüeils de poësies plusieurs pieces que la Boderie a inserées dans quelques-uns de ses autres ouvrages. Par exemple, on trouve un *Cantique* sur les Cométes, ou, comme s'exprime l'Auteur, sur *le nouveau Comete, ou Etoile ou apparence lumineuse*, dans son *Traité du nouveau Cométe*, traduit de l'Espagnol de Jerome

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

me Mugnoz, Professeur de la Langue Hébraïque & des Mathématiques en l'Université de Valence, & imprimé en 1574. Plus, une *Elégie à la Reine de Navarre*, dans la traduction du *Discours de l'honnête Amour, sur le Banquet de Platon, par Marsile Ficin*, &c. en 1572, & réimprimé en 1588. A quoi il faut encore ajouter une traduction de *l'harmonie du Monde, divisée en trois Cantiques*, écrite d'abord en Latin par François George, Vénitien. La traduction de la Boderie, avec ses Commentaires, parut en 1578. in-folio à Paris. On donne aussi au même, *l'Anti-Chopin*, piece burlesque, en Latin, composée contre l'Avocat Chopin, qui avoit écrit contre le droit d'Henri IV. à la Couronne de France. Cette piece parut en 1592 in-4°. M. Baillet dans ses *Anti* la donne à un des Hotmans; mais il n'en apporte aucune preuve.

Je ne dois pas oublier de vous dire que *Nicolas* le Fevre de la Boderie, dont je viens de vous parler dans la vie de son frere, a fait aussi quelques poësies Françoises, mais en très petit nombre. Je ne connois du moins que les deux pieces suivantes: 1. *Fantaisie sur le tombeau de Pierre le Fevre de la Boderie*,

Guy le Fevre de la Boderie.

par *Nicolas le Fevre, frere du défunt*: 2. *Ode*, en faveur *de la Galliade* de Guy de la Boderie, suivie d'une autre Ode & d'un Sonnet d'*Antoine* de la Boderie, frere de Nicolas & de Guy.

PHILIBERT-HEGEMON GUIDE.

Philibert-Hégémon Guide.

Je ne vous arrêterai qu'un moment sur six contemporains de MM. le Fevre de la Boderie, Philibert-Hégémon Guide, le Sieur de la Bourdaisiere, Chassignet, Gérard François, & les Auteurs anonimes de *l'Unique Amour d'Hippolyte*, & de *l'Amant parfait*.

Biblioth. des Aut. de Bourg. pag. 289. 290.

Philibert-Hégémon Guide, naquit à Châlon sur Saone, d'une famille noble & ancienne, le 22 Mars 1535. Il étoit fils de Philippe Guide Procureur du Roi au Bailliage de cette Ville, & de Reine Rougeot. Le Pere Jacob, dans ses Ecrivains de Châlon, dit que celui dont je parle, remplit la charge de son pere, & qu'il concilia, avec les fonctions qui y sont attachées, les amusemens de la poësie Françoise, & le goût pour la vie champêtre & retirée. Il mourut à Mâcon le 29 Novembre 1595 en retournant de Geneve où il venoit d'embrasser la Religion prétendue

réformée. On connoît de lui, *la Colombiere & Maison rustique, contenant une Description des douze mois, & des quatre Saisons de l'année : plus, l'Abeille Françoise, Fables morales & autres poësies* : le tout imprimé en 1583. Ce recüeil n'est qu'un in-8°. de 75 feuillets. Guide avoit laissé une *Paraphrase Françoise des Pseaumes*, & une du *Cantique des Cantiques*. Mais ces deux ouvrages périrent dans une incendie, après la mort de l'Auteur. La devise de celui-ci étoit, *Dieu pour Guide*. Heureux s'il n'avoit pas démenti cette devise en renonçant à la Religion Catholique ! Il s'étoit marié, & il a eu postérité.

PHILIBERT-HÉGÉMON GUIDE.

LA BOURDAISIERE.

Le Seigneur de la BOURDAISIERE m'est moins connu que Guide. Je n'ai vû de lui que des *Méditations sur le Pseaume 50, en autant de Cantiques qu'il y a de versets*. Comme l'Auteur s'y qualifie *Seigneur de la Bourdaiziere, Chevalier des Ordres du Roi*, & que ses Méditations ont paru en 1596, il y a lieu de croire qu'il s'agit de George Babou I. du nom, Seigneur de la Bourdaisiere, Comte de Sagonne, premier Genti-

LA BOURDAISIERE.

La Bourdaisiere.

homme du Duc d'Alençon, qui fut créé en effet Chevalier des Ordres du Roi en 1595, fils de Jean Babou Seigneur de la Bourdaisiere & de Thuisseau, Baron de Sagonne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Echanson du Roi & de la Reine de Navarre, Maître de la Garde-robe de François Dauphin, fils aîné du Roi François I. puis du Roi Henri II. & de son fils François II. qui l'envoïa son Ambassadeur extraordinaire à Rome, pour faire son Obédience au Pape. Jean Babou mourut le 11 Octobre 1569. mais j'ignore la datte de la mort de son fils, qui épousa Magdelene du Bellai, fille de *René*, Baron de Thoüarce, & de Marie du Bellai, Princesse d'Yvetot.

Les Méditations du Seigneur de la Bourdaisiere sont en vers héroïques, & la versification n'en est pas mauvaise pour le tems. L'Auteur nous apprend qu'il fit cet ouvrage durant le loisir que lui laissoit une blessure qu'il avoit reçüe, & pour remplir son esprit & son cœur de saintes vérités. On ne peut que loüer un pareil motif.

Jean-Baptiste Chassignet.

JEAN-BAPTISTE CHASSIGNET.

On peut aussi regarder comme des

Méditations pleines de piété & de religion, l'ouvrage en vers où *Jean-Baptiste* CHASSIGNET, de Besançon, Docteur en Droit, a réüni tout ce que l'on peut dire *sur le mépris de la vie & la consolation contre la mort*. Mais cet ouvrage est trop long, & l'on y trouve trop souvent les mêmes pensées. Il consiste en plus de 440 Sonnets, & plusieurs Discours, Odes & Prieres. Le Discours, qui commence à la page 241, est presque entierement tiré des œuvres de Juste-Lipse.

JEAN-BAPTISTE CHASSIGNET.

Chassignet étoit fils de Jacques Chassignet, Docteur en Medecine. Il fit une grande partie de ses études sous Antoine Huet, Principal du Collége de Besançon, & il reconnoît qu'il devoit à cet habile maître le gout qu'il avoit pris pour les belles lettres, & en particulier pour la poësie. Il avoit aussi profité des conversations & des lumieres de Jacques-Antoine Chassignet, son frere, qui aimoit pareillement la poësie, & de François-Charles Sonnet, leur parent commun, Docteur en Droit, Historiographe, Seigneur de Gesincourt, &c.

Pag. 129.

Pag. 351.

Pag. 385.

Jean-Baptiste Chassignet étoit encore jeune quand il publia ses poësies, &

JEAN-BAPTISTE CHASSIGNET.

celles-ci étoient même, comme il le dit, ses premiers essais. Je ne sçai pas s'il a encore écrit depuis dans le même genre. Il mérite assurément des éloges pour avoir choisi un sujet si grave, si sérieux, si utile, dans un âge ou il convient que les passions pouvoient avoir encore tout empire sur son cœur, s'il eût voulu les écouter.

GERARD FRANÇOIS.

GÉRARD FRANÇOIS.

Je ne fais pas moins de cas du motif qui porta *Gerard* FRANÇOIS, l'un des Medecins d'Henri IV. à représenter aux François les causes des calamités où le Royaume se trouvoit réduit, & les remedes qu'ils devoient emploïer pour les faire cesser. La sensibilité pour les maux publics est la vertu d'un bon citoïen ; travailler à remédier à ces maux est un zéle qu'on ne peut trop loüer, pourvû que la prudence sçache le temperer.

Gérard François ne passe pas ces justes bornes dans son poëme, *De la Maladie du grand corps de la France, des causes & premiere origine de son mal ; & des remedes pour le recouvrement de sa santé ;* imprimé en 1595. Les desordres

qu'il reprend étoient publics ; ils infectoient tous les états ; & la peinture qu'il en fait, quelque hideuse qu'elle soit, n'est point chargée. Mais il crioit à des sourds qui ne pouvoient ou qui ne vouloient point entendre. Il montroit à des aveugles mille difformités qu'ils n'étoient plus en état de voir. Quelques personnes sensées qui connoissoient comme lui la source des maux qui inondoient la France, purent applaudir à son zéle ; mais le très grand nombre ou lui insulta, ou le méprisa. Il paroît que lui-même désesperoit de réüssir ; & c'est avec raison que dans son poëme il s'adresse souvent à Dieu pour le supplier de guérir lui-même des plaies que presque tous conspiroient à entretenir & à augmenter.

Le Poëte a rendu au reste son écrit fort désagréable à lire en le remplissant de termes de Medecine, & de noms de plantes que la plus grande partie de ses lecteurs n'étoit pas en état d'entendre.

Il parle en commençant, d'un poëme qu'il avoit déja fait sur la santé, & dont il n'a donné que les trois premiers livres, qui ont parû dès 1583. Le premier livre traite des élemens, des humeurs, & de la diversité des tempéra-

GÉRARD FRANÇOIS.

mens : le second livre, de l'air & de ses qualités, des alimens & de leur usage ; le troisiéme des exercices qu'il faut prendre ou éviter, du sommeil, du tems, de la saignée, de l'acte vénérien & de diverses choses qui concernent cet acte ; enfin, des passions. On ne peut nier qu'il n'y ait dans ce poëme beaucoup de préceptes utiles ; mais ils sont fort mal exprimés. L'Auteur dans son Epitre Dédicatoire à M. le Vicomte de *Cheverny*, Garde des Sceaux de France, dit, qu'il le composa dans la retraite qu'il avoit été obligé de faire a Estampes sa patrie, durant la peste qui affligeoit la Ville de Paris; & il compte pour un des jours les plus heureux de sa vie d'avoir été choisi pour aller au devant de M. de *Cheverny* lorsqu'il arriva à Estampes pour se rendre à Paris. Cette Epitre est dattée du même lieu. Gerard François y loüe en peu de mots son pere qui avoit été Medecin de la famille de MM. Hurault de Chiverny.

L'AUTEUR ANONIME &c.

L'AUTEUR ANONIME DE L'UNIQUE AMOUR D'HIPPOLYTE.

Je ne ferai pas grand éloge de *l'Auteur Anonime de* L'UNIQUE AMOUR

D'HIPPOLYTE, petit poëme imprimé en 1590. Cet écrit est en vers Alexandrins. L'Heroïne de ce poëme est une Belle qui se montre d'abord insensible aux traits de l'Amour, qui va jusqu'à le braver, qui a la présomption de croire qu'elle ne peut recevoir aucune blessure d'un ennemi qu'on n'a jamais vaincu qu'en fuiant ; mais qui, après avoir fait preuve de sa propre foiblesse, entretient un commerce qui nourrit sa passion, cherche les moïens de satisfaire celle-ci, n'y trouve que des obstacles, & se voit enlever par la mort celui qui avoit pris contre elle-même l'unique parti que tout homme sage doit prendre en semblable occasion. Tout cela est raconté fort langoureusement pour les sentimens, & très prosaïquement pour les expressions. Ce poëme finit par des vœux contre l'Amour. Le tout contient 31 feüillets.

L'AUTEUR ANONIME &c.

ANONIME DE L'AMANT PARFAIT.

ANONIME DE L'AMANT PARFAIT.

Les diverses Amours de l'Amant parfait, imprimées en 1598, sont l'ouvrage d'un Militaire, qui ne prend que le titre de *Soldat*. Le Discours qui est au

ANONIME DE L'AMANT PARFAIT.

folio 39, est adressé à *M. de la Clavelle*, & le Poëte l'appelle *son frere*; mais il n'est pas bien sûr que ce nom ne soit pas supposé. Quoi qu'il en soit, tout son livre, qui ne consiste presque qu'en Sonnets, Stances, Elégies, Chansons, Discours, est écrit d'une façon très cavaliere. Le ton, les expressions, les choses conviennent assez à un soldat né avec de l'esprit & une grande facilité pour versifier, mais peu scrupuleux sur la maniere de s'exprimer sur l'amour & ses effets. De là, vous comprenez qu'il doit y avoir bien des libertés & des obscénités dans ces poësies. L'Auteur y dit pour le moins autant de mal des femmes, qu'il en dit de bien; & c'est avec une égale liberté dans les expressions, qu'il les loüe ou qu'il les blâme. Il nomme sa Maîtresse *Constance*, & lui se nomme *Parfait Amant*, parce que, dit-il, il n'aimoit point comme les autres. Lecteur, dit-il, dans un Sonnet qui est au *folio* 10

. . . . Si tu veux avoir de mon nom connoissance,
C'est le *Parfait Amant*, ma maîtresse *Constance*;
Mes vers sentent la mesche & la poudre à canon;
Je ne suis qu'un Soldat & n'ay point d'autre nom.

Mais à dire le vrai, & pour le dire avec

lui-même, il n'aimoit aucune femme en particulier, se moquoit de tous les discours des Amans, & même des siens, & n'avoit d'autre but que de se divertir. Voici l'aveu qu'il fait sur cela : ANONIME DE L'AMANT PARFAIT. Fol. 25.

Vous qui lisez ces vers où je peins tant de feux,
De passion d'amour, de peine & de martyre ;
Qui voyés bien souvent que je pleure & soupire,
Ne croyés pour cela que je sois amoureux.
Je chante bien souvent les traits de deux beaux yeux
Que je ne vis jamais, & que je ne desire
De les veoir seulement ; mais c'est que je veux rire,
Et me mocquer de ceux qui sont les langoureux, &c.

Il avoit dit auparavant que l'Amour & Mars le tyrannisoient également : mais le premier n'étoit son maître qu'en idée, & comme il le dit, *sur le papier*; le second le dominoit en effet. Toutes les fois qu'il parle de la guerre, on sent que c'est avec une vraie satisfaction. Il ne voïoit de grand, de beau, de solide que l'honneur qu'on peut s'acquerir par les armes. Il n'en avoit pas moins de mépris pour la Cour & les Courtisans. L'expérience qu'il avoit achetée par dix années d'esclavage auprès des Grands, & les réflexions qu'il faisoit depuis cinq ans qu'il avoit, dit-il, brisé ses liens, Fol. 13.

ANONIME DE L'AMANT PARFAIT.

lui avoient fait connoître toute la vanité des espérances dont on se repaît, quand on approche de ceux qui gouvernent. Il s'explique sur cela avec beaucoup de liberté & de naturel, dans son Discours à M. de la Clavelle ; je ne vous en rapporterai que cet endroit. Il s'y agit des legeres récompenses que l'importunité arrache avec peine à la Cour.

Vous aurez quelquefois un morceau de papier
Qu'on dit *rescription*, qui ne vous sert de guerre
Qu'à vous faire trotter après un Financier
Qui se mocque de vous & de votre priere ;
Qui vous dira, Monsieur, tenez voyla l'état,
Vous n'estes pas dedans, je ne sçaurois qu'y faire ;
J'en suis fort bien marry ; & vous donne du plat.
Mais si vous desirés que fasse vostre affaire,
Faites que Monsieur d'O m'écrive seulement,
Ou bien Monsieur MOLAN, je ne faudray à faire
Ce qu'ils me manderont ; j'emprunterai l'argent ;
Mais certes sans cela je ne sçaurois rien faire.......
Ils s'entendent si bien que ce seroit folie
De s'y plus arrester, ny d'en rien esperer ;
Ils prennent tout pour eux, &c.

On trouve dans le même recüeil *les Amours de Leandre & de Hero*, en vers héroïques ; une Elégie où l'Auteur re-

grette d'avoir emploïé sa jeunesse à danser, à faire des Ballets, à se trouver dans cent autres parties de plaisir. Depuis le feuillet 100 jusqu'à la fin, ce sont des poësies pieuses, entr'autres une Paraphrase des cinq premiers Pseaumes. Il y a aussi plusieurs lettres en prose, qui ne roulent que sur l'amour. Quelle matiere à regrets, si l'Auteur en a eu de sinceres!

ANONIME DE L'AMANT PARFAIT.

GUY DE TOURS.

GUY DE TOURS.

J'aurois fait de bon cœur le même souhait à *Guy* DE TOURS, & au Sieur de la Roque, dont je vais vous parler.

Guy s'est surnommé de Tours, parce qu'il étoit de cette Ville. Voyez le Sonnet 16 du livre premier de ses Amours. Il étoit fils de Michel Guy, Procureur au Siége Présidial de la même Ville, qui mourut, selon l'Epitaphe que son fils lui a faite, le 10 de Fevrier 1595 à l'âge de 65 ans. Guy eut la douleur de se voir enlever presque en même tems un frere qu'il aimoit tendrement; & il a exprimé ses regrets sur cette double mort, dans une piece qui commence ainsi:

Oeuvr. de Guy fol. 234. 235.

GUY DE TOURS.

A peine fermoit-on le tombeau de mon pere
Qu'il le fallut rouvrir pour y mettre mon frere, &c.

Pour lui, il embrassa la profession d'Avocat, & suivit le Barreau ; & si on l'en croit, la poësie ne fit que son amusement. *Ne pensés point*, dit-il,

. . . . . Si des vers je compose,
Que je sois inutile & ne puisse autre chose ;
J'en serois bien marry. Je sçai bien le moyen,
Comme les autres font, de m'acquerir du bien :
Je sçay bien refuter le point de l'adversaire . . .
Je sçay bien comme il faut dans l'avare Parquet
Revendre au poids de l'or mon legiste caquet :
Je sçai comme il faut suivre & les Rois & les Princes,
Et les grands Gouverneurs des Royales Provinces, &c.

C'étoit à une Demoiselle de Tours que Guy parloit ainsi. Comme il la recherchoit en mariage, il croioit pouvoir l'obtenir à force de l'entretenir de lui-même & de son amour. Car c'est là où tend la plus grande partie de ses poësies. Le recüeil qu'il en a donné contient cinq livres qui ne roulent que sur ce sujet. Le premier contient des Sonnets à la loüange de son *Ente*, à laquelle il avoit pensé d'abord. Ces Sonnets sont entremêlés de Chansons, d'Elégies, de

pieces intitulées *Amouretes*, d'Elégies, & du Portrait, ou de la description anatomique de son *Ente*. On trouve au milieu de ces fadaises un Sonnet à Ronsard avec lequel Guy avoit eu quelque liaison.

Guy de Tours.

Les vœux du Poëte pour son *Ente* n'ayant pas été exaucés, il les offrit à une autre Demoiselle qu'il ne désigne que sous le nom d'*Anne*. Ce fut celle-ci qui l'attacha principalement ; & c'est elle qui est l'objet des quatre autres livres de ses *Amours*, où il loüe aussi quelques autres personnes, en particulier deux Avocats, *Baret*, & Guy *Favereau* Sieur de la Grange : le premier se mêloit aussi de poësie. Guy ne trouvant point que son *Anne* répondît à son affection, comme il le desiroit, s'en plaint dans une Elegie du troisiéme livre, & recherche la cause de ce peu d'empressement. Il avoue qu'elle avoit plus de bien & de naissance que lui, & qu'il étoit vrai aussi qu'il n'étoit pas d'une physionomie fort agréable ; mais il répond, que s'il étoit noir, elle étoit aussi fort brune ; qu'au surplus leur naissance étoit à peu près égale : car, dit-il,

. . . . D'un semblable office
Nos peres au Palais exerçoient la justice.

GUY DE TOURS.

Dailleurs, ajoute-t-il,

On sçait bien que dans Tours on ne sauroit venter
Aucun qui en honneur me puisse surmonter,
Qui ait l'esprit plus beau pour éviter le vice.
J'adonne ma jeunesse à tout noble exercice.
Au lieu d'être amoureux des Cartes & des Dez,
J'émaille mon papier des nombres accordez
Que me nomme Phœbus, & souvent par mes carmes
J'appaise les souspirs & arreste les larmes
Que me faites verser.

Le cinquiéme livre des amours de Guy finit par une piece fort longue, en vers héroïques, intitulée, *le Paradis d'Amour. Aux Nymphes de Tours*. C'est une Allégorie. Le Poëte est transporté en songe au lieu où réside l'Amour : une voix se fait entendre, qui lui commande de bâtir un Temple, & lui indique toutes les beautés qui doivent y entrer ; c'étoient autant de Demoiselles de Tours, parmi lesquelles *Anne* n'est pas oubliée. La voix les nomme l'une après l'autre, fait l'éloge de chacune, & veut qu'elles soient placées selon le rang qu'elle indique. Cette piece a pu faire plaisir alors aux Beautés de Tours ; aujourdhui elle ne peut servir qu'à faire connoître les familles qui subsistoient de ce tems là dans cette Ville.

Dans les *Meslanges*, qui suivent ces cinq livres, on lit un Sonnet à MM. de Tours pour les feux de joye qu'ils firent à l'occasion de la conversion d'Henri IV. qui abjura l'Héréfie le 25 Juillet 1592. Les regrets de Bradamante sur l'absence de Roger, imités du 45 Chant de l'Arioste; les Amours de Biblis & de Caunus; les regrets de Rolland & de la belle Fleurdelis sur la mort de Brandimart, imités du Chant 43e. de l'Arioste; la défaite du Géant Cacus par Hercule; Epitre d'Ariadne à Thésée, imitée d'Ovide; les Amours du Fleuve Alphée & de la Fontaine Aréthuse; poëme, à *Anne de la Salle*, qui étoit apparemment celle pour qui le Poëte soûpiroit; les amours de Médée & de Jason, imités du livre 7e. des Métamorphoses d'Ovide: enfin on trouve dans ces mélanges quantité de pieces sur divers sujets; mais aucune ne nous intéresse aujourdhuy. Gui y loüe plusieurs écrivains que nous ne connoissons point non plus, tels, que *Pointeau*, qu'il qualifie *d'excellent Orateur*, & de Poëte Latin & François; *Vauderolle*, Poëte lyrique, *son compagnon d'Ecole*; *de la Rue*, Poëte François; *Brethe*, Avocat au Parlement, qui l'avoit instruit dans la science du Droit, &c.

GUY DE TOURS.

GUY DE TOURS.

Il y a encore un 7e. livre, qui contient les Epitaphes de Jacques de Beüil Sieur de Fontaines, Capitaine de 50 hommes d'armes de sa Majesté; de Pierre de Ronsard; de Claude de l'Hermite, Chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem; celle de son pere, & une Complainte sur cette mort & sur celle de son frere; de Laurent Péan, Licentié en Droit, frere de Gille Pean Auditeur de la Chambre des Comptes; de Jean Martin dit Palleau, & de quelques autres.

Si le Poëte rend justice à ses amis, il n'est pas moins attentif à se la rendre à lui-même; de là tant d'endroits où il fait son propre éloge. Je vous en ai cité un ou deux; mais de toutes les pieces où il paroît se peindre plus au naturel, ce sont les Stances à son livre. C'est par là qu'il finit le recüeil de ses poësies. *Mon livre*, dit-il,

. . . . Si d'avanture
Quelqu'un de bonne nature
Te demande qui je suis:
Dy lui que je suis un homme
Qui le temps point ne consomme
En tristesse & en ennuis,

GUY DE TOURS.

Dy lui que je prins naissance
Dedans Tours, Jardin de France,
Et Ville de haut renom ......
Dy lui que je suis de race
Ny trop haulte ni trop basse,
Et que mon pere suivoit
Le palais où la richesse
Lui fit assez de largesse
Pour l'honneur qu'il y avoit.
Dy lui qu'en suivant sa voye
Le plus souvent je m'employe
A soustenir au Parquet
La deffense d'un pauvre homme
Que quelque avare consomme
Pour moins d'un petit bouquet.
Dy lui que j'ai le visage
Voilé d'un pâle nüage
Et entouré d'un poil noir;
Et que l'aspect de Saturne
Me rend un peu taciturne,
Comme il est facile à voir......
Dy lui que dès mon enfance
J'ayme la belle science
D'Apollon & des neuf Sœurs,
Et que ma bouche fertille
En abondance distille

Sans contrainte leurs douceurs.

GUY DE TOURS.

Il proteste ensuite, qu'il est homme plein d'honneur & de probité, sans déguisement & sans feinte; qu'il est attaché à l'Eglise Catholique, & qu'il veut vivre & mourir dans la foi qu'elle professe, & dans la crainte de Dieu.

S. G. DE LA ROQUE.

S. G. DE LA ROQUE

J'ai trouvé les mêmes sentimens dans le Sr. de la Roque, qui n'en a pas moins chanté ce qu'il y a de plus profane en amour. Vous connoissez déja ce Poëte. Je vous ai parlé de ses imitations d'Arioste & d'Ovide, qui font partie de ses œuvres. Il se dit de Clermont en Beauvaisis. M. Baillet, qui pouvoit en être instruit, dit, qu'il n'étoit pas de cette Ville même, mais du village d'Agnès qui n'en est pas éloigné. C'étoit apparemment une terre de sa famille; car la Roque étoit Gentilhomme. Dans l'Epitre Dédicatoire de ses œuvres à la Reine Marguerite, il nous apprend, que ce qu'il sçavoit il l'avoit acquis *en la conversation des Doctes, comme en la nourriture qu'il avoit prise chez un Prince rempli de sçavoir & de mérite, qui durant*

Jug. des Sav. t. 4. p. 47. édit. in-4°.

S. G. DE LA ROQUE.

sa plus grande jeunesse lui a fait connoître la maison des Rois prédecesseurs de la Reine Marguerite ; qu'il n'a eu que cette Royale Cour pour escole, & qu'il lui doit les fruits de son apprentissage & les premices de ses écrits.

Ce Prince qu'il ne nomme pas, *appartenoit*, dit-il, *du côté du pere à la Reine Marguerite*. C'étoit apparemment Henri, légitimé de France, fils naturel de Henri II, qui fut Grand Prieur de France, Grand Amiral, Gouverneur de Provence, tué en 1586 par le Baron de Castellane. La Roque séjourna en effet en Provence ; mais il fit aussi beaucoup d'autres courses, si l'on doit entendre à la lettre ce qu'il dit au Sonnet 59e. de ses œuvres chrétiennes.

J'ay quarante ans passés, je sçay que c'est du monde;
J'ai suivi le Dieu Mars & celui des Amours :
J'ay veu de maints pays les cités & les tours,
Et long-temps voyagé sur la terre & sur l'onde.
J'ay leu de maints Autheurs la science féconde,
Tant que j'en ay l'esprit lassé de leurs discours :
J'ay passé maintesfois & les nuits & les jours
A carresser la Muse où toute erreur abonde.
Je sçay que c'est d'espoir, d'aise & de vanité,
De délices, d'appas, d'heur & de liberté......
Mais au bout de ce temps qui nous déçoit aussi,

S. G. DE LA ROQUE.

Je sçay n'avoir appris rien de plus véritable,
Que sans rien emporter il faut partir d'icy.

Rec. de div. Tr. de mor. & d'El. pag. 1.

La Roque a fait ses œuvres Chrétiennes en 1597 au plutôt. Ainsi il étoit né après l'an 1550. Je ne puis fixer de datte plus précise. On lit dans la vie de Malherbe, attribuée à Racan, que la Roque est mort à la suite de la Reine Marguerite, par conséquent avant 1615. On ajoute au même endroit, *qu'il faisoit joliment des vers*, & que lui & Malherbe pousserent si vivement M. de Sully, l'espace de deux ou trois lieües, que M. de Sully en avoit toujours conservé depuis du ressentiment contre Malherbe.

M. de la Roque composa une partie de ses poësies durant un long séjour qu'il fit à Fontainebleau : ce sont celles qu'il publia en 1597. Deux ans aprés, il donna ses *Heureuses Amours de Cloridan*, qui avoient déja paru, mais qu'il augmenta de plusieurs Sonnets & Chansons. Depuis il réünit ces poësies, les dédia à la Reine Marguerite, & les fit paroître en 1608. La datte de 1619 qu'on voit dans plusieurs exemplaires, a été ajoutée depuis la mort de l'Auteur.

Dans les trois premiers livres, la Roque chante trois objets de ses amours, sous les noms de *Phyllis*, de *Caritée*, & de *Marsize*. C'est dans chacun une multitude de Stances, de Plaintes, de Chansons, de Complaintes, de Sonnets, &c. qui n'avoient pas pour objet des *Iris* en l'air, mais où l'Auteur veut que nous croïons qu'il a exprimé ses véritables sentimens, l'amour réel qu'il avoit pour celles qu'il a désignées sous des noms feints. Si j'ai parlé d'amour, dit-il,

...... C'est chose bien certaine
Que j'estois sans feintise ardemment amoureux:
Et si je m'en suis plaint par mes vers langoureux,
Croyez donc que mon cœur enduroit de la peine,....
Si j'ai parlé de feu, j'étois tout enflammé,
Si j'ay parlé de traits, j'en est is entamé, &c.

C'étoit une maladie, mais qu'il aimoit, qu'il entretenoit, & dont par conséquent il ne vouloit point guérir. De qui avoit-il à se plaindre, que de lui-même? Le choix qu'il a fait des endroits d'Arioste, & de ceux d'Ovide, tels que les Epitres de Didon à Enée, de Léandre à Hero, les Amours de Pyrame & Thisbé, le jugement de Pa-

ris, &c. que j'ai cités parmi les traducteurs, ſont une preuve qu'il alloit partout chercher du feu pour augmenter l'embraſement qui le tourmentoit.

Laiſſons ces poëſies amoureuſes pour dire un mot des *Meſlanges* de l'Auteur. Pluſieurs des pieces qu'on y lit concernent quelques événemens de ſon tems. Il y a des Stances ſur le voyage de Sedan, fait au mois d'Avril 1606; un *Hymne* ſur l'embarquement de la Reine, & ſon arrivée en France. C'étoit Marie de Médicis, & cet embarquement ſe fit aux mois d'Octobre & de Novembre 1600. Une Ode ſur le baptême du Dauphin, fils d'Henri IV. au mois de Septembre 1606. Dans d'autres piéces la Roque loüe Henri IV. célébre la naiſſance du Duc d'Orléans, ſecond fils de ce Prince, fait l'éloge de la ſpirituelle Italienne Iſabelle Andréïni, de Philippe Desportes & de la maiſon qu'il avoit à *Vanves*; & de Malherbe à qui il adreſſe ſa neuviéme Elégie. Dans quelques-unes il revient encore à l'amour. Il y a quelques autres pieces où il prend le ton d'un Philoſophe, & pluſieurs où il verſe des larmes ſur la mort de diverſes perſonnes qu'il avoit connuës; telles que M. de Givry, Ma-

Madame de Senarpont, Mademoiselle de Montigni, fille d'honneur de la Reine Marguerite; Catherine de Rohan, Duchesse de Deux-Ponts, &c.

S. G. DE LA ROQUE

Enfin, on trouve dans ces Mélanges, *la Chaste Bergere*, Pastorale, en cinq actes; les *Oeuvres Chrétiennes* de l'Auteur contenant 70 Sonnets, des Stances, des Elégies, un Cantique, une Ode sur le mépris du monde, les Pseaumes de la pénitence paraphrasés; les larmes de la Magdelene; & un Discours où le Poëte feint que Grévin, son confrere en Apollon, lui apparoît, & lui donne diverses instructions. La Roque en prend occasion de loüer ce Poëte:

J'apperçus à grands pas venir de mon costé
Un grand homme vestu d'une robe à l'antique;
Portant dessus son chef un laurier Déïfique,
En façon de Poëte, ains des plus favoris
De ceux qu'en Hélicon les Muses ont nourris;
Qui s'approchant de moi d'une grace honorable,
Puis avec les accents d'un parler agréable,
Me dit: Ami la Roque à toi je suis venu
Des Champs Elysiens où j'étois retenu:
Je m'appelle GREVIN, né de ce pays sage,
Que la mort a ravi sur le plain de mon âge,
Qui t'a fait héritier en rendant les esprits,
Du métier qu'Apollon si bien m'avoit appris, &c.

S. G. DE LA ROQUE.

Tr. du Sonn. N°. 7. pag. 37. & suiv.

La Roque avoit surement fait profiter cet héritage : sa poësie est au dessus de celle de Grevin. Colletet dit que ses Sonnets ne le cedent gueres en mérite à ceux de Desportes, quoiqu'il n'ait pas eu une si grande réputation que celui ci. Le même préfere avec raison ces Sonnets à ceux de Grevin, de Caron, de Binet, d'Olivier de Magny, de la Péruse, de Claude Pontoux, de Nicolas Rapin; & même à ceux de Scévole de Sainte Marthe. Il ajoute, que ses autres poësies ont plus de force que celles d'Isaac Habert & de Gilles Durant de la Bergerie; & je trouve ce jugement fondé sur le vrai. La Roque avoit lû Ronsard & du Bartas; mais il a sçû éviter presque tous les défauts de ces imitateurs serviles des Grecs & des Latins. Ses vers lui ont attiré l'estime & les éloges des meilleurs Ecrivains de son tems. Mais M. Baillet s'est trompé en comptant parmi ses Panégiristes, Florent Chrétien : celui-ci étoit d'Orléans, & le Sieur Chrestien qui a fait des vers à la loüange de la Roque, se dit lui-même Provençal. Leon d'Arcagny, cité encore par M. Baillet, dit que la Roque a le stile assez agréable pour son siécle, qu'il a le tour aisé, &

Jug. des Sav. in-4°. t. 4 pag. 48.

qu'on trouve dans sa poësie *certaines douceurs au milieu des duretés du langage de ce tems là*, & je pense de même.

S. G. DE LA ROQUE.

LOUIS GALAUP DE CHASTEUIL.

LOUIS GALAUP DE CHASTEUIL.

Mém. de Littér. t. 8. 2. part. pag. 299.

Mém. mſ. du P. Bougerel, de l'Orat.

Louis Galaup sieur DE CHASTEUIL fut inférieur à la Roque du côté des talens de la poësie; mais il lui est préférable par le bon usage qu'il en a fait. Il ne se borna pas d'ailleurs à ce genre d'écrire. Historien, Antiquaire, autant que Poëte, savant dans les langues, & dans la Jurisprudence Civile & Canonique, il fut regardé comme un des premiers hommes de son tems, & eut pour amis Malherbe, le Président Fauchet, qui lui dédia son discours des Armes & des Bâtons des anciens Chevaliers; César Nostradamus, Historien de Provence, qui a célébré ses vertus en prose & en vers; Henri d'Angoulême, Grand Prieur de France & Gouverneur de Provence; & beaucoup d'autres.

Louis de Chasteüil nâquit à Aix l'an 1555 d'Antoine Galaup. Il eut pour Précepteur Barthelemi Audiffret, qui est mort Chanoine de l'Eglise Métropolitaine d'Aix le premier Aoust 1597. Il épousa le 22 Avril 1584 Françoise de

LOUIS GALAUP DE CHASTEUIL.

Cadenet, fille d'Anto inede Cadenet & de Leone de Craporie. J'ai lû quelque part que le Roi Henri IV. l'honora d'un brevet de Conseiller d'Etat; mais je n'en ai point trouvé de preuves: il est certain qu'il méritoit cette distinction. L'amitié que Fauchet & lui avoient contractée ensemble, étoit si grande, qu'ils se visitoient presque tous les ans. Quand Fauchet étoit venu une année en Provence, Galaup de Chasteuil faisoit l'année suivante le voyage de Paris; & cette alternative a été souvent réitérée. Dans les intervalles, ces deux amis s'écrivoient fréquemment, & c'étoit presque toûjours sur quelque matiere de littérature ou de science.

L'Histoire fut d'abord l'étude favorite de M. de Chasteuil. Celle de Provence en général, & celle d'Aix sa patrie, en particulier, l'occuperent durant plusieurs années. Mais quelque mécontentement, dont le sujet ne m'est point connu, lui fit quitter l'Histoire d'Aix. Ce qu'il en avoit composé, a été imprimé sous le titre de *Recherches & antiquités de la Ville Capitale de Provence*, en 1622 dans le Discours sur les Arcs de Triomphe dressés en la Ville d'Aix à l'arrivée de Loüis XIII. par Jean Galaup, son fils.

LOUIS GALAUP DE CHASTEUIL.

La poësie Françoise remplit tous les momens de loisir de M. de Chasteuil. En 1597 il laissa imprimer une *Imitation des Pseaumes de la Pénitence Royale.* C'est une traduction paraphrasée des *Pseaumes* qu'on nomme ordinairement *de la Pénitence.* Elle parut in-4°. dédiée à Henri IV. & l'Auteur y joignit plusieurs autres poësies Chrétiennes sur differens sujets. Il y en a sur l'*Oraison Dominicale*, sur les huit Béatitudes, sur Jesus-Christ, sur les larmes de la Pécheresse dont on lit l'histoire dans les Evangelistes. On lit dans le même recüeil un *poëme sur la réduction de Marseille à Henri IV.* dans lequel l'Auteur fait paroître une grande connoissance de l'Histoire de France, & de celle de la Provence; & la *Prosopopée de feu Monseigneur d'éternelle mémoire Henri d'Angoulême, Grand Prieur de France & Gouverneur de Provence.* Cette Prosopopée s'adresse à Henri III. elle n'est pas mal versifiée.

Selon l'usage de son tems, on lit à la tête de ce recüeil de poësies des vers de plusieurs de ses contemporains. J'y ai vû deux Sonnets d'Honorat Laugier de Porcheres; un Quatrain d'Hurauld de l'Hôpital, Archevêque d'Aix; plu-

sieurs Sonnets de César Nostradamus; un Sonnet & un Quatrain de Marc-Antoine de Cadenet, Beaufrere de l'Auteur; cinq Sonnets du Présìdent de la Ceppede, de Joseph de Mazargues, de G. Buisson, de la Molle, & de François du Perier; & quelques poësies Latines.

On auroit pu inserer dans le même recüeil les vers du même qu'on lit à la tête de divers ouvrages imprimés de son tems; comme, de *l'Hénoticon* d'Honoré du Laurens; de *la Fauconnerie*, de Charles d'Arcussia; des *Théorémes*, du Présìdent de la Ceppede; de la *Pharmacie Provençale*, d'Antoine Constantin; du *Chasse-peste*, de Beaufort; du *Passe-temps*, de Louis de la Béłaudiere; & deux Quatrains *sur les malheurs des prisoniers*, traduits en Latin par Jean Aloysius.

Galaup de Chasteuil a laissé un bien plus grand nombre de poësies Françoises, qui sont demeurées manuscrites. Un habile homme m'a assuré qu'il en avoit vû deux recüeils in-folio; dont chacun a un titre particulier. Le premier, intitulé: *les premieres pensées de la Muse de Loys Galaup de Chasteuil*, contient des devises, avec leurs explica-

tions; le commencement d'une Ode contre le Duc d'Epernon ; & des traductions de plusieurs Pseaumes : celle du 27e. est datée du second May 1592, & dédiée au Duc de Guise. Le second recueil, ou *les secondes pensées de la Muse de Loys Galaup Sieur de Chasteuil*, renferment, *Hymnes de Charles IV. Duc de Savoye ; les Amours d'Apollon & de Cassandre*, Dialogue en vers à la loüange du Duc de Savoye & de ses ayeux ; & une multitude de Sonnets, d'Odes, de Stances, de Mascarades, & de Dialogues. La versification de notre Auteur est dans le goût de celle de Ronsard & de du Bartas, fort ampoulée, & souvent obscure. On y remarque cependant certains traits qui se ressentent de sa fréquentation avec Malherbe ; il travailloit beaucoup ses ouvrages, & on s'en apperçoit dans ses poësies ; ce travail en a banni le naturel.

LOUIS GALAUP DE CHASTEUIL.

Je ne parlerai point de ses autres écrits ; ils ne sont point de mon sujet. Une mort trop promte nous a privé de ceux qu'il avoit projettés. Il fit son Testament le 15 Mars 1598, & mourut le 5 Mai suivant, dans la 43e. année de son âge. Il avoit eu huit enfans. Jean Galaup de Chasteuil, Procureur

Louis Galaup de Chasteuil.

Général de la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Provence, & François Galaup de Chasteuil, Solitaire au Mont Liban, furent les seuls qui lui survécurent.

MARSEILLE D'ALTOUVITIS.

Marseille d'Altouvitis.

Dans le second recüeil manuscrit de Louis de Chasteuil on lit un Sonnet à *Marseille* D'ALTOUVITIS *sur son bracelet tissu de Perles & de Corail.* Cette Demoiselle aimoit aussi la poësie Françoise, & la cultivoit : c'est ce qui m'engage à vous la faire connoître. Elle étoit fille de Philippe d'Altouvitis, d'une illustre maison de Florence, qui étoit premier Consul d'Aix en 1550, & de Renée de Rieux, Baronne de Castellane & de Châteauneuf, qui avoit été Maîtresse d'Henri III. & que d'Aubigné appelle Princesse de Bretagne. Philippe s'étant broüillé avec Henri d'Angoulême, Grand Prieur de France & Gouverneur de Provence, ils s'attaquerent mutuellement & se poignarderent. Mademoiselle d'Altouvitis née avant cet évenement, l'an 1550, avoit été tenuë sur les fonts de Baptême, par la Ville de Marseille, qui lui donna son nom.

Cette Demoiselle ne tarda pas à se distinguer par la beauté de son génie, & par son amour pour la poësie. Nous avons encore une Ode, qu'elle composa à la loüange de Loüis Bellaud de la Bellaudiere, de Grasse, & Pierre Paul de Marseille, qu'on regarde comme les deux restaurateurs de la poësie Provençale. Cette piece étant unique, & fort courte, vous ne serez peut être pas fâché que je vous la rapporte : la voici.

MARSEILLE D'ALTOUVITIS.

Nul n'aura dans le Ciel partage
S'il n'a chanté par l'univers
Le rare Phénix de nostre âge
Paul & Bellaud unis en vers.

Mercuriens diserts Poëtes
Enfans des neuf Muses cheris,
Je sacre aux lauriers de vos testes
Deux Fleurons de Myrthe choisis.

Atropos a voulu dissoudre
Un couple d'amis si très beau,
Ayant mis Loüis Bellaud en poudre
Sous le froid marbre du tombeau.

Mais de quoy lui sert son envie?
L'Amour a dompté son effort;
Car Paul lui redonne la vie
Maugré le destin & le sort.

MARSEILLE D'ALTOUVITIS.

Tous les Poëtes du même tems ont célébré les talens de Marſeille d'Altouvitis, & le Sieur Reboul lui dédia *la mort courageuſe de Sophonisba*, ouvrage qui fut imprimé à Roüen en 1600. Cet Auteur la qualifie Baronne de Caſtellane. Elle mourut à Marſeille l'an 1606 âgée de 56 ans, & fut inhumée dans l'Egliſe des Grands Carmes. Jean de Brémond, ou de Bermond, Marſeillois, compoſa ſon Epitaphe, qu'on lit en ces termes, page 481 du *Jardin d'Epitaphes choiſis*, donné par Pierre de Saint Romuald, Feuillant.

Le jour étoit couché ſous l'ombre,
Quand la Parque d'un eſprit ſombre
Couvrant les plus vives clartés
Qu'amour écrit entre ſes flammes,
Separa des parfaites ames
L'ame de toutes les beautés.
Ce fut des Graces la quatriéme,
Ce fut des Muſes la dixiéme,
MARSEILLE, qu'elle nous ravit :
Mais tout le triomphe & la gloire
Qui nacquit de cette victoire,
De rien ou de peu lui ſervit ;
Car l'eſprit quittant la nature

D'un corps ſubjet à pourriture
Ne fléchit à même deſtin ;
Mais doüé d'un aſtre plus ferme
La fit, ſans limiter ſon terme,
Paroître au point de ſon matin.

MARSEILLE D'ALTOUVITIS.

SCALION DE VIRBLUNEAU.

SCALION DE VIRBLUNEAU.

Scalion DE VIRBLUNEAU, Sieur de l'Ofayel, n'imita pas la ſageſſe de Loüis Galaup de Chaſteuil. Celui-ci avoit rappellé la poëſie à ſon origine, en ne la faiſant ſervir qu'à chanter les loüanges de Dieu & celles des Heros; Virbluneau ne l'emploïa qu'à célébrer ſes Amours. ſon *Angelique* & ſon *Andrienne* ſont les deux objets de ſes poëſies, & des ſentimens tendres & paſſionnés qu'il y exprime. La premiere étoit de quelque endroit de la Brie ; mais elle alla établir ſon ſéjour en Normandie ; & ce fut peut-être là que Virbluneau la vit. Son amour pour elle commença vers le mois d'Aouſt 1591. Il ne fut pas heureux, ou peut-être le fut-il beaucoup par la raiſon même qu'il ne réuſſit point. Le Poëte voyant qu'il n'étoit point écouté ſelon ſes deſirs, & que ſon Angelique lui avoit déja fait

Amours de Virbl. Son. 79. ibid. Son. 78. ib. Sonn. 103.

SCALION DE VIRBLUNEAU.

faire une dépense inutile de tant de Sonnets, de Stances, d'Odes, d'Elégies, qu'il avoit composés pour elle, tourna son affection vers une autre maîtresse : c'est son *Andrienne*. Celle-ci reçut ses vœux, les écouta ; & comme le Poëte nous assure que ses amours furent *loyales & pudiques*, il faut croire qu'il ne fit avec *Andrienne* qu'une alliance légitime. Sa plume n'avoit pas moins été féconde pour cette seconde maîtresse que pour la premiere ; & c'est le recüeil de toutes ces poësies qu'il crut pouvoir présenter au public.

Ce recüeil est dédié à Madame de Boufflers, & contient trois livres. Les deux premiers sont intitulés : *Les loyales & pudiques Amours de Scalion* de Virbluneau ; & le troisiéme, *les prosperes & parfaictes amours*. Le second livre fut composé au milieu des troubles qui agiterent le Royaume après la mort d'Henri III. Au reste le Poëte proteste qu'il n'a pris que dans son propre cœur les sentimens dont il a rempli ses trois livres ; & que loin d'y être le copiste des anciens, ce que l'on voioit aisément sans qu'il le dit, il ne les avoit pas même lûs.

De lire tant d'Auteurs il ne m'eſt pris envie ;
Properce ny Catule oncques n'ay feuilleté,
Parce que je me ſuis ſeulement contenté
De vous faire ſçavoir quelle eſt ma fantaiſie.

SCALION DE VIRBLUNEAU.

Le premier de ſes trois livres finit par une Elégie de Philippe Perault, qui propoſe Virbluneau ſon ami comme le modele de l'amant le plus conſtant & le plus *loyal*. On voit dans ce recüeil le portrait de l'Auteur, & pluſieurs emblêmes d'Amour, aſſez mal gravés. Si l'on en croit Virbluneau, *il avoit tenu ce recüeil long-tems caché*, & il ne lui laiſſa voir le jour que parce que ſes amis l'en avoient ſouvent prié. C'étoit avoir pour eux trop de complaiſance.

FRANÇOIS BERTHRAND.

FRANÇOIS BERTHRAND.

Je ne ſçai ſi ce fut par un ſemblable motif que *François* BERTHRAND d'Orléans, publia ſes *premieres idées d'Amour*. On a raiſon de ſe défier de ces excuſes, trop ſouvent feintes. Les Ecrivains & les Peres ſe reſſemblent. Tous ſont également jaloux de ce qu'ils ont produit. Quoi qu'il en ſoit, Berthrand auroit gagné à être ignoré, puiſqu'il n'avoit rien de mieux à offrir que les

FRANÇOIS BERTHRAND.

Sonnets, les Elegies, les Stances, les Chansons, & les Eclogues qui composent ses quatre livres des *Amours d'Europe*.

T. 3. p. 568.

Les Auteurs de l'histoire du Théâtre François ont connu ce Poëte ; ils citent de lui une Tragédie, intitulée, *Priam Roi de Troye*, dédiée à Madame de la Loüe, & imprimée en 1600. Mais ils ne devoient point ajouter *qu'à la reserve de cet ouvrage, Berthrand n'avoit rien donné au public*. Les quatre livres de Poësies dont je parle, prouvent le contraire. Les mêmes Auteurs disent, qu'*on ignore entierement la vie de cet Ecrivain*. Il est vrai qu'on en sçait peu de chose. Mais du moins voit-on par ses Amours d'Europe, qu'il avoit reçu une éducation honnête, & qu'il eut pour *Précepteur*, un Flamand, nommé Pierre *Tripsé*, lequel lui enseigna particulierement la Philosophie :

Amours d'Eur. l. 4. El. 8.

TRIPSE', l'honneur de la trouppe Aonide,
Qui as gouté de l'onde Aganippide,
Docte Poëte, escoute librement
Ce que tu m'as enseigné doctement,
Quand tu monstrois, libre de tout envie,
Les beaux secrets de la Philosophie.

Les mêmes poësies nous apprennent

que Berthrand avoit étudié la Jurisprudence, & l'on sçait d'ailleurs qu'il étoit Avocat ; mais il préféroit à la sécheresse qu'il trouvoit dans les loix, les agrémens & les charmes que lui offroient les anciens Auteurs Grecs & Latins :

FRANÇOIS BERTHRAND.

V. l'Epigr. Lat. de David. Choppin, à la tête de la Trag. de Priam.

Vray est (dit-il) que rien ne peut davantage me plaire
Que d'avoir bien souvent dans les mains un Homere,
Un Virgile, un Pindare, un Horace, un Platon,
Un Plutarque, un Seneque, un Arate, un Caton ;
Par fois un Aristote ; & soul de sa science,
Donner tout mon esprit à la Jurisprudence.

L'objet de ses poësies étoit une Demoiselle d'Orléans. Plusieurs fois il répete, qu'il soûpira huit ans pour elle ; que dans cet intervalle elle se transporta à Paris, où elle fit un long séjour. L'obtint-il ? Je l'ignore. Ses Amours finissent par l'esperer toujours. Tout ce qu'on peut dire de ces quatre livres est contenu dans ces deux vers d'une Epigramme qu'on lit au commencement :

Hic lachrymæ, risus, suspiria multa, salesque,
Lusus, amor, rixæ, prælia, paxque vigent.

Cependant si par *Sales*, le Poëte en-

FRANÇOIS BERTHRAND.

tend beauté, finesse, délicatesse d'esprit; il s'est trompé. Rien de plus plat que ses vers. On voit par des Stances qui sont entre l'Elégie 15e. & la 16e. du quatriéme livre, que Berthrand étoit ami de David Choppin, Conseiller du Roi au Siege Présidial & Bailliage d'Orléans.

Les Mélanges, ou poësies diverses, qui suivent les Amours d'Europe, sont adressés à Madame Brulard. C'est encore de l'amour; à l'exception des Stances *sur l'Heleine de Paul de Lescluze*, qui étoit, à ce qu'il paroît, un ouvrage de galanterie, en vers. Sur la fin de ces Mélanges, on apprend que Berthrand avoit un frere, qui étoit malade à Paris en 1598. & M. de Beauchamp conjecture, sans aucune preuve, que ce frere étoit peut-être l'Auteur de la Tragédie de Priam. N'est-il pas plus naturel de la donner à celui de qui l'on est déja certain d'avoir des poësies?

Recherches sur le Th. Fr. t. 2. p. 30.

TIMOTHE'E DE CHILLAC.

TIMOTHÉE DE CHILLAC.

Voici encore un Panégiriste de l'Amour. C'est *Timothée* DE CHILLAC, dont les œuvres parurent en 1599. L'Auteur avoit eu dès l'âge de 20 ans

TIMOTHÉE DE CHILLAC.

la couronne poëtique, & il a eu le soin de se faire graver avec les marques de cette distinction à la tête de ses poësies. Celles-ci n'en sont pas meilleures; & je n'y reconnois pas la vérité de ce compliment qu'Antoine de Pontaymeri Sieur de Foucheran, fait à Chillac son Disciple :

Voici le fruit des belles fleurs
Qu'en vous enseignant je fis naître :
Quelles gloires aura le Maître,
Si l'Ecolier a tant d'honneur!

Ces fruits assurément étoient encore loin de leur maturité. Voici en quoi ils consistent : dans *les Amours d'Angeline*, *les Amours de Lauriphile*, *la Liliade Françoise*, *Bouquets* & *Tombeaux*. Angeline étoit Maîtresse du Poëte; c'est à elle que sont consacrées les prémices de la veine de Chillac : Sonnets, Elégies, Discours, Chansons, Stances : voila l'hommage qu'il lui offre. Les *Amours de Lauriphile* n'ont gueres pour objet que le Laurier d'Apollon : c'est aux Muses que parle le Poëte; c'est d'elles qu'il s'entretient en prose & en vers, ce sont elles qu'il loüe, & dont il veut gagner les faveurs. Henri IV. est le

TIMOTHÉE DE CHILLAC.

sujet principal de la *Liliade Françoise* ; la gloire des Lis, soûtenüe & augmentée par ce grand Prince, y est exaltée. Ce sont les sentimens d'un cœur François qui aime son Roi, qui le respecte, qui se félicite de tous les avantages qu'il remporte sur ses ennemis. Cet amas de pieces diverses, qui ont toutes le même objet, est adressé à M. de Roquelaure, *Controlleur Provincial de l'Artillerie au pays du Languedoc*, &c. Chillac étoit peut-être de cette Province ; ou du Puy en Velay ; car dans une *Ode* que le Poëte avoit présentée *contre la Requête de deux envieux*, il fait entendre que ceux-ci étoient du Puy ; & on le lit plus clairement dans des Stances qui suivent cette Ode, & qui sont adressées à Chillac même.

Les *Bouquets* sont des témoignages de respect & de déference pour Gabrielle d'Estrées, Duchesse de Beaufort, & Maîtresse de Henri IV ; pour le Prince & la Princesse de Condé ; Madame d'Entrague ; la Duchesse de Ventadour, & autres. Le Poëte y a joint des Stances qui ne regardent que lui-même & son ami Garnier : le premier avoit la fievre, le second étoit amoureux ; ces deux maladies sont inflammatoires

& peuvent causer également de grands ravages ; voilà le sujet de ces Stances.

TIMOTHÉE DE CHILLAC.

La moitié des Tombeaux ou Epitaphes deshonore le Poëte. L'homme vertueux ne sçait point loüer le vice ; il le déteste même, sans égard pour ceux qui en sont tachés. Cependant, c'est Gabrielle d'Estrées, Duchesse de Beaufort, & Marquise de Monceaux, qui occupe la plus grande partie de ces dernieres poësies de Chillac. Epitaphes, Complaintes, Stances, Sonnets, tout concourt à loüer cette femme qui n'a été célébre que par ses amours. On ne craint pas même de la placer au rang des Dieux ; on veut qu'Henri IV. regarde la mort de Gabrielle comme une des plus grandes pertes qu'il ait pû faire. Quel excès d'extravagance & de basse flatterie ! Les autres Epitaphes sont celles de Loüis de Blayn, ou Bleyns, Sieur du Poët ; de J. de Vernier, Conseiller du Roi, & Viguier de Nismes ; de Jean-Antoine de Sarrasin, Medecin du Roi ; d'Angeline Maîtresse de l'Auteur ; & de quelques autres.

JEAN GRISEL.

JEAN GRISEL.

Jean GRISEL, de Roüen, a chanté

JEAN GRISEL.

pareillement les loüanges d'Henri IV. mais il assure que la flatterie n'a point dicté ses éloges.

Ce n'est pas pour vous flatter, Sire,
Que Grand j'entreprens de vous dire;
Mon vers naturel & sans art
Au mensonge n'eut jamais part.....
Pour moy, je dis ce que j'entens
Aux lieux où pour passer mon temps
Mon vague pas souvent me meine, &c.

Grisel fait cette protestation en commençant ses *Martiales visions*, poëme dans lequel il feint de voir en songe toutes & chacune des actions glorieuses d'Henri IV. qu'il détaille l'une après l'autre par ordre & sans aucun art. Ce n'est qu'une longue narration historique de la vie du Roi jusqu'en 1599.

Cette histoire en vers est suivie d'un *dessein de Mascarade devant le Roi*, de Sonnets, de vers sur la paix, de Quatrains, de *vœux aux Dieux antiques*, à Jupiter, à Mercure, à Diane, &c. des *Amours* de l'Auteur, & d'un *Bouquet poëtique*. Les Amours contiennent des Sonnets, & autres pieces, pleines de fadeur. Le Bouquet est composé d'acrostiches, de

Madrigaux, d'Odes & autres poësies diverses. On y lit une longue Ode à M. du Perron, alors Evêque d'Evreux; & une autre à M. Denyau, Avocat à Roüen, compagnon d'étude de l'Auteur.

JEAN GRISEL.

Il paroît par le court avis au lecteur, qui termine ce recüeil, que Grisel avoit composé une histoire détaillée du Regne d'Henri IV. & diverses autres poësies qu'il promettoit de publier si ce premier recüeil étoit bien reçu. Je ne connois que celui dont je viens de rendre compte. J'ai parlé ailleurs d'*Hercule Grisel*, Prêtre qui étoit aussi de Roüen, & apparemment frere, ou proche parent de *Jean*.

Biblioth. Fr. nouv. édit. t. 6. 167. & 265.

FIN.





